SENATE — SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

Chair:

The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Monday, May 7, 2018
Wednesday, May 9, 2018
Thursday, May 10, 2018

Issue No. 43

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Eleventh, twelfth and thirteenth meetings:

Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président :

L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le lundi 7 mai 2018
Le mercredi 9 mai 2018
Le jeudi 10 mai 2018

Fascicule n° 43

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Onzième, douzième et treizième réunions :

Projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54034-54049-54063

STANDING SENATE COMMITTEE ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*

The Honourable Chantal Petitclerc, *Deputy Chair*

The Honourable Judith Seidman, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bernard	Munson
* Day	Omidvar
(or Mercer)	Patterson
Deacon	Poirier
* Harder, P.C.	Raine
(or Bellemare)	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
Mégie	* Woo
Mockler	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Deacon replaced the Honourable Senator Lankin, P.C. (*May 10, 2018*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (*May 10, 2018*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Housakos (*May 9, 2018*).

The Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Raine (*May 9, 2018*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Manning (*May 9, 2018*).

The Honourable Senator Lankin, P.C., replaced the Honourable Senator Pratte (*May 8, 2018*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*May 8, 2018*).

The Honourable Senator Pratte replaced the Honourable Senator Campbell (*May 7, 2018*).

The Honourable Senator Bernard replaced the Honourable Senator Galvez (*May 4, 2018*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Patterson (*May 3, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Chantal Petitclerc

Vice-présidente : L'honorable Judith Seidman

et

Les honorables sénateurs :

Bernard	Munson
* Day	Omidvar
(ou Mercer)	Patterson
Deacon	Poirier
* Harder, C.P.	Raine
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
Mégie	* Woo
Mockler	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Deacon a remplacé l'honorable sénatrice Lankin, C.P. (*le 10 mai 2018*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 10 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur Housakos (*le 9 mai 2018*).

L'honorable sénateur Housakos a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 9 mai 2018*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 9 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Pratte (*le 8 mai 2018*).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénatrice Stewart Olsen (*le 8 mai 2018*).

L'honorable sénateur Pratte a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 7 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Bernard a remplacé l'honorable sénatrice Galvez (*le 4 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 3 mai 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 7, 2018
(99)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 2:30 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Eggleton, P.C., Manning, Mégie, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Pratte, Raine, Seidman and Stewart Olsen (11).

Other senators present: The Honourable Senators Boyer and Deacon (2).

In attendance: Shaila Anwar, Deputy Principal Clerk, Senate Committees Directorate; Sonya Norris and Marlisa Tiedemann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 22, 2018, the committee continued its examination of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

The Honourable Gwen Boniface, Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

The Honourable Jean-Guy Dagenais, Deputy Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

As individuals:

Andrew Freedman, Former Director, Colorado Marijuana Coordination;

Dr. Bertha Madras, Professor of Psychobiology, Department of Psychiatry, Harvard Medical School.

RAND Drug Policy Research Center:

Beau Kilmer, Co-Director.

Oregon Cannabis Association:

Amy Margolis, Executive Director.

The chair made a statement.

Mr. Freedman, Mr. Kilmer, Dr. Madras and Ms. Margolis each made a statement and answered questions.

At 4:29 p.m., the committee suspended.

At 5 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senators Boniface and Dagenais each made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 7 mai 2018
(99)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 14 h 30, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Eggleton, C.P., Manning, Mégie, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Pratte, Raine, Seidman et Stewart Olsen (11).

Autres sénatrices présentes : Les honorables sénatrices Boyer et Deacon (2).

Également présentes : Shaila Anwar, greffière principale adjointe, Direction des comités du Sénat; Sonya Norris et Marlisa Tiedemann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 22 mars 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

L'honorable Gwen Boniface, présidente, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

L'honorable Jean-Guy Dagenais, vice-président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

À titre personnel :

Andrew Freedman, ancien directeur, Colorado Marijuana Coordination;

Dre Bertha Madras, professeure de psychobiologie, Département de psychiatrie, faculté de médecine de Harvard.

RAND Drug Policy Research Center :

Beau Kilmer, codirecteur.

Oregon Cannabis Association :

Amy Margolis, directrice générale.

Le président ouvre la séance.

M. Freedman, M. Kilmer, la Dre Madras et Mme Margolis font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 16 h 29, la séance est suspendue.

À 17 heures, la séance reprend.

Les honorables sénateurs Boniface et Dagenais font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

At 5:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2018
(100)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 2:46 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Eggleton, P.C., Housakos, Lankin, P.C., Maltais, Mégie, Munson, Omidvar, Patterson, Petitclerc, Poirier, Raine and Seidman (13).

Other senators present: The Honourable Senators Deacon and Mockler (2).

In attendance: Shaila Anwar, Deputy Principal Clerk, Senate Committees Directorate; Sonya Norris and Marlisa Tiedemann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 22, 2018, the committee continued its examination of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

Task Force on Cannabis Legalization and Regulation:

The Honourable Anne McLellan, P.C., Chair;

Dr. Mark Ware, Vice-Chair.

Government of New Brunswick:

The Honourable Benoît Bourque, MLA, Minister of Health;

Dr. Jennifer Russell, Chief Medical Officer, Health;

Neill McKay, Senior Policy Advisor, Health;

Patricia Steeves, Chief Operating Officer, Finance.

The chair made a statement.

Ms. McLellan and Dr. Ware each made a statement and answered questions.

At 2:54 p.m., the Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Raine as member of the committee.

At 4:09 p.m., the Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Housakos as member of the committee.

À 17 h 53, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2018
(100)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 14 h 46, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Eggleton, C.P., Housakos, Lankin, C.P., Maltais, Mégie, Munson, Omidvar, Patterson, Petitclerc, Poirier, Raine et Seidman (13).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Deacon et Mockler (2).

Également présentes : Shaila Anwar, greffière principale adjointe, Direction des comités du Sénat; Sonya Norris et Marlisa Tiedemann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 22 mars 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis :

L'honorable Anne McLellan, C.P., présidente;

Dr Mark Ware, vice-président.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick :

L'honorable Benoît Bourque, député, ministre de la Santé;

Dre Jennifer Russell, médecin-hygiéniste en chef, Santé;

Neill McKay, conseiller principal en matière de politiques, Santé;

Patricia Steeves, chef des opérations, Finances.

Le président ouvre la séance.

Mme McLellan et le Dr Ware font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 14 h 54, l'honorable sénateur Housakos remplace l'honorable sénatrice Raine à titre de membre du comité.

À 16 h 9, l'honorable sénatrice Raine remplace l'honorable sénateur Housakos à titre de membre du comité.

At 4:14 p.m., the committee suspended.

At 4:16 p.m., the committee resumed.

Mr. Bourque made a statement and, together with Dr. Russell, answered questions.

At 4:49 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 16 h 14, la séance est suspendue.

À 16 h 16, la séance reprend.

M. Bourque fait un exposé puis, avec l'aide de la Dre Russell, répond aux questions.

À 16 h 49, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, May 10, 2018
(101)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:31 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Deacon, Eggleton, P.C., Mégie, Mockler, Omidvar, Patterson, Petitclerc, Poirier, Raine and Seidman (11).

Other senators present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools and Dawson (3).

In attendance: Shaila Anwar, Deputy Principal Clerk, Senate Committees Directorate; Sonya Norris and Marlisa Tiedemann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 22, 2018, the committee continued its examination of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

The Honourable Senator A. Raynell Andreychuk, Chair, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade;

The Honourable Senator Anne C. Cools, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade;

The Honourable Senator Dennis Dawson, Member, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade;

As individuals:

Margie Skeer, Associate Professor, Department of Public Health and Community Medicine, Tufts University;

Ryan Vandrey, Associate Professor of Psychiatry and Behavioral Sciences, Johns Hopkins University (by video conference).

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2018
(101)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Deacon, Eggleton, C.P., Mégie, Mockler, Omidvar, Patterson, Petitclerc, Poirier, Raine et Seidman (11).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools et Dawson (3).

Également présentes : Shaila Anwar, greffière principale adjointe, Direction des comités du Sénat; Sonya Norris et Marlisa Tiedemann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 22 mars 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk, présidente, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international;

L'honorable sénatrice Anne C. Cools, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international;

L'honorable sénateur Dennis Dawson, membre, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

À titre personnel :

Margie Skeer, professeure agrégée, Département de santé publique et de médecine communautaire, Tufts University;

Ryan Vandrey, professeur agrégé de psychiatrie et de science du comportement, Johns Hopkins University (par vidéoconférence).

dosist:

Josh Campbell, President.

The chair made a statement.

Mr. Vandrey, Ms. Skeer and Mr. Campbell each made a statement and answered questions.

At 11:43 a.m., the committee suspended.

At 11:46 a.m., the committee resumed.

The Honourable Senators Andreychuk, Cools and Dawson each made a statement and answered questions.

At 12:30 p.m., the committee suspended.

At 12:33 p.m., pursuant to rule 12-16(1)d), the committee resumed in camera for the consideration of a draft agenda (future business).

At 12:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

dosist :

Josh Campbell, président.

Le président ouvre la séance.

M. Vandrey, Mme Skeer et M. Campbell font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 11 h 43, la séance est suspendue.

À 11 h 46, la séance reprend.

Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools et Dawson font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 12 h 30, la séance est suspendue.

À 12 h 33, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 12 h 45, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité par intérim,

Mireille Aubé

Acting Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 7, 2018

The Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other acts, was referred, met this day at 2:30 p.m. to continue its study of the bill.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Art Eggleton, a senator from Toronto and chair of the committee. I'm going to ask my fellow committee members to introduce themselves.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Bernard: Wanda Thomas Bernard, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

The Chair: Today we continue with our series of hearings on Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts.

Up until 6 o'clock, we will have two panels with a half-hour break in between. This particular panel brings, for a second time, witnesses relevant to other jurisdictions' experience in terms of legalization or decriminalization of the use of cannabis. I will introduce the panellists in just a moment. We'll break between 4:30 and 5:00, and the second panel will be the third of the other

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 7 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 14 h 30, pour poursuivre l'étude de ce projet de loi.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je suis Art Eggleton, sénateur de Toronto et président du comité. Je vais demander à mes collègues du comité de se présenter.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Bernard : Wanda Thomas Bernard, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Nous poursuivons aujourd'hui notre série d'audiences sur le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

Jusqu'à 18 heures, nous recevrons deux groupes de témoins et nous aurons une pause d'une demi-heure entre les deux. Pour la deuxième fois, nous entendrons des témoins qui ont l'expérience de la légalisation ou de la décriminalisation de la consommation de cannabis dans d'autres États. Je vais présenter les témoins dans un instant. Nous ferons une pause entre 16 h 30 et

committees of the Senate that have been examining specific aspects of the bill. Today it will be the Standing Senate Committee on National Security and Defence, and they'll appear between 5 and 6 o'clock. We'll adjourn at 6 o'clock, just in time to go up to the Senate's evening session.

17 heures, et le deuxième groupe de témoins sera le troisième des autres comités du Sénat qui se sont penchés sur des aspects précis du projet de loi. Aujourd'hui, ce sera le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, qui comparaîtra entre 17 et 18 heures. Nous allons lever la séance à 18 heures, juste à temps pour nous rendre à la séance du soir du Sénat.

With that, let me welcome the folks at the end of the table. I'm sorry you're so far away. We normally meet in a more compact committee room, but we're here today and we welcome you. I will introduce you as I have you on the program, and that's order you'll speak in.

Sur ce, je souhaite la bienvenue aux personnes qui sont au bout de la table. Je suis désolé que vous soyez si loin. Nous nous réunissons habituellement dans une salle plus petite, mais nous sommes ici aujourd'hui et nous vous souhaitons la bienvenue. Je vais vous présenter dans l'ordre du programme, et c'est dans cet ordre que vous interviendrez.

First, we have Andrew Freedman, former director of the Colorado Marijuana Coordination Committee; Beau Kilmer, co-director, RAND Drug Policy Research Center; as an individual, Dr. Bertha Madras, Professor of Psychobiology, Department of Psychiatry, Harvard Medical School; and finally, from the Oregon Cannabis Association, we welcome Amy Margolis, Executive Director.

Tout d'abord, nous accueillons Andrew Freedman, ancien directeur du comité de coordination de la marijuana du Colorado Marijuana Coordination Committee, puis Beau Kilmer, codirecteur du RAND Drug Policy Research Center, à titre personnel, la Dre Bertha Madras, professeure de psychobiologie au Département de psychiatrie de la faculté de médecine de Harvard, et enfin, Amy Margolis, directrice générale de l'Oregon Cannabis Association.

Welcome to all of you. I would ask each one of you give us up to seven minutes of opening comments, and then we'll engage with the committee members' questions and answers at that point.

Bienvenue à tous. Je demanderai à chacun d'entre vous de nous faire un exposé de sept minutes, après quoi nous passerons aux questions des membres du comité.

Andrew Freedman, Former Director, Colorado Marijuana Coordination, as an individual: Good afternoon. It's a pleasure to be in this spacious committee room. I'm Andrew Freedman, and I was the governor's director of marijuana coordination, so I was essentially the point person in charge of implementing legalized adult and medical use of marijuana for the state of Colorado. It was a unique position in that I was never asked to weigh in on whether legalization was a good or bad idea, but simply how to legalize after it was a fact.

Andrew Freedman, ancien directeur, Colorado Marijuana Coordination, à titre personnel : Bonjour. C'est un plaisir d'être dans cette salle spacieuse. Je m'appelle Andrew Freedman et j'ai été le directeur du gouverneur pour ce qui est de la coordination de la marijuana. J'étais donc essentiellement le principal responsable de la mise en œuvre de la légalisation de la consommation de marijuana par les adultes et à des fins médicinales dans l'État du Colorado. C'était une position unique en ce sens qu'on ne m'a jamais demandé de me prononcer sur la question de savoir si la légalisation était une bonne ou une mauvaise chose, mais simplement sur la façon de légaliser après coup.

This conversation is so often conflated between data about whether it's a good idea and how best to tax and regulate marijuana or cannabis that it becomes hard to do that second part without being caught up in the debate about whether you should legalize. Please take my comments today to be mostly about how to look at data in a world of legalization rather than whether legalization is a good idea.

Ce débat devient souvent un amalgame de données sur les avantages et les désavantages de la légalisation et les meilleures façons de taxer et de réglementer la marijuana ou le cannabis, alors il devient difficile d'aborder cette deuxième partie sans être pris dans le débat sur la légalisation. Notez que mes observations aujourd'hui portent principalement sur la façon d'examiner les données dans le contexte de la légalisation plutôt que sur les bons ou les mauvais côtés de la légalisation.

I recently started a firm called Freedman and Koski where we consult with other governments on the best ways to implement legalization. We do not take marijuana money. I have continued to gather that information from state to state. Just from the Colorado point of view, I'll give you some very high-level data

J'ai lancé récemment une entreprise appelée Freedman and Koski, qui procède à des consultations avec d'autres gouvernements quant aux meilleures façons de mettre en œuvre la légalisation. Nous ne prenons pas l'argent de la marijuana. J'ai continué de recueillir ces renseignements d'un État à l'autre. Du point de vue du Colorado, je vais vous présenter des données de

points to look at where we've seen some concerns and lessons learned.

The first is always a discussion about youth use, and I think this is one of those places where data gets conflated a lot. Of the surveys available to us, there has not been a youth use survey that has shown a statistically significant increase in youth use. There has been one survey data point that showed a statistically significant decrease in youth use, but that is just one data point and it's far too early on in this experiment to be drawing conclusions either way about that data. I would say overall there is some good news. From our pre and post data, it appears that money we put into prevention services does work there and so we are happy about those resources going into youth prevention.

Second, in the other cohorts we have taken public surveys of — 18 to 25 and 26 and older — there has been a continual trend of increased marijuana use and past 30-day marijuana use. It has not been statistically significant year-over-year, but the trend over the last decade has shown that more people, particularly in Colorado, like to use marijuana and, specifically for 18 and older, that trend continues to go up. The biggest problem with that data is that it's 30-day use data, and that doesn't tell us very much from a public health standpoint in Colorado. We do not have good data sets for problematic use or heavy substance abuse. That is probably the most important data set to have, and yet we're without it in Colorado.

Another good set of data that doesn't have a lot of the biases most do is poison control centre calls. That's good because people actually have to opt into that system rather than it being a call and response. That did show a problem with over-consumption and accidental ingestion over time, most of that being with naive users who either didn't know the product contained marijuana or didn't know how a new type of product, such as edibles or hash oil, would impact their system, and they ended up having a psychotic break. The good news is it goes away quickly, but the bad news is you can be a danger to yourself and those around you. Not to overstate how big a problem this was, in the single highest year of poison control centre calls, there were 230 calls for marijuana versus 6,700 for alcohol.

très haut niveau à prendre en considération quant aux préoccupations soulevées et aux enseignements tirés.

On commence toujours par une discussion sur la consommation chez les jeunes, et je pense que c'est là notamment où les données sont confondues. Parmi les enquêtes dont nous disposons, aucune n'a révélé une augmentation statistiquement significative de la consommation chez les jeunes. Il y a un point de données d'enquête qui montre une diminution statistiquement significative de la consommation chez les jeunes, mais ce n'est qu'un seul point de données et il est beaucoup trop tôt dans cette expérience pour tirer des conclusions dans un sens ou dans l'autre à ce sujet. Dans l'ensemble, je dirais qu'il y a de bonnes nouvelles. Selon nos données préliminaires et ultérieures, il semble que l'argent que nous investissons dans les services de prévention donne des résultats et nous sommes donc heureux que ces ressources soient consacrées à la prévention auprès des jeunes.

Deuxièmement, dans les autres cohortes sur lesquelles nous avons mené des enquêtes publiques — les 18 à 25 ans et les 26 ans et plus —, on observe une tendance constante à l'augmentation de la consommation de marijuana, notamment au-delà de 30 jours. Cela n'a pas été statistiquement significatif d'une année à l'autre, mais la tendance au cours de la dernière décennie a montré qu'un plus grand nombre de personnes, particulièrement au Colorado, aiment consommer de la marijuana et cette tendance à la hausse se poursuit, particulièrement chez les 18 ans et plus. Le plus gros problème avec ces données, c'est qu'elles concernent une utilisation sur 30 jours, ce qui ne nous dit pas grand-chose du point de vue de la santé publique au Colorado. Nous n'avons pas de bons ensembles de données sur la consommation problématique ou sur les abus graves. C'est probablement l'ensemble de données le plus important à avoir, et pourtant nous n'en disposons pas au Colorado.

Les centres d'appels antipoison présentent un autre bon ensemble de données qui ne sont pas aussi biaisées que la plupart des autres. Ce système est meilleur que celui de questions-réponses puisque les gens choisissent eux-mêmes d'appeler le centre. Ces données ont révélé un problème de surconsommation et d'ingestion accidentelle au fil du temps, surtout chez les utilisateurs naïfs qui soit ne savaient pas que le produit contenait de la marijuana ou qui ne connaissaient pas les conséquences sur leur système d'un nouveau type de produit, comme les produits comestibles ou l'huile de haschich, et qui ont fini par avoir une crise psychotique. La bonne nouvelle, c'est qu'elle disparaît rapidement, mais la mauvaise nouvelle, c'est que la personne peut être un danger pour elle-même et pour les autres. Sans vouloir exagérer l'ampleur du problème, au cours de l'année où les centres antipoison ont reçu le plus grand nombre d'appels, il y a eu 230 appels pour la marijuana contre 6 700 pour l'alcool.

Driving while high is another point on which we have seen some concerning data. In particular, if I were you, I would only be looking at the fatal accident reporting system and not data about actually driving while high. That is showing an increasing number of people are testing positive for THC when involved in a fatal accident. That is coupled with a perception problem showing up in surveys where people don't think they are a problem when driving while high. That points to a need for a public education campaign that accurately conveys that information to people. To put it into some perspective, Colorado is at historical lows for traffic accidents and we are still within the relative number of accidents of our neighbours, some who have legalized marijuana and some who have not. This is not causing a top line change in our statistics, but nonetheless it is a concerning trend to be looking after.

La conduite avec facultés affaiblies est un autre point sur lequel nous avons obtenu des données inquiétantes. En particulier, si j'étais à votre place, je n'examinerais que les données du système de signalement des accidents mortels plutôt que les données sur la conduite avec facultés affaiblies. Ces données montrent que de plus en plus de gens obtiennent un résultat positif au test de dépistage du THC lorsqu'ils sont impliqués dans un accident mortel. Cette hausse s'ajoute à un problème de perception révélé par les sondages selon lequel les gens ne pensent pas qu'ils représentent un problème lorsqu'ils conduisent en état d'euphorie. Il sera donc necessaire de lancer une campagne de sensibilisation du public qui transmettra avec exactitude cette information. Pour mettre les choses en perspective, mentionnons que le Colorado a atteint des creux historiques en ce qui concerne les accidents de la route et ce nombre correspond toujours au nombre relatif d'accidents chez nos voisins, dont certains ont légalisé la marijuana et d'autres non. Il ne s'agit pas d'une évolution majeure de nos statistiques, mais il s'agit néanmoins d'une tendance préoccupante qu'il convient de suivre.

To speak quickly of the black market, at least as we saw it in Colorado, internal sales of marijuana inside of Colorado switched over quickly to the regulated system. There is a lot of debate about barriers of entry and taxation allowing the black market to stick around. Purely from an economic point of view, obviously there can be too high of a tax number, but overall the dynamics of economies of scale take over quickly here and the price of marijuana drops precipitously. For internal sales, meaning inside of Canada, I think you can expect black market sales of marijuana to move quickly to the regulated system.

Pour parler rapidement du marché noir, du moins comme nous l'avons vu au Colorado, la vente de marijuana à l'intérieur de l'État est passée rapidement au système réglementé. Il y a beaucoup de débats sur les obstacles à l'importation et sur les taxes qui permettent au marché noir de subsister. D'un point de vue purement économique, il peut évidemment y avoir une taxe trop élevée, mais dans l'ensemble, la dynamique des économies d'échelle prend rapidement le dessus et le prix de la marijuana baisse rapidement. Pour ce qui est du Canada, je pense qu'on peut s'attendre à ce qu'on passe rapidement de la vente de marijuana sur le marché noir au système réglementé.

The problem we saw in Colorado was more to do with our home grow market, which I know is a source of debate here. I warn you that before you draw too many conclusions from Colorado, we allowed for 99 plants to be grown at home from our medical side. We also allowed the medical and recreational sides to be drawn together, so you can easily grow 300 to 400 plants at home in Colorado, which ended up being a major source of cartel action and criminal diversion. I don't think too much of that would be applicable to your current law, but these large home grows are a point of violent crime in Colorado.

Le problème que nous avons observé au Colorado était davantage lié à notre marché de la culture à domicile, ce qui, je le sais, est une source de débat ici. Je dirai qu'avant de tirer trop de conclusions sur la situation au Colorado, nous avons permis que 99 plants à usage médicinal soient cultivés chez nous. Nous avons également permis que les aspects thérapeutiques et récréatifs soient regroupés, de sorte qu'on peut facilement cultiver 300 à 400 plants chez soi, au Colorado, ce qui a fini par être une source importante d'action des cartels et de détournement criminel. Je ne pense pas que cela s'appliquerait beaucoup à votre loi actuelle, mais ces grandes cultures à domicile sont liées à des crimes violents au Colorado.

Finally, I think the major thing we should be paying attention to is a much longer-term dynamic, which is the 80-20 problem. That is where 20 per cent of the users use roughly 80 per cent of the product for cannabis. That has proven to be true in Colorado and other markets over time. I think at first what you will be seeing is a convergent market where the regulated market is trying to take over from the black market, which is estimated in Canada to be about $5.7 billion. But as they capture that, where does it go from there, how do you grow that market and how do you put the safeguards down now?

Enfin, je pense que la principale chose à laquelle nous devrions prêter attention est une dynamique à beaucoup plus long terme, c'est-à-dire le problème des 80-20. C'est que 20 p. 100 des consommateurs utilisent environ 80 p. 100 du produit pour le cannabis. Cela s'est avéré au Colorado et sur d'autres marchés au fil du temps. Je pense qu'au début, ce que vous verrez, c'est un marché convergent où le marché réglementé essaiera de prendre la relève du marché noir, lequel est estimé au Canada à environ 5,7 milliards de dollars. Toutefois, lorsque ce marché est conquis, où va-t-on à partir de

là, comment peut-on développer ce marché et comment peut-on mettre en place des mesures de sauvegarde dès maintenant?

I would say the lessons learned in Colorado — and I would by no means say that we're there — is that there is a need for good data to make sure we're not growing that 20 per cent and not growing how much that 20 per cent is using. There is need for strong regulatory powers and for safeguards against regulatory capture. I don't expect and I don't think there is a system that will achieve all of that the first time. This is an iterative process. We're seeing in Colorado and across the United States that you have to turn on the system and be able to evaluate it perpetually over time.

Je dirai que les enseignements acquis au Colorado — et je n'irai pas jusqu'à dire que nous en sommes là —, c'est que nous avons besoin de données fiables pour nous assurer que nous ne cultiverons pas ce 20 p. 100 et que nous n'augmentions pas la quantité que ces 20 p. 100 consomment. Il faut des pouvoirs réglementaires forts et des mesures de protection contre une emprise réglementaire. Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait un système qui permette de faire tout cela la première fois. C'est un processus itératif. Nous constatons au Colorado et aux États-Unis qu'il faut activer le système et être en mesure de l'évaluer continuellement au fil du temps.

With that, I thank you for your time and look forward to your questions.

Sur ce, je vous remercie de votre temps et je suis prêt à répondre à vos questions.

The Chair: Thank you very much Mr. Freedman.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Freedman.

Beau Kilmer, Co-Director, RAND Drug Policy Research Center: Thank you very much for the opportunity to testify before you today.

Beau Kilmer, codirecteur, RAND Drug Policy Research Center : Merci beaucoup de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

I am a Senior Policy Researcher at the RAND Corporation, where I also co-direct our Drug Policy Research Center. RAND is a non-profit, non-partisan research organization that does not have a formal position on cannabis policy, and we do not advocate for or against legislative bills or ballot initiatives.

Je suis chercheur principal en orientation à la RAND Corporation, où je codirige également le Drug Policy Research Center. RAND est un organisme de recherche non partisan à but non lucratif qui n'a pas de position officielle sur la politique relative au cannabis, et nous ne militons pas pour ou contre les projets de loi ou les initiatives électorales.

I have researched cannabis policy and the economics of cannabis for more than 15 years, and I've spent a lot of time working with jurisdictions that are considering or that have recently implemented cannabis legalization. For example, soon after Washington State legalized, I led the effort to help them understand the size of the market so they could make decisions about the number of stores to allow and to make more accurate tax projections. When the State of Vermont wanted an analysis of the pros and cons of various decisions surrounding legalization, I led that team as well. I spent time in Uruguay before they legalized and was there after it passed to help them think through the issues surrounding how one evaluates this large policy change.

J'étudie la politique sur le cannabis et l'économie du cannabis depuis plus de 15 ans, et j'ai passé beaucoup de temps à travailler avec des administrations qui envisagent de légaliser ou qui ont récemment légalisé le produit. Par exemple, peu de temps après la légalisation dans l'État de Washington, j'ai dirigé des activités visant à aider les responsables à comprendre la taille du marché pour qu'ils puissent prendre des décisions sur le nombre de magasins à autoriser et faire des projections fiscales plus précises. Lorsque l'État du Vermont a voulu une analyse des avantages et des inconvénients des diverses décisions relatives à la légalisation, j'ai dirigé cette équipe également. J'ai passé du temps en Uruguay avant la légalisation et j'étais là après l'adoption du projet de loi pour aider le pays à réfléchir aux questions qui concernent la façon d'évaluer cet important changement de politique.

I look forward to answering questions you may have about these jurisdictions, especially when it comes to regulating cannabis potency. In the U.S., states have put limits on the THC levels in edibles, but I'm not aware of any states that have put THC caps on flower or concentrates. In contrast, Uruguay does not allow edibles or concentrates to be sold in pharmacies and has limited sales to about four different varieties of flower with a maximum THC level of 9 per cent.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions sur ces pays, surtout en ce qui concerne la réglementation de la puissance du cannabis. Aux États-Unis, les États ont imposé des limites à la teneur en THC dans les produits comestibles, mais je ne connais aucun État qui ait imposé un plafond pour le THC que contiennent les fleurs ou les concentrés. En revanche, l'Uruguay ne permet pas la vente de produits comestibles ou de concentrés dans les pharmacies et a limité les ventes à environ quatre variétés de fleurs ayant une teneur maximale en THC de 9 p. 100.

Since I know this is a topic of discussion here in Canada, I would like to offer four observations. First, we knew very little about the health consequences, both the benefits and the risks, of many of the cannabis products now sold in medical and non-medical markets. Most of the health studies that get quoted in legalization debates are based on individuals who were smoking lower-potency cannabis in the 1980s and 1990s. Things have changed. In the work I've been doing for Washington State where we've been analyzing 10s of millions of transactions, we know that for all the flower sales, the average THC content is now reported to be over 20 per cent.

Comme je sais que c'est un sujet de discussion ici, au Canada, j'aimerais faire quatre observations. Premièrement, nous savions très peu de choses sur les conséquences pour la santé, tant les bienfaits que les risques, de nombreux produits du cannabis vendus actuellement sur les marchés du cannabis médicinal et non médicinal. La plupart des études sur la santé qui sont citées dans les débats sur la légalisation sont fondées sur des personnes qui fumaient du cannabis à faible puissance dans les années 1980 et 1990. Les choses ont changé. Dans le travail que j'ai fait pour l'État de Washington, où nous avons analysé des dizaines de millions de transactions, nous savons que pour toutes les ventes de fleurs, la teneur moyenne en THC est maintenant supérieure à 20 p. 100.

There is small but growing literature on the health consequences of consuming higher-potency cannabis flower. A review of *The Lancet Psychiatry* identified a handful of studies that found higher-potency cannabis to be associated with negative mental health outcomes. However, the authors noted that most of these studies did not actually measure THC and CBD directly; instead, they had to use indirect measures that were far from ideal. The authors also found evidence that CBD may attenuate some of the effects of THC but argued that more evidence is needed before we can form strong conclusions about what the appropriate THC-to-CBD ratio would be.

Il existe quelques publications, qui sont de plus en plus nombreuses d'ailleurs, sur les conséquences pour la santé de la consommation de fleurs de cannabis plus puissantes. Le *Lancet Psychiatry* a cité quelques études selon lesquelles un cannabis plus puissant est associé à des résultats délétères pour la santé mentale. Cependant, les auteurs ont noté que la plupart de ces études ne mesuraient pas directement le THC et le CBD : elles faisaient appel à des mesures indirectes qui étaient loin d'être idéales. Les auteurs ont également trouvé des indications selon lesquelles le CBD peut atténuer certains des effets du THC, mais ils ont affirmé qu'il fallait davantage de preuves avant de pouvoir tirer des conclusions solides sur ce que serait le ratio approprié THC/CBD.

Even less is known about the health consequences of dabbing, which involves flash vaporization of concentrated cannabis that can exceed 75 per cent THC. A scoping review published in February 2018 concluded that there is still a paucity of rigorous and high-quality data on health outcomes from various cannabis routes of administration, but they did note there have been some case studies suggesting that dabbing can lead to acute harm such as psychotic episodes and severe impairment that may increase injury risks.

On en sait encore moins sur les conséquences pour la santé de la vaporisation éclair d'un petit morceau de cannabis concentré dont la concentration peut dépasser 75 p. 100 de THC. Une analyse exploratoire publiée en février 2018 a permis de conclure qu'il y a encore peu de données rigoureuses et de grande qualité sur les conséquences pour la santé des divers modes de consommation du cannabis, mais que certaines études de cas laissent entendre que la vaporisation peut entraîner des préjudices graves comme des épisodes psychotiques et un grave affaiblissement qui risque d'accroître les risques de blessures.

Vaporizing flower product and cannabis concentrate in e-cigarette-type devices has a distinct advantage over burning flower in that smoke contains higher levels of carbon monoxide and other harmful substances. That does not mean that the act of vaporization is without risks. Much depends upon the chemical used to facilitate the vaporization or to create the concentrate. It will also depend upon the pesticides used to grow the plant.

La vaporisation des fleurs et du concentré de cannabis dans des dispositifs de type cigarette électronique présente un avantage distinct par rapport à la combustion des fleurs puisque la fumée contient des taux plus élevés de monoxyde de carbone et d'autres substances nocives. Cela ne veut pas dire que la vaporisation est sans risque. Cela dépend en grande partie du produit chimique utilisé pour faciliter la vaporisation ou pour créer le concentré. Cela dépend aussi des pesticides employés pour cultiver la plante.

The second point I'd like to make is that we know very little about the extent to which users are titrating their THC consumption. While potency is increasing, that does not necessarily mean that all users are getting more intoxicated. For example, if a user typically used to smoke a whole joint that was 5 per cent THC, and if the THC content is now 15 per cent, are they only consuming a third of that? In other words, are they

Deuxièmement, nous savons très peu de choses sur la mesure dans laquelle les consommateurs mesurent leur consommation de THC. Bien que la puissance augmente, cela ne signifie pas nécessairement que tous les utilisateurs sont plus intoxiqués. Par exemple, si un utilisateur fume habituellement un joint entier contenant 5 p. 100 de THC et si la teneur en THC est maintenant de 15 p. 100, consomme-t-il seulement le tiers de cette quantité?

titrating their THC consumption? Unfortunately, the scientific literature on THC titration is very small; in fact, I'm not aware of any studies that have looked at this either in Canada or the United States.

En d'autres termes, la consommation de THC est-elle mesurée? Malheureusement, les ouvrages scientifiques sur le titrage du THC sont très limités. En fait, je ne suis pas au courant d'études ayant porté sur la question, que ce soit au Canada ou aux États-Unis.

The third point I want to make is that one option jurisdictions have, especially for cautious policy-makers, is to temporarily ban certain cannabis products or impose a potency cap on some products until more is known about the health effects. Of course, if certain products are unavailable in the legal market, some users may look for them in the illicit market or try to produce them, while others might not. Much will depend on the size of the illicit market after legalization, which will not only be shaped by competition with the medical and non-medical markets but also by the amount of enforcement pressure applied to those participating in the illicit market. In jurisdictions that are aggressive about minimizing the size of the illicit market, the law enforcement costs associated with cannabis could actually increase in the short run after legalization.

Le troisième point que je veux faire valoir est que les administrations, et surtout les décideurs prudents, ont la possibilité d'interdire temporairement certains produits du cannabis ou d'imposer une limite à la puissance de certains produits jusqu'à ce qu'on en sache davantage à propos de leurs effets sur la santé. Bien sûr, si certains produits ne sont pas disponibles sur le marché légal, certains utilisateurs pourront les chercher sur le marché illicite ou essayer de les produire, alors que d'autres ne le feront pas. Cela dépendra en grande partie de l'importance du marché illicite après la légalisation, qui sera façonnée non seulement par la concurrence avec les marchés du cannabis médicinal et non médicinal, mais aussi par les pressions exercées par l'application de la loi sur les participants au marché illicite. Dans les pays qui cherchent activement à limiter le plus possible la taille du marché illicite, les coûts d'application de la Loi sur le cannabis pourraient, en fait, augmenter à court terme après la légalisation.

I want to make it clear that with legalization, the illicit market will not disappear overnight. The question confronting policy-makers is how quickly they want to reduce it. If the only goal is to get rid of illicit sales as quickly as possible, then policy-makers would just flood the market with minimally regulated products until it gets to the point where it would no longer make sense to sell them in the illicit market. But those who care more for public health will likely want a well-regulated market that prioritizes accurate testing and labelling, even if this keeps prices higher and slows the decline in the size of the illicit market. Understanding where people fall on the spectrum can make for much more productive conversations about cannabis policy.

Je tiens à préciser que, avec la légalisation, le marché illicite ne disparaîtra pas du jour au lendemain. La question que doivent se poser les décideurs est s'ils souhaitent diminuer rapidement la taille de ce marché. Si le seul objectif est d'éliminer le plus vite possible les produits illicites, les décideurs politiques inonderont le marché de produits à réglementation minimale jusqu'à ce qu'il ne soit plus logique de les vendre sur le marché illicite. Toutefois, ceux qui se soucient davantage de la santé publique voudront probablement un marché bien réglementé qui accorde la priorité à des tests et à un étiquetage précis, même si cela maintient des prix plus élevés et ralentit la diminution du marché illicite. Comprendre où les gens se situent dans le spectre peut rendre les débats sur la politique relative au cannabis beaucoup plus productifs.

My final point is that jurisdictions can nudge users to lower-potency cannabis products by charging more per a unit of THC for the higher-potency products. In jurisdictions where the government controls the wholesale or retail market, regulators can simply set a higher price per unit of THC for certain products. When price-setting is not an option, governments can levy a tax based on THC concentration that increases along with the amount of THC in the product. Remember, the final report of the Task Force on Cannabis Legalization and Regulation recommended that Canada:

Enfin, je souhaite ajouter que les administrations peuvent inciter les consommateurs à utiliser des produits du cannabis moins puissants en augmentant le prix par unité de THC pour les produits puissants. Dans les pays où le gouvernement contrôle le marché de gros ou de détail, les organismes de réglementation peuvent tout simplement fixer un prix plus élevé par unité de THC pour certains produits. Lorsque la fixation des prix n'est pas une option, les gouvernements peuvent percevoir une taxe basée sur la concentration de THC qui augmente avec la quantité de THC contenue dans le produit. N'oublions pas que le rapport final du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis recommande au Canada :

> Develop strategies to encourage consumption of less potent cannabis, including a price and tax scheme based on potency to discourage purchase of high-potency products

> [d']élaborer des stratégies pour encourager la consommation de cannabis moins puissant, y compris un régime de prix et fiscal fondé sur la puissance pour décourager l'achat de produits très puissants.

In summary, it is common to warn those who are new to using cannabis edibles to "start low and go slow" to prevent them from over-consuming THC. The question now confronting Canada is whether you should adopt a similar "start low and go slow" approach when it comes to regulating cannabis potency, if Bill C-45 were to pass. Cautious policy-makers focused on public health have many options when it comes to potency, ranging from temporary bans on certain products to potency caps to price-setting to imposing taxes based on THC content. These options all come with advantages and disadvantages that deserve more attention in discussions about cannabis legalization in Canada.

En résumé, il est courant d'avertir les nouveaux consommateurs de produits comestibles à base de cannabis d'y aller petit à petit pour les empêcher d'ingérer trop de THC. La question qui se pose maintenant au Canada est de savoir si vous devriez adopter une approche semblable et y aller petit à petit pour réglementer la puissance du cannabis si le projet de loi C-45 devait être adopté. Les décideurs prudents qui se soucient de la santé publique ont de nombreuses options en matière de puissance, allant de l'interdiction temporaire de certains produits de forte puissance, en passant par l'établissement des prix, et l'imposition de taxes fondées sur la teneur en THC. Ces options comportent toutes des avantages et des inconvénients qui méritent plus d'attention dans les discussions sur la légalisation du cannabis au Canada.

With that, I'll close. I look forward to your comments and questions.

Sur ce, je termine. J'ai hâte d'entendre vos commentaires et de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you very much.

Le président : Merci beaucoup.

Dr. Bertha Madras, Professor of Psychobiology, Department of Psychiatry, Harvard Medical School, as an individual: Thank you very much for inviting me and providing this opportunity to testify. My testimony is based on six converging roles and responsibilities I have had over the years: a basic scientist, a sole expert witness to the U.S. Department of Justice in descheduling marijuana, government service as a deputy director for demand reduction in the White House's Office of National Drug Control Policy and finally as recently serving on the President's Commission on Combating Drug Addiction and the Opioid Crisis.

Dre Bertha Madras, professeure de psychobiologie, Département de psychiatrie, faculté de médecine de Harvard, à titre personnel : Merci beaucoup de m'avoir invitée et de me donner l'occasion de témoigner. Mon témoignage est fondé sur six responsabilités et rôles convergents que j'ai assumés au fil des ans, soit celui d'une spécialiste des sciences fondamentales, d'un témoin expert unique auprès du département américain de la Justice pour ce qui est de la déréglementation de la marijuana, de fonctionnaire à titre de directrice adjointe pour la réduction de la demande au Bureau de la politique nationale de lutte contre les stupéfiants de la Maison-Blanche et enfin, tout récemment, de la Commission présidentielle pour la lutte contre la toxicomanie et la crise des opioïdes.

Let me state with conviction and knowledge that from my perspective, the legalization of marijuana in Canada is poor public policy, poor public health policy and poor public safety policy. The statistics and data we have heard thus far have alternative ways of looking at the data as well alternative sources of the information.

Mes convictions et mes connaissances m'amènent à déclarer que, de mon point de vue, la légalisation de la marijuana au Canada serait une mauvaise mesure sur le plan de l'intérêt public, de la santé publique et de la sécurité publique. Les données statistiques et autres évoquées jusqu'à présent ont des angles différents ainsi que diverses sources.

What are the current goals, and what are the consequences? The commercialization of marijuana in states has led to a number of consequences, of which we are only beginning to develop some very meaningful data because many of them had not accumulated adequate data over the past two to five years.

Quels sont les objectifs visés actuellement et quelles sont les conséquences? La commercialisation de la marijuana dans certains États a entraîné des conséquences sur lesquelles nous commençons à peine à recueillir des données très utiles parce que bon nombre d'États n'ont pas accumulé suffisamment de données au cours des deux à cinq dernières années.

Past-month marijuana use continues to rise above the national average for youth aged 12 to 17 in Colorado, Washington, Oregon, Alaska and the District of Columbia. Alaska youth drug use is up 20 per cent since before legalization, and for Colorado, the most reliable number we have is the National Survey on Drug Use and Health, which showed that youth drug use increased between 2006 and 2017. In Oregon, monthly use by youth is up since last year. In Washington, it is up as well.

La consommation de marijuana au cours du dernier mois continue de dépasser la moyenne nationale chez les jeunes de 12 à 17 ans au Colorado, dans l'État de Washington, en Oregon, en Alaska et dans le district de Columbia. La consommation de drogues chez les jeunes de l'Alaska a augmenté de 20 p. 100 depuis la légalisation, et pour le Colorado, le chiffre le plus fiable vient de l'enquête nationale sur l'usage des drogues et la santé, qui révèle une hausse entre 2016 et 2017. En Oregon, la

consommation mensuelle chez les jeunes a augmenté depuis l'an dernier. Dans l'État de Washington, c'est la même chose.

Some industry backers claim that loosening marijuana laws will decrease alcohol consumption among consumers, but that is not the case.

Certains partisans de l'industrie prétendent que l'assouplissement des lois portant sur la consommation de marijuana réduira la consommation d'alcool chez les utilisateurs, mais ce n'est pas vrai.

What is the reality? The reality is that some have claimed that consequences among users will be less. The reality is that consequences are higher than in other states. There is increased toxicology reports from Colorado showing increased adolescent suicide victims testing positive for marijuana. School suspensions in Anchorage, Alaska have increased because of marijuana possession. They've increased 141 per cent. In Colorado, about 50 per cent of youth in outpatient substance-use treatment are reportedly using diverted marijuana.

Quelle est la réalité? La réalité, c'est que certains prétendent que les conséquences pour les utilisateurs seront moindres. La réalité, c'est que les conséquences sont plus lourdes que dans d'autres États. De plus en plus de rapports toxicologiques provenant du Colorado parlent d'un résultat positif au test de dépistage de la marijuana chez des adolescents morts par suicide. Le nombre de suspensions d'élèves pour possession de marijuana dans les écoles d'Anchorage, en Alaska, a augmenté de 141 p. 100. Au Colorado, environ la moitié des jeunes qui suivent un traitement ambulatoire pour consommation de substances illicites déclarent faire usage de marijuana détournée.

Selling to minors is forbidden. What is the reality? In Washington State, out of 424 violations amongst licensed marijuana businesses, 288 pertained to selling marijuana to minors. In Oregon, a random sampling of 66 licensed marijuana retailers found 16 of these businesses were selling marijuana to minors, and marijuana dispensary density is associated with increased use by minors.

Il est interdit de vendre à des mineurs. Quelle est la réalité? Dans l'État de Washington, sur les 424 infractions commises par les entreprises de vente de marijuana autorisées, 288 concernaient la vente de marijuana à des mineurs. En Oregon, un échantillonnage aléatoire de 66 détaillants autorisés de marijuana a révélé que 16 de ces entreprises vendaient de la marijuana à des mineurs, et la densité des points de vente de marijuana est associée à une consommation accrue chez les mineurs.

Social justice ills will be served by legalizing marijuana. The reality is the opposite. Minorities are being arrested more frequently because of the unfettered access to marijuana.

Les injustices sociales seront aplanies grâce à la légalisation de la marijuana. En réalité, c'est le contraire qui se produit. Les minorités sont arrêtées plus souvent, car l'accès à la marijuana n'est pas encadré.

Alcohol consumption will decrease. The reality is that, amongst marijuana users, it is increasing.

La consommation d'alcool diminuera. En fait, elle augmente chez les consommateurs de marijuana.

Hospital and ER visits and Colorado calls to poison control centres have risen 210 per cent between the four-year averages before and after recreational marijuana. Washington State has seen a 70 per cent increase in calls between the three-year averages before and after legalization. Central Oregon hospitals saw a nearly 2,000 per cent increase in emergency room visits.

Les consultations dans les hôpitaux et dans les salles d'urgence ainsi que les appels aux centres antipoison du Colorado ont augmenté de 210 p. 100, selon une étude sérielle des moyennes sur quatre ans avant et après la légalisation de la marijuana récréative. Dans l'État de Washington, les appels ont augmenté de 70 p. 100, selon les moyennes sur trois ans. Les hôpitaux du centre de l'Oregon ont enregistré une hausse de près de 2 000 p. 100 des consultations à l'urgence.

The black market in Colorado, the confiscation of illegally produced marijuana, is inordinately high. In the U.S., the black market has shown an increase of 844 per cent in marijuana seizures in the U.S. mail system since the legalization movement.

Les saisies de marijuana illégale sur le marché noir du Colorado sont particulièrement importantes. Aux États-Unis, le marché noir a enregistré une hausse de 844 p. 100 en marijuana saisie par le service postal depuis le début du mouvement en faveur de la légalisation.

The crime rate in Colorado has increased 11 times faster than the rest of the nation since legalization. A study funded by the NIH, the National Institutes of Health, shows that the density of marijuana dispensaries is linked to increased property crimes in the area. I can go on and on.

La criminalité a subi une croissance 11 fois plus rapide au Colorado que dans le reste du pays, depuis la légalisation. Une étude financée par les instituts nationaux de la santé montre que la densité des points de vente de marijuana est en rapport direct

avec le nombre de délits contre les biens commis dans la région. Je pourrais continuer sur le même ton.

In the workplace, we're seeing much higher testing for marijuana among people in the workplace. The insurance claims have become a growing concern among companies. For that reason, the growing demand has made it very difficult to find employees that can pass a pre-employment drug test, and, for jobs with safety issues, such as mining and construction and others, this has become a very significant problem. We can go on and on.

Dans le milieu du travail, les tests de dépistage de la marijuana sont beaucoup plus fréquents. Les réclamations d'assurance préoccupent de plus en plus les sociétés. Une demande croissante rend ainsi très difficile de trouver des employés aptes à passer avec succès un test de dépistage de drogues préalable à l'embauche, et le problème est d'autant plus grave pour les emplois où la sécurité est un enjeu, dans le milieu minier ou de la construction, par exemple. Je pourrais continuer.

With impaired driving, the number of drivers in Colorado intoxicated and involved in fatal crashes increased 88 per cent between 2013 and 2015. Driving under the influence has also risen. Washington State experienced a doubling in drug-driving fatalities in the years following legalization, and, in Oregon, 50 per cent of all drivers assessed by drug recognition experts tested positive.

En ce qui concerne la conduite avec facultés affaiblies, le nombre de conducteurs en état d'ébriété qui ont été impliqués dans un accident mortel a augmenté de 88 p. 100 entre 2013 et 2015 au Colorado. La conduite avec facultés affaiblies par la drogue a également augmenté. Dans l'État de Washington, le nombre de décès liés à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue a doublé dans les années qui ont suivi la légalisation de la marijuana; en Oregon, la moitié de tous les conducteurs testés par un expert en reconnaissance de drogues a échoué le test.

I won't get into any of other details because of shortage of time, but we have to take into account the entire impact. These are only impacts with regard to what has been looked at. There are many other consequences that have been alluded to by the other honourable speakers to the left of me that include long-term psychosis that is dose-dependent to some extent, the psychosis coming after the use of marijuana. There are many other factors that I think have tremendous impact on the future of youth in Canada. I was born in Canada, educated at McGill and currently have a research project on marijuana with a Canadian scientist at the University of Toronto, I have a tremendous concern about my fellow Canadian citizens and my colleagues because Canada still remains very near and dear to me. Thank you.

Je n'entrerai pas dans les détails par manque de temps, mais il faut tenir compte de l'impact global. Je n'ai parlé que des répercussions de ce que nous avons pu observer. Il y en a beaucoup d'autres auxquelles mes honorables confrères assis à ma gauche ont fait allusion, notamment la psychose à long terme qui est fonction des doses prises dans une certaine mesure, la psychose qui fait suite à la consommation de marijuana. Beaucoup d'autres facteurs, à mon avis, ont une incidence énorme sur l'avenir des jeunes au Canada. Je suis née au Canada, j'ai fait mes études à McGill et je dirige actuellement un projet de recherche sur la marijuana avec un chercheur canadien de l'Université de Toronto. Je suis extrêmement inquiète du sort de mes concitoyens canadiens et de mes collègues, le Canada occupant toujours une grande place dans mon cœur. Merci.

The Chair: Thank you.

Le président : Merci.

Amy Margolis, Executive Director, Oregon Cannabis Association: Thank you very much for having me here today. My name is Amy Margolis, and I'm the Executive Director of the Oregon Cannabis Association. The Oregon Cannabis Association is Oregon's largest professional cannabis trade organization, and we represent the cannabis business community at the local, state and federal levels. I am also an attorney and have been helping cannabis clients on criminal, corporate securities and other transactional work, both across the United States and globally, including a number of Canadian businesses, since 2002.

Amy Margolis, directrice générale, Oregon Cannabis Association : Je vous remercie beaucoup de m'accueillir aujourd'hui. Je m'appelle Amy Margolis, et je suis directrice générale de l'Oregon Cannabis Association. Cette association est la plus grosse organisation patronale dans l'industrie du cannabis, et elle représente les gens d'affaires aux niveaux local, étatique et fédéral. Je suis également avocate et, depuis 2002, j'ai une clientèle du secteur du cannabis pour qui je fais du travail dans le domaine du droit pénal, des titres de sociétés et autres transactions, tant aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde, y compris au Canada.

I was asked to come today to speak about what we experienced in Oregon, although I think I was placed at the very end perhaps to provide some sort of data rebuttal. In Oregon, we've had a medical program since 1998. In 2005, our medical program was greatly expanded to look very much like it looks today. In 2013, the Oregon legislature passed a bill legalizing

On m'a demandé de venir ici aujourd'hui pour vous parler de l'expérience de l'Oregon, mais je crois qu'on a prévu mon audience à la toute fin pour me permettre en quelque sorte de réfuter certaines données. En Oregon, nous avons un programme de vente de cannabis thérapeutique depuis 1998. En 2005, ce programme a été largement développé et a pris sa forme actuelle.

medical commercial dispensaries, and, in 2014, Oregonians voted in favour of Ballot Measure 91, legalizing adult-use cannabis in Oregon.

Having participated in nearly every step of legalization, I've had a unique opportunity to witness our state's successes in regulating cannabis, and we have had mostly successes. Legalizing cannabis in Oregon has raised tax revenue, funded schools and mental health services and created thousands of living-wage jobs. In contrast and contrary to the prior testifier, we have not seen an increase in youth consumption, and we anticipate seeing some of the other positive impacts that other states have seen, including reduced crime rates and turning the tide of the opioid epidemic.

Oregon also took the unique step of allowing cannabis crimes to be eligible for expungement, reduced most cannabis crimes to violations and reassessed the criminal sanctions for serious public safety threats surrounding the processing of cannabis. The state of Oregon also allows home cultivation of up to four plants per household and has historically allowed for much larger-scale home cultivation. Oregon has, since 1998, when our program first started, seen no documented impact on public health and safety as a result of home cultivation, including no perceptible increase in calls to poison control for consuming raw plant material.

Bill C-45 focuses predominantly on reducing the risk of youth use in cannabis. We agree with the government's approach of keeping cannabis out of the hands of minors and are encouraged by these efforts. We have taken similar steps in states where adult-use Canada is permitted. Recently, the National Survey on Drug Use and Health found that, in Colorado, teen use of cannabis dropped to its lowest rate since 2008 following the legalization of cannabis. We have seen that same data in every state in which we have seen recreational cannabis, and when I present this with a PowerPoint, I have a graph of each and every state, where the states have stayed either stagnant or have seen a reduced amount of consumption on behalf of youth. Colorado has had the most significant drop, but this study showed that, nationally, adolescent use of cannabis dropped and that no states have seen increased use.

With the emphasis on public health in Bill C-45, it's important to point out that, following cannabis legalization in several U.S. states, alcohol sales in those states dropped by 15 per cent. It's relevant to point out the stark difference in substance dependence between cannabis and alcohol. More research must be done on this topic, but, of those who consume cannabis,

En 2013, l'Assemblée législative de l'Oregon a adopté un projet de loi légalisant la distribution commerciale du cannabis thérapeutique et, en 2014, un vote populaire au scrutin secret a légalisé la consommation du cannabis à l'âge adulte en Oregon.

Ayant participé à presque toutes les étapes menant à la légalisation, j'ai eu la chance d'assister aux efforts de l'État en vue de réglementer le cannabis, et la plupart ont été un succès. La légalisation du cannabis en Oregon a permis d'augmenter les recettes fiscales, de financer les écoles et les services de santé mentale et de créer des milliers d'emplois au salaire minimum. Contrairement à ce qu'a dit le témoin précédent, nous n'avons pas observé une augmentation de la consommation chez les jeunes, et nous nous attendons à voir certains des autres effets positifs que d'autres États ont observés, notamment la baisse de la criminalité et le dénouement de la crise des opioïdes.

L'Oregon a également pris la mesure unique de permettre la suppression des délits liés au cannabis, de réduire la plupart des délits liés au cannabis à de simples infractions et de réexaminer les sanctions pénales imposées pour grave menace à la sécurité publique en raison de la transformation du cannabis. L'État de l'Oregon permet également la culture à des fins personnelles de quatre plants par ménage et a toujours admis la culture à plus grande échelle à des fins personnelles. Depuis le lancement du programme en 1998, l'Oregon n'a constaté aucun effet étayé sur la santé et la sécurité publiques en raison de la culture à des fins personnelles, y compris nulle hausse perceptible du nombre d'appels aux centres antipoison après avoir consommé la matière première.

Le projet de loi C-45 vise principalement à réduire le risque de consommation de cannabis chez les jeunes. Nous sommes d'accord avec le gouvernement qui cherche à garder le cannabis hors de portée des mineurs et nous sommes encouragés par ces efforts. Des États où la consommation du cannabis par des adultes est permise ont pris des mesures du même genre. Dernièrement, l'enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé a révélé qu'au Colorado, la consommation de cannabis chez les adolescents a atteint son plus bas niveau depuis 2008, après la légalisation du cannabis. Nous avons constaté la même chose dans tous les États où le cannabis récréatif est admis. Lorsque je rapporte ces données sur un tableau PowerPoint où tous les États sont représentés, on peut constater soit une situation stagnante, soit une baisse de la consommation chez les jeunes. Le Colorado a connu la baisse la plus importante, mais cette étude montre qu'à l'échelle nationale, la consommation du cannabis chez les adolescents a diminué et que son usage n'a augmenté dans aucun État.

Comme le projet de loi C-45 met l'accent sur la santé publique, il faut souligner qu'à la suite de la légalisation du cannabis, dans plusieurs États, les ventes d'alcool ont diminué de 15 p. 100. Il est bon de souligner la différence marquée entre la dépendance au cannabis et celle à l'alcool. D'autres études sont nécessaires à ce sujet, mais environ 9 p. 100 des consommateurs

approximately 9 per cent will become dependent, whereas the number for alcohol is approximately 16 per cent.

However, one of the greatest impacts of cannabis legalization is the opioid epidemic. The American Public Health Association conducted a study that was peer reviewed and published in the *American Journal of Public Health*, entitled "Recreational Cannabis Legalization and Opioid-Related Deaths in Colorado, 2000-2015." The objective of this non-partisan study was to examine the association between Colorado's legalization of recreational cannabis and opioid-related deaths. They used an interrupted time series design method to compare changes in both level and scope of deaths. They found that Colorado's legalization of recreational cannabis sales and use resulted in a 0.7-deaths-per-month reduction and a 6.5 decrease overall.

In the United States, however, some of the most significant issues facing the legal cannabis industry could be solved by de-scheduling the drug and allowing for interstate commerce and federal trade. Although there have been very strong studies and research done that show the positive effects on public health and protecting youth, until the drug, at least in the United States, is de-scheduled, our industry is faced with many of the issues that Canada can avoid by passing Bill C-45.

As stated in the beginning, cannabis legalization has been mostly a success story for the states that have participated. While our organization recognizes the challenges and continues to work with our public health regulators and researchers to ensure safe consumption, youth use prevention and preventing cannabis abuse, we believe that these concerns can be mitigated through education, packaging and labelling, regulation and enforcement.

Thank you. I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you to all four of you for getting us off to a start as we battle the statistics and the different interpretations of them.

Committee members, we'll do what we usually do, and that is five minutes each, which covers both questions and answers, so the shorter the preambles, the more questions you can ask. Also, please direct your question to one of the four. If, during the course of the answer, another panellist wants to say something, please put up your hand. We will try to work you into that five-minute frame that each senator has to ask questions. To the panel, some of the questions will likely be in French, so please

de cannabis tombent dans la dépendance, alors que le pourcentage pour l'alcool est d'environ 16 p. 100.

Néanmoins, l'un des effets les plus importants de la légalisation du cannabis s'est fait sentir dans la crise des opioïdes. L'American Public Health Association a réalisé une étude qui a été évaluée par des pairs et dont les résultats ont été publiés sous le titre de « Recreational Cannabis Legalization and Opioid-Related Deaths in Colorado, 2000-2015 » dans l'*American Journal of Public Health*. Cette étude neutre visait à mettre en lumière le lien entre la légalisation du cannabis à usage récréatif au Colorado et le nombre de décès liés aux opioïdes. Les auteurs ont utilisé une méthode de recherche où des séries temporelles interrompues sont comparées; ils ont ainsi comparé le volume et l'ampleur des décès. Ils ont constaté que la légalisation de la vente et de la consommation du cannabis récréatif au Colorado avait entraîné 0,7 décès de moins par mois et 6,5 décès de moins en tout.

Aux États-Unis, cependant, une partie des problèmes importants auxquels est confrontée l'industrie du cannabis pourrait être résolue en supprimant la mention de la drogue dans l'annexe du document législatif et en autorisant le commerce entre les États et le commerce fédéral. Bien que des études et des recherches très solides aient démontré ses effets positifs sur la santé publique et la protection de la jeunesse, jusqu'à ce que la drogue, du moins aux États-Unis, soit retirée de l'annexe pertinente, l'industrie restera confrontée à de nombreux problèmes que le Canada peut éviter en adoptant le projet de loi C-45.

Comme je l'ai dit au début, la légalisation du cannabis est surtout l'histoire d'une réussite pour les États participants. Bien que notre organisation soit consciente des défis à relever et continue de travailler avec les organismes de réglementation de la santé publique et les chercheurs pour assurer une consommation sécuritaire, la prévention de l'usage chez les jeunes et la prévention de l'abus de cannabis, elle considère que ces préoccupations peuvent être atténuées par l'éducation, l'emballage et l'étiquetage, la réglementation et l'application de la loi.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie tous les quatre de nous avoir fait partir du bon pied pour nous attaquer aux statistiques et aux différentes interprétations possibles.

Chers collègues, nous allons faire comme d'habitude, c'est-à-dire avoir cinq minutes chacun, questions et réponses incluses, donc plus les préambules sont courts, plus les questions sont nombreuses. Je vous demanderais de nommer la personne à qui s'adresse la question. Si un autre témoin veut intervenir pendant qu'un témoin répond à une question, je lui demanderais de lever la main. Je tenterai alors de vous donner la parole avant que ne prenne fin le délai de cinq minutes. Je tiens à prévenir les témoins qu'il se peut que des questions soient posées en français;

use your earphones. We will start with the deputy chairs of the committee.

Senator Petitclerc: My question is for Mr. Kilmer. You already touched on this in your presentation. I would like you to expand on your thoughts and experience with different jurisdictions on what a good balance is when it comes to pricing. You mentioned that a low price may be competitive in terms of fighting the illicit market, but at the same time a higher price may help discourage people from using cannabis. Can you expand a bit on that?

Mr. Kilmer: It would be my pleasure. Price is important because if you look at a lot of the different outcomes that get debated when we talk about cannabis legalization, whether it be about the size of the illicit market, what happens to youth consumption or what happened to tax revenues, they are all influenced by the retail price.

Now, there are a number of reasons why we would expect that after legalization, your production and distribution costs are going to go down dramatically. Most important, you're getting rid of the risks, but also, as Andrew talked about, with economies of scale and changes in technology, we would expect the production and distribution cost to go down.

The question is whether those discounts get passed on to the users. That's really up to the government, because you have choices. Even if the distribution costs go down, there are a number of options you have for raising the price. For example, you could impose taxes, you could impose more regulations, you could minimize competition and you can even have minimum prices.

Taxation gets a lot of attention. I want to be honest; no one knows the best way to tax cannabis. There are pros and cons with all of the different options. The most popular in the United States is the *ad valorem* tax as a function of price. For example, in Washington State, it's 37 per cent at the retail level. The obvious advantage of that is it's easy to apply it right there at the retail sale. There are a couple of potential drawbacks. One is that since the tax is a function of the price, as those prices decline, so will your tax revenue. With that type of tax, you also have to be smart about bundling, that is, "I'll sell you this pipe for $50 and give you the cannabis for free." You have to be smart about that. You can also tax as a function of weight.

Another option is taxing as a function of THC. For those who focus on public health, this is what was recommended in the task force report. It makes sense in terms of intoxication, especially if you are not going to ban products and if you want to push people towards the lower potency products, but the potential drawback

je vous invite donc à utiliser vos écouteurs. Nous allons commencer par les vice-présidentes du comité.

La sénatrice Petitclerc : Ma question s'adresse à M. Kilmer. Vous en avez déjà touché un mot dans votre exposé. J'aimerais que vous développiez votre réflexion et que vous évoquiez un peu plus votre expérience se rapportant à différentes instances quant à ce qui constitue un juste équilibre en matière de prix. Vous avez mentionné qu'un bas prix peut donner un avantage concurrentiel par rapport au marché clandestin, mais que de même, un prix élevé peut aider à dissuader les gens de consommer du cannabis. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Kilmer : Avec plaisir. Le prix est important, puisque l'examen des divers résultats sur lesquels portent les discussions sur la légalisation du cannabis, que ce soit la taille du marché clandestin, la consommation chez les jeunes ou les recettes fiscales, nous montre bien que tout est fonction du prix de détail.

Il y a un certain nombre de raisons qui peuvent expliquer pourquoi la légalisation entraîne normalement une baisse spectaculaire des coûts de production et de distribution. D'abord et avant tout, on élimine les risques, mais également, comme Andrew l'a expliqué, les économies d'échelle et les changements technologiques devraient entraîner une baisse des coûts de production et de distribution.

La question est de savoir si ces baisses sont répercutées sur les consommateurs. C'est vraiment au gouvernement de décider, parce qu'il a le choix. Même si les coûts de distribution diminuent, les prix peuvent augmenter pour diverses raisons. Par exemple, vous pouvez imposer des taxes, resserrer la réglementation, réduire la concurrence ou même fixer un prix plancher.

La fiscalité reçoit beaucoup d'attention. Sincèrement, personne ne connaît la recette pour taxer le cannabis. Toutes les options comportent des avantages et des inconvénients. La formule la plus populaire aux États-Unis, c'est la taxe *ad valorem*, qui est en fonction du prix. Dans l'État de Washington, par exemple, elle est de 37 p. 100 au détail. L'avantage évident, c'est qu'elle est facile à appliquer directement sur le prix de vente au détail. Elle présente aussi des désavantages. En effet, puisque la taxe est calculée sur le prix, dans la mesure où le prix baisse, les recettes fiscales suivent et diminuent également. Avec ce type de taxe, il faut aussi faire preuve d'astuce dans les offres groupées, par exemple, offrir du cannabis gratuit à l'achat d'une pipe d'une valeur de 50 $. Il faut être malin à ce jeu. Le montant de la taxe peut aussi être en fonction du poids.

Une autre option consiste à taxer en fonction du THC. Pour ceux qui mettent l'accent sur la santé publique, c'est l'option qu'a recommandée le groupe de travail dans son rapport. C'est une bonne idée d'un point de vue toxicologique, surtout si vous n'allez pas interdire de produits et que vous voulez amener les

is it would take a lot of work in order to set that system up, and no one has done it. If you're thinking seriously about a THC tax, you have to pay close attention to how rigorous your testing and labelling regime is. If, at the end of the day, you feel good that testing is done correctly, that you're testing the testers, and what's on that package, the amount of THC and CBD, if you feel good that that is accurate, then imposing the THC tax is not going to be difficult. But if there are issues surrounding how you're doing the testing, or if it can be gamed, as has happened in some places in the United States. We do have this federal-state conflict, which means a lot of labs that would do the testing and have DEA certifications don't want to get involved. As Canada is going down this path, if you feel good about your testing and labelling regime, a THC tax is easy.

gens à opter pour les produits les moins forts, mais l'inconvénient, c'est que la mise en place de ce système exige beaucoup de travail, et personne ne s'y est essayé. Si vous envisagez sérieusement une taxe en fonction du THC, il faut porter la plus grande attention à la précision de votre méthode d'analyse et d'étiquetage. Si, au bout du compte, vous faites confiance aux résultats d'analyse, que vous vérifiez vos analyseurs et que vous êtes certain de l'exactitude des pourcentages de THC et de CBD inscrits sur l'emballage, alors l'imposition d'une taxe sur le THC ne sera pas difficile. Par contre, si vos méthodes d'analyse sont remises en question ou peuvent être trafiquées, comme ce fut le cas à certains endroits aux États-Unis, c'est une autre paire de manches. Nous avons ce conflit entre Washington et les États, ce qui signifie que beaucoup de laboratoires qui seraient prêts à effectuer les analyses et qui ont l'accréditation de la DEA ne veulent pas s'impliquer. Étant donné que le Canada s'engage dans cette voie, s'il fait confiance à ses méthodes d'analyse et à son étiquetage, la taxe en fonction du THC est une option facile à appliquer.

As I said, no one knows the best way to do this. I think whatever you do, with respect to either the taxes or if you're controlling prices, you want to build in flexibility because what might seem optimal now might not be five years in the future. Thank you.

Comme je l'ai dit, personne ne connaît la meilleure façon de procéder. Quoi que vous décidiez, que ce soit les taxes ou le contrôle des prix, je crois qu'il faut prévoir une certaine flexibilité, car ce qui peut sembler optimal aujourd'hui ne le sera peut-être pas dans cinq ans. Merci.

Ms. Margolis: I'll try and be brief. I would like to briefly address the THC tax. That has been suggested in a number of other jurisdictions and has not been implemented because it's an oversimplification of the science of cannabis. Most jurisdictions have moved away from that because cannabis is much more complex than just THC and CBD, and the more research and investigation we do, we find that that's not qualitative. Instead, we look towards things like weight or percentage of sales because we are seeing many changes in the science and in understanding what the value of cannabis is and how it relates to the different cannabinoids.

Mme Margolis : Je vais essayer d'être brève. J'aimerais parler de la taxe sur le THC. Plusieurs instances l'ont envisagée, mais ne l'ont pas mise en place parce que ce serait proposer une simplification excessive de la science du cannabis. La plupart des instances l'ont écartée parce que le cannabis ne se résume pas à du THC et à du CBD, et plus nous fouillons la question, plus nous trouvons que ça n'a rien à voir avec la qualité. Nous nous intéressons plutôt à des choses comme le poids ou le pourcentage des ventes parce que nous observons de nombreux progrès dans la science du cannabis et dans la compréhension de la valeur de cette plante et des différents cannabinoïdes présents dans la plante.

Senator Seidman: Thank you all very much for your presentations.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup de vos exposés.

I'd like to address my question to Dr. Madras to begin with. Several witnesses who have appeared before this committee told us that there is limited evidence about marijuana because it is illegal and that the only way to increase our knowledge base on cannabis and accelerate research is to legalize it. As a researcher, I'm interested in hearing your perspective on this question. If we legalize cannabis in Canada, can we expect a rush of new clinical trials, for example? What has been the experience in the United States in this regard?

Ma question s'adresse d'abord à la Dre Madras. Plusieurs témoignages ont fait état de l'existence de peu d'éléments probants concernant la marijuana et ont expliqué que c'est en raison de son caractère illégal, et que le seul moyen de mieux connaître le cannabis et d'accélérer la recherche dans ce domaine, c'est de légaliser son utilisation. En tant que chercheuse, j'aimerais connaître votre point de vue sur cette question. Si on légalise le cannabis au Canada, peut-on espérer une course pour de nouveaux essais cliniques, par exemple? Qu'est-ce qui s'est passé aux États-Unis à cet égard?

Dr. Madras: Thank you for those questions. I'd like to debunk that instantaneously. Currently, there are 25,000 manuscripts on cannabis in the literature. Anyone can do a

Dre Madras : Merci pour ces questions. J'aimerais démystifier la situation tout de suite. Actuellement, il y a 25 000 écrits qui portent sur le cannabis. N'importe qui peut

PubMed search and find them. There is plenty of research on isolated cannabinoids as well as whole plant cannabis. I have never found the legal status of marijuana to interfere with research.

I have conducted research on primates. I currently have a five-year grant from the National Institutes of Health looking at THC and CBD cannabidiol in the ratios in terms of how they change the brain.

I can tell you, just to insert that piece of evidence into the record, what we're finding in preliminary data that has been presented in abstracts and meetings so far is that cannabidiol does have a profound mitigating effect on the effects of THC. THC is psychotomimetic. It produces psychosis, it can produce anxiety, and it can produce intoxication. Cannabidiol has pretty much the opposite effect. It's not psychotomimetic, and it is not addictive like THC is. It does not induce psychosis. In fact, there is some evidence that it is antipsychotic. I can go on and on. It has anxiolytic effects as opposed to anxiogenic. It is effective to some extent in damping seizures, especially in subtypes of epilepsy in children, whereas THC can promote or decrease seizures, depending on the individual.

The ratio of THC to CBD has gone up to 90 to 1, as opposed to what it was originally in the wild plant form, which was 10 to 1, never 90 to 1. What we're seeing in basic science is that that shift in ratio could have very detrimental effects on the developing adolescent brain.

So in terms of getting back to your most important question, we haven't legalized heroin and yet no one has had any trouble doing research on it. We haven't legalized marijuana. In fact, it still remains in schedule 1. I had a role to play in that residing in that schedule in a landmark California case.

People continue to do the research, changing THC ratios and what have you. People don't like the extra paperwork. There is one added step in paperwork compared to all scheduled drugs. There has been a movement to eliminate the paperwork. From my perspective, that is simply a red herring that you have to legalize a potentially harmful drug in order to study it. That just isn't the case from my perspective and from scientists whom I'm familiar with who have been conducting research on it for decades. Liam Howlett and Steven Childers, Alex Makryannis — I could name many scientists in the field who have not complained to me that this is a problem.

I just want to refute one thing. We talk about the ratio of 9 per cent addiction potential for marijuana versus 16 per cent for alcohol use. That is very old data from 1994, by Jim Anthony. The current data put out by Wilson Compton at the

lancer une recherche sur PubMed et les trouver. Il y a un foisonnement de recherches sur les cannabinoïdes isolés et sur la plante entière de cannabis. Le statut juridique de la marijuana n'a jamais nui à la recherche.

J'ai fait des recherches sur les primates. J'ai actuellement une bourse de cinq ans des instituts nationaux de la santé; mes travaux portent sur le THC et le cannabidiol ou CBD et le lien entre leurs concentrations et leurs effets sur le cerveau.

Je peux vous dire, simplement pour que ce soit consigné au procès-verbal, que ce que révèlent les données préliminaires qui ont été présentées dans des résumés et des réunions jusqu'à présent, c'est que le cannabidiol atténue en profondeur les effets du THC. Le THC est psychodysleptique. Il entraîne une psychose, il peut entraîner l'anxiété et une intoxication. Le cannabidiol a plutôt l'effet contraire. Ce n'est pas un psychodysleptique et n'a pas d'effet d'accoutumance, contrairement au THC. Il n'entraîne pas une psychose. En fait, les données semblent montrer que c'est un antipsychotique. Je pourrais continuer longtemps. Il a des effets anxiolytiques plutôt qu'anxiogènes. Il est efficace dans une certaine mesure pour atténuer les convulsions, surtout dans les types de crises d'épilepsie chez les enfants, alors que le THC peut favoriser ou réduire les convulsions, selon la personne.

Le ratio THC : CBD est passé à 90 pour 1, par opposition à ce qu'il était à l'origine sous forme de plante sauvage, c'est-à-dire 10 pour 1, jamais 90 pour 1. Ce que nous constatons en science fondamentale, c'est que ce changement de ratio pourrait avoir des effets très néfastes sur le développement du cerveau des adolescents.

Pour en revenir à votre question la plus importante, nous n'avons pas légalisé l'héroïne et pourtant personne n'a eu de difficulté à faire des recherches à ce sujet. Nous n'avons pas légalisé la marijuana. En fait, cela demeure à l'annexe 1. J'ai eu un rôle à jouer dans cette annexe au cours d'une discussion historique en Californie.

Les gens continuent de faire de la recherche, de changer les ratios de THC et ainsi de suite. Ils n'aiment pas les formalités administratives supplémentaires. Il y a une étape de plus dans la paperasse comparativement à toutes les drogues inscrites à l'annexe. Il y a eu un mouvement en faveur de l'élimination de la paperasse. De mon point de vue, devoir légaliser une drogue potentiellement nocive pour l'étudier est un faux débat. Ce n'est tout simplement pas le cas à mon avis ni selon celui des scientifiques que je connais qui font des recherches là-dessus depuis des décennies. Liam Howlett, Steven Childers, Alex Makryannis… Je pourrais nommer de nombreux scientifiques du domaine qui n'ont jamais considéré cela comme un problème.

Je veux simplement réfuter une chose. Nous parlons d'un potentiel de dépendance à la marijuana de 9 p. 100 par opposition à 16 p. 100 pour l'alcool. Il s'agit de très vieilles données de Jim Anthony remontant à 1994. Les chiffres actuels

National Institute on Drug Abuse is more than 12 per cent plus, and Deborah Hasin, who is one of the best epidemiologists at Columbia University, has the data that states that approximately 30 per cent of current users have a cannabis use disorder in the United States, based on a large national survey.

The Chair: Thank you very much. Five minutes is up.

Senator Pratte: I have two questions, one for Dr. Madras and the other one for Mr. Kilmer.

My first question is just clarification. I looked at the data from the National Survey on Drug Use and Health. Having looked at the data for 12 to 17-year-olds and the data from 2008 to 2015-16, my impression was that for Colorado, the rate of marijuana use in the past month had been pretty stable. It had gone down a little bit but it was not significant. That was my impression, but maybe I read the data incorrectly. So that would be my clarification.

Mr. Kilmer, I had read an opinion piece or a commentary that you wrote in the *San Francisco Chronicle* a few years ago, and you seemed to question the validity of self-report surveys. I think that's very important, because most of the data that we have is from those self-report surveys. You seem to indicate that, for instance, after legalization, people might feel more comfortable in reporting that they have used marijuana, and that may explain some of the increase we have seen in that data. I would like you to comment on this.

Dr. Madras: According to the survey, the average rate of teen marijuana use in the legalized states of Alaska, Colorado, Oregon and Washington is 30 per cent higher than the U.S. rate as a whole between 2006 and 2017. Now, yearly fluctuations are not as valid as what the trends would be over a decade of time. Past month use continues to rise above the national average among youth. In other words, does it increase in certain states if you have medical marijuana, which has been a very significant source of marijuana for young people before legalization, diversion of medical marijuana from adults? It continues to rise compared to other states that have not legalized on average and have not medicalized on average. So I think we have to take that into account.

The other thing that has happened is that daily use has increased dramatically over the past 10 years, and also perception of harm amongst youth has declined dramatically over the past period of time. I can show you the graphs. I have them in front of me right now.

publiés par Wilson Compton, du National Institute on Drug Abuse, dépassent les 12 p. 100, et pour Deborah Hasin, qui est l'une des meilleures épidémiologistes de l'Université Columbia, environ 30 p. 100 des consommateurs actuels ont des troubles de dépendance au cannabis aux États-Unis, d'après une vaste enquête nationale.

Le président : Merci beaucoup. Les cinq minutes sont écoulées.

Le sénateur Pratte : J'ai deux questions, une pour la Dre Madras et l'autre pour M. Kilmer.

Ma première question est une simple précision. J'ai examiné les données de l'enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé. Après avoir consulté les données sur les jeunes de 12 à 17 ans et celles de 2008 à 2015-2016, j'ai eu l'impression que pour le Colorado, le taux de consommation de marijuana au cours du dernier mois était resté assez stable. Il avait diminué un peu, mais il n'était pas important. C'était mon impression, mais j'ai peut-être mal lu les données. C'est ce que j'aimerais clarifier.

Monsieur Kilmer, j'ai lu un article d'opinion ou un commentaire que vous avez publié dans le *San Francisco Chronicle* il y a quelques années, et où vous sembliez remettre en question la validité des sondages par autodéclaration. Je pense que c'est très important vu que la plupart des données que nous avons proviennent de ce type d'enquête autodéclarée. Vous semblez indiquer que, par exemple, après la légalisation, les gens pourraient se sentir plus à l'aise de signaler qu'ils ont consommé de la marijuana, ce qui pourrait expliquer une partie de l'augmentation que nous avons constatée dans ces données. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

Dre Madras : D'après l'enquête, le taux moyen de consommation de marijuana chez les adolescents dans les États légalisés de l'Alaska, du Colorado, de l'Oregon et de Washington est supérieur de 30 p. 100 à celui de l'ensemble des États-Unis entre 2006 et 2017. Toutefois, les fluctuations annuelles ne sont pas aussi valables que les tendances sur une décennie. La consommation du dernier mois continue de dépasser la moyenne nationale chez les jeunes. Autrement dit, est-ce qu'il augmente dans certains États où l'on trouve de la marijuana à des fins médicinales — qui a été une source très importante de marijuana pour les jeunes avant la légalisation — le détournement de la marijuana fournie à des fins médicinales aux adultes? Le taux continue d'augmenter comparativement à d'autres États qui n'ont pas légalisé ni permis l'usage sous contrôle médical en fonction d'une moyenne. Je pense donc qu'il faut en tenir compte.

L'autre chose qui s'est produite, c'est que la consommation quotidienne a augmenté de façon spectaculaire au cours des 10 dernières années et la perception des torts causés aux jeunes a diminué considérablement au cours des dernières années. Je peux vous montrer les graphiques. Je les ai sous les yeux.

Mr. Kilmer: Before I say anything about the self-report surveys, you're hearing different interpretations of the data here. One thing you have to keep in mind is when we're talking about legalization, even though Colorado and Washington passed the initiative in 2012, the stores didn't open up until 2014. Some of the most recent data we have on past month use that is specific to Colorado or Washington only covers the 2015-16 period. It is very short. Essentially what you're hearing a lot of people doing is talking about the trends. Well, before legalization, crime was here, and after legalization crime was here, and people will attribute that increase or decrease all to legalization. That's not how we do research. It's important that you ask when people make these claims if there is a counter factual? What is the control group? What are you comparing this to?

Dr. Madras mentioned that at the end of her last response when she said we now have that with respect to some of the changes in medical laws. We have had enough time from the beginning to learn more about the differences in the laws implemented in the states, but with respect to recreational legalization, a lot of what you hear people talking about is just the trends. I urge you, when you hear people make those claims on both sides, ask them, what is your control group? If they don't have a control group, make sure you take it with several grains of salt.

Now, I appreciate that you read that old piece, but it still applies. In the United States, we probably spend $50 million a year on our national survey on drug use and health, where we ask people did you use all these different substances in the past month or past year. However, the last time we tried to validate that — had people take the survey and had them submit to a drug test so we could see if they were honest — was in 2000-01. This is important because, as you were suggesting, if over time the stigma associated with cannabis use decreases and you see an increase before and after, even after controlling for other explanations, it makes it hard to determine how much of that increase that we detected was actually because consumption increased or was it because people were more honest about their consumption?

I know that in Canada, your household survey isn't every year. It's every three years, correct? It might be useful, as soon as possible, the next time you do that, to select out a sample and then actually ask those individuals to submit to a drug test. I mean, there will be no legal implications. There is a body of literature that looks at this because this is going to be quite useful as you go down this path and you're trying to learn about

M. Kilmer : Avant de dire quoi que ce soit sur les enquêtes autodéclarées, il faut mentionner que vous entendez ici différentes interprétations des données. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on parle de légalisation, même si le Colorado et l'État de Washington ont adopté l'initiative en 2012, les magasins n'ont ouvert leurs portes qu'en 2014. Certaines des données les plus récentes dont nous disposons sur l'utilisation au cours du mois dernier, qui sont propres au Colorado ou à l'État de Washington, ne portent que sur la période de 2015-2016. C'est très court. En gros, on parle de tendances. Eh bien, avant la légalisation, il y avait de la criminalité et après la légalisation aussi, et les gens attribueront cette augmentation ou cette diminution à la légalisation. Ce n'est pas de cette manière que nous faisons de la recherche. Il est important de demander à ceux qui font ces allégations s'ils disposent d'un exemple contrefactuel. Quel est le groupe témoin? À quoi comparez-vous cela?

La Dre Madras a fait allusion à cela, à la fin de sa dernière réponse, lorsqu'elle a dit que c'est ce que nous avons maintenant en ce qui concerne certains des changements apportés à la législation dans le domaine médical. Depuis le début, nous avons eu suffisamment de temps pour en apprendre davantage sur les différences entre les lois mises en œuvre dans ces États, mais en ce qui concerne la légalisation à des fins récréatives, on entend beaucoup parler des tendances simplement. Lorsque vous entendez des gens faire ces affirmations sur l'augmentation ou la diminution, j'insiste pour que vous leur demandiez quel est leur groupe témoin. S'ils n'en ont pas, assurez-vous d'accueillir leur opinion avec plusieurs grains de sel.

Je me réjouis que vous ayez lu ce vieux document, mais il s'applique toujours. Aux États-Unis, nous dépensons probablement 50 millions de dollars par année pour mener notre enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé, où nous demandons aux gens s'ils ont consommé toutes ces diverses substances au cours du dernier mois ou de l'année qui vient de s'écouler. Toutefois, la dernière fois que nous avons essayé de valider cela — c'est-à-dire que nous avons demandé aux gens de répondre au sondage et de se soumettre à un test de dépistage des drogues pour vérifier s'ils étaient honnêtes —, c'était en 2000-2001. C'est important parce que, comme vous l'avez laissé entendre, si, avec le temps, la stigmatisation associée à la consommation de cannabis diminue et que vous constatez une augmentation avant et après, même après avoir tenu compte d'autres explications, il est difficile de déterminer quelle proportion de l'augmentation était en fait attribuable à la croissance de la consommation ou au fait que les enquêtés étaient plus honnêtes au sujet de leur consommation de cannabis.

Je sais qu'au Canada l'enquête auprès des ménages ne se fait pas tous les ans. C'est tous les trois ans, n'est-ce pas? Il pourrait être utile, dès que possible, la prochaine fois que vous l'effectuerez, de sélectionner un échantillon et de demander ensuite à ces personnes de se soumettre à un test de dépistage des drogues. Je veux dire qu'il n'y aura pas d'implications juridiques. Il existe une documentation qui examine la question

what's happening with consumption. Are we seeing different changes in different provinces? You're going to want to have a good idea about at least what share of people are honest about their consumption right now. This isn't something you have to do every year, but at least in the context of the United States, if you're going to spend $50 million a year on a survey, why don't you spend a couple million dollars every once in a while and try to validate it?

The Chair: Thank you very much. I guess this all goes to prove that with what we hear from the United States, we'll have to sort out the alternate facts.

Senator Poirier: Thank you all for the presentations. I have two questions. Hopefully time will allow me to put them through. Both are for Mr. Freedman.

In an interview with the *Westword* in September 2017, you said:

> Once an industry gets moving in a certain direction, it's hard to go back and revisit it because a lot of people have a lot of capital invested in whatever direction it's going. So there is a momentum on its own. Some of the changes that might have been easy at first become harder to get as you go along.

From your experience in Colorado, which changes would have been easier to do at the beginning, which is where are here in Canada, compared to being harder to do later on?

Mr. Freedman: You guys are by far the hardest people to testify in front of because you actually do your research ahead of time.

The first three that come to mind, and I think the one that I was referring to in that piece, was edibles. That is, putting forward intuitive edible rules so that a naive consumer knows they're having one dose of marijuana. It's something I wish we had done at the beginning because people pay for the equipment that they use in order to create those edibles pretty early on, so the sort of thing where you either limit it to 10 milligrams altogether or make sure that they're easily scored and demarcated and the universal symbol is stamped directly on the product.

Also, starting out on the front end with banning certain shapes. There is just no reason there should be a gummy bear. Not only banning those shapes, but having a direct talk with industry that says please don't come anywhere near this line or we'll ban it in

parce que cela va être très utile à mesure que vous vous engagez dans cette voie et que vous essayez d'apprendre ce qui se passe en matière de consommation. Les changements diffèrent-ils selon les provinces? Vous voudrez avoir une bonne idée tout au moins de la proportion des personnes qui sont honnêtes au sujet de leur consommation de cannabis à l'heure actuelle. Ce n'est pas quelque chose à répéter chaque année, mais au moins dans le contexte des États-Unis, si vous dépensez 50 millions de dollars par année pour mener une enquête, pourquoi ne pas consacrer quelques millions de dollars de temps à autre pour chercher à confirmer cela?

Le président : Merci beaucoup. Je suppose que tout cela prouve que, compte tenu de ce que nous entendons des États-Unis, nous devrons nous-mêmes faire le tri pour ce qui est des autres faits.

La sénatrice Poirier : Merci à tous pour vos exposés. J'ai deux questions. J'espère avoir assez de temps pour les poser. Les deux s'adressent à M. Freedman.

Dans une entrevue accordée au *Westword* en septembre 2017, vous avez dit :

> Une fois qu'une industrie s'oriente dans une certaine direction, il est difficile de revenir en arrière et de la réexaminer parce que beaucoup de gens ont beaucoup de capital investi peu importe la direction choisie. Il y a donc un élan en soi. Certains des changements qui ont peut-être été faciles au départ deviennent plus difficiles à obtenir au fur et à mesure.

D'après votre expérience au Colorado, quels changements auraient été plus faciles à apporter au départ, c'est-à-dire là où se trouve le Canada, comparativement à ce qui est plus difficile à faire plus tard?

M. Freedman : Vous êtes de loin les personnes les plus difficiles devant qui agir à titre de témoin parce que vous faites effectivement vos recherches au préalable.

Parmi les trois premiers qui me viennent à l'esprit, il y a les produits comestibles, et je pense que c'est ce dont je parlais à cette occasion. C'est-à-dire proposer des règles intuitives sur les produits comestibles pour qu'un consommateur naïf sache qu'il s'offre une dose de marijuana. C'est quelque chose que j'aurais aimé que nous fassions dès le début, parce que les gens paient l'équipement utilisé pour créer ces produits comestibles passablement au début du processus; il s'agit donc soit de tout limiter à 10 milligrammes, soit de veiller à ce qu'ils soient facilement notés et démarqués et à ce que le symbole universel soit estampillé directement sur le produit.

De plus, il faut commencer par interdire certaines formes. Il n'y a tout simplement aucune raison d'utiliser un ourson en gélatine. Il faut non seulement bannir ces formes, mais aussi s'adresser directement aux membres de l'industrie pour les prier

the future and you will have paid for equipment you can't use down the road. I think doing both of those in conjunction allows for some self-regulatory power in the industry.

The second was home grows once there is a right given to citizens. In Colorado, we had people arguing they needed 99 plants growing at home, which is not an argument we hear anywhere else. Make sure you have a clear right that you're giving that. I do like the part of your law that you don't allow for co-oping and that it's per residence or dwelling and that's clearly defined.

The third thing is advertising. Again, it's one of those places where some people will spend a lot of money deciding that advertising is their path forward to gaining a lot of market. Setting rules early that set the strictest forms of advertising will help you stop that sort of industry capture.

Senator Poirier: You touched on this a bit in your presentation, Mr. Freedman, but in the same interview, when it came to driving while high, you also mentioned the importance of having cannabis legislation committed a year ahead of time and to use that time to properly train our officers and have a year's worth of data before we go into legalization. In your opinion, based on your experience again in Colorado, how crucial can that one year be to ensure public safety and public education?

Mr. Freedman: I'm not sure I can quantify how crucial it is. I can tell you that the first two to three years of information that we got — and this is somewhat to Beau's point — from our *Driving While High* was right after we changed the driving while high laws and then spent a couple million dollars training people to be drug recognition experts, training police officers. The biases alone in the system rendered any trend absolutely useless.

If you can't get a year's worth of training, I would choose a few jurisdictions and get people trained quickly and get some test examples of what you're seeing on the street now. I think it would help in the future to see if you have a new growing dynamic of the problem or if you simply have the same problem but you're catching it more.

Dr. Madras: I just saw data from the Massachusetts General Hospital that was generated a few days ago comparing drug recognition expert views of people intoxicated with marijuana compared with their self-reports of being quite high, compared with blood pressure increases and other parameters. Their

de ne pas même tenter d'aller dans ce sens sans quoi nous l'interdirons à l'avenir et ils auront donc acheté de l'équipement inutilisable plus tard. Je pense que ces deux mesures conjointes permettent à l'industrie de s'autoréglementer jusqu'à un certain point.

Le deuxième point porte sur la culture à domicile une fois qu'un droit a été accordé aux citoyens. Au Colorado, nous avons entendu des gens soutenir qu'ils avaient besoin de 99 plantes cultivées à domicile; c'est un argument que nous n'avons entendu nulle part ailleurs. Assurez-vous de disposer d'un droit irréfutable à cet égard. J'aime bien la partie de votre loi qui interdit la coopérative et qui définit clairement ce qu'est la résidence ou le logement.

Le troisième point, c'est la publicité. Encore une fois, c'est l'un de ces aspects pour lequel certains dépensent beaucoup d'argent en croyant que c'est la voie à suivre pour conquérir un vaste marché. Fixer au début du processus des règles établissant les formes les plus strictes de publicité aidera à mettre un terme à ce genre de profit industriel.

La sénatrice Poirier : Vous en avez parlé un peu au cours de votre exposé, monsieur Freedman, mais dans la même entrevue au sujet de la conduite sous l'effet de drogues, vous avez aussi traité de l'importance de faire adopter un projet de loi sur le cannabis un an à l'avance et d'utiliser cette période pour former adéquatement nos agents et recueillir des données pendant un an avant de passer à la légalisation. À votre avis, d'après votre expérience au Colorado, dans quelle mesure une année peut-elle être cruciale pour assurer la sécurité publique et l'éducation du public?

M. Freedman : Je ne suis pas sûr de pouvoir quantifier à quel point c'est crucial. Je peux vous dire que les deux ou trois premières années où nous avons recueilli des données — et c'est un peu ce que mentionnait Beau — selon notre rapport intitulé *Driving While High*, c'était juste après la modification des lois sur la conduite sous l'effet de drogues illicites; nous avons ensuite dépensé quelques millions de dollars pour former des experts en reconnaissance de drogues de même que des policiers. Les distorsions dans le système ont suffi à elles seules à rendre toute tendance absolument inutile.

Si vous n'arrivez pas à obtenir une formation d'un an, je suggère de choisir quelques provinces et territoires et d'offrir rapidement la formation; il est bon de recueillir des exemples de ce que vous voyez dans la rue à l'heure actuelle. Je pense qu'il serait utile à l'avenir de voir si vous observez une nouvelle dynamique du problème ou si vous avez simplement le même problème, mais que vous le repérez davantage.

Dre Madras : Je viens tout juste de voir des données de l'Hôpital général du Massachusetts produites il y a quelques jours qui comparent les opinions d'experts en reconnaissance de drogues sur des personnes intoxiquées par la marijuana à leur autoévaluation lorsqu'ils ont consommé passablement de drogue,

accuracy rate was among the lowest of all the other parameters that were being tested as a way of understanding who is and who is not impaired with regard to potential for driving.

Ms. Margolis: I have defended dozens of cannabis DUIs in the last 15 years. We came later than Colorado and earlier than you, but I think it's important to recognize that the skill sets that are being used by officers in evaluating intoxication, both from controlled substances and alcohol and in combination, are not new skill sets at this time. We're not going to need to see — and we did not need to see it in Oregon — a new training program implemented. In Colorado, we saw a 16 per cent decrease for any type of DUI between 2011 and 2016. Marijuana DUIs went down 33.2 per cent between quarter 1 of 2016 and quarter 1 of 2017. In Washington, we saw a 32.9 per cent decrease for any type of DUI between 2011 and 2016. In Colorado, only 4 per cent of all DUIs involved people testing positive for THC, and 8 per cent in Washington.

Senator Manning: I thank our witnesses for their testimony here.

My question is for Dr. Madras. We have heard so much here over the last several weeks in regard to statistics, research and studies that, to be honest with you, it's getting a bit mind-boggling to keep track of it. It seems that whatever you want to hear, you will find it if you pay somebody the right money to get it for you. What I'm trying to get at is the fact that we've heard mixed commentary again today. I'm trying to ascertain how we get to the bottom of it. Is there a way, or is there just so much information out there, or not enough of it? It's very confusing at this point for us to know exactly what the research is and exactly what the facts are from the people who have been involved with this for a number of years, as the United States has. I asked Dr. Madras, but anyone else can answer.

Dr. Madras: I hope I don't overstay my boundaries in terms of time, but I just rotated off the president's opioid commission. We just filed the report. It was interesting to excavate the causes of the opioid epidemic in the United States. One of the conclusions that is on the final page of the report are the lessons learned for other drugs. A great deal of those lessons learned applies to marijuana in terms of statistics, advocacy and so on.

et à l'augmentation de la tension artérielle et d'autres paramètres. Leur taux d'exactitude était parmi les plus faibles de tous les autres paramètres qui étaient testés pour comprendre qui a ou n'a pas de facultés affaiblies en ce qui concerne la capacité de conduite.

Mme Margolis : J'ai défendu des dizaines de cas de conduite avec facultés affaiblies par le cannabis au cours des 15 dernières années. Nous sommes arrivés plus tard que le Colorado et plus tôt que vous, mais je pense qu'il est important de reconnaître que les compétences dont se servent les agents pour évaluer l'intoxication, à la fois à partir de substances contrôlées et de l'alcool et avec d'autres produits, ne sont pas nouvelles aujourd'hui. Nous n'aurons pas besoin d'un nouveau programme de formation tout comme nous n'en avions pas besoin en Oregon. Au Colorado, nous avons constaté une diminution de 16 p. 100 pour tous les types de conduite avec facultés affaiblies entre 2011 et 2016. La conduite avec facultés affaiblies par la marijuana a diminué de 33,2 p. 100 entre le premier trimestre de 2016 et celui de 2017. Dans l'État de Washington, nous avons constaté une diminution de 32,9 p. 100 pour tous les types de conduite avec facultés affaiblies entre 2011 et 2016. Au Colorado, seulement 4 p. 100 des cas de conduite avec facultés affaiblies mettaient en cause des personnes ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage du THC, et dans l'État de Washington ce taux était de 8 p. 100.

Le sénateur Manning : Je remercie les témoins de leur témoignage.

Ma question s'adresse à la Dre Madras. Au cours des dernières semaines, nous avons tellement entendu parler de statistiques, de recherches et d'études que, pour être honnête avec vous, il est un peu ahurissant de suivre tout cela. Il semble que, peu importe ce que vous voulez entendre, vous allez l'obtenir si vous payez suffisamment quelqu'un pour qu'il le trouve pour vous. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous avons encore entendu des commentaires mitigés à nouveau aujourd'hui. J'essaie de voir comment nous pouvons aller au fond des choses. Existe-t-il un moyen de le faire, ou avons-nous tout simplement trop d'information, ou pas assez? Pour l'instant, il est très difficile pour nous de savoir exactement où en sont les recherches et quels sont exactement les faits auprès des personnes qui s'occupent de ce dossier depuis un certain nombre d'années comme c'est le cas aux États-Unis. J'ai posé la question à la Dre Madras, mais l'un ou l'autre d'entre vous peut y répondre.

Dre Madras : J'espère ne pas dépasser le temps qui m'est alloué, mais je viens de quitter la commission présidentielle sur les opioïdes. Nous venons de déposer le rapport. Découvrir les causes de l'épidémie d'opioïdes aux États-Unis s'est révélé d'un grand intérêt. L'une des conclusions qui se trouvent à la dernière page du rapport porte sur les leçons apprises pour d'autres médicaments. Une bonne partie de ces leçons s'appliquent à la marijuana, notamment sur le plan des statistiques, de la défense des droits et ainsi de suite.

The first thing I would do with any witness that you have is to find out what their conflicts of interest are. Who are they being paid by? Who are they getting honoraria from in terms of their advocacy one way or another? Full disclosure should be mandatory because that helps in terms of understanding whether or not these are data that are being tortured until they confess to whatever you want them to say.

Here are the lessons learned, and I think it's instructive for this committee. Vast sums of money were spent to promote the opioids. They were promoted for many medical conditions. They were promoted as safe and nonaddictive. There was no scientific evidence for chronic use. The advocates for the opioids received attention, but not the opponents. Addiction and diversion was not anticipated. Medical education lagged far behind, and government regulations failed to protect the public. Those are the lessons learned from the opioid crisis. I think they are directly applicable to marijuana currently.

The Chair: The senator has invited others to respond. Further response or any declarations, as the professor suggests?

Ms. Margolis: I feel that I need to respond to that, although I feel, again, we are in duelling data points.

I want to point out that, in the United States, we're looking at a very serious opioid epidemic where people are dying on the streets. They are reduced to homelessness. They're contributing to an enormous problem, particularly for low-income people. There is absolutely no data to correlate the end result of opioid use and abuse and heroin use and abuse to the way that cannabis is consumed and used.

I just want to add that we could maybe go back and forth with each other as our own sideshow, but we are not seeing those same things correlated with each other. We are seeing increased recognition of efficacy for cannabis in treating chronic pain. We're seeing that it is an appropriate exit drug. Studies have shown that using medical marijuana resulted in a 64 per cent reduction in prescription opioid use, and another study showed a 44 per cent reduction among sample members. We are seeing in medical marijuana states and marijuana states that overdose mortality rates are 25 per cent lower than states that have no legal access to cannabis. So to conflate the two, I think, is a misstatement —

La première chose à faire avec les témoins consiste à déterminer quels sont leurs conflits d'intérêts. Qui les paie? Qui leur verse des honoraires pour défendre des intérêts d'une façon ou d'une autre? La divulgation complète devrait être obligatoire, car cela aide à comprendre si ces données sont torturées ou non jusqu'à ce qu'elles avouent ce que vous voulez bien qu'elles disent.

Voici donc les leçons apprises, et je pense qu'elles sont dignes d'intérêt pour les membres de ce comité. Des sommes considérables ont été dépensées pour promouvoir les opioïdes. Ils ont été préconisés pour de nombreux troubles médicaux. On a dit qu'ils étaient sans danger et non toxicomanogènes. Il n'y avait aucune preuve scientifique de consommation chronique. Les défenseurs des opioïdes ont reçu de l'attention, mais pas leurs adversaires. La dépendance et le détournement n'étaient pas prévus. L'éducation médicale a pris beaucoup de retard et la réglementation gouvernementale n'a pas réussi à protéger le public. Voilà les leçons tirées de la crise des opioïdes. Je crois qu'elles s'appliquent directement à la marijuana à l'heure actuelle.

Le président : Le sénateur a invité d'autres personnes à répondre. D'autres réponses ou des déclarations, comme le professeur le suggère?

Mme Margolis : Je crois que je dois répondre à cette question, même si j'ai l'impression, encore une fois, que nous avons des points de données divergents.

Je tiens à souligner qu'aux États-Unis, nous sommes aux prises avec une grave épidémie d'opioïdes dont les victimes meurent dans les rues. Elles sont réduites à l'itinérance. Cela crée un problème énorme surtout pour les personnes à faible revenu. Il n'existe absolument aucune donnée permettant d'établir une corrélation entre le résultat final de la consommation et de l'abus d'opioïdes, de la consommation et de l'abus d'héroïne et la façon dont le cannabis est consommé et utilisé.

Je veux simplement ajouter que nous pourrions peut-être faire un aller-retour entre nous, mais nous ne voyons pas ces mêmes choses en corrélation. Nous constatons une reconnaissance accrue de l'efficacité du cannabis dans le traitement de la douleur chronique. Nous constatons qu'il s'agit d'un médicament de sortie approprié. Des études ont démontré que la consommation de marijuana à des fins médicinales a entraîné une réduction de 64 p. 100 de la consommation d'opioïdes d'ordonnance, et une autre étude a montré une réduction de 44 p. 100 chez les membres de l'échantillon. Dans les États où l'on trouve de la marijuana à des fins médicinales et de la marijuana, les taux de mortalité par surdose sont de 25 p. 100 inférieurs à ceux des États qui n'offrent pas d'accès légal au cannabis. Par conséquent, je crois qu'il est faux d'amalgamer les deux…

The Chair: I'm sorry, we're past the five minutes. By the way, colleagues, I think today we will get into a second round. There is a good chance we'll get into that today.

Senator Raine: Thank you very much to everyone for being here.

I'd like to ask your experience on who has been investing in the cannabis business in the U.S., and what kind of controls do the governments have to prevent the current illegal supply of marijuana from moving into the legalized supply? Please explain what your experience is. With regard to the increase in the retail sales of cannabis, how have the various jurisdictions gone about preventing the marketing of the products?

The Chair: Who are you directing the question to?

Senator Raine: I will start with Mr. Freedman.

The Chair: And then anybody else?

Senator Raine: Yes, please.

Mr. Freedman: I think those are excellent questions.

On the question of ownership, every state does it differently. The general rules seem to be, at the beginning, that you had to be from within the state and you had to be an actual person. The in state part of that has gone away across the nation, so you can be from anywhere inside the United States and have an ownership piece. Up until now, however, no publicly traded companies have been allowed to invest or be the corporate structure of the corporations. There are movements afoot. California allows for publicly traded companies to be involved in the space, and a lot of that is coming from Canada into the United States. There are whispers all the time.

My short answer is that the opening money here was friends and family money. You couldn't get a bank loan or access to private equity without paying a lot of money, so a lot of people were putting up their life savings in order to start these companies. That has changed over time. You see different types of capital coming into the game, and there are more complicated financial structures also getting into the game, and you will only see that more over time. I can't tell you how much of it might come from tobacco or alcohol or might be crossover.

In terms of how to maintain the integrity of our inventory system, in Colorado and in a lot of states, every marijuana plant is tracked from seed to sale with a radio frequency identifier tag from the moment it is more than five inches tall, in Colorado, all the way to the point of sale. That ensures that when a regulator comes in, at any point within that regulatory system and checks

Le président : Je suis désolé, nous avons dépassé les cinq minutes. Soit dit en passant, chers collègues, je crois que nous entamerons aujourd'hui un deuxième tour. Il y a de fortes chances que nous y arrivions aujourd'hui.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup à tous d'être ici.

J'aimerais que vous me disiez qui a investi dans le commerce du cannabis aux États-Unis et de quel genre de contrôle les gouvernements disposent pour empêcher que les stocks actuels de marijuana illégale soient transférés vers les stocks légaux. J'aimerais que vous nous fassiez part de votre expérience. En ce qui concerne l'augmentation des ventes au détail de cannabis, comment les diverses administrations ont-elles fait pour empêcher le marketing des produits?

Le président : À qui adressez-vous la question?

La sénatrice Raine : Je vais commencer par M. Freedman.

Le président : Et ensuite quelqu'un d'autre?

La sénatrice Raine : Oui, s'il vous plaît.

M. Freedman : Je pense que ce sont d'excellentes questions.

Pour ce qui est de la propriété, chaque État a sa propre façon de faire. Les règles générales semblent être qu'au départ, il faut être résidant de l'État et être une personne physique. L'exigence de résidence dans le même État a disparu dans tout le pays, alors vous pouvez venir de n'importe où aux États-Unis et détenir une part de propriété. Jusqu'à maintenant, cependant, aucune société cotée en bourse n'a été autorisée à investir et cette structure d'entreprise n'est pas admise. Il y a du changement à l'horizon. La Californie permet à des sociétés cotées en bourse d'intervenir et une bonne partie de ces entreprises viennent du Canada et investissent aux États-Unis. On entend constamment des rumeurs.

Simplement, je dirais que l'argent investi au départ était l'argent des amis et de la famille. Il n'était pas possible d'obtenir un prêt bancaire ou d'avoir accès à des capitaux privés sans payer beaucoup d'argent, alors bien des gens ont investi leurs économies de toute une vie pour lancer ces entreprises. Cela a changé avec le temps. On observe maintenant différents types de capitaux et des structures financières plus complexes dans le milieu et on verra cela de plus en plus avec le temps. Je ne suis pas en mesure de vous dire dans quelle proportion ces nouveaux types de financement sont issus du commerce du tabac ou de l'alcool.

En ce qui a trait à la façon dont nous maintenons à jour notre inventaire, au Colorado et dans beaucoup d'États, chaque plant de cannabis fait l'objet d'un suivi de la semence à la vente grâce à une radio-étiquette posée dès le moment où le plant mesure plus de cinq pouces, au Colorado, jusqu'au point de vente. Ainsi, un organisme de réglementation peut intervenir à tout moment,

how many plants are in there, it lines up with amount of plants they are being told should be within the system. When you say that people are analyzing tens of millions of pieces of information, most of that comes from the seed to sale tracking system that's involved.

On the third part about preventing advertising, at least in Colorado — we also contracted with California, Florida and Massachusetts — most of the talk is how best to crosswalk previously existing tobacco advertising restrictions over to cannabis, which is a little difficult because a lot of those are agreed to and are not in law. It's part of the settlement agreement. But to the extent possible, most people are trying to gather the advertising restrictions from there, and I think where they fail to do so, you quickly see advertising enter into that space.

Mr. Kilmer: With respect to ownership and thinking about alcohol and tobacco companies, it raises this larger issue about how we think about the public health consequences of legalization. Yes, we will want to pay close attention to what happens to youth consumption, youth dependency and other problems experienced by adults. But that's only one part of what we want to look at when we look at the overall public health implications of cannabis legalization.

We also want to look at what happened to the consumption of tobacco, prescription opioids and other opioids, and also the consumption of alcohol. You want to look at how the legal change influences all of those. This is something that, as a public health researcher, I'm paying close attention to. We know that if you look at the literature, especially with respect to tobacco, it is suggested that tobacco and cannabis are economic complements. People are more likely to use them together. However, most of that research was done before we had e-cigarettes and people were vaping hash oil, so I don't know if they still are economic complements. We will be looking into that.

This is going to be important when we think about ownership. Do you want to allow tobacco companies to get involved? If I was a tobacco company, put yourself in their shoes; you would be trying everything you could to figure out how to get in the business to get more people not only to use cannabis but also back to using tobacco. As this is implemented in the states right now, in most places you can't sell products that have cannabis and tobacco in them. But that could be subject to legal change, so you want to pay close attention to that when you think about ownership.

In the United States, because of federal prohibition, the tobacco companies aren't really getting involved, but we have heard stories about U.S. tobacco companies actually investing in

vérifier le nombre de plants recensés et s'assurer que ce nombre correspond bel et bien au nombre de plants qui devraient être dans le système. Lorsque vous dites qu'on analyse des dizaines de millions d'éléments d'information, la plupart sont issus du système de suivi des semences jusqu'à la vente.

Pour ce qui est de la troisième partie sur la façon d'empêcher la publicité, du moins au Colorado — nous avons également conclu des contrats avec la Californie, la Floride et le Massachusetts —, on parle surtout de faire passer les restrictions de publicité sur le tabac déjà en vigueur vers le cannabis, ce qui est un peu difficile parce que nombre de ces restrictions sont exercées par simple consentement et ne sont pas inscrites dans la loi. Cela fait partie de l'entente. Cependant, dans la mesure du possible, la plupart des gens font de leur mieux pour appliquer les restrictions publicitaires, et quand ils ne le font pas, on voit rapidement de la publicité apparaître.

M. Kilmer : En ce qui a trait à la propriété, quand on songe aux compagnies de tabac et d'alcool, cela soulève la question plus vaste de savoir ce que nous pensons des conséquences de la légalisation sur la santé publique. Oui, nous allons vouloir porter une attention particulière à la consommation chez les jeunes, à la dépendance des jeunes et à d'autres problèmes vécus par les adultes. Toutefois, ce n'est là qu'une partie de ce que nous voulons examiner lorsque nous examinons les répercussions globales de la légalisation du cannabis sur la santé publique.

Nous voulons également examiner comment la consommation du tabac, des opioïdes d'ordonnance, des autres opioïdes et de l'alcool a évolué. Il faut voir comment cette modification juridique affectera tous ces aspects. En tant que chercheur en santé publique, je porte une attention particulière à cette question. Si on lit les études sur le tabac, notamment, elles laissent entendre que le tabac et le cannabis sont des compléments économiques. Les gens sont plus susceptibles de les utiliser ensemble. Cependant, la plupart de ces recherches ont été faites avant l'arrivée des cigarettes électroniques et avant que les gens vapotent de l'huile de haschich, alors je ne sais pas s'il s'agit toujours de compléments économiques. Nous allons nous pencher là-dessus.

Il faudra songer à cela quand il sera question de propriété. Voulez-vous permettre aux compagnies de tabac de participer? Si j'étais une compagnie de tabac, mettez-vous à leur place : vous feriez tout ce que vous pouvez pour trouver une façon d'amener plus de gens à consommer non seulement du cannabis, mais aussi du tabac. À l'heure actuelle, dans la plupart des États, il est impossible de vendre des produits contenant du cannabis et du tabac, mais cela pourrait faire l'objet d'un changement juridique et vous devrez y porter une attention particulière lorsque vous réfléchirez à la question de la propriété.

Aux États-Unis, en raison de l'interdiction fédérale, les compagnies de tabac ne sont pas vraiment engagées, mais nous avons entendu des histoires au sujet de compagnies américaines

cannabis companies here in Canada. I have no idea if that is really happening or if that is legal. But if that is legal, if it would be possible for tobacco companies to invest in those companies that are producing cannabis, I think you might want to take a step back. If you think about this from a public health perspective, I don't see how that could end up being a good idea.

Senator Omidvar: I have two questions, both for Mr. Freedman. Does the experience of Colorado bear out the fears and concerns of Dr. Madras? I will ask my second question if I have time.

Mr. Freedman: This is an almost impossible thing for me to answer. I think what you're seeing today is that a lot of people have very emotional responses for what we're seeing.

I will say, on the top line measures of how Colorado is doing as a state, we are on the same trend lines we have always been on. We have one of the most robust economies in the United States. It's one of the safest places to live. There are certain statistics that we wish would go up and certain statistics that we wish would go down. A *U.S. News & World Report* just named Denver the top city to live in in the United States. That is all to say that this is one very small part of a picture of what your economy, public health and public safety look like. While it may or may not be a good idea or a bad idea, it does not play out as much on the national top line trends of the health of your state and economy.

Senator Omidvar: I was asking more specifically around the use of cannabis and the evidence that Dr. Madras presented around its danger, its effect on the brain, its relationship to alcohol and tobacco. You have lived experience in this, as short as it may be, but you can still embroider that out for us as opposed to the top line indicators that you presented.

Mr. Freedman: Senator, this is hard for me to say because I always stay out of this part of the debate, but I would say it has not borne out in Colorado. At this point — and I'm not saying this will continue as there are certainly dynamics I am concerned about — Colorado has not seen negative health consequences.

Senator Omidvar: My second question is again to you, Mr. Freedman. Last week we heard from Dr. Kenneth Finn, who is also from Colorado, associated with an organization called Parents Opposed to Pot. He told us that a majority of municipalities in Colorado had chosen to opt out of legalization. He also told us that drug cartels were in plain sight of the state. Can you help us fill in the blanks there?

de tabac qui investissaient dans des compagnies de cannabis ici au Canada. Je n'ai aucune idée si c'est avéré ou si c'est même légal. Cependant, si c'est légal, s'il est possible pour les compagnies de tabac d'investir dans les entreprises de production de cannabis, je pense que vous devriez prendre un peu de recul. Je ne vois pas comment cela pourrait être avantageux du point de vue de la santé publique.

La sénatrice Omidvar : J'ai deux questions à poser à M. Freedman. L'expérience du Colorado confirme-t-elle les craintes et les préoccupations de Mme Madras? Je vais poser ma deuxième question si j'en ai le temps.

M. Freedman : Il m'est presque impossible de répondre à cette question. Je pense que ce dont vous êtes témoin actuellement est la réaction très émotive de beaucoup de gens face à la situation.

Pour ce qui est du rendement économique du Colorado en tant qu'État, je dirais que nous suivons toujours la même courbe de tendance que par le passé. Notre économie est l'une des plus vigoureuses des États-Unis. C'est l'un des endroits les plus sécuritaires où vivre. Il y a certaines statistiques que nous aimerions voir augmenter et d'autres que nous aimerions voir diminuer. Un rapport du *U.S. News & World Report* vient de nommer Denver la meilleure ville où vivre aux États-Unis. Tout cela pour dire que ça ne reflète qu'une infime partie de l'état général de l'économie, de la santé publique et de la sécurité publique de votre pays. Il se peut que ce soit une bonne idée ou pas, mais cela ne se répercutera pas de façon importante sur la santé de votre État et de votre économie dans l'ensemble.

La sénatrice Omidvar : Ma question portait plus précisément sur la consommation de cannabis et les preuves présentées par Mme Madras quant au danger qu'elle représente, à ses effets sur le cerveau et à son lien avec l'alcool et le tabac. Vous avez vécu cette expérience, aussi courte soit-elle, mais vous pourriez la détailler un peu pour nous, la contraster par rapport aux indicateurs de rendement que vous avez présentés.

M. Freedman : Madame la sénatrice, il est difficile pour moi d'en parler, car je me tiens toujours à l'écart de cet aspect du débat, mais je dirais que cela ne s'est pas concrétisé au Colorado. Pour l'instant — et je ne dis pas que cela va continuer, car il y a certainement une dynamique qui me préoccupe —, le Colorado n'a pas constaté de conséquences négatives sur la santé.

La sénatrice Omidvar : Ma deuxième question s'adresse encore à vous, monsieur Freedman. La semaine dernière, nous avons entendu M. Kenneth Finn, également du Colorado, associé à une organisation appelée Parents Opposed to Pot. Il nous a dit que la majorité des municipalités du Colorado avaient choisi de se retirer de la légalisation. Il nous a aussi dit que les cartels de la drogue ne se cachaient même pas des représentants de l'État. Pouvez-vous nous aider à voir clair dans cette situation?

Mr. Freedman: First, it's that a majority of municipalities haven't opted in to having licensees and being a place where you have a licensed structure, and that's by geographic size and not by population. You still have the same criminal rights in whatever jurisdiction you're in in Colorado, but most of what he's talking about are large, rural counties, and you don't have to allow for the cultivation nor the sale of marijuana. You have to positively create a licensing structure in order to have that, and that just hasn't happened. Most of the licensees exist along the highways and in more populous areas.

The second question about cartel action is we had a problem and I think it still exists to some extent, but it's from our large home grows that I mentioned. Allowing for 99 plants to be grown at home was something cartels looked at and said, "We want in on that game." We did find multiple examples of cartels coming in and getting six of those medical cards and using that as one program in order to create out-of-state diversion. To this moment, from our regulated side of the sales, we have not found one cartel action. We've just found our first, very small-scale scheme to create out-of-state diversion for black market activity.

Ms. Margolis: Oregon has also had regulation and legalization, and we have not seen any of those harms play out. We also have counties and cities that have opted out, although many are opting in due to the great economic benefit that cannabis has brought to cities and counties who are able to tax both at a state and local level.

We had the opportunity to listen to somebody from public health come and present to our United States attorney summit, and they presented data about the public health impacts on our state. Much of the data I have talking about Oregon came from him, and we have really not seen the concerns around overdoses, abuse, youth use, emergency room visits and poison control calls. Those have not played out in the State of Oregon.

The Chair: I am going to ask one little question here based on Mr. Freedman's last response. One of the things we've heard is that Colorado has reduced the illicit market by an estimated 70 per cent since they legalized and regulated cannabis. Is that a true figure?

Mr. Freedman: I believe that figure comes from a state-issued demand report from 2014 that was paid for with state tax revenue. That report took the total estimated demand of marijuana in Colorado and then, from our seed-to-sale tracking data, we could say how much by weight was coming out of our

M. Freedman : Tout d'abord, la majorité des municipalités n'ont pas choisi d'octroyer des permis et de mettre en place une structure de vente par permis, mais cela a été décidé en fonction de la taille géographique et non de la population. Le droit criminel est le même, peu importe où l'on se trouve au Colorado, mais M. Finn parle principalement de grands comtés ruraux et personne n'a l'obligation de permettre la culture ou la vente de cannabis. Il faut créer de façon active une structure d'octroi de permis dans ce but particulier et cela ne s'est tout simplement pas produit. La plupart des titulaires de permis se trouvent le long des routes et dans les zones plus peuplées.

Quant à la deuxième question, au sujet des cartels, il est vrai que nous avons eu un problème, et je pense qu'il existe encore dans une certaine mesure, mais il concerne les grandes cultures que j'ai mentionnées. Le fait de permettre la culture de 99 plants à la maison a fait dire aux cartels qu'ils aimeraient bien eux aussi participer. Nous avons trouvé de nombreux exemples de cartels qui arrivaient à obtenir six permis pour la marijuana médicinale et à les utiliser en un seul programme, dans le but d'en vendre dans un autre État. Jusqu'à maintenant, du côté des ventes réglementées, nous n'avons pas trouvé un seul cartel. Nous venons de découvrir un premier stratagème, à très petite échelle, qui visait à détourner des substances pour les activités du marché noir à l'extérieur de l'État.

Mme Margolis : L'Oregon a également adopté des règlements et des mesures de légalisation, et nous n'avons vu aucun de ces préjudices se concrétiser. Il y a aussi chez nous des comtés et des villes qui ont choisi de se retirer, mais bon nombre d'entre eux choisissent de participer en raison des avantages économiques considérables que le cannabis a apportés aux villes et aux comtés qui sont en mesure de le taxer tant au niveau de l'État qu'au niveau local.

Nous avons eu l'occasion d'entendre un représentant du secteur de la santé publique présenter des données au sommet des procureurs des États-Unis sur les répercussions sur la santé publique dans notre État. Une bonne partie des données dont je dispose au sujet de l'Oregon viennent de lui, et toutes les inquiétudes concernant les surdoses, la dépendance, la consommation chez les jeunes, les visites aux urgences et les appels aux centres antipoison ne se sont pas concrétisées. Cela ne s'est pas produit dans l'État de l'Oregon.

Le président : Je vais poser une petite question à la suite de la dernière réponse de M. Freedman. L'une des choses que nous avons entendues, c'est que le Colorado a réduit le marché illicite d'environ 70 p. 100 depuis qu'il a légalisé et réglementé le cannabis. Est-ce un chiffre exact?

M. Freedman : Je crois que ce chiffre est tiré d'un rapport sur la demande publié par l'État en 2014, qui a été payé avec les recettes fiscales de l'État. Dans ce rapport, nous avons pris l'estimation de la demande totale de marijuana au Colorado et ensuite, à partir de nos données de suivi des semences jusqu'à la

regulated system. Therefore, simple subtraction says that 70 per cent of what is demanded in Colorado is being supplied by the regulated market. I think if you updated that report, you would show greater than 70 per cent at this point.

The Chair: Dr. Kenneth Finn has been noted by Senator Omidvar. He also said before us that the Governor of Colorado reported a $500 million shortfall in the 2018 budget, so significant cuts to roads, schools and hospitals, increasing state tuitions, plus the elimination of taxpayer refunds, were at risk. He linked this with the cost of legalization. I'm not sure whether this is Dr. Finn's opinion or the governor's opinion. Can you clarify that?

Mr. Freedman: It is most certainly not the governor's opinion. As you guys will be most aware, budgeting is a much more complex thing than adding in one source of tax revenue and deciding what that means toward your entire fiscal picture. Our budget shortfall comes mainly from a set of complex rules called the Taxpayer Bill of Rights that has absolutely nothing to do with marijuana tax revenue.

The first thing we put money into from marijuana tax revenue, which was an estimated $250 million last year, is the cost of regulation. Now, that doesn't mean the big societal cost; I mean the direct costs of regulation, including law enforcement costs, and it comes to about $30 million of that $250 million. Again, the direct costs of marijuana are covered by tax revenue, but the long-term societal cost is a much more in-depth question.

Senator Stewart Olsen: Thank you for your presentations.

We're dealing with the duelling data, and my questions are around that for Dr. Madras and Mr. Kilmer. Canada is just entering into this field. In your opinion, based on knowledge that you have, what should the Canadian government be tracking statistically to ensure Canadians' safety? Dr. Madras?

Dr. Madras: That's an excellent question. I was asked that about a year and a half ago with representatives from the State of Colorado and other states that were troubled with this problem. I ended up with a six-page summary of the types of questions that should be tracked, and those were just bullet points.

I think that the answers include obviously increased episodes of psychosis within hospitals. The drugged driving issue is very critical but the problem is that, at the present time, if a person tests positive for alcohol at .08 or .05 per cent, depending on

vente, nous avons pu dire combien, selon le poids, provenaient de notre système réglementé. Par conséquent, une simple soustraction indique que le marché réglementé satisfait 70 p. 100 de la demande au Colorado. Je pense que si on mettait à jour ce rapport, il indiquerait plus de 70 p. 100.

Le président : La sénatrice Omidvar a mentionné M. Kenneth Finn. Ce dernier a affirmé devant nous que le gouverneur du Colorado avait signalé un manque à gagner de 500 millions de dollars dans le budget de 2018, si bien qu'il risquait de devoir faire des compressions importantes dans la voirie, les écoles et les hôpitaux, en plus d'augmenter les frais de scolarité de l'État et d'éliminer les remboursements aux contribuables. Il a fait le lien avec le coût de la légalisation. Je ne sais pas si c'est l'opinion de M. Finn ou celle du gouverneur. Pouvez-vous clarifier cela?

M. Freedman : Ce n'est certainement pas l'opinion du gouverneur. Comme vous le savez mieux que quiconque, l'établissement d'un budget est beaucoup plus complexe que l'ajout d'une source de recettes fiscales par rapport à l'ensemble de la situation financière. Notre déficit budgétaire provient principalement d'un ensemble de règles complexes qu'on appelle la Charte des droits du contribuable, qui n'a absolument rien à voir avec les recettes provenant de la taxe sur la marijuana.

La première chose à laquelle nous consacrons des recettes provenant de la taxe sur la marijuana, qui étaient estimées à 250 millions de dollars l'an dernier, c'est le coût de la réglementation. Je ne parle pas du coût sociétal important : je parle des coûts directs de la réglementation, y compris les coûts d'application de la loi, et cela représente environ 30 millions de dollars sur ces 250 millions de dollars. Encore une fois, les coûts directs de la marijuana sont couverts par les recettes fiscales, mais le coût sociétal à long terme est une question beaucoup plus complexe.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci de vos exposés.

Nous parlons des données contradictoires, et mes questions s'adressent à la Dre Madras et à M. Kilmer. Le Canada est nouveau dans ce domaine. Selon vous, d'après les connaissances que vous possédez, quelles statistiques le gouvernement canadien devrait-il observer pour assurer la sécurité des Canadiens? Docteure Madras?

Dre Madras : C'est une excellente question. Des représentants de l'État du Colorado et d'autres États préoccupés par ce problème me l'ont posée il y a un an et demi. Je me suis retrouvée avec un résumé de six pages des types de questions qui devraient faire l'objet d'un suivi, et ce ne sont là que les points les plus importants.

Je pense qu'il faut inévitablement parler de l'augmentation des épisodes de psychose dans les hôpitaux. La question de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue est très importante, mais le problème est qu'à l'heure actuelle, si une

what the regulations are in Canada, a lot of people stopped testing at that point, and there is very good evidence that the combination of marijuana and alcohol exacerbates impaired driving.

We can literally go on for six pages, and I will try not to. I think the consequences to youth are critical. How many kids are dropping out of school? How many kids are no longer applying for college? And it has to be related to marijuana.

The data we heard about the opioid-marijuana nexus from my erstwhile colleague, Ms. Margolis, is association studies that have been terribly discredited by epidemiologists because they are not uniquely identified for the individual. They are just state-level issues which don't mean anything. Canada has a very good study showing that people who use marijuana are more likely to drop out of treatment for opioid addiction than people who don't use marijuana, and people who use marijuana are much more likely to use opioids. What I'm saying is extrapolating back to the marijuana issue.

You have to not look at overall dropout rates but overall dropout rates from youth that are using marijuana, because the amotivation syndrome has been looked at longitudinally. That is a powerful way of studying the epidemiology of consequences, and there are at least three independent studies that show that a person's use as a function of how much they use over their youth are much more likely to drop out, much less likely to graduate college, much more likely to be on welfare and much more likely to be unemployed.

Senator Stewart Olsen: Is it possible you could forward that summary to our clerk?

Dr. Madras: I would like to put it into the written record because I think it is absolutely critical. What is also critical and why I would hope that Canada delays this rush to judgment and conclusion is to develop pre and post data, because there are some parameters that you don't have national statistics on that are really robust. It would be really important to have that database so that you can say that, from the inception of marijuana, we had a change in this parameter, but I will put it into the record so that I won't perseverate.

Mr. Kilmer: I am impressed with how seriously Canada has taken collecting pre data. I consulted with Health Canada in terms of helping them create their cannabis survey, and the

personne a un résultat positif au test d'alcoolémie, à 0,08 ou 0,05 p. 100, selon les règlements en vigueur au Canada, on ne passera pas d'autres tests et il y a pourtant des preuves très claires que la combinaison de marijuana et d'alcool affecte de façon plus aiguë les facultés de conduite.

Je pourrais littéralement continuer jusqu'à faire six pages, mais je vais essayer de ne pas me rendre jusque-là. Je pense que les conséquences pour les jeunes sont d'une importance capitale. Combien de jeunes abandonnent l'école? Combien de jeunes ne font plus de demande d'études collégiales? Il n'y a aucun doute que c'est lié à la marijuana.

Les données que nous avons entendues au sujet du lien entre les opioïdes et la marijuana de la part de ma collègue, Mme Margolis, sont des études d'associations qui ont été terriblement discréditées par les épidémiologistes, parce qu'elles ne sont pas propres à la personne. Ce ne sont que des problèmes au niveau de l'État qui ne veulent rien dire. Le Canada dispose d'une très bonne étude qui montre que les personnes qui consomment de la marijuana sont plus susceptibles d'abandonner le traitement de leur dépendance aux opioïdes que les personnes qui ne consomment pas de marijuana, et les personnes qui consomment de la marijuana sont beaucoup plus susceptibles de consommer des opioïdes. Ce que je dis, c'est qu'on en revient encore à la question de la marijuana.

Il ne faut pas tenir compte des taux globaux de décrochage, mais des taux globaux de décrochage chez les jeunes qui consomment de la marijuana, car le syndrome amotivationnel a été examiné de façon longitudinale. C'est une façon éloquente d'étudier l'épidémiologie des conséquences, et il y a au moins trois études indépendantes qui montrent qu'une personne qui consomme, selon la quantité qu'elle a consommée pendant sa jeunesse, est beaucoup plus susceptible de décrocher, beaucoup moins susceptible d'obtenir un diplôme d'études collégiales, beaucoup plus susceptible de toucher des prestations d'aide sociale et beaucoup plus susceptible d'être sans emploi.

La sénatrice Stewart Olsen : Pourriez-vous transmettre ce résumé à notre greffière?

Dre Madras : J'aimerais que cela figure au compte rendu parce que je pense que c'est absolument essentiel. Ce qui est également essentiel — et la raison pour laquelle j'espère que le Canada fera preuve de retenue avant de porter des jugements et de tirer des conclusions — est d'établir des données préalables et postérieures, parce qu'il y a des paramètres sur lesquels vous n'avez pas de statistiques nationales vraiment solides. Il serait vraiment important que vous disposiez de cette base de données, de sorte que vous puissiez dire que, depuis l'arrivée de la marijuana, il y a eu un changement dans ce paramètre, mais je vais le consigner au compte rendu alors je n'insisterai plus.

M. Kilmer : Je suis impressionné par le sérieux avec lequel le Canada a pris la collecte de données préalables. J'ai consulté Santé Canada dans le but de participer à la création de son

results came out a little while ago. This will be useful, especially being able to get the information by province and territory, to begin doing some of these pre and post comparisons, because it looks like there will be variation in terms of how legalization gets implemented in the different provinces if Bill C-45 were to pass.

It's definitely about paying attention to how much is being consumed and what is being consumed. As Andrew mentioned earlier, so much of the research being cited in the United States now is based on whether someone used in the past month. From a public health perspective, we need more than that. I know there have been efforts within Health Canada to collect more information on consumption.

You want to keep track of what's happening with price. I also believe Statistics Canada is already beginning to try to crowdsource that information. That's quite useful.

A final point is with respect to thinking about impaired driving and how cannabis legalization influences traffic safety. You need to pay attention to what happens to overall crashes or fatalities. You don't want to just pay attention just to the share of deaths where someone tests positive for THC. Yes, in both Colorado and Washington, if you look after legalization, the share of drivers in fatal crashes who tested positive for THC doubled. That's a fact, but that doesn't necessarily mean that traffic safety got worse. THC stays in the body for quite some time, so you can test positive and it may not impair you at the time when you get into the accident.

There is new research coming out. There was a paper published in the *American Journal of Public Health* in 2017 that actually tried to use control groups to try to understand what was happening in Colorado and Washington in terms of total crashes and total fatalities. They found no effect. At the same time —

The Chair: I apologize, but we must move on.

Mr. Kilmer: We can discuss it later.

Senator Bernard: I have a number of questions, and I won't likely be able to ask them all, so I will go on the second round.

Let me start with this: The war on drugs in the U.S. has had a disproportionate impact on racialized people and poor people, and we have seen the same thing in Canada. Can you comment on how legalization might address that issue?

enquête sur le cannabis et les résultats ont été publiés il y a un certain temps. Il sera utile, surtout pour obtenir l'information par province et par territoire, de commencer à faire certaines de ces comparaisons avant et après, car il semble qu'il y aura des variations dans la façon dont la légalisation sera mise en œuvre dans les différentes provinces si le projet de loi C-45 est adopté.

Il faut vraiment porter attention à la quantité consommée et à ce qui est consommé. Comme Andrew l'a mentionné plus tôt, une grande partie de la recherche citée aux États-Unis est maintenant fondée sur la consommation d'une personne au cours du dernier mois. Du point de vue de la santé publique, il faut plus que cela. Je sais qu'à Santé Canada on s'est efforcé de recueillir plus de renseignements sur la consommation.

Il faudrait également que vous suiviez l'évolution des prix. Je crois aussi que Statistique Canada a déjà commencé à tenter de recueillir cette information de différentes sources. Elle est très utile.

Un dernier point concerne la conduite avec facultés affaiblies et l'influence de la légalisation du cannabis sur la sécurité routière. Vous devez porter attention à l'évolution des accidents ou des décès. Il ne s'agit pas simplement de s'attarder à la proportion de décès dans des circonstances où le test de dépistage de THC d'une personne s'est avéré positif. Oui, au Colorado et dans l'État de Washington, si l'on tient compte de la légalisation, la proportion de conducteurs impliqués dans des accidents mortels qui ont obtenu un résultat positif au test de THC a doublé. C'est un fait, mais cela ne veut pas nécessairement dire que la sécurité routière s'est détériorée. Le THC reste dans l'organisme pendant un certain temps, de sorte que vous pouvez obtenir un résultat positif sans que la substance vous ait affectée au moment de l'accident.

De nouvelles recherches sont sur le point d'être publiées. En 2017, l'*American Journal of Public Health* a publié un article dans lequel on a fait appel à des groupes de contrôle pour essayer de comprendre ce qui se passait au Colorado et dans l'État de Washington sur le plan du nombre total d accidents et de décès. Ils n'ont trouvé aucun effet. Par ailleurs...

Le président : Je m'excuse, mais nous devons poursuivre.

M. Kilmer : Nous pourrons en discuter plus tard.

La sénatrice Bernard : J'ai plusieurs questions, et je ne pourrai probablement pas toutes les poser. Je vais donc passer au deuxième tour.

Permettez-moi de commencer par dire que la guerre contre les drogues aux États-Unis a eu des répercussions disproportionnées sur les personnes radicalisées et les personnes pauvres et nous avons constaté la même chose au Canada. Pouvez-nous nous dire comment la légalisation pourrait régler ce problème?

Ms. Margolis: Thank you very much. That's a fantastic question and is directly tied to at least how we perceive the failed war on drugs overall, particularly on cannabis. We know that people of colour and low-income people have been significantly and disproportionately impacted by arrests, in particular for cannabis.

The states, in varying ways, have sought to address that. I briefly mentioned it in my introductory remarks. In Oregon, we reduced penalties, reduced crimes and offered an expungement opportunity for almost all cannabis crimes except for specific subsections like cannabis crimes involving children or where there were coexisting offences that had to do with person crimes. That is one way the states have addressed it. Washington is just implementing a similar expungement program where they're able to wipe clean almost all of the cannabis offences that would have been legal.

We're seeing programs pop up, such as in Oakland. Oakland has regulated their licensing program and have done something interesting. They, in connection with a group of young African American women, created a business incubator to help people learn business skills as well as giving priority to people who have had cannabis convictions, as a way to bring them into the system and repair some of the harm and damage that has been done. We're seeing that in a variety of places.

By encouraging people of colour to enter into the industry, by working to expunge offences and by lowering the penalties for crimes, some of the states in the United States are working to fix that disproportionate impact and repair the harm.

The Chair: Do you want somebody else to respond, or do you want to put another question?

Senator Bernard: If a witness has something different to contribute —

Mr. Freedman: It's around the data we see in Colorado. The criminal justice and social equity side of legalization fell short, to be honest. We did see a decrease across the board for marijuana-related arrests. We saw a disproportionately large decrease for Caucasian arrests that we did not see for the African American or Hispanic communities.

Additionally, small amounts of information tell us that the same proportion of rich White men own cannabis dispensaries and cultivation operations, as with any other industry in Colorado. So on the socio-economic development front, I don't

Mme Margolis : Merci beaucoup. C'est une excellente question qui a un lien direct avec, à tout le moins, la façon dont nous percevons l'échec de la guerre contre les drogues dans son ensemble et en particulier contre le cannabis. Nous savons que chez les personnes de couleur et à faible revenu, le nombre d'arrestations, en particulier pour le cannabis, a été disproportionné et considérable.

Les États ont cherché, de diverses façons, à régler ce problème. J'en ai fait brièvement mention dans mes remarques liminaires. En Oregon, nous avons réduit les peines, nous avons diminué la criminalité et nous avons offert une possibilité de radiation pour pratiquement toutes les infractions liées au cannabis, à l'exception de certaines dont les infractions liées au cannabis mettant en cause des enfants ou des infractions concomitantes ayant un lien avec les crimes contre la personne. C'est l'une des façons adoptées par les États pour régler le problème. Washington vient tout juste de mettre en œuvre un programme de radiation semblable aux termes duquel il est possible d'effacer presque toutes les infractions liées au cannabis qui auraient été légales.

Des programmes font leur apparition un peu partout, comme à Oakland. Oakland a réglementé son programme de délivrance de permis et a fait quelque chose d'intéressant. Les autorités ont établi, en collaboration avec un groupe de jeunes Afro-Américaines, un incubateur d'entreprises pour aider les gens à acquérir des compétences en affaires et à donner la priorité aux personnes qui ont été condamnées pour des infractions liées au cannabis, afin de les intégrer au système et de réparer certains des dommages qui ont été causés. Voilà le genre d'initiatives que nous constatons à divers endroits.

En encourageant les gens de couleur à se lancer dans un secteur, en visant à radier les infractions et en réduisant les peines pour les crimes, certains États américains s'efforcent de remédier à cet effet disproportionné et de réparer les torts causés.

Le président : Voulez-vous que quelqu'un d'autre réponde ou voulez-vous poser une autre question?

La sénatrice Bernard : Si un témoin a quelque chose de différent à ajouter…

M. Freedman : Cela concerne les données dont nous avons pris connaissance au Colorado. Pour être honnête, le volet justice pénale et équité sociale de la légalisation n'a pas été à la hauteur. Nous avons constaté une diminution générale des arrestations liées au cannabis. Le nombre d'arrestations chez les Blancs a reculé de façon disproportionnée contrairement à ce que nous avons pu constater dans les communautés afro-américaines et hispaniques.

En outre, quelques renseignements nous indiquent que la proportion d'hommes riches et blancs qui possèdent des dispensaires de cannabis et des installations de culture est la même que dans toute autre industrie au Colorado. Ainsi, sous

think you saw anything specifically happen toward the war-on-drugs community.

The last, small point is that we didn't think through a couple of the zoning issues, which caused cultivations inside Denver to be in predominantly Hispanic neighbourhoods. Those are all things I would go back and address differently if I were to go back.

Senator Bernard: Were you trying to respond to that?

Dr. Madras: I was just echoing his data that the disproportionate arrests and school suspensions in Colorado among African Americans and Hispanic youth have remained and persist disproportionate since legalization.

Senator Bernard: Earlier, you said that no new training was required for law enforcement. If these arrests have something to do with racial profiling, might that be a training requirement?

The Chair: Who do you want to answer that?

Senator Bernard: Anyone who can.

The Chair: They only have 10 seconds.

Mr. Freedman: This is a place where we were asked to collect better data than we did, specifically on marijuana-initiated contacts, that in the long run probably would have been helpful toward creating better training programs.

[*Translation*]

Senator Mégie: As I listened to you, I noticed that the statistics are really contradictory. If I understand correctly, one of the questions addressed the amount consumed by young people in the past 30 days.

To address the other aspects of cannabis use by young people, was there a distinction made between smoking and other forms of use such as cannabis-laced muffins, for example? The question specifies use in the past 30 days, but what about frequency? Were other subquestions like that asked during the surveys?

[*English*]

Mr. Kilmer: It's an excellent question.

As I said, we have the National Survey on Drug Use and Health, which is done every year. It is intended to generate nationally representative insights, so I can tell you about what happened about the total past month prevalence for the entire country. They collect information about what state you live in

l'angle du développement socioéconomique, je ne pense pas que vous ayez constaté que quelque chose de particulier s'est produit dans le milieu de la guerre contre les drogues.

Le dernier petit point, c'est que personne n'a réfléchi à deux ou trois questions de zonage et ainsi, la culture dans les limites de la ville de Denver se fait surtout dans des quartiers hispaniques. Ce sont tous des aspects que j'aborderais différemment si je devais revenir en arrière.

La sénatrice Bernard : Avez-vous essayé d'intervenir à cet égard?

Dre Madras : Je reprenais simplement ses données, soit que le nombre de jeunes Afro-Américains et hispaniques arrêtés ou suspendus de l'école au Colorado est toujours élevé et demeure disproportionné depuis la légalisation.

La sénatrice Bernard : Vous avez dit plus tôt qu'aucune nouvelle formation n'était nécessaire pour appliquer la loi. Si ces arrestations ont un lien quelconque avec le profilage racial, peut-être faudrait-il exiger une formation dans ce domaine?

Le président : Qui veut répondre à cette question?

La sénatrice Bernard : Tous ceux qui le peuvent.

Le président : Ils ne disposent que de 10 secondes.

M. Freedman : À ce chapitre, on nous a demandé de recueillir de meilleures données que nous ne l'avons fait, en particulier sur l'entrée en contact visant à trouver de la marijuana, des données qui, à long terme, auraient été utiles pour mettre au point des programmes de formation plus efficaces.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : En vous écoutant, je constate que les statistiques sont vraiment contradictoires. Si je comprends bien, parmi les questions qu'on posait, on demandait le taux de consommation des 30 derniers jours chez les jeunes.

Pour toucher aux autres aspects de cette consommation, est-ce qu'on a vérifié séparément le fait de fumer et celui de consommer, des muffins, par exemple? On parle de la consommation dans les 30 derniers jours, mais a-t-on vérifié la fréquence? Est-ce qu'il y a d'autres sous-questions comme celles-là qui ont été posées lors des sondages?

[*Traduction*]

M. Kilmer : C'est une excellente question.

Comme je l'ai dit, aux États-Unis, tous les ans, il y a l'enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé, la NSDUH. Cet exercice vise à générer des points de vue représentatifs à l'échelle nationale de sorte que je peux vous dire ce qui s'est passé au niveau de la consommation totale du dernier mois dans l'ensemble du pays. De l'information est recueillie sur

and even what county you live in, but it has been hard for researchers to get access to those data.

Over time, they've been able to combine two years' worth of data, so I can't tell you what the past month prevalence rate was in Colorado in 2015 with these data, but if I combine the data from 2015 and 2016, I can give you an estimate. The federal government puts those numbers out, and unfortunately, they only include the question about past month prevalence. In that report that comes out, they don't include information on frequency. I can't tell you how many people in Colorado in 2015 and 2016 used daily or near daily. That said, things are beginning to change. It's now going to be possible for researchers to dig into those data and generate the frequency information so we can begin to get a little bit more information beyond just prevalence.

More important, we still are not collecting really good information about total amount consumed and what products. For example, I mentioned that a couple of years ago, I did that work for the State of Washington to help them estimate the size of their market. Yes, I can go to the federal data and get some information about the total number of users. Even back then, total user data was available, but since they didn't have information about the total amount consumed, I had to administer my own web survey, where we had pictures of unrolled joints and uncrushed buds next to a ruler and a credit card and said, "This is a picture of a gram. On a typical day, do you use about this amount, half this amount, twice this amount?" I randomly assigned what the pictures looked like. That was something we did over a couple of months because we didn't have any other data. I'm hoping that we can move beyond that and do the surveys that have the proper psychometric testing so we cannot only get beyond prevalence and frequency but get at this question about how much people are consuming and also what products they are consuming. That's going to be very important for us when we try to assess what the public health impacts of legalization are going to be.

Dr. Madras: There are actually three surveys that are done, and if I include the NESARC data there are four: The Youth Risk Behavior survey, the Monitoring the Future survey and the National Survey on Drug Use and Health.

We can cast aspersions on self-reporting, as the senator questioned earlier, but when all the surveys agree with each other fairly accurately, there is strengthening of the conclusion. The NSDUH survey monitors about 70,000 people; Monitoring the Future about 40,000 young people, Grades 8, 10 and 12; and

l'État et même le comté dans lequel les Américains vivent, mais les chercheurs ont de la difficulté à avoir accès à ces données.

Avec le temps, deux années de données ont pu être combinées, et ainsi, ces données ne me permettent pas de vous dire ce qu'était le taux de consommation du dernier mois au Colorado en 2015, mais si je combine les données de 2015 et de 2016, je peux vous fournir une estimation. Le gouvernement fédéral publie ces chiffres et, malheureusement, ils ne portent que sur la consommation du dernier mois. Il n'y a pas, dans ce rapport, d'information sur la fréquence. Je ne peux vous dire combien de personnes au Colorado en 2015 et en 2016 ont consommé tous les jours ou à peu près tous les jours. Cela dit, le vent commence à tourner. Les chercheurs pourront dorénavant fouiller dans ces données et générer des données sur la fréquence afin que nous puissions commencer à avoir un peu plus d'information sur autre chose que la consommation.

Ce qui est encore plus important, c'est que nous ne recueillons toujours pas de très bons renseignements sur la quantité totale consommée et les produits. Par exemple, j'ai mentionné qu'il y a quelques années, j'ai collaboré avec l'État de Washington pour aider les autorités à estimer la taille de leur marché. Bien sûr, je peux consulter les données fédérales et obtenir des données sur le nombre total de consommateurs. Même à l'époque, les données sur le nombre total de consommateurs étaient disponibles, mais comme il n'y avait pas d'information sur la quantité totale consommée, j'ai dû administrer mon propre sondage sur le Web avec des photos de joints non roulés et de bourgeons non éclos à côté d'une règle et d'une carte de crédit pour illustrer ce qu'était un gramme et demander si pendant une journée ordinaire, le répondant consommait cette quantité, la moitié de cette quantité ou le double de cette quantité. J'ai attribué de façon aléatoire ce à quoi ressemblaient les images. Nous nous sommes prêtés à l'exercice pendant quelques mois, car nous ne disposions d'aucune autre donnée. J'espère que nous pourrons aller au-delà de cela et administrer des enquêtes assorties des bons tests psychométriques nous permettant de dépasser les aspects consommation et fréquence pour répondre à la question sur la quantité que les gens consomment et sous quelles formes. Ce sera très important pour nous lorsque nous tenterons d'évaluer les répercussions de la légalisation sur la santé publique.

Dre Madras : En fait, trois enquêtes sont menées, et si j'inclus les données de la NESARC, il y en a quatre : l'enquête sur le comportement à risque chez les jeunes, l'enquête de surveillance de l'avenir, Monitoring the Future, et l'enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé, la NSDUH.

Nous pouvons dénigrer l'autodéclaration, comme le sénateur l'a dit tout à l'heure, mais lorsque tous les sondages concordent assez bien, la conclusion se renforce. L'enquête NSDUH surveille environ 70 000 personnes, celle sur l'avenir, environ 40 000 jeunes de 8e, 10e et 12e années, et l'enquête sur les

the Youth Risk Behavior survey monitors thousands of people as well. All of them confirm the trends in all three areas. I don't think that with that strength — we're now up to well over 100,000 people surveyed — that one questions the data. I think there is face validity to it.

comportements à risque chez les jeunes surveille également des milliers de personnes. Elles confirment toutes les tendances dans les trois domaines. Je ne pense pas qu'avec la taille de ce bassin — nous en sommes maintenant à bien plus de 100 000 personnes interrogées —, on remette en question les données. Je pense qu'elles sont fondées.

Speaking to what Beau spoke to earlier, in one college study a few years ago, they divided students into two groups. They hooked up one set of college students to a machine they called a Verifactor, and the other they hooked up to nothing and said, "We're not going to confirm your responses based on this instrument." There was no instrument. In fact, they had fooled the students. They found quite large disparities between how the students responded to the surveys depending on whether or not they felt that if they lied they would be uncovered. The disparities were greater amongst drugs that students feared, such as cocaine and heroin, and far less with marijuana and smoking and alcohol.

Pour en revenir à ce que Beau disait tout à l'heure, dans le cadre d'une étude menée dans un collège il y a quelques années, les étudiants ont été répartis en deux groupes. Les étudiants d'un groupe ont été branchés à une machine appelée Verifactor et ceux de l'autre n'ont pas été branchés à une machine. Puis, les responsables ont indiqué aux étudiants qu'ils n'allaient pas confirmer leurs réponses en se fondant sur cet instrument. Il n'y avait pas d'instrument. En fait, ils avaient dupé les étudiants. Ils ont constaté des écarts assez importants entre la façon dont les élèves ont répondu aux sondages, selon qu'ils pensaient ou non qu'ils seraient découverts s'ils mentaient. Les écarts étaient plus grands pour les drogues que les étudiants craignaient, par exemple, la cocaïne et l'héroïne, et beaucoup moins pour le cannabis et le tabagisme et l'alcool.

The Chair: Before we go to round two, I would like to pose a question to Dr. Madras. We are experiencing in this country a very high usage, one of the highest in the Western world, in terms of cannabis, particularly with young people, teenage up to 25 years. We've also experienced substantial arrests for cannabis usage and possession, disproportionately, I might add, for minority communities. All of these feed a $7-billion illicit drug industry in this country. So we're looking for solutions to better deal with the health issues here. We're looking to remove that illicit market over time. At the same time, we don't want to be putting our young people in jail and giving them criminal records.

Le président : Avant de passer au deuxième tour, j'aimerais poser une question à Mme Madras. Au Canada, la consommation de cannabis est très élevée, l'une des plus élevées du monde occidental, surtout chez les jeunes, les adolescents jusqu'à 25 ans. Nous avons également procédé à d'importantes arrestations pour consommation et possession de cannabis, de façon disproportionnée, dois-je ajouter, dans les communautés minoritaires. Tout cela alimente une industrie des drogues illicites de 7 milliards de dollars au Canada. Nous sommes donc à la recherche de solutions pour mieux gérer les enjeux concernant la santé. Nous cherchons à éliminer ce marché illicite avec le temps. En même temps, nous ne voulons pas emprisonner nos jeunes et les affliger d'un dossier criminel.

You're against legalization. What are you for? What would you suggest is the answer to this? Because the traditional "Just Say No" to drugs or the war on drugs obviously isn't working in this country.

Vous êtes contre la légalisation? Que préconisez-vous? À votre avis, quelle serait la solution, car de toute évidence, la campagne traditionnelle Disons non à la drogue ou la guerre contre les drogues ne fonctionne pas dans notre pays.

Dr. Madras: Yes. I think that's a very valid question. I'd like to respond with a few points that I think have to be made.

Dre Madras : Oui, je pense que c'est une question très pertinente. J'aimerais répondre en faisant valoir quelques points qui, à mon avis, méritent d'être soulignés.

Number one is that legalizing a drug can certainly, with regard to tobacco and alcohol, which are legal and widely available, cause a lot of physical, especially with regard to alcohol, brain consequences.

Premièrement, la légalisation d'une drogue peut certainement, en ce qui concerne le tabac et l'alcool, des drogues légales et largement disponibles, entraîner son lot de conséquences physiques sur le cerveau, en particulier l'alcool.

The ratio of costs to our government at the federal, state and local, the health care costs, is approximately ten to one compared to the taxation revenue. For every dollar we collect in taxes, we are spending close to $10. That's an estimate. It certainly varies. We're spending $10 in terms of the consequences. So to assume that legalization and taxation is going to cure the problem or

Le ratio des coûts pour le gouvernement fédéral, les États et les municipalités, les coûts des soins de santé, est d'environ 10 pour 1 par rapport aux recettes fiscales. Autrement dit, pour chaque dollar d'impôt que nous percevons, nous dépensons près de 10 $. C'est une estimation qui varie sans doute. Nous dépensons 10 $ pour faire face aux conséquences. Je ne suis

alleviate it or mitigate it, I think, is not a narrative that I would subscribe to at this point.

So the question is, what does one do? One de-normalizes chemical coping and chemical reward. We did not have a society for almost a century that leaned on illicit drugs for chemical coping and chemical reward. We did not normalize this. The assumption that we are facing is that it is impossible to go backwards, to reverse the history. Kids are going to use, and that's the end of it.

I think there is enough public health information and enough information on adverse consequences to begin to develop a very significant campaign. As you can see from this session, and I'm sure some of your previous sessions, this is always going to be disputed because advocates are far more vocal and far more dismissive of the scientific data than are the people on the front lines of the science.

The second issue is we talk about the war on drugs. We recognize, without a shadow of a doubt, the racial disparities that it has its impact on, but I would like to give you one example of why supply reduction does work. In 2006, we had a fentanyl crisis in the United States that no one remembers. I remember it because I was very close to this issue at the time I was serving in government. There were approximately 1,000 deaths due to fentanyl. When one super lab in Mexico was taken out, fentanyl deaths went back to baseline, which was very low.

So the idea that supply reduction, which is a part of the so-called war on drugs, doesn't work I think is folly. There are many ways in which you reduce supply, and you do reduce consumption.

The Chair: Thank you. I also timed myself, and my time is up.

We now have 22 minutes left in this session, and I believe there are seven names on the list for the second round, so we are at three minutes each, please, including the question and answer.

Senator Seidman: I'd like to address my question to you, Mr. Kilmer. You spoke a lot about THC potency and the fact that most of the evidence we have is around lower potency as far as health effects are concerned and a public health approach to cannabis.

In your presentation to us, as well as the piece that you published in the *New England Journal of Medicine*, you talked about THC levels. You said that the fastest growing segment of the legal market in Washington State is extracts for inhalation,

donc pas d'accord, en ce moment, pour dire que la légalisation et la fiscalité vont régler ou atténuer le problème.

La question est donc de savoir ce que l'on fait. Est-il question de renoncer à une nouvelle norme, celle de recourir aux drogues chimiques pour s'évader ou y trouver un plaisir? Toutefois, cela n'a pas été une norme acceptée, et nous partons plutôt de l'hypothèse qu'il est impossible de faire machine arrière. Les jeunes vont en consommer, un point c'est tout.

Je pense qu'il y a suffisamment d'information sur la santé publique et sur les conséquences indésirables pour commencer à lancer une campagne très importante. Comme vous pouvez le constater pendant cette séance et, j'en suis persuadée, comme vous avez pu le voir lors de séances précédentes, cette question sera toujours contestée parce que les partisans sont beaucoup plus bruyants et beaucoup plus méprisants à l'égard des données scientifiques que ne le sont les scientifiques de première ligne.

Deuxièmement, nous parlons de la guerre contre les drogues. Nous reconnaissons, sans l'ombre d'un doute, les disparités raciales sur lesquelles elle influe, mais j'aimerais vous donner un exemple des raisons pour lesquelles la réduction de l'offre fonctionne. En 2006, il y a eu une crise du fentanyl aux États-Unis dont personne ne se souvient. Moi, je m'en souviens parce qu'à l'époque, j'étais fonctionnaire et que je m'intéressais de très près à cette question. Le fentanyl a fait environ 1 000 morts. Lorsqu'un super laboratoire au Mexique a été démantelé, les décès causés par le fentanyl sont revenus au niveau de référence, qui était très bas.

Ainsi, à mon avis, il est absurde de dire que la réduction de l'offre, qui est un volet de la soi-disant guerre contre les drogues, ne fonctionne pas. Il y a bien des façons de réduire l'offre et donc, la consommation.

Le président : Merci. Je me suis également chronométré et mon temps est écoulé.

Il nous reste maintenant 22 minutes, et je crois qu'il y a sept noms sur la liste pour le deuxième tour; nous en sommes donc à trois minutes chacun, s'il vous plaît, y compris la question et la réponse.

La sénatrice Seidman : Ma question s'adresse à vous, monsieur Kilmer. Vous avez beaucoup parlé de la puissance du THC et du fait que la plupart des données dont nous disposons portent sur la réduction de la puissance pour contrer les effets sur la santé et sur une approche de santé publique à l'égard du cannabis.

Dans votre exposé, ainsi que dans l'article que vous avez publié dans le *New England Journal of Medicine*, vous avez parlé des niveaux de THC. Vous avez dit que le segment du marché légal qui croît le plus rapidement dans l'État de Washington est celui des extraits pour inhalation et vous avez

which you say, by the way, was reported to be more than 65 per cent concentration, which is really rather shocking.

I'd like to go back to this issue about whether we should limit the potency of products, whether we should put some kind of restriction, whether we should tax higher-potency products. If we're really looking at a public health approach to this, how do we deal with this particular issue?

Mr. Kilmer: I think you have at least four options, and they're not necessarily mutually exclusive.

One would be to temporarily ban certain products. You could implement some type of sunset clause. "For the first five years, we're not going to allow concentrates over X per cent THC, and, then, at the end of five years, we'll decide whether or not we want to continue that or try something else." Related to that, the second option would be to impose a THC cap. One could be about products. The other could be, "Okay, we'll allow these waxes, but only under a certain amount."

The third option, which I think could be implemented here in Canada, would be just to set the prices. So, to the extent that many of the provinces and territories are going to have government wholesalers or even government retailers, it would be very easy. You could set higher prices for products that have a higher amount of THC if you want to nudge some people down.

The other option would be the tax as a function of THC. I said there would be some work in terms of trying to set that up. As Amy mentioned too, right now you could think about taxing as a function of THC, but, maybe five years from now, we may have better information to where, you know what, we really should be taxing as a function of THC to CBD. So you want to kind of build that flexibility in there. It would take some work, but, if you believe you have a really good and reliable testing and labelling system, this should not be difficult.

Senator Petitclerc: My question is for Mr. Freedman. We see this bill as a public health approach. In Canada, as in many places, one of the challenges we have is the very high youth consumption and the consequences. When I hear all of the different data, even if it's all very different, one of the things that I don't see, that I would love to see, is a decrease or a very significant decrease in youth consumption or a very significant decrease in the perception of the harm that is possible.

You did touch on awareness and education, but I don't know if you have data or comments on how big a role education can play. Obviously, legalization itself did not have a huge impact on

indiqué, soit dit en passant, qu'il s'agit d'une concentration supérieure à 65 p. 100, ce qui est plutôt étonnant.

J'aimerais revenir à la question de savoir si nous devrions limiter la puissance des produits, imposer des restrictions ou imposer des taxes sur les produits plus puissants. Si nous voulons vraiment adopter une approche axée sur la santé publique, comment pouvons-nous régler ce problème particulier?

M. Kilmer : Je pense qu'il y a au moins quatre options et elles ne sont pas nécessairement totalement inconciliables.

La première serait d'interdire temporairement certains produits. Vous pourriez mettre en œuvre une disposition de temporarisation. « Pendant les cinq premières années, nous n'autoriserons pas les concentrés à plus de X p. 100 de THC, et ensuite, au bout de cinq ans, nous déciderons si nous voulons continuer ou essayer autre chose. » Dans le même ordre d'idées, la deuxième option serait d'imposer un plafond de THC. On pourrait parler des produits. L'autre pourrait être : « D'accord, nous allons permettre ces cires, mais seulement en deçà d'un certain volume. »

La troisième option, qui pourrait être mise en œuvre ici, au Canada, serait simplement de fixer les prix. Donc, dans la mesure où beaucoup de provinces et de territoires vont avoir des grossistes gouvernementaux ou même des détaillants gouvernementaux, ce serait très facile. Vous pourriez fixer des prix plus élevés pour les produits qui contiennent une plus grande quantité de THC si vous voulez couper l'herbe sous le pied de certaines personnes.

L'autre option consisterait à établir la taxe en fonction du THC. J'ai dit qu'il y aurait du travail à faire à cette fin. Comme Amy l'a mentionné également, à l'heure actuelle, on pourrait envisager la taxation en fonction du THC, mais peut-être que dans cinq ans, nous aurons des renseignements nous permettant de déterminer ce qu'il faudrait vraiment taxer en fonction du THC et du CBD. Vous voulez donc intégrer cette souplesse. Cela exigerait un certain travail, mais si vous croyez que votre système de tests et d'étiquetage est vraiment bon et fiable, cela ne devrait pas être difficile.

La sénatrice Petitclerc : Ma question s'adresse à M. Freedman. Nous associons ce projet de loi à une approche de santé publique. Au Canada, comme dans bien d'autres endroits, l'un des défis auxquels nous faisons face est la très forte consommation chez les jeunes et les conséquences de cette consommation. Je prends connaissance de diverses données et même si elles sont toutes très différentes, il y a une chose qui fait défaut et que j'aimerais voir, c'est un recul ou un recul très important de la consommation chez les jeunes ou de la perception des torts éventuels.

Vous avez parlé de sensibilisation et d'éducation, mais je ne sais pas si vous avez des données ou des commentaires sur l'importance du rôle que l'éducation peut jouer. De toute

diminution of consumption in youth, so what could have an impact? What role could advertisement or education play if we want to achieve those goals?

évidence, la légalisation en soi n'a pas eu un impact énorme sur la diminution de la consommation chez les jeunes, alors qu'est-ce qui pourrait en avoir un? Quel rôle la publicité ou l'éducation pourrait-elle jouer si nous voulons atteindre ces objectifs?

Mr. Freedman: I'm going to be really quick to get this in in three minutes.

M. Freedman : Je vais y aller très rapidement pour répondre en trois minutes.

First of all, I know that we've heard a lot of data. You actually all heard the same data stream today, which is the NSDUH data, and it's specific to Colorado. Some people take the start point from 2006 to today. Some people have taken the start point from 2008. I said 2014 because that was the beginning of legalization in Colorado. There was only one statistically significant year, which was a decrease this last year, but, again, I agree with Beau. We should be patient with data, and we're drawing conclusions far too quickly. I would say we know nothing. It's a hazy outlook on the impact on youth.

Tout d'abord, je sais que nous avons entendu beaucoup de données. Vous avez tous eu droit au même flux de données aujourd'hui, c'est-à-dire les données de l'enquête nationale sur la consommation de drogues et la santé et cela concerne spécifiquement le Colorado. Pour certaines personnes, le point de départ, c'est 2006 et pour d'autres 2008. J'ai parlé de 2014 parce que c'est l'année du début de la légalisation au Colorado. Il n'y a eu qu'une année statistiquement significative, soit une diminution l'an dernier, mais encore une fois, je suis d'accord avec Beau. Nous devrions faire preuve de patience avec les données et nous tirons des conclusions beaucoup trop rapidement. Je dirais que nous ne savons rien. Nous avons une vague idée de l'impact sur les jeunes.

Perception of risk has been going down over time, but what's interesting is that there are other reasons kids don't use things. I would say our reliance on risk as a government has ruined our credibility. My case study on that would be our first youth prevention campaign, which was called, Don't Be a Lab Rat. While we didn't intend it to be, it became a just-say-no-to-drugs, hard-on-drug thing, and our pre and post tests showed that it was completely ineffectual. Our most recent one is called Protect What's Next, which is a more positive message about kids embracing whatever short-term goals they have in life. Kids do believe that marijuana gets in the way of their short-term goals. I think that we should look at a lot of different ways, and we should be speaking directly to youth about what influences them, rather than relying on the just-say-no-to-drugs parlance we've been using forever.

La perception du risque a diminué avec le temps, mais ce qui est intéressant, c'est qu'il y a d'autres raisons pour lesquelles les enfants ne consomment pas. Je dirais que notre confiance dans le risque en notre qualité de gouvernement a ruiné notre crédibilité. Mon étude de cas à ce sujet serait notre première campagne de prévention auprès des jeunes, intitulée Don't Be a Lab Rat. Même si nous n'en avions pas l'intention, cette campagne est devenue une initiative du genre Disons non à la drogue ou Menons la vie dure à la drogue, et les vérifications que nous avons faites avant et après ont révélé que c'était totalement inefficace. Notre initiative la plus récente, qui s'appelle Protège l'avenir, transmet un message plus positif à propos des enfants qui visent des objectifs à court terme dans leur vie, peu importe ce qu'ils sont. Les enfants croient que la marijuana nuit à l'atteinte de leurs objectifs à court terme. Je pense que nous devrions envisager toutes sortes de démarches différentes et que nous devrions parler directement aux jeunes de ce qui les influence plutôt que de nous en remettre au langage qu'on utilise depuis toujours.

Senator Manning: Just to go back, Mr. Freedman, to your opening remarks, you touched on the fact that, with regard to the discussions on the black market, the sales have moved to the regulated market more. The question then becomes: Have other drugs stepped in to take the place of what the black market was selling before? It's a concern that we have here.

Le sénateur Manning : Monsieur Freedman, pour revenir à votre déclaration liminaire, vous avez mentionné qu'en ce qui concerne les discussions sur le marché noir, les ventes se sont davantage déplacées vers le marché réglementé. La question qui se pose alors est la suivante : est-ce que d'autres médicaments sont intervenus pour remplacer ce qui se vendait avant sur le marché noir? C'est une question qui nous préoccupe.

Mr. Freedman: The answer is I have no idea, and, to be honest, I don't think anybody actually does. There have been trends over time, but nobody has done a sort of study that shows that there is a causation, either on the supply side or on the demand side, for any other types of drugs over the course of the

M. Freedman : La réponse, c'est que je n'en ai aucune idée et, pour être honnête, je pense que personne n'en a une. Il y a eu des tendances au fil du temps, mais personne n'a fait d'étude illustrant un lien de causalité, soit du côté de l'offre, soit du côté de la demande, pour tout autre type de drogue au cours des

last four years. I don't think I can answer that question with any sort of validity.

Senator Manning: Very quickly, on accidental ingestion, are there any statistics on that with regard to hospitals and medical facilities? That seems to be a concern, available products versus the —

Mr. Freedman: Unfortunately, there is no great way to know whether something is an overconsumption problem or an accidental ingestion problem as far as our coding systems work. It is a something that, if it is a concern to you, is a question I would put into the screening during the poison control centre calls, to make sure that there is a code between somebody purposefully over-ingesting versus accidental ingestion. I think that would be very useful data to have.

Senator Raine: I'd like to ask again a little bit more about the financing of the licensed producers in the states that you have knowledge. I've seen information that shows a lot of the financing that's moving into the cannabis production in Canada, and these companies are being publicly traded. Right now, there's a real kind of gold rush on the stock markets. But some of the financing is coming from offshore, kind of hidden types of investors. I just want to ask, first of all, maybe to Mr. Kilmer or Mr. Freedman, if you have any information on that. Then I would also like to ask Ms. Margolis what has happened in Colorado.

The Chair: She's Oregon.

Senator Raine: I'm also kind of concerned with California, if you know anything about that.

Mr. Freedman: I would say, in Colorado and in most states, at the beginning, we required an actual person at the end of the day who can be fingerprinted and go through criminal. This is entirely new with publicly traded, and California and Canada will be the first people in on it. That means we know very little about who is investing and how they're investing in it.

Ms. Margolis: I've done thousands of financing deals, and we do a lot of work with Canadian publicly traded companies. We do a lot of work with out-of-country and out-of-state investors in Oregon, and I represent clients all over the United States. Actually, Oregon, California, Massachusetts and Florida are all states that allow publicly traded companies to have some ownership, if not all ownership. I'm actually missing a few in there, but I'm talking quickly. Almost all states have required that you dig down into who the person is. In states that allow publicly traded companies — and almost all of those are Canadian publicly traded companies because you allow cannabis companies to be publicly traded — we do require that at least a 5 per cent ownership threshold and above be disclosed, and,

quatre dernières années. Je ne pense pas être en mesure de répondre à cette question d'une façon un tant soit peu valide.

Le sénateur Manning : Très rapidement, en ce qui concerne l'ingestion accidentelle, existe-t-il des statistiques à ce sujet pour ce qui est des hôpitaux et des établissements médicaux? Cela semble être une préoccupation, les produits disponibles par rapport aux…

M. Freedman : Malheureusement, il n'y a pas de moyen infaillible de savoir si nous sommes en face d'un problème de surconsommation ou d'un problème d'ingestion accidentelle avec nos systèmes de codage. Si cette question vous préoccupe, je l'intégrerais au dépistage effectué pendant les appels au centre antipoison, pour m'assurer qu'un code permet de faire la distinction entre un problème de surconsommation délibérée et une ingestion accidentelle. Il serait très utile d'avoir ces données.

La sénatrice Raine : J'aimerais en savoir un peu plus sur le financement des producteurs autorisés dans les États que vous connaissez. J'ai vu de l'information au sujet d'une grande partie du financement consacré à la production de cannabis au Canada, et ces entreprises sont cotées en bourse. À l'heure actuelle, il y a une véritable ruée vers l'or sur les marchés boursiers, mais une partie du financement provient d'investisseurs secrets à l'étranger. J'aimerais tout d'abord demander à M. Kilmer ou à M. Freedman s'ils ont de l'information à ce sujet. J'aimerais ensuite demander à Mme Margolis de nous expliquer comment cela s'est passé au Colorado.

Le président : Elle représente l'Oregon.

La sénatrice Raine : Je m'intéresse aussi à la Californie, si vous êtes au courant.

M. Freedman : Je dirais qu'au Colorado et dans la plupart des États, au début, nous avions besoin d'une personne qui, au bout du compte, pouvait faire l'objet d'une prise d'empreintes digitales et d'une enquête au criminel. C'est tout à fait nouveau pour les sociétés cotées en bourse, et la Californie et le Canada seront les premiers à cet égard. Cela signifie que nous savons très peu de choses sur les investisseurs et sur la façon dont ils investissent.

Mme Margolis : J'ai conclu des milliers d'ententes de financement, et nous travaillons beaucoup avec des sociétés canadiennes cotées en bourse. Nous travaillons aussi beaucoup en Oregon avec des investisseurs de l'extérieur du pays et de l'extérieur de l'État, et je représente des clients partout aux États-Unis. En fait, l'Oregon, la Californie, le Massachusetts et la Floride sont tous des États qui permettent aux sociétés cotées en bourse de détenir une certaine participation, voire la totalité. Il m'en manque quelques-uns, mais je parle vite. Presque tous les États exigent que l'identité de l'investisseur soit déterminée. Dans les États qui autorisent les sociétés cotées en bourse — et il s'agit dans presque tous les cas de sociétés cotées en bourse canadiennes parce que vous autorisez les sociétés productrices de

because much of the public financing up here are bought deals and private placements even in publicly traded companies, you have many owners who are over 5 per cent. So almost every state is requiring that you dig past the entity itself into who the owners are, and they've set an ownership threshold that you have to go down to. That's a very low ownership threshold.

cannabis à être cotées en bourse —, nous exigeons que l'identité des propriétaires d'au moins 5 p. 100 d'une société soit divulguée et, comme une grande partie du financement public ici est constituée d'achats fermes et de placements privés, même dans les sociétés cotées en bourse, il y a de nombreux propriétaires dont le pourcentage de propriété dépasse 5 p. 100. En conséquence, presque tous les États exigent que soit divulguée l'identité des propriétaires des entités, et ils ont établi un très bas seuil de propriété au-delà duquel l'identité doit être dévoilée.

Senator Raine: Is that working? Are you getting to know who is investing?

La sénatrice Raine : Est-ce que ce seuil fonctionne? Savez-vous qui investit?

Ms. Margolis: Yes. Everywhere that I've seen — and, again, I've worked everywhere — we are seeing who is investing, at least who the primary investors are in terms of percentage of capital deployed. That's really what you want to see. You're not going to see a cartel come in at a 1 per cent investment in a publicly traded company. That would be very strange. You are seeing where most of the money, to a very small degree, is coming from, and it is working.

Mme Margolis : Oui. Partout où j'ai travaillé — et je me répète, mais j'ai travaillé partout —, nous voyons qui investit, du moins qui sont les principaux investisseurs en pourcentage du capital déployé. C'est vraiment l'information qu'il faut déterminer. On n'imagine pas un cartel détenir 1 p. 100 d'une société cotée en bourse. Cela serait très étrange. Nous voyons d'où provient la majeure partie de l'argent investi, même jusqu'à un très faible pourcentage, et cela fonctionne bien.

Senator Pratte: My question is for Mr. Freedman. I want to go back to the highway crash statistics. This is data that is quite clear. I know we have to be careful on how to interpret it, but, from Colorado and other states, it's clear that the percentage of drivers involved in fatal crashes and the number who have tested positive for THC has increased considerably in Colorado and other states. It has increased faster than the percentage of users, which is pretty striking. Is there any interpretation? Have the number of tests increased? Are there obvious reasons where we would see these results?

Le sénateur Pratte : Ma question s'adresse à M. Freedman. J'aimerais revenir aux statistiques sur les accidents de la route. Ces données sont assez claires. Je sais que nous devons être prudents dans notre interprétation, mais au Colorado et dans d'autres États, il est clair que le pourcentage de conducteurs impliqués dans des accidents mortels et le nombre de personnes ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage du THC ont sensiblement augmenté au Colorado et dans d'autres États. Ils ont augmenté plus rapidement que le pourcentage d'utilisateurs, ce qui est assez frappant. Comment doit-on interpréter cela? Le nombre de tests a-t-il augmenté? Y a-t-il des raisons évidentes pour lesquelles ces résultats peuvent être observés?

Mr. Freedman: It's possible that some of it can be observation bias and we're looking now more than we looked at it before, but I agree that I think it's a concerning statistic right now, particularly because it actually shows up not only in THC but also in active THC, which dissipates within three hours. I don't know what to tell you, and I have the same problem with the fact that it's much above the pace of what our usage data is showing us. I think there is a problem here. I will say again, just to put the problem in context, that Colorado's roadways are on par with anyone in the United States. We don't have less safe roadways per 100,000 miles driven. You're less safe in Arizona, our neighbouring state, than in Colorado. I think it's a discrete problem that should be dealt with on its own, but it's certainly not a wave the red flag public safety issue.

M. Freedman : Il est possible qu'il y ait un biais d'observation, et que nous exercions désormais une surveillance plus étroite, mais je suis d'accord pour dire que c'est une statistique préoccupante à l'heure actuelle, surtout parce que les résultats sont observés non seulement dans le THC, mais aussi dans le THC actif, qui se dissipe en trois heures. Je ne sais pas quoi vous dire, et je suis aussi préoccupé par le fait que ces résultats sont largement supérieurs à ce que montrent nos données sur l'utilisation. La situation est préoccupante. Pour situer le problème dans son contexte, je répète que les routes du Colorado sont au même niveau que celles de partout ailleurs aux États-Unis. Nous n'avons pas moins de routes sécuritaires par 100 000 milles parcourus. Les routes sont moins sécuritaires en Arizona, notre État voisin, qu'au Colorado. Je pense que c'est un problème distinct qui doit être réglé en soi, mais ce n'est assurément pas un alarmant problème de sécurité publique.

Mr. Kilmer: This is one of those circumstances where you want to make sure you have a control group. Just because we see these increases in different places, you want to be able to understand if it could be happening for other reasons.

I got cut off when I was talking earlier about this. There is an *American Journal of Public Health* article which used those same data looking at Washington and Colorado, controlling for a number of other factors, trying to figure out if total fatalities actually could be because of legalization, and they said no. That was their conclusion. There's also another working paper that I just saw, which has not been published in a peer reviewed journal yet, which uses a stronger methodology. This is by Ben Hansen at the University of Oregon, which also doesn't find an effect. Remember that this is still fairly early. When we think about the health consequences, we need to look at what happens not only in terms of the short run but also in the long-run. It's still very early.

Senator Poirier: My question is for Dr. Madras. The government's rationale with the legalization of cannabis has been that it will keep it out of the hands of young people. Actually, we had Bill Blair, Parliamentary Secretary to the Minister of Health, appear before our committee. He is the point man that was working on the legislation. He appeared before our committee a few weeks ago and he actually said that the goal of legalization is that it would eliminate usage among our youth. Does the experience to date in the United States jurisdictions that have legalized cannabis bear out this theory? Is it a realistic observation?

Dr. Madras: I think it's totally unrealistic. Here are some of the reasons why. Eliminating marijuana sales to youth does not necessarily eliminate access to marijuana by youth. For example, if parents are using and older siblings are using, what is going to stop them from sharing marijuana with each other? What is going to stop the denormalization of its use in a household? There is nothing to indicate that.

There is nothing to indicate that marijuana use de facto is going down among youth. The trends are in the opposite direction. It's risen. We had a downturn up until 2007. We actually had a drop of between 18 and 24 per cent of youth marijuana use while it was illegal in all the states between 2002-07, by two different surveys. One was the NTF; other was the NSDA. With a rekindling of normalization and a rekindling of permissiveness within the federal government, youth use soared again. It increased, and we lost all the gains we had made during that period of time.

M. Kilmer : C'est l'une de ces situations dans lesquelles il faut s'assurer d'avoir un groupe de contrôle. Le simple fait d'observer ces augmentations à différents endroits ne doit pas nous empêcher de comprendre si cela peut se produire pour d'autres raisons.

On m'a coupé la parole tout à l'heure. L'*American Journal of Public Health* a publié un article à partir des mêmes données pour l'État de Washington et le Colorado, en tenant compte d'un certain nombre d'autres facteurs, afin de déterminer si le nombre total de décès pouvait être attribuable à la légalisation, et la conclusion a été négative. Il y a aussi un autre document de travail dont je viens de prendre connaissance, qui n'a pas encore été publié dans une revue à comité de lecture, et qui utilise une méthodologie plus rigoureuse. Il est de Ben Hansen, de l'Université de l'Oregon, et il n'a pas observé de lien lui non plus. N'oubliez pas que c'est encore assez tôt. En ce qui a trait aux conséquences sur la santé, nous devons examiner ce qui se passe non seulement à court terme, mais aussi à long terme, mais il est encore très tôt pour tirer des conclusions.

La sénatrice Poirier : Ma question s'adresse à Mme Madras. Le gouvernement a justifié sa décision de légaliser le cannabis en disant qu'elle empêcherait les jeunes de s'en procurer. En fait, Bill Blair, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, a témoigné devant notre comité. C'est lui qui s'occupait du projet de loi. Il est venu devant notre comité il y a quelques semaines et il a dit que l'objectif de la légalisation était d'éliminer la consommation chez les jeunes. Est-ce que l'expérience des États américains qui ont légalisé le cannabis confirme cette théorie? Est-ce une observation réaliste?

Dre Madras : C'est tout à fait irréaliste, et en voici quelques-unes des raisons. L'élimination de la vente de marijuana aux jeunes n'empêche pas nécessairement les jeunes d'avoir accès à la marijuana. Par exemple, si les parents consomment de la marijuana et si les frères et sœurs plus âgés en consomment, qu'est-ce qui les empêchera de partager de la marijuana entre eux? Qu'est-ce qui va empêcher la banalisation de sa consommation dans la famille? Rien n'indique que cela changera quoi que ce soit.

Rien n'indique que la consommation de marijuana diminue de facto chez les jeunes. Les tendances observées vont dans le sens contraire. La consommation a plutôt augmenté. Nous avons observé un ralentissement jusqu'en 2007. En fait, entre 18 à 24 p. 100 des jeunes ont consommé de la marijuana alors qu'elle était illégale dans tous les États entre 2002 et 2007, selon deux enquêtes différentes. La première était de la NTF et l'autre, de la NSDA. Le retour de la normalisation et de la permissivité au sein du gouvernement fédéral a entraîné une augmentation en flèche de la consommation chez les jeunes. La consommation a augmenté, et nous avons perdu tous les gains que nous avions faits pendant cette période.

My feeling is that by legalizing the drug, we are feeding into the youth perception — I have the data right here — that it's safe, it is not harmful and the perception of harm is going to decrease.

J'ai l'impression qu'en légalisant la drogue, nous contribuons à la perception chez les jeunes — j'ai des données à ce sujet ici — qu'elle est sans danger, qu'elle n'est pas nocive et que la perception de ses effets nocifs ira en diminuant.

The idea that we don't make direct sales to youth is the same concept we have with alcohol and tobacco. You have to be over 18 to buy alcohol and over 21 to buy tobacco. That never prevented young people from having access to those substances.

L'excuse selon laquelle il n'y aura pas de ventes directes aux jeunes est la même que celle qui est invoquée pour l'alcool et le tabac. Il faut avoir plus de 18 ans pour acheter de l'alcool et plus de 21 ans pour acheter du tabac, mais cela n'a jamais empêché les jeunes d'avoir accès à ces substances.

Senator Omidvar: My question is to Dr. Madras and follows on your observations about alcohol and tobacco. Do you believe that alcohol and tobacco are more or less or equally dangerous than cannabis?

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse à Mme Madras et fait suite à vos observations sur l'alcool et le tabac. Croyez-vous que l'alcool et le tabac sont plus ou moins dangereux que le cannabis?

Dr. Madras: I've been asked this question probably 50 times. My feeling is that you cannot make side-by-side comparisons. If you use death rates overall, in the long-term tobacco kills, in our country, in the United States, about 380,000 people, but it's very long term. It takes many years for the cardiovascular disease and cancer to exact their toll.

Dre Madras : On m'a probablement posé cette question 50 fois. J'ai l'impression qu'on ne peut pas les comparer. Si vous prenez les taux de mortalité dans l'ensemble, la consommation sur une longue période de tabac chez nous, aux États-Unis, tue environ 380 000 personnes, mais c'est à très long terme. Il faut de nombreuses années avant que les maladies cardiovasculaires et le cancer surviennent en raison du tabagisme.

In the short term, tobacco isn't intoxicating. If you had an airline pilot who smoked a marijuana cigarette an hour before the flight, I would run off the plane and wait until another pilot came on board. If they smoked a nicotine cigarette, I would feel comfortable.

À court terme, le tabac n'a pas d'effet enivrant. Si un pilote de ligne fumait un joint de marijuana une heure avant le vol, je descendrais de l'avion et j'attendrais qu'un autre pilote monte à bord. S'il fumait une simple cigarette, je n'aurais aucune crainte.

The side-by-side comparisons depend on what parameters you're looking at. Marijuana per se does not kill. If you look at the psychiatric status of people with marijuana use disorder, you find they have an overabundance of other psychiatric problems. They have marijuana use disorder, nicotine, alcohol, other drugs. They have a much higher frequency of bipolar disorder, of schizophrenia, of depression. You don't see the same with other drugs.

Les comparaisons directes dépendent des paramètres dont vous tenez compte. La marijuana en soi ne tue pas. Si vous examinez l'état psychiatrique des personnes atteintes de troubles liés à la consommation de marijuana, vous constatez qu'elles ont une surabondance d'autres problèmes psychiatriques. Outre les troubles liés à la consommation de marijuana, de nicotine, d'alcool et d'autres drogues, elles sont beaucoup plus susceptibles de présenter des troubles bipolaires, de schizophrénie et de dépression. Il n'en va pas de même pour les autres drogues.

So if death rate is your outcome, there are clear differences. If there are other parameters of adverse consequences, it's very difficult to make comparisons. They are different in terms of the consequences.

C'est donc dire que si vous observez le taux de mortalité, vous constaterez des différences évidentes. Si vous tenez compte d'autres paramètres de conséquences négatives, il est très difficile d'établir des comparaisons. Les conséquences sont différentes.

Senator Omidvar: Would you not agree that alcohol leads directly to expressions of violent behaviour, whereas I have not actually heard that cannabis leads to violent behaviour?

La sénatrice Omidvar : Ne diriez-vous pas que l'alcool mène directement à des comportements violents, alors que je n'ai pas entendu dire que le cannabis entraînait des comportements violents?

Dr. Madras: There is more and more evidence now that cannabis-induced psychosis leads to violence and cannabis withdrawal state can lead to increased violence. The data is very new. It's just coming on board, but I would not say that there is no evidence in this case. It's beginning to grow.

Dre Madras : Il y a de plus en plus de preuves que la psychose provoquée par le cannabis mène à la violence et que le sevrage du cannabis peut entraîner une augmentation de la violence. Ces données sont très récentes. Cela ne fait que

commencer, mais je ne dirais pas qu'il n'y a pas de preuve dans ce cas-ci. Les preuves commencent à s'accumuler.

The Chair: We've come to the end of this session. I want to thank our four panellists who have given us various perspectives, not to mention various statistics. I thank my colleagues for their questions.

For our second panel, I'm pleased to welcome our colleagues, the chair and deputy chair of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Senator Boniface and Senator Dagenais, who are with us to make their presentations. I'd ask that you take up to 10 minutes to make your presentation. If you want to do less, that's fine too. Then we'll have questions and answers from our colleagues around the table.

Hon. Gwen Boniface, Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence: Honourable senators, thank you for the opportunity to present a summary of our report on Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts.

As you know, the Standing Senate Committee on National Security and Defence was authorized by the Senate to study the subject matter of Bill C-45 insofar as it relates to Canada's borders. In our remarks this afternoon, we will present a summary of the report that you now have in front of you.

At the committee's meetings of March 19, March 26 and April 16, 13 witnesses appeared to present their views on the subject matter of Bill C-45. In the report, the committee made the following recommendations to minimize any negative effects of Bill C-45 of the movement of travellers and goods across the border.

In terms of its goals, the committee wishes to prevent, as much as possible, Canadian travellers from being further interrogated or searched by U.S. customs officers as a result of the legalization of cannabis in Canada. The committee also wants to prevent, as much as possible, an increase in the number of Canadian-U.S. travellers being stopped at the border for possession of cannabis.

The committee heard from witnesses who believe that after Bill C-45 comes into force, Canadians could face delays and more Canadian travellers could face legal proceedings. Witnesses also said that Canadians can be banned from entering the United States for life for a cannabis offence or for simply admitting previous cannabis use to U.S. customs and border protection officers.

Le président : La séance est terminée. Je tiens à remercier nos quatre témoins qui nous ont présenté divers points de vue, sans parler des différentes statistiques. Je remercie mes collègues de leurs questions.

Pour notre deuxième groupe de témoins, je suis heureux d'accueillir nos collègues, la présidente et le vice-président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, la sénatrice Boniface et le sénateur Dagenais, qui sont venus nous présenter leur exposé. Je vous demanderais de limiter votre exposé à 10 minutes. S'il est plus court, c'est tant mieux. Nous passerons ensuite aux questions de nos collègues réunis autour de la table.

L'honorable Gwen Boniface, présidente, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : Honorables sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de présenter un compte rendu de notre rapport sur le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

Comme vous le savez, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a été autorisé par le Sénat à examiner la teneur du projet de loi C-45 dans la mesure où il concerne les frontières du Canada. Dans nos remarques cet après-midi, nous allons vous présenter un compte rendu du rapport que vous avez maintenant devant vous.

Lors des réunions du 19 mars, 26 mars et 16 avril 2018, 13 témoins ont comparu devant le comité pour s'exprimer au sujet du projet de loi C-45. Dans le rapport, le comité a soumis les recommandations suivantes afin de minimiser tout effet négatif du projet de loi C-45 sur le passage des voyageurs et des biens à la frontière.

En termes de nos objectifs, le comité souhaite éviter autant que possible que les voyageurs canadiens soient interrogés ou fouillés davantage par les douaniers américains à la suite de la légalisation du cannabis au Canada. Le comité veut aussi éviter, dans la mesure du possible, qu'il y ait une augmentation du nombre de voyageurs canadiens et américains arrêtés à la frontière pour possession de cannabis.

Le comité a entendu l'avis de témoins qui estiment que, à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi C-45, les Canadiens pourraient faire face à des délais et un plus grand nombre de voyageurs canadiens pourraient faire face à des procédures judiciaires. Des témoins ont aussi mentionné que les Canadiens pourraient se voir interdire l'entrée aux États-Unis à vie en lien avec des infractions liées au cannabis, ou simplement pour avoir admis à un agent des douanes américain avoir déjà consommé du cannabis.

To prevent these problems, the committee encourages the Canadian government to have formal discussions with the United States government to clarify its position with respect to Canadian travellers who admit to previous cannabis use. Specifically, the committee encourages the government to have formal discussions at the political level in order to clarify whether Canadians who admit to having previously used cannabis will face inadmissibility to the United States if Bill C-45 is passed. If so, the committee encourages the government to make it clear to U.S. authorities that following the coming into force of Bill C-45, Canadian travellers should not be prohibited entry into the United States for activities that are legal in Canada.

The committee encourages the government to continue its dialogue with the U.S. government and to clearly and firmly communicate Canada's position in order to minimize the impact of Bill C-45 on Canadian travellers. This dialogue could also find solutions to issues and problems that will arise at the border following the entry into force of Bill C-45.

In the context of this dialogue with the United States, the committee encourages the government to negotiate an agreement with the United States on the treatment of travellers at the border on issues related to cannabis. This agreement could clarify the types of questions related to cannabis that border officers of both countries ask travellers. We believe that these questions should reflect the fact that consuming cannabis will be legal in Canada and that it is already legal in several American states. This bilateral agreement could also protect workers of Canadian companies in the cannabis sector in order to ensure that the workers of these companies are not banned from entry into the United States because they are associated with drug trafficking as current U.S. law states.

With regard to the awareness campaign, the committee encourages the government to increase its scope in order to make it clear that Canadians crossing the Canadian-U.S. border while in the possession of cannabis will remain illegal even if Bill C-45 comes into force. This awareness campaign should also make it clear to Canadians that they may be denied entry into the United States if they admit to previous cannabis use.

An awareness campaign will be launched soon. The committee believes that additional efforts should be made in the coming months. For example, the committee believes that additional awareness campaigns — one specifically targeting youth and the other focused on those who hold or apply for trusted traveller programs like Nexus — should be put in place due to the unique vulnerabilities of these groups.

Afin de prévenir ces problèmes, le comité encourage le gouvernement canadien à avoir des discussions formelles avec le gouvernement américain afin de clarifier sa position en ce qui concerne les voyageurs canadiens qui admettent avoir déjà consommé du cannabis. Plus précisément, le comité encourage le gouvernement à avoir des discussions formelles au niveau politique afin de clarifier si les Canadiens qui admettent avoir déjà consommé du cannabis feront face à une interdiction de territoire aux États-Unis si le projet de loi C-45 est adopté. Si oui, le comité encourage le gouvernement à communiquer clairement aux autorités américaines qu'à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi C-45, les voyageurs canadiens ne devraient pas se voir interdire l'entrée aux États-Unis pour des activités qui seront désormais légales au Canada.

Le comité encourage le gouvernement à poursuivre son dialogue avec le gouvernement américain et à communiquer clairement et fermement la position canadienne afin de minimiser l'impact du projet de loi C-45 sur les voyageurs canadiens. Ce dialogue pourrait aussi servir à trouver des solutions aux enjeux et problèmes qui pourraient survenir à la frontière à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi C-45.

Dans le cadre de ce dialogue avec les États-Unis, le comité encourage le gouvernement à négocier une entente avec les États-Unis afin d'encadrer le traitement des voyageurs à la frontière sur les questions liées au cannabis. Cette entente pourrait notamment clarifier le type de questions que les douaniers des deux pays posent aux voyageurs sur les questions liées au cannabis. Nous croyons que ces questions devraient refléter le fait que la consommation de cannabis sera légale au Canada et qu'elle l'est déjà dans plusieurs états américains. Cet accord bilatéral pourrait aussi protéger les travailleurs des entreprises canadiennes dans le secteur du cannabis afin de s'assurer que les employés de ces entreprises ne se voient pas interdire l'entrée aux États-Unis parce qu'ils sont « associés au trafic de drogue », comme l'indique la loi américaine actuelle.

En ce qui concerne la campagne de sensibilisation, le comité encourage le gouvernement à augmenter la portée de sa campagne. L'objectif serait de communiquer clairement aux Canadiens que traverser la frontière entre le Canada et les États-Unis en possession de cannabis demeurera illégal même si le projet de loi C-45 entre en vigueur. Cette campagne de sensibilisation devrait aussi expliquer clairement aux Canadiens qu'ils pourraient se voir refuser l'accès aux États-Unis s'ils indiquent avoir déjà consommé du cannabis.

Une telle campagne de sensibilisation sera lancée bientôt, mais le comité croit que des efforts additionnels devront être faits dans les prochains mois. Par exemple, le comité croit que des campagnes de sensibilisation additionnelles, une ciblant les jeunes et l'autre ciblant les candidats ou membres des programmes pour voyageurs dignes de confiance, devraient être mises en place étant donné les vulnérabilités uniques de ces groupes.

[*Translation*]

Hon. Jean-Guy Dagenais, Deputy Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence: Honourable senators, with respect to posters at border crossings, the committee encourages the Canadian government to install signs at border crossings clearly explaining to travellers that it is illegal to cross the Canada-U.S. border with cannabis.

Witnesses from Public Safety Canada told the committee that such signs would be installed at the border. The committee encourages the Canadian government to make sure that the posters are installed before Bill C-45 comes into force. Travellers must be aware of the consequences they face if they try to cross the Canada-U.S. border with cannabis.

The committee also considered the effects of Bill C-45 on the preclearance system. In this respect, the committee encourages the government to modernize preclearance measures in light of Bill C-45. In accordance with the Act respecting the preclearance of persons and goods in Canada and the United States, travellers are obliged to truthfully answer any question posed to them by a U.S. border officer, which means that Canadians who submit to preclearance must truthfully answer any questions about their cannabis use.

At regular border crossings, travellers who refuse to answer these types of questions can be denied entrance into the U.S., but do not face lifetime bans or prison terms. However, travellers who refuse to answer questions in preclearance areas could face sentences of up to two years in prison for resisting or wilfully obstructing a preclearance officer, police officer or border services officer in the exercise of the officer's powers. The committee encourages the government to modernize the Act respecting the preclearance of persons and goods in Canada and the United States in light of Bill C-45.

Last, the committee requests that the government table before Parliament a plan to protect Canadian travellers at the border. This plan should outline the measures that the government intends to take to minimize the impact of Bill C-45 on the movement of travellers and goods across the Canada-U.S. border. The committee believes that this plan should also explain the approach that the government intends to take in its negotiations with the United States in order to ensure that Canadian travellers are not denied entry into the United States for previous cannabis use or for engaging in any other type of activity that would become legal following the entry into force of Bill C-45.

[*Français*]

L'honorable Jean-Guy Dagenais, vice-président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : Honorables sénateurs, en ce qui concerne l'affichage aux postes frontaliers, le comité encourage le gouvernement à installer des panneaux aux postes frontaliers et aux sites de précontrôle qui indiquent clairement aux voyageurs qu'il demeure illégal de traverser la frontière canado-américaine avec du cannabis.

Les témoins de Sécurité publique Canada ont indiqué au comité que de telles affiches seraient installées à la frontière. Le comité encourage le gouvernement à s'assurer que l'installation des affiches soit effectuée avant l'entrée en vigueur du projet de loi C-45. Les voyageurs doivent être conscients des conséquences auxquelles ils s'exposent s'ils tentent de traverser la frontière canado-américaine avec du cannabis.

Le comité s'est aussi penché sur les effets du projet de loi C-45 sur le système de précontrôle. À ce sujet, le comité encourage le gouvernement à moderniser les mesures de précontrôle à la lumière du projet de loi C-45. En vertu de la Loi relative au précontrôle de personnes et de biens au Canada et aux États-Unis, les voyageurs sont tenus de répondre véridiquement à toute question que leur pose un douanier américain. Cela signifie que les Canadiens qui se soumettent au précontrôle doivent répondre véridiquement à toute question sur leur utilisation de cannabis.

Aux postes douaniers réguliers, les voyageurs qui refusent de répondre à ce type de question peuvent se voir refuser l'accès aux États-Unis, mais ils ne s'exposent pas à une interdiction à vie ou à des peines d'emprisonnement. Par contre, les voyageurs qui refusent de répondre à des questions posées dans une zone de précontrôle s'exposent à des peines allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement, dans la mesure où ils entravent volontairement un contrôleur, un policier ou un agent des services frontaliers dans l'exercice de leurs fonctions. Le comité encourage le gouvernement à moderniser la Loi relative au précontrôle de personnes et de biens au Canada et aux États-Unis à la lumière du projet de loi C-45.

Enfin, le comité demande au gouvernement de déposer devant le Parlement un plan de protection des voyageurs canadiens à la frontière. Ce plan devrait expliquer les mesures que le gouvernement compte prendre afin de minimiser les effets du projet de loi C-45 sur le passage des voyageurs et des biens à la frontière canado-américaine. Selon le comité, ce plan devrait également expliquer l'approche que le gouvernement compte adopter lors des négociations avec les États-Unis pour faire en sorte que les voyageurs canadiens ne se voient pas refuser l'entrée aux États-Unis pour avoir pris part à toute autre activité qui serait légale à la suite de l'adoption du projet de loi C-45.

Dear colleagues, those are the key points of our report. We believe that, if the government accepts our recommendations, Canadian travellers will be less likely to run into problems at the border because they will have a better understanding of their rights and obligations. The high-level talks between Canada and the United States that the committee recommends would lay the groundwork for the legalization of cannabis in Canada. The talks would also allow the two countries to find solutions to the issues and problems that could come up at the border following the coming into force of Bill C-45. Taken together, these recommendations would reduce delays at the border for travellers and goods.

We would now be happy to answer your questions about our report.

[*English*]

The Chair: Thank you very much. We will now have questions. I think a five-minute period should work for questions and answers, colleagues. We will start with the deputy chairs.

Senator Seidman: Colleagues, thank you so much for being with us today, and thanks to you and your committee members for all of the hard work you did in order that you might report the testimony and recommendations to our committee.

Your committee's report states that the Canadian government must act quickly to clarify the United States' government's position on Canadian travellers and cannabis use. Based on the information provided to your committee by Global Affairs, Public Safety, the Canada Border Services Agency and the Royal Canadian Mounted Police, what is the status of discussions with their U.S. counterparts, and have any timelines or deadlines been set out pertaining to discussion on cannabis and the border?

[*Translation*]

Senator Dagenais: Witnesses from the RCMP, the Canada Border Services Agency and Global Affairs have said that they are currently in discussions with their American counterparts. However, we have not been able to get a clear answer as to the results of these discussions. That is why we indicated in our report that we strongly encourage the government to pursue these discussions. So far, we have not gotten clear answers from the different security agencies.

We must never forget that the United States is a sovereign state and that federal laws concerning the U.S. border will be enforced. We demand, although that is perhaps too strong a word, that the Canadian government intensify its efforts to get Canadians clear answers before they try to cross the border and

Chers collègues, voilà les éléments principaux de notre rapport. Nous croyons que si le gouvernement accepte ces recommandations, les voyageurs canadiens auront moins de chances de faire face à des problèmes à la frontière, puisqu'ils comprendront mieux leurs droits et leurs obligations. Le comité recommande un dialogue de haut niveau entre le Canada et les États-Unis, ce qui permettra aux deux pays de préparer le terrain pour la légalisation du cannabis au Canada et de trouver des solutions aux enjeux et problèmes qui pourraient survenir à la frontière à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi C-45. Prises ensemble, ces recommandations permettront de minimiser les délais pour les voyageurs et les biens à la frontière.

Nous serons maintenant heureux de répondre à vos questions au sujet de ce rapport.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions. Je pense qu'une période de cinq minutes devrait convenir pour les questions et les réponses, chers collègues. Nous allons commencer par les vice-présidentes.

La sénatrice Seidman : Chers collègues, je vous remercie infiniment de votre présence parmi nous aujourd'hui, et je vous remercie, vous et les membres du comité, de tout le travail que vous avez accompli pour venir témoigner et faire des recommandations à notre comité.

Le rapport de votre comité indique que le gouvernement canadien doit agir rapidement pour clarifier la position du gouvernement des États-Unis sur les voyageurs canadiens et la consommation de cannabis. D'après les renseignements fournis à votre comité par Affaires mondiales, Sécurité publique, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Gendarmerie royale du Canada, où en sont les discussions avec leurs homologues américains, et a-t-on fixé des échéanciers ou des dates limites pour les discussions sur le cannabis et la frontière?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Des témoins de la GRC, de l'Agence des services frontaliers et d'Affaires mondiales ont affirmé qu'ils sont en discussion avec leurs homologues américains. Cependant, on n'a pas été en mesure d'obtenir des réponses claires sur les résultats de leurs discussions. C'est la raison pour laquelle on a indiqué dans notre rapport qu'on encourage fortement le gouvernement à poursuivre les discussions. Jusqu'à présent, on n'a pas obtenu de réponses claires de la part des différents organismes de sécurité.

Il faut toujours garder à l'esprit que les États-Unis sont un État souverain et que les lois fédérales concernant la frontière américaine seront exécutées. On exige — le mot est peut-être un peu fort — que le gouvernement canadien intensifie ses efforts pour que les Canadiens puissent obtenir des réponses claires

admit that they have smoked marijuana or that they have marijuana in their possession.

[*English*]

Senator Boniface: I have a quote in front of me. When Minister Goodale appeared, he said, "It comes up in virtually every conversation we have." To Senator Dagenais' point, getting a better sense of where that conversation is at was challenging, and it's not like you would expect it to be too defined anyway.

Senator Seidman: If I understand what you're saying, it comes up in every conversation they have, but how structured are those discussions and what are the timelines? Are there timelines or deadlines, for example, to have some agreement prior to the legislation coming into force?

Senator Boniface: We didn't get that type of detail. I think that's why our report says we would think that a plan being in place would be helpful, and we indicated it should be tabled in Parliament. There are ongoing discussions, but at what point they're at, we weren't able to make clear.

Senator Seidman: Item No. 7 in your recommendations says your "committee requests that the government table before Parliament a plan to protect Canadian travellers at the border. The plan should outline the measures the government intends to take to minimize" — and you go on. You read it to us. Do you think that plan should be tabled prior to this legislation coming into effect?

[*Translation*]

Senator Dagenais: Senator Seidman, it would be best if the plan were submitted before the bill is passed. We mustn't forget that thousands of Canadians cross the U.S. border. Canadians often wrongly believe that, because marijuana is legal in five states, that they will be able to circulate freely. Mr. Sanders, an attorney specializing in immigration, handles files in the United States and Canada. He explained the situation of British Columbia, which borders Washington State, where marijuana is legal. You must understand that border crossings are under federal jurisdiction. Canadians need to know that, even if cannabis is legalized in Vancouver, they will not be able to freely cross into Washington.

Also, when travellers arrive at a U.S. border crossing, they are often asked where they are going to stay, for how long and how much money they have in their possession. They are also sometimes asked if they smoke cannabis. If they answer yes, border officers could assume that they will try to purchase cannabis in the United States. This puts Canadians in a difficult situation. That is why it is very important that the Government of

avant de traverser la frontière s'ils admettent avoir fumé de la marijuana ou en avoir en leur possession.

[*Traduction*]

La sénatrice Boniface : J'ai une citation devant moi. Lorsque le ministre Goodale a témoigné, il a dit : « Ce sujet revient dans pratiquement toutes nos conversations. » Pour en revenir au point soulevé par le sénateur Dagenais, il était difficile d'avoir une meilleure idée de l'état de progression de cette conversation, et l'on ne s'attend pas à ce qu'il soit bien défini de toute façon.

La sénatrice Seidman : Si je vous comprends bien, ce sujet revient dans toutes leurs conversations, mais dans quelle mesure ces discussions sont-elles structurées et quels sont les échéanciers? Y a-t-il des échéanciers ou des dates limites, par exemple, pour conclure une entente avant l'entrée en vigueur de la loi?

La sénatrice Boniface : Nous n'avons pas obtenu ce genre de détails. C'est la raison pour laquelle nous précisons dans notre rapport que nous estimons qu'il serait utile de mettre en place un plan, et nous avons aussi indiqué qu'il devrait être déposé au Parlement. Il y a des discussions en cours, mais nous n'avons pas été en mesure d'établir clairement où elles en sont.

La sénatrice Seidman : Au point 7 de vos recommandations, vous dites que votre « comité demande au gouvernement de déposer devant le Parlement un plan pour protéger les voyageurs canadiens à la frontière. Ce plan devrait expliquer les mesures que le gouvernement compte prendre afin de minimiser » — et ainsi de suite. Vous nous l'avez lu. Pensez-vous que ce plan devrait être déposé avant l'entrée en vigueur de cette loi?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Sénatrice Seidman, l'idéal serait que ce plan soit déposé avant l'adoption du projet de loi. Il ne faut pas oublier que des milliers de Canadiens traversent la frontière américaine. Souvent, les Canadiens croient à tort que, parce que la marijuana est légalisée dans cinq États, ils pourront circuler librement. Me Sanders, un avocat spécialisé en immigration, gère des dossiers aux États-Unis et au Canada. Il nous expliquait la situation de la Colombie-Britannique qui est limitrophe à l'État de Washington où la marijuana est légalisée. Il faut comprendre que les frontières relèvent de la juridiction fédérale. Les Canadiens doivent savoir que, même si le cannabis est légalisé à Vancouver, ils ne pourront pas traverser les douanes librement pour se rendre à Washington.

De plus, lorsqu'un voyageur arrive aux douanes américaines, il se fait souvent demander à quel endroit il va séjourner, pendant combien de temps et quel montant d'argent il a en sa possession. On peut aussi lui demander s'il fume du cannabis. S'il répond oui, les douaniers pourraient présumer qu'il ira en acheter aux États-Unis. Cela place les Canadiens en état de vulnérabilité. C'est pourquoi il est très important que le gouvernement

Canada pursue its discussions with its American counterparts in order to obtain clear and specific answers so that Canadians can exercise caution.

[*English*]

Senator Petitclerc: First, thank you very much for being here and taking the time.

I'm wondering if, during the different testimony you heard from everybody, you got a sense of the scale of the risk or challenges for Canadians who, for example, if they are asked whether they consume cannabis, will say they did. I'm just trying to get a sense of how big a challenge it will be or how big a risk, and what the consequences are they will be facing. Did you hear about that?

Senator Boniface: I'll let Senator Dagenais join in, but one of the witnesses who actually works as a defence counsel and whose firm had a large business especially on this subject indicated that he'd have it reported to him maybe twice a week. If you look at that in terms of the context of the number of people who would have been crossing the border in a week, then that would give you a little bit of an idea. Many of the witnesses we asked said they'd never been asked the question. It's more difficult.

The other thing that was an important observation that we couldn't get any indication on is whether even Washington, where it's legal, and at the British Columbia border — if there is anything we could learn coming the other way. There was nothing available, and I'm not sure people had turned their minds to it. It was an interesting observation as well.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I would like to add something to Senator Boniface's answer. Last year, I went to Colorado on a Canada-U.S. Parliamentary Association mission. Marijuana is legal in Colorado. We learned that even if you purchase marijuana in a state where it is legal, you can't circulate freely in the U.S. in possession of cannabis. You can be arrested in another U.S. state. All of the 50 U.S. states and the District of Columbia are sovereign states, and you can be arrested for bringing marijuana in illegally. That is why it is important to get clear and specific answers.

We urge the Government of Canada and Minister Goodale to make sure that Canadians are well aware of this reality. We have been told that there will be posters at border crossings. You know very well that people may try to bring cannabis across the border. You need to understand that legalizing marijuana places Canadians who regularly cross the border in danger. I say that they are "in danger," because, for example, NEXUS card holders who admit to having smoked cannabis can have their card revoked. The U.S. government could also refuse to renew the

canadien poursuive ses discussions avec ses homologues américains afin d'obtenir des réponses claires, nettes et précises pour que les Canadiens fassent preuve de prudence.

[*Traduction*]

La sénatrice Petitclerc : Tout d'abord, je vous remercie beaucoup d'être venus et de nous consacrer de votre temps.

Je voudrais savoir si, en écoutant vos différents témoins, vous vous êtes fait une idée des risques et des difficultés auxquels font face les Canadiens qui, par exemple, répondent par l'affirmative lorsqu'on leur demande s'ils consomment du cannabis. J'essaie de comprendre l'ampleur du problème ou des risques que cela pourrait causer ainsi que des conséquences que ces Canadiens subiront. Avez-vous entendu parler de ces problèmes?

La sénatrice Boniface : Je demanderai au sénateur Dagenais de compléter ma réponse, mais un des témoins, qui est avocat de la défense dans un cabinet qui traite de nombreux cas de ce genre, nous a dit qu'il reçoit à peu près deux fois par semaine des clients qui lui présentent cette situation. Si vous pensez au nombre de personnes qui passent la frontière chaque semaine, ce chiffre vous donnera une petite idée. De nombreux témoins nous ont répondu qu'on ne leur avait jamais posé cette question. C'est plus difficile.

L'autre observation importante est le fait de ne pas avoir pu obtenir d'information sur le point de vue opposé dans l'État de Washington, où le cannabis est légal, et de la frontière de la Colombie-Britannique. Nous n'avons trouvé aucune indication, et je crois même que les gens n'y pensaient pas. Cette observation était aussi très intéressante.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais ajouter une précision à la réponse de la sénatrice Boniface. L'année dernière, je suis allé au Colorado dans le cadre d'une mission de l'Association parlementaire Canada-États-Unis. La marijuana est légalisée dans cet État. On a appris que ce n'est pas parce qu'on achète de la marijuana dans un État où la marijuana est légalisée qu'on peut se permettre de se promener librement aux États-Unis. On peut se faire intercepter dans un autre État américain. Parmi les États américains, 51 sont souverains, et on peut se faire arrêter pour y avoir transporté de la marijuana illégalement. De là l'importance d'obtenir des réponses claires, nettes et précises.

On exhorte le gouvernement canadien et le ministre Goodale à sensibiliser davantage les Canadiens à cette réalité. On nous dit qu'il y aura des affiches aux frontières. Vous savez très bien que lorsqu'on traverse la frontière et qu'on arrive aux douanes, on peut être accompagné d'un adolescent ou d'une personne qui est en possession de cannabis. Il faut prendre conscience du fait que la légalisation de la marijuana met en danger les Canadiens qui voyagent régulièrement. Je dis « elle met en danger » parce que, par exemple, les utilisateurs de cartes NEXUS qui admettent

card for a person who, two years earlier, declared that she had smoked cannabis. We must therefore get clear answers in order to ensure the safety of Canadians.

avoir fumé du cannabis peuvent se faire confisquer leur carte. De plus, le gouvernement américain pourrait refuser de renouveler la carte d'une personne qui aurait déclaré deux ans auparavant avoir fumé du cannabis. On doit donc obtenir des réponses claires pour assurer la sécurité des Canadiens.

Senator Petitclerc: This being said, in your opinion, Senator Dagenais, are awareness campaigns already under way to make sure that Canadians are well informed and that they can make sound decisions? If not, if what is being done is not enough, would that be one of your recommendations?

La sénatrice Petitclerc : Cela dit, sénateur Dagenais, selon vous, est-ce qu'on a déjà amorcé des campagnes de sensibilisation pour s'assurer que les Canadiens sont bien informés et qu'ils pourront prendre des décisions judicieuses? Sinon, si ce n'est pas suffisant, cela fera-t-il partie de vos recommandations?

Senator Dagenais: Listen, I follow the news closely and, so far, I have not seen any awareness campaigns informing Canadians of the risks associated with trying to cross the U.S. border once the bill has been passed. I hope that we will start seeing some soon, preferably before the bill is passed. This is a very long border, and the situation affects thousands upon thousands of Canadians.

Le sénateur Dagenais : Écoutez, je suis l'actualité avec attention et, jusqu'à maintenant, je n'ai pas constaté de campagnes de sensibilisation qui informeraient les Canadiens des risques liés au passage aux États-Unis à la suite de l'adoption de ce projet de loi. J'espère qu'on va commencer à en voir bientôt, de préférence avant l'adoption du projet de loi. Il s'agit de la frontière la plus longue avec nos voisins américains, et cette situation vise des milliers et des milliers de Canadiens.

The mayor of Windsor testified before our committee, and he is extremely concerned. There are five border crossings in Windsor, and that is a concern for him. It also affects trade with Detroit. We're not talking about visitors only, but people who do business between Detroit and Windsor, in particular those who drive delivery trucks. If a truckload of car parts needs to get to Detroit and the driver admits to having smoked pot, he will be subjected to an inspection that will delay him for several hours. I do not want to get ahead of you, but I asked the question. I was told that a one-hour delay for a truck costs about $100. If the truck is detained for five hours, that is $500 that will be passed on to consumers.

Le maire de Windsor est venu témoigner devant notre comité, et il est très inquiet. Il y a cinq postes frontaliers dans la ville de Windsor; pour lui, c'est une inquiétude. Cela relève aussi du commerce avec Detroit. On ne parle pas seulement des visiteurs, mais des gens qui font des affaires entre Detroit et Windsor, notamment ceux qui conduisent des camions de livraison. Si une livraison de pièces automobiles doit être effectuée à Detroit et que le chauffeur admet avoir fumé du pot, celui-ci sera retardé de plusieurs heures pour subir une inspection. Je ne veux pas devancer vos questions, mais j'ai posé cette question. On nous a dit que le fait de retarder un camion coûte environ 100 $ l'heure. Si vous êtes retardé pendant cinq heures, ça coûtera 500 $ et la facture sera refilée aux consommateurs.

Do you understand the importance of raising awareness and informing people what can happen once Bill C-45 is passed?

Comprenez-vous l'importance de sensibiliser les gens et de les mettre au courant de ce qui peut se passer une fois le projet de loi C-45 adopté?

[*English*]

[*Traduction*]

Senator Boniface: There are plans under way — I'm just looking again at the minister's evidence — to install signage at ports of entry as well as some awareness campaigning. CBSA indicated they would get funding of about $40 million over five years to help them upgrade their systems.

La sénatrice Boniface : En repassant le témoignage du ministre, je vois qu'il fait des plans pour installer des panneaux aux points d'entrée et pour mener des campagnes de sensibilisation. L'ASFC a indiqué qu'elle obtiendrait un financement d'environ 40 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer ses systèmes.

The Chair: Let me clarify something here. Are we aware that this kind of a question, however they pose it — "Do you smoke pot? Have you ever smoked it?" — is being asked now by U.S. border officers? Is there any evidence that that's being asked?

Le président : J'aurais besoin d'un petit éclaircissement. Les gens savent-ils que les agents américains des douanes posent ce type de question d'une manière ou d'une autre, comme : « Fumez-vous du pot? Avez-vous déjà fumé du pot? » Avons-nous des preuves indiquant qu'ils posent ces questions?

Senator Boniface: I wasn't there the day the evidence was given, but the example given was that about twice a week was what this lawyer indicated was the experience with clients.

La sénatrice Boniface : J'étais absente quand ces témoins ont comparu, mais le seul exemple dont j'ai entendu parler est celui de cet avocat qui reçoit, à peu près deux fois par semaine, des clients qui ont dû répondre à ces questions.

The Chair: That somebody would ask that not of somebody with a criminal record based on possession or whatever or someone who has any on them, but simply, "Do you now or have you ever consumed cannabis or smoked pot?" However the question is put, do we know that that question is asked?

Le président : Que l'on pose cette question non pas à une personne ayant un casier judiciaire pour possession ou autre, mais simplement : « Avez-vous déjà consommé du cannabis ou fumé du pot? » Quelle qu'en soit la forme, savons-nous si les agents posent cette question aux douanes?

Senator Boniface: I think you would have to be in the mind of the U.S. border officer and what information he or she had when they asked the question. But it is a question they can ask.

La sénatrice Boniface : Je crois qu'il faudrait se mettre dans la peau de l'agent américain des douanes et savoir de quelle information il dispose quand il pose cette question, mais c'est une question que ces agents risquent de poser.

The Chair: Yes, I suppose they can. But do we have any evidence that they are doing it, or is it all speculation that they might?

Le président : Je suppose qu'ils peuvent le faire, en effet. Mais avons-nous des preuves indiquant qu'ils le font, ou parlons-nous seulement d'une éventualité?

Senator Boniface: No. The evidence that we received from counsel who represents people who are crossing the border dealing with it indicated that at least twice a week he would deal with clients who said they were asked the question.

La sénatrice Boniface : Non. D'après le témoignage de l'avocat qui représente ces clients, il s'occupe au moins deux fois par semaine de personnes à qui les agents américains ont posé cette question.

The Chair: Okay.

Le président : Je comprends.

Senator Pratte: It seems it's very difficult to know what the U.S.'s policies or intentions are at the border. I wonder, from the evidence that you received, what is the problem here? Is it that the United States government has no policy regarding the border and cannabis legalization in Canada? Or do they have a policy but they haven't told the Canadian government? Or do they have a policy and they've told the Canadian government, and the Canadian government doesn't want to tell Canadians? What is your impression? It's quite extraordinary that, after many months, we as parliamentarians have tried to understand what the U.S. policy is and we still haven't managed to get a clear answer on this.

Le sénateur Pratte : Il semble être bien difficile de savoir quelles politiques et quelles intentions les États-Unis appliquent à leurs frontières. D'après les témoignages que vous avez entendus, d'où vient ce problème? Est-ce que le gouvernement américain n'a pas établi de politique sur ses frontières au sujet de la légalisation du cannabis au Canada? Ou alors, est-ce qu'il a établi une politique, en a parlé au gouvernement canadien, mais celui-ci ne veut pas la dévoiler aux Canadiens? Quelle est votre impression? Il est incroyable que nous, les parlementaires, ayons essayé pendant des mois de comprendre la politique américaine à ce sujet sans réussir à obtenir de précisions.

Senator Boniface: My sense of it is that the Americans haven't taken a position on it. I would expect, from everything I have heard, that they see themselves as a sovereign country and they will proceed in the way that they do or choose to do with it. I don't think it's a matter of whether they see it as an issue. I don't think we know whether they see it as an issue. I suspect other priorities are weighed in. They have as much interest, I would think, of Canadians travelling to the U.S. and goods coming into the U.S. from a trade perspective as anyone else. The dialogue is taking place, but I don't know that they are prepared to take a position.

La sénatrice Boniface : J'ai l'impression que les Américains n'ont pas encore pris position sur cette question. D'après tout ce que j'ai entendu, je pense qu'ils se considèrent comme un pays souverain et qu'ils ont décidé de faire les choses à leur façon. Je ne pense pas que ce soit une question de savoir s'ils y voient un problème. Je ne pense pas que nous sachions s'ils y voient un problème. Je soupçonne que d'autres priorités entrent en ligne de compte. Ils s'intéressent autant aux Canadiens qui voyagent aux États-Unis et aux marchandises qui entrent dans leur pays que toutes les autres nations. Ils participent au dialogue, mais je ne sais pas s'ils sont prêts à prendre position.

Senator Pratte: You would expect that they would, at some point, I suppose, issue a directive telling their border officers that cannabis will be legalized in Canada by October 1, and you should, from now on, deal with Canadian citizens in a given way. I don't know.

Le sénateur Pratte : On s'attendrait à ce qu'ils prennent position un de ces jours et qu'ils envoient une directive à leurs agents des douanes les informant que le cannabis sera légalisé au Canada à partir du 1er octobre et leur indiquant de quelle manière traiter les citoyens canadiens dorénavant. Je ne sais pas.

Senator Boniface: I think I had a similar exchange with one of the witnesses on exactly that. What would you do if you were the head of the agency? I would expect that they would give some information in terms of it being legal in Canada and it is a change of policy in Canada. But realistically, from a large agency perspective, officers will work with whatever information they have to deal with it in whatever way they deem appropriate. It's still exporting and importing if bring it in with you, and that will be an important thing for them to still keep their eye on.

Senator Pratte: Your committee recommends that Canada negotiate an agreement with the U.S. and that we also look at the act we just passed a few months ago on pre-clearance, which would also necessitate negotiations with the U.S. Have you any signs from your witnesses that there would be any appetite from the U.S. to negotiate such agreements?

Senator Boniface: No. Typically, our understanding is that U.S. witnesses don't appear before a committee. It's really a recommendation in terms of how to nail down the dialogue so you can advise Canadians appropriately. But we were very respectful, I think, in the committee to understand it's a sovereign country and they can choose to do what they like. The best you can do as a Canadian government is to keep the dialogue open and going so you can ensure that, as you change the cannabis legislation here in Canada, they're well aware of it and hopefully have the same interest in treating people fairly that you do

As you will see in one of the recommendations, in some of our discussions we were also able to talk about monitoring where situations arise so you're able to identify. This is why I raised the question from a number of witnesses on Washington and British Columbia. Did we see this the other way? Is there anything we could have learned? Are there any processes that we could adapt? There was no information that people were aware of.

Senator Pratte: Thank you very much.

Senator Raine: Thank you for the report, which we have studied. In your report, you didn't make any specific recommendations. Do you have some to forward to us for our report, or shall we just take a synopsis from what you've said here?

Senator Boniface: I think you can rely on the report. I think our biggest issue was the dialogue and the second was awareness campaigns for Canadians.

Senator Dagenais picked a good example in terms of currency. People have been educated in Canada to know you can only take so much currency over the border to most countries. How were

La sénatrice Boniface : J'ai justement mené cette discussion avec un témoin. Je lui ai demandé ce qu'il ferait s'il dirigeait l'agence. On s'attendrait à ce que le gouvernement informe ses agents de la légalisation du cannabis et de la nouvelle politique canadienne. Cependant, il faut être réaliste; cette agence est immense, et les agents se comporteront en fonction de l'information dont ils disposeront et des mesures qu'ils jugeront adéquates. Si vous amenez du cannabis avec vous, vous faites malgré tout de l'exportation et de l'importation. Il leur sera toujours très important de surveiller cela.

Le sénateur Pratte : Votre comité recommande au gouvernement canadien de négocier une entente avec les États-Unis. Vous recommandez aussi que nous examinions les dispositions sur le précontrôle de la loi que nous venons d'adopter il y a quelques mois afin de négocier aussi sur cette question avec les États-Unis. Vos témoins vous ont-ils donné l'impression d'être prêts à négocier de telles ententes?

La sénatrice Boniface : Non. Il nous a semblé évident que les témoins américains ne comparaissent jamais devant des comités. Notre recommandation visait plutôt à encourager le dialogue pour que les Canadiens sachent à quoi s'en tenir. Cependant, nous leur avons fait comprendre très poliment que nous considérons les États-Unis comme un État souverain qui peut agir comme il le désire. Tout ce que le gouvernement canadien peut faire est de continuer à dialoguer afin qu'ils sachent que le Canada a légalisé le cannabis en espérant qu'ils désirent autant que nous traiter les citoyens de manière équitable.

Comme vous le verrez dans l'une de nos recommandations, dans le cadre de certaines de nos discussions, nous avons également pu parler de la surveillance et de la capacité de repérer des situations particulières. C'est pourquoi j'ai posé à plusieurs témoins la question au sujet de la frontière entre l'État de Washington et la Colombie-Britannique. Avons-nous considéré la situation de leur point de vue? Aurions-nous pu en tirer une leçon? Pourrions-nous adapter certains processus? Les témoins n'en savaient rien.

Le sénateur Pratte : Merci beaucoup.

La sénatrice Raine : Merci pour ce rapport. Je l'ai étudié, mais vous n'y présentez pas de recommandations précises. En auriez-vous à nous donner pour que nous les intégrions dans notre rapport, ou préférez-vous que nous y fassions un résumé de ce que vous nous dites aujourd'hui?

La sénatrice Boniface : Je crois que vous pouvez reprendre notre rapport. Notre principale préoccupation était la poursuite du dialogue, et la suivante était le besoin de mener des campagnes de sensibilisation auprès des Canadiens.

Le sénateur Dagenais a choisi l'excellent exemple de la monnaie. Les Canadiens ont appris qu'ils ne peuvent pas apporter à l'étranger plus d'un certain montant d'argent.

we successful in doing that? Let's take a similar process, directed particularly at youth and NEXUS holders as an example.

Comment avons-nous réussi à leur enseigner cela? Inspirons-nous par exemple d'un processus similaire qui vise particulièrement les jeunes et les détenteurs de cartes NEXUS.

[*Translation*]

[*Français*]

Senator Dagenais: When you cross the border, and we have all crossed the border at one time or another, you're pretty much at the mercy of the U.S. border officer. He can ask you any questions he deems important. Minister Goodale was very clear. He said that, for now, it is illegal to bring marijuana across the U.S. border. If, for some reason, you are asked if you smoke or have ever smoked marijuana — We are privileged to have two former police officers here today. I don't know if you have ever smelled marijuana. When I was a police officer, and my boss asked me to seize a cannabis plantation, I wasn't particularly enthusiastic. My clothes smelled of marijuana for two, three and even four days. Sometimes I had to bring them to the cleaners or simply throw them away. Imagine a Canadian who smokes marijuana legally and who, the next morning, tries to cross the U.S. border. It is certain that the border officer will ask him if he smokes marijuana, because he will smell it on his clothes. That is the U.S. border officer's prerogative.

Le sénateur Dagenais : Lorsque vous traversez les douanes, et on l'a tous fait à un moment donné, on est un peu à la merci du douanier américain. Il a le droit de nous poser toutes les questions qu'il juge importantes. Le ministre Goodale a été très clair, il a dit que, pour l'instant, traverser les douanes américaines avec de la marijuana, c'est défendu. Si, pour une raison quelconque, on vous demande si vous fumez ou si vous avez déjà fumé de la marijuana... On a la chance d'avoir deux anciens policiers parmi nous aujourd'hui. Je ne sais pas si vous avez déjà senti l'odeur de la marijuana. Lorsque j'étais policier et que mon patron me demandait d'aller saisir une plantation de cannabis, ce n'était pas une tâche qui me plaisait. Mes vêtements restaient imprégnés de cette odeur pendant deux, trois ou quatre jours. Parfois, il fallait les faire nettoyer ou tout simplement les jeter. Imaginez un Canadien qui fume de la marijuana légalement et qui, le lendemain matin, traverse les douanes américaines. Il est certain que le douanier lui demandera s'il fume de la marijuana, car il décèlera l'odeur sur ses vêtements. C'est à la discrétion des douaniers américains.

That is why, in our report, we strongly encourage the government to adopt a clear policy: if there is no agreement with the U.S., Canadians must be very careful. We also need to think about those who do not use marijuana. Imagine that you are stopped at the U.S. border for a second inspection. It may cause serious delays at the border. Each delay costs money. That is why it is important to pursue discussions with the government. Right now, the U.S. administration does not allow anyone in possession of marijuana to cross the border.

C'est pourquoi, dans notre rapport, nous encourageons fortement le gouvernement à adopter une politique claire : s'il n'y a pas d'entente avec les Américains, les Canadiens doivent être très prudents. Il faut également penser à ceux qui ne fument pas et qui ne consomment pas de marijuana. Imaginez que vous vous faites arrêter aux frontières américaines pour une seconde inspection. Cela peut causer des retards importants aux douanes. Chaque retard aux douanes entraîne des coûts. De là l'importance de poursuivre les discussions avec le gouvernement. À l'heure actuelle, l'administration américaine n'autorise personne en possession de marijuana à traverser les douanes.

I had the privilege of meeting a representative of the U.S. embassy. He told me that there is as yet no agreement, so no one in possession of marijuana can cross the border. That shows us that the government needs to seriously pursue discussions with the U.S. authorities.

J'ai eu le privilège de rencontrer un représentant de l'ambassade des États-Unis. Il m'a dit qu'il n'y a pas d'entente pour l'instant. Donc, toute personne en possession de marijuana ne peut traverser les douanes. Cela nous indique que le gouvernement doit continuer à mener des discussions très sérieuses avec les autorités américaines.

[*English*]

[*Traduction*]

Senator Raine: Thank you. I appreciate that. What we come down to is for anyone who has ever smoked marijuana or consumed cannabis products, if that border security officer asks you and you tell the truth, you will face consequences on the spot. You could face consequences.

La sénatrice Raine : Merci. Je comprends tout à fait. En fin de compte, si un voyageur a déjà fumé de la marijuana ou consommé des produits du cannabis et que l'agent des douanes lui pose la question, si le voyageur répond en disant la vérité, il subira des conséquences sur-le-champ. Il pourra en subir les conséquences.

[Translation]

Senator Dagenais: The witnesses who appeared before the committee were very clear. It is not in your best interest to lie at the border. Border officers will find the truth out one way or another. If you are asked if you ever smoked marijuana, you had better tell the truth. Then you will suffer the consequences.

[English]

Senator Raine: In the experience of the Security and Defence Committee, do you have any idea how long it would take to get an agreement on this issue passed through the U.S. government?

Senator Boniface: No.

Senator Raine: Suffice to say, it's not going to happen before this summer.

Senator Boniface: We have no information that they would be interested. You need to have two parties to agree.

Senator Raine: Yes. Thank you very much.

Senator Manning: Thank you to our witnesses and for your work on your committee. Reading through quickly, you're not making any specific amendments to the bill, just recommendations.

On No. 2 of your recommendations, halfway down through the paragraph, it says Canadian travellers shouldn't be prohibited entry into the United States for activities that are legal in Canada, such as using cannabis or working for a company that legally produces cannabis. Did you guys hear any testimony in relation to that? Most of the discussion in the public eye has been about those that have smoked cannabis or whatever the case may be, but this is the first time I've seen something in regard to working for a company legally. That person could be working for the company and never touched marijuana or cannabis themselves. Is that part of your discussions? I wonder where that came from. That's another concern I have that I wasn't aware of before your testimony today.

Senator Boniface: There's a provision in the legislation on the American side, and I think I referred to it in my comments related to trafficking, if you're trafficking in drugs. But if you're legally involved in the cannabis sector here in Canada, how they would interpret that south of the border is what we were referring to. If south of the border it's illegal and you're participating in illegal activity, you'd be trafficking. That's the distinction. It is legal on one side and illegal on the other.

Senator Manning: Did you have witnesses before your committee who raised that issue? Where did that come from?

[Français]

Le sénateur Dagenais : Les témoins qui sont venus nous rencontrer ont été très clairs. On n'a pas intérêt à mentir quand on traverse les douanes. Les douaniers peuvent le savoir d'une manière ou d'une autre. Si on vous demande si vous en avez déjà fumé, vous avez intérêt à dire la vérité. Vous en subirez ensuite les conséquences.

[Traduction]

La sénatrice Raine : D'après l'expérience de votre comité, avez-vous une idée du temps qu'il faudrait pour faire adopter un accord sur cette question par le gouvernement américain?

La sénatrice Boniface : Non.

La sénatrice Raine : J'ai bien l'impression que nous n'y parviendrons pas avant cet été.

La sénatrice Boniface : Rien ne nous a indiqué que les États-Unis s'y intéressent. Il faut être deux pour signer une entente.

La sénatrice Raine : En effet. Merci beaucoup.

Le sénateur Manning : Je remercie nos témoins et leur comité pour le travail qu'ils ont accompli. J'ai passé rapidement à travers votre rapport, et vous n'y proposez aucun amendement au projet de loi. Vous ne présentez que des recommandations.

Vers le milieu de votre deuxième recommandation, vous affirmez que les voyageurs canadiens ne devraient pas être refoulés aux douanes des États-Unis pour des activités qui sont légales au Canada, comme de consommer du cannabis ou de travailler pour une entreprise qui en produit légalement. Avez-vous entendu des témoignages à ce sujet? Nous avons surtout parlé de voyageurs qui ont fumé du cannabis ou autre, mais c'est la première fois que j'entends parler de la situation des voyageurs qui travaillent légalement pour une entreprise. Il est possible que ces personnes n'aient jamais consommé elles-mêmes de la marijuana. En avez-vous discuté aussi? Je me demande ce qui a déclenché cette discussion. Voilà une nouvelle préoccupation que je n'avais pas avant d'entendre votre témoignage aujourd'hui.

La sénatrice Boniface : La loi américaine contient une disposition à ce sujet. Je crois l'avoir mentionnée en parlant du trafic de drogue. Je me demandais justement de quelle manière les agents américains interpréteraient le fait qu'un voyageur travaille légalement dans une entreprise de production de cannabis. Si son emploi est illégal dans leur pays, ce voyageur participe à une activité illégale et fait du trafic de drogue. Voilà donc la distinction : son emploi est légal d'un côté de la frontière et illégal de l'autre côté.

Le sénateur Manning : Est-ce que des témoins ont soulevé cette question devant votre comité? D'où vous vient cette préoccupation?

Senator Boniface: Witnesses merely referred to it as one of the things government needs to turn their mind to. Realistically, we've had medical cannabis on this side of the border and people going back and forth who have been involved in the medical cannabis business. They indicated in the United States, if I'm correct, that 30 or 31 states have legalized or medicinal marijuana. So I think there is a shift in understanding on this issue from an endorsement perspective.

Senator Manning: On the awareness campaign, did you get any indication that our government is working on that now and is preparing documentation? They're talking about posting signs, and it will take so much time to develop and get someone to agree on what needs to be done. Did you hear witnesses come before you that gave the indication that is being worked on now and will be ready to go, maybe not exactly when the bill would come into law but very shortly after?

Senator Boniface: The minister gave evidence in that regard, and he indicated that CBS plans were already under way to install signage at ports of entry indicating what the restrictions would be, particularly to help Canadians understand that once you cross the border, you're actually in the position of exporting if you have it with you. So it's making it clear. He indicated that the signage is part of the strategy that they're undergoing and that it would be posted at the border.

Senator Manning: You need two parties to sit down and come up with a plan; you need both parties talking. I guess the message that you're bringing us to today is that the two parties are not discussing this at the present time.

Senator Boniface: On the contrary, the minister said he engaged in almost every discussion, but what we were unable to get more definitively, and perhaps rightly so, is what point the discussions were at and whether those would end up in some sort of formal agreement.

Senator Omidvar: Thank you both of you for being here and for the hard work.

I was reading some interesting witness testimony at your committee from Lorne Waldman. I'm paraphrasing, but I think the essence of his testimony is that it would be easier for Canada to tackle border issues once cannabis was legal because we would be on a stronger moral and legal ground and therefore could argue against a ban for entry or a lifelong ban for entry into the United States. What was the committee's response to that position? Perhaps both of you could answer?

[*Translation*]

Senator Dagenais: I'll say it again: the United States is a sovereign country. I don't think it will be easier to apply the law once cannabis has been legalized. My concern is that the only

La sénatrice Boniface : Les témoins l'ont simplement mentionnée parmi les enjeux que le gouvernement devrait considérer. En réalité, le Canada permet la consommation de cannabis médicinal depuis assez longtemps, et bien des personnes qui travaillent dans ce domaine passent régulièrement la frontière. Ils nous ont souligné que 30 ou 31 États, si je ne m'abuse, ont déjà légalisé le cannabis médicinal. Je pense donc que les États-Unis commencent à interpréter ces situations d'une manière différente.

Le sénateur Manning : Parlons un peu de la campagne de sensibilisation. Avez-vous eu l'impression que le gouvernement la prépare et produit de la documentation? On parle de poser des pancartes. Il faudra beaucoup de temps pour déterminer le contenu de cette campagne. Est-ce que certains témoins vous ont donné l'impression que le gouvernement s'y prépare et que cette campagne sera prête, sinon exactement à l'adoption de la loi, tout au moins peu de temps après?

La sénatrice Boniface : Le ministre a témoigné à ce sujet. Il nous a dit que l'ASFC se prépare à afficher des pancartes aux points d'entrée pour indiquer les restrictions et surtout pour que les Canadiens comprennent qu'une fois de l'autre côté de la frontière, ils seront considérés comme des exportateurs s'ils transportent de la marijuana. Ces pancartes décriront clairement la situation. Le ministre a ajouté qu'elles font partie de sa stratégie et qu'elles seront posées aux frontières.

Le sénateur Manning : Il faut être deux pour discuter de ces choses et pour s'entendre. Je suppose que vous nous dites que ces deux parties n'en discutent pas à l'heure actuelle.

La sénatrice Boniface : Au contraire, le ministre nous a dit qu'il participe à presque toutes les discussions. Nous n'avons toutefois pas réussi à obtenir, et peut-être à juste titre, de renseignements plus précis sur les progrès de ces discussions et sur l'atteinte d'une sorte d'entente officielle.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie tous deux d'être venus et d'avoir travaillé si fort sur cet enjeu.

Le témoignage que Lorne Waldman a présenté à votre comité était intéressant. Je vais le paraphraser; il me semble qu'il vous a dit qu'il serait plus facile pour le Canada de régler les problèmes liés au passage des frontières une fois que le cannabis serait légalisé. En effet, le Canada disposerait d'arguments juridiques et moraux plus solides pour s'opposer à une interdiction d'entrée aux États-Unis, peut-être même à vie. Quelle a été la réponse de votre comité à cette façon de penser? Vous pourriez peut-être tous deux répondre à cette question?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je le répète : les États-Unis sont un pays souverain. Je ne pense pas que ce sera plus facile d'appliquer les lois avec la légalisation du cannabis. Ce qui est

clear answer we got from the minister is that posters will be installed at border crossings to inform Canadians that they are not allowed to bring marijuana across the border. Even if marijuana becomes legal in Canada, I don't think that will change.

préoccupant, c'est que la seule réponse claire qu'on a obtenue du ministre est que des affiches seront installées aux postes frontaliers pour informer les Canadiens qu'ils n'ont pas le droit de traverser les douanes s'ils sont en possession de marijuana. Même si c'est légal du côté du Canada, je ne crois pas que cela y changera quelque chose.

Moreover, the U.S. federal administration that governs border crossings has been very clear: it will not allow Canadians in possession of marijuana to cross the border. We need to be careful, because Canadians don't always differentiate between the sovereignty of a U.S. state and the borders, which are under federal jurisdiction. Despite the fact that discussions are ongoing between Public Safety Canada and the Canada Border Service Agency, we have not gotten an unequivocal answer to what will happen once the bill is passed. The only clear answer is that there will be posters at the border crossings to inform Canadians that they cannot bring marijuana across the border. Will that be enough? We shall see. Right now, nothing is clear about the other side of the border.

D'ailleurs, l'administration américaine fédérale qui gère les frontières a été très claire : elle ne tolérera pas que des Canadiens en possession de marijuana traversent les douanes. Il faut faire attention, parce que les Canadiens, parfois, ne font pas nécessairement la différence entre la souveraineté d'un État américain et les frontières qui relèvent de l'administration fédérale. Malgré le fait que les discussions se poursuivent entre le ministère de la Sécurité publique et l'Agence des services frontaliers, on n'obtient pas de réponse sans équivoque quant au sort des Canadiens une fois le projet de loi adopté. La seule réponse claire, c'est qu'il y aura des affiches aux postes frontaliers pour avertir les Canadiens de ne pas traverser la frontière avec de la marijuana. Est-ce que ce sera suffisant? On verra. En ce moment, rien n'est clair de l'autre côté de la frontière.

[*English*]

Senator Boniface: Mr. Waldman was a good witness, as could be expected, and I think he was saying that when it's legal, you can take the position when you're engaged with your American counterparts and ask the question, "Why are you penalizing Canadians for doing something that's legal in Canada?" It's not exporting or carrying it in your pocket — that's a clear no — but he was saying that if you have to answer the question, what you're answering to is something you're legally allowed to do in Canada. That's why your discussion puts you in a firmer position.

Senator Omidvar: I travel to the United States a great deal, and I now know after living many years in Canada that I do not take any food with me, because it is not allowed. Other countries do allow that. I imagine over time, with these signs — and we're not talking about taking a huge amount, an apple or two or whatever it is.

I'm wondering if you've thought about it the other way. Currently, cannabis is legal in nine states in the U.S. and is decriminalized in a whole lot more. Currently, cannabis is not legal in Canada. What do we ask the Americans when they come visit their cottages in Nova Scotia or cross the border to go to British Columbia? Do we have any sense of what we do?

[*Translation*]

Senator Dagenais: If I may, Senator Omidvar, you said it well. You travel to the U.S. on a regular basis, as do I, and you cannot bring food across the border. Tomatoes are legal in both Canada and the United States, but don't try to cross the border with a tomato. I have tried, and I will not do it again. We're

[*Traduction*]

La sénatrice Boniface : Me Waldman était un bon témoin, comme il fallait s'y attendre. Je pense qu'il voulait dire qu'une fois le cannabis légalisé, nous pourrions faire face à nos homologues américains en leur demandant pourquoi ils pénalisent les Canadiens pour une activité qui est légale au Canada. Ils ne l'exportent pas et ne le transportent pas dans leurs poches, ce qui serait absolument interdit, mais ils se font accuser d'une activité qui est permise par la loi au Canada. C'est l'argument qui renforce notre position.

La sénatrice Omidvar : Je vais très souvent aux États-Unis et, comme je vis au Canada depuis de nombreuses années, j'ai appris à ne pas amener d'aliments aux États-Unis, parce que c'est interdit. D'autres pays permettent que nous le fassions. Je suppose qu'avec le temps, ces pancartes… Nous ne parlons pas de quantités énormes, il suffit d'une pomme ou deux ou autre.

Avez-vous examiné la question de l'angle opposé? Le cannabis est légal dans neuf États, et de nombreux autres États l'ont décriminalisé. À l'heure actuelle, le cannabis n'est pas légal au Canada. Quelles questions posons-nous aux Américains qui se rendent à leurs chalets en Nouvelle-Écosse ou en Colombie-Britannique?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Si je peux me le permettre, sénatrice Omidvar, vous l'avez clairement exprimé. Vous voyagez régulièrement aux États-Unis — moi aussi, d'ailleurs —, et il est interdit de traverser la frontière avec de la nourriture. Les tomates sont légales au Canada et aux États-Unis, mais n'essayez

talking about a tomato, so imagine what it will be like with marijuana. Your humble servant was able to renew his NEXUS card but, in my case, I was warned never to try to bring tomatoes across the border. I hope that, even if marijuana is legalized in Canada — Our American colleagues can be rather severe. I hope that no one tries to bring marijuana across the border for now.

[*English*]

Senator Boniface: Particularly regarding coming on this side of the border, one of the examples the minister gave, if I'm correct in my recollection of this, is that we can deny people coming into Canada if they've been convicted of impaired driving. This is part of the discussion we would have to have. I'm sure if I was sitting on the American side, I'd be wanting to have some other discussions, so it's much bigger, I think, than this.

To the point that Mr. Waldman made, he said it's a stronger argument, in his view, when you're having that discussion to be able to open a discussion around penalizing somebody for something that we consider to be legal within our country. Each country is sovereign, and that's where you have to be respectful of the rules, no matter where you travel.

Senator Bernard: Thank you both for being here.

In my team's research on this bill, we met with a lawyer who told us that racialized women are particularly impacted at the border. They said these women typically experience racial profiling and unconscious bias that lead to assumptions that they are traffickers. Some people use the term "drug mules," depending on where you're travelling from. Their experience is that they're more likely to be stopped, searched and so on. Did any of that information come up from any of the witnesses you met with?

Senator Boniface: No.

Senator Bernard: Were there any questions asked about that this?

[*Translation*]

Senator Dagenais: I don't think so. We didn't ask.

[*English*]

Senator Boniface: Not that I recall.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Boyer: Thank you very much for the report. I'm looking forward to reading it.

pas de traverser avec une tomate au poste frontalier. J'ai déjà vécu l'expérience, et je ne le ferai plus. On parle d'une simple tomate. Alors, imaginez avec de la marijuana. Votre humble serviteur a pu renouveler sa carte NEXUS, mais, dans mon cas, on m'avait bien averti de ne plus traverser les douanes avec des tomates. J'ose espérer que même si la marijuana est légalisée au Canada... Nos collègues américains sont parfois assez sévères. Je ne souhaite à personne de traverser les douanes en ce moment avec de la marijuana.

[*Traduction*]

La sénatrice Boniface : Dans ce cas particulier, si je me souviens bien, le ministre a souligné que nous pouvons refouler les personnes qui ont été condamnées dans le passé pour conduite avec facultés affaiblies. Ce serait un argument de notre discussion. Je suis sûre que si j'étais du côté américain, je voudrais discuter d'autres enjeux. Cette question a donc une très grande portée.

Pour en revenir à Me Waldman, il nous a dit que cet argument ajouterait du poids à une discussion sur les pénalités imposées pour des activités que notre pays a légalisées. Chaque pays jouit de sa souveraineté. C'est pourquoi il est important de respecter les règles des pays où l'on voyage.

La sénatrice Bernard : Je vous remercie d'être venus.

En faisant des recherches sur ce projet de loi, mon équipe s'est adressée à un avocat, qui nous a dit que les agents des douanes posent plus de questions aux femmes d'origine ethnique. Il a expliqué que ces femmes font habituellement l'objet de profilage racial et de préjugés inconscients qui donnent à penser qu'elles sont des trafiquantes. Suivant d'où elles viennent, on les traite de « passeuses de drogue ». D'après leur expérience, elles sont plus susceptibles d'être arrêtées, fouillées et autre. Est-ce que certains de vos témoins ont abordé ce sujet?

La sénatrice Boniface : Non.

La sénatrice Bernard : Leur avez-vous posé des questions à ce sujet?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je ne pense pas. On n'a pas posé la question.

[*Traduction*]

La sénatrice Boniface : Je ne m'en souviens pas.

La sénatrice Bernard : Merci.

La sénatrice Boyer : Merci beaucoup pour ce rapport. Je suis impatiente de le lire.

My question goes along with Senator Bernard's. If you've heard from 13 witnesses, and we know there are First Nations communities on the border, has their perspective has been brought into this report at all? We're talking about Canadians being vulnerable, and we know that First Nations are vulnerable, so I just am wondering if that has been mentioned in the report as well.

Senator Boniface: No, you won't find that contained in the report. We were really focused more on the awareness issues at the border in terms of the general population. We didn't get into specifics like the Jay Treaty or anything like that.

Senator Boyer: Okay, thank you.

The Chair: Earlier, I asked a question about whether anybody was being asked the question, not whether they had cannabis in their possession or a criminal record based on it, but simply if they have ever smoked or consumed it. You said there was a witness who indicated that they had a client to whom this happened a couple of times a week. Regarding the people to whom this question was put — "Have you ever smoked pot?" — were they denied entry? What was the result?

[*Translation*]

Senator Dagenais: We asked, but we didn't get an answer as to whether they were denied entry to the United States. Mr. Sanders told us that some of his clients, for whatever reason, admitted to having smoked marijuana and were denied entry into the United States. Mr. Sanders works in both Washington State and British Columbia. He related cases where some of his clients were refused entry to the United States because they had been accused of trafficking marijuana or because they had a criminal record for possession. Some of his clients were even banned from the U.S. for life. They may have had a criminal record for trafficking or possession of marijuana.

[*English*]

The Chair: You're saying the minister you had before you, Mr. Goodale, I take it, hadn't indicated where they were in the process. I think Senator Seidman asked you originally what the status was, and there was no indication what the status was. But we've had a form of legalization already for a number of years in terms of medical cannabis. What's the understanding of people who consume cannabis for medical reasons and do so quite properly? Are they asked the question when they go across the border? Are any of them being refused? Are there protocols between the American government and the Canadian government on people who have consumed for medical reasons?

Ma question reprend celle de la sénatrice Bernard. Vous avez entendu 13 témoins, et nous savons qu'il y a des communautés des Premières Nations le long de la frontière canado-américaine. Votre rapport présente-t-il aussi leurs points de vue? Nous parlons des risques que courent les Canadiens, et nous savons que les membres des Premières Nations sont vulnérables eux aussi, alors je me demandais si vous mentionnez cela dans votre rapport.

La sénatrice Boniface : Non, le rapport ne le mentionne pas. Nous nous sommes surtout concentrés sur la sensibilisation des voyageurs de la population générale qui passent les frontières. Nous n'avons pas présenté de renseignements particuliers comme le traité Jay ou autre.

La sénatrice Boyer : D'accord, merci.

Le président : J'ai demandé tout à l'heure si l'on demandait aux voyageurs s'ils fument ou s'ils consomment du cannabis sans même qu'on en ait trouvé en leur possession ou qu'un délit lié au cannabis ne soit inscrit à leur casier judiciaire. Vous m'avez répondu qu'un de vos témoins avait un client à qui cela arrivait deux ou trois fois par semaine. Est-ce que les voyageurs à qui l'on a posé la simple question « Avez-vous déjà fumé du pot? » ont été refoulés à la frontière? Quels résultats leurs réponses ont-elles produits?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : On a posé la question, mais on n'a pas eu de réponse à savoir s'il avait été interdit d'entrer aux États-Unis. Me Sanders nous a dit que certains de ses clients, pour quelque raison que ce soit, ont admis avoir fumé de la marijuana et n'ont pu entrer aux États-Unis. Me Sanders travaille autant dans l'État de Washington qu'en Colombie-Britannique. Il a relaté des évènements où certains de ses clients avaient été interdits d'entrée aux États-Unis, parce qu'ils avaient été accusés de trafic ou qu'ils avaient un casier judiciaire pour possession de marijuana. Certains de ses clients sont même interdits d'entrée aux États-Unis à vie. Ces gens avaient peut-être un casier judiciaire pour avoir possédé ou vendu de la marijuana.

[*Traduction*]

Le président : Vous nous dites que le ministre qui témoignait devant vous, M. Goodale, je crois, ne vous a pas confié où en était le processus. Je crois que la sénatrice Seidman vous a demandé où en était le processus, et vous n'en aviez aucune idée. Cependant, l'usage médicinal du cannabis est légal depuis plusieurs années. Qu'en est-il des personnes qui le consomment à des fins médicinales d'une manière très scrupuleuse? Leur pose-t-on cette même question quand elles se présentent à la frontière? Sont-elles refoulées elles aussi? Les gouvernements des États-Unis et du Canada ont-ils établi un protocole sur la manière de traiter les personnes qui consomment le cannabis à des fins médicinales?

Senator Boniface: There is no indication of any protocol in place. There are 30 states in the U.S. that are either medicinal, legalized or in the same position. We had no indication. Certainly with medicinal, you can't take it across the border because you'd be in the same position of exporting.

Getting a sense of how it's actually working seemed to be one of the most challenging issues. I thought about the experience between B.C. and Washington, a legalized state, but we still have that oddity that it's a federal border and not a state border. There was no experience from that that anyone was able to relate to help us.

The Chair: There are other jurisdictions that have not necessarily legalized but have decriminalized the use of marijuana or cannabis. A couple of countries that come to mind are the Netherlands and Portugal in Europe, and a lot of their citizens would travel to and from the United States from time to time. Was your committee able to get any data on any problems they might have? They would have a high usage of it and it's not criminalized in their country. Do you know if they have had difficulty getting across the United States border on trips?

[*Translation*]

Senator Dagenais: We haven't followed cases in other countries, because we are focusing on the legalization of marijuana in Canada and its impact on the Canada-U.S. border. We did not ask questions concerning the legalization of marijuana in other countries that share a border. We have been focusing exclusively on the Canada-U.S. border.

[*English*]

The Chair: I understand. It could be instructive as to how other people are being treated by border officers as well as how it might happen for Canadians.

Senator Raine: This is really a point of clarification. I understand that if you travel out of Canada and you are in possession of cannabis, you are breaking the law of Canada because you are in the process of exporting cannabis.

Senator Boniface: It would be both ways. You would be exporting from Canada and importing into the U.S.

Senator Raine: I'm thinking in terms of other countries. When you go to any other country, there are many other countries where possession of cannabis is a very serious offence. You could travel across the world and find out that they might have stiffer laws and you can't get in, but also now that you have left and been charged over there and not been allowed in, you

La sénatrice Boniface : Rien n'indique l'existence d'un protocole. Trente États américains ont légalisé le cannabis à des fins médicinales ou autres et se trouvent dans cette même position. Rien n'indique la présence d'un protocole. Cependant, même à des fins médicinales, on ne peut pas le transporter à travers la frontière, parce qu'on pourrait être accusé de l'exporter.

Il est surtout très difficile de comprendre le fonctionnement de ce processus. Je pensais pouvoir résoudre cette question en examinant la situation de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington, qui a légalisé le cannabis, mais nous nous heurtons toujours au fait que la frontière relève du gouvernement fédéral et non de l'État. Personne ne pouvait nous faire part de son expérience dans ce domaine.

Le président : D'autres gouvernements n'ont pas nécessairement légalisé la marijuana ou le cannabis, mais ils l'ont décriminalisé. Deux ou trois pays me viennent à l'esprit, comme les Pays-Bas et le Portugal en Europe. De nombreux citoyens de ces pays viennent aux États-Unis de temps en temps. Votre comité a-t-il trouvé des données sur des problèmes éventuels auxquels ces voyageurs se seraient heurtés? Ils le consomment probablement de bien des façons, puisqu'il n'est pas illégal dans leur pays. Savez-vous s'ils se heurtent à des problèmes quand ils voyagent aux États-Unis?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : On n'a pas suivi les cas d'autres pays, parce qu'on s'est plutôt concentré sur la légalisation de la marijuana au Canada et sur son impact à la frontière canado-américaine. On n'a pas posé de questions concernant la légalisation de la marijuana dans d'autres pays qui partagent des frontières. On s'est vraiment concentré sur la frontière canado-américaine.

[*Traduction*]

Le président : Je comprends. Il serait utile de savoir comment les agents américains des douanes traitent les voyageurs d'autres pays et ce qui risque d'arriver aux Canadiens.

La sénatrice Raine : J'aurais besoin d'un éclaircissement. Si je comprends bien, lorsqu'on quitte le Canada avec du cannabis en sa possession, on viole la loi canadienne, qui considère que l'on exporte du cannabis.

La sénatrice Boniface : Cela s'applique dans les deux sens. Vous l'exportez du Canada et vous l'importez aux États-Unis.

La sénatrice Raine : Je pense aux voyageurs qui vont dans d'autres pays. De nombreux autres pays considèrent la possession de cannabis comme un délit très grave. D'autres pays dans le monde pourraient les empêcher d'entrer à cause de cette possession, mais ils ne peuvent pas non plus rentrer au Canada

might have trouble getting back into Canada because you have broken the law. You didn't look into that?

Senator Boniface: No.

The Chair: It's close to 6 o'clock. The bells are ringing and the Senate awaits us upstairs. Thank you to both Senator Dagenais and Senator Boniface for being with us and answering our questions.

I would remind you that our next meeting is Wednesday at 3:15 in the usual place over in the Victoria Building.

(The committee adjourned.)

parce qu'ils y ont violé la loi en sortant avec du cannabis. Avez-vous examiné ce problème?

La sénatrice Boniface : Non.

Le président : Il est presque 18 heures. La sonnerie retentit, et le Sénat nous attend à l'étage. Je remercie les sénateurs Dagenais et Boniface d'être venus répondre à nos questions.

Je vous rappelle que notre prochaine réunion aura lieu mercredi à 15 h 15 à notre salle habituelle de l'édifice Victoria.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2018

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, met this day at 2:46 p.m. to continue the study of this bill.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Art Eggleton, a senator from Toronto and chair of the committee. I will ask my committee members to introduce themselves, starting on my left.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc, Quebec.

Senator Housakos: Senator Leo Housakos, Quebec.

[*English*]

Senator Lankin: Frances Lankin, Ontario.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, Ontario.

Senator Munson: Jim Munson, Ontario.

Senator Bernard: Wanda Thomas Bernard, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ghislain Maltais, Quebec.

Senator Poirier: Senator Rose-May Poirier, New Brunswick. Welcome.

[*English*]

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec, and deputy chair of the committee.

The Chair: Today we continue to study Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 14 h 46, afin de poursuivre l'étude de ce projet de loi.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Art Eggleton; je suis un sénateur de Toronto et je suis président du comité. Je vais demander à mes collègues de se présenter eux-mêmes, en commençant par ma collègue à ma gauche.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

Le sénateur Housakos : Sénateur Leo Housakos, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Lankin : Frances Lankin, de l'Ontario.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

Le sénateur Munson : Jim Munson, de l'Ontario.

La sénatrice Bernard : Wanda Thomas Bernard, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Poirier : Sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

[*Traduction*]

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, Québec; je suis vice-présidente du comité.

Le président : Nous reprenons aujourd'hui l'examen du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

We have two panels today. For the first panel, we welcome the Chair and Vice-Chair of the Task Force on Cannabis Legalization and Regulation. In the second panel, which we'll start at 4:45, we will have the Minister of Health from New Brunswick and officials from that province as well.

Nous recevons aujourd'hui deux groupes de témoins. Le premier est composé de la présidente et du vice-président du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis. Le deuxième groupe de témoins, que nous entendrons à 16 h 45, est composé du ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick et de ses collaborateurs.

I thank members for coming earlier than we had originally scheduled. We reworked the schedule so that we could deal with a vote at 5:30 in the Senate Chamber and be finished by that point in time. That's the good news. The bad news is that there may be more than one vote, and a vote could come at any time. We'll have to keep an eye out for what is going to happen. I'm sorry for any disruption. This is really a very important meeting for us, and I hope we can get through it all.

Je remercie les témoins d'être venus plus tôt que prévu. Nous avons dû en effet modifier notre horaire pour pouvoir finir à 17 h 30, heure à laquelle nous avons un vote au Sénat. Voilà pour les bonnes nouvelles. Maintenant, la mauvaise nouvelle c'est qu'il risque d'y avoir un autre vote qui peut avoir lieu d'un moment à l'autre. Nous allons surveiller cela de près. Je suis désolé des inconvénients que cela pourra causer. La réunion d'aujourd'hui est très importante pour nous, et j'espère que nous pourrons aller jusqu'au bout.

With that, I'm happy to welcome a long-time friend and former colleague, the Honourable Anne McLellan, who chaired the task force; and Dr. Mark Ware, who was the vice-chair of the task force. You have 10 minutes for opening comments, five minutes each, in other words, or however you want to work it.

Cela dit, je suis heureux d'accueillir une ancienne collègue et amie de longue date, l'honorable Anne McLellan, qui était présidente du groupe de travail, ainsi que le Dr Mark Ware, qui en était vice-président. Vous avez 10 minutes pour vos déclarations liminaires, soit 5 minutes chacun, à moins que vous n'en décidiez autrement.

Hon. Anne McLellan, P.C., Chair, Task Force on Cannabis Legalization and Regulation: Art, you used to cut me off when you chaired economic committees.

L'honorable Anne McLellan, C.P., présidente, Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis : Art, vous m'interrompiez toujours quand vous présidiez des comités économiques.

The Chair: I'm not going to cut you off.

Le président : Je vous promets de ne pas le faire aujourd'hui.

Ms. McLellan: We will go as quickly as we can.

Mme McLellan : Nous allons être aussi brefs que possible.

Thank you very much. I am happy to be here today to offer some insights from the work of the task force, which was given the mandate, as you know, by the government in June 2016 to consult and provide independent advice on the design of a new legislative and regulatory framework.

Merci beaucoup. Je suis ravie d'être ici aujourd'hui pour vous parler de notre groupe de travail qui, comme vous le savez, a été mandaté par le gouvernement, en juin 2016, pour mener des consultations et lui soumettre un avis indépendant sur les contours d'un nouveau dispositif législatif et réglementaire.

Shaped by extensive consultations, the task force report, delivered to ministers and made public on December 13, 2016, provided 85 recommendations. The advice contained in our report is the culmination of more than five months of work.

Profondément inspiré par les nombreuses consultations que nous avons menées, le rapport du groupe de travail, qui a été présenté aux ministres et publié le 13 décembre 2016, contient 85 recommandations. L'avis que nous formulons dans notre rapport est le résultat de plus de cinq mois de travail.

We travelled across the country and heard from Canadians, including parents, youth and patients. We spent time with experts and organizations who shared their diverse perspectives. Indigenous experts, leaders, their representative organizations and elders were invited to participate in a variety of task force engagement activities, including an Indigenous peoples round table. These opportunities provided the task force with valuable perspectives on the interests and concerns of First Nations, Inuit and Metis communities. We met with officials from provincial, territorial, municipal and Indigenous governments who emphasized the need for close collaboration amongst all levels of government.

Nous avons sillonné le pays et écouté un grand nombre de Canadiens, y compris des parents, des jeunes et des malades. Nous avons rencontré des spécialistes et des organisations qui nous ont fait part de leurs différents points de vue. Nous avons également invité des Autochtones — des spécialistes, des chefs, des organisations représentatives et des aînés — à participer à diverses activités, notamment une table ronde des peuples autochtones. Toutes ces consultations ont permis au groupe de travail de se faire une bonne idée des points de vue, des intérêts et des préoccupations des communautés inuites, métisses et des Premières Nations. Nous avons rencontré des représentants des gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et

autochtones, qui ont tous souligné la nécessité d'établir une grande collaboration entre tous les ordres de gouvernement.

We travelled to Colorado and Washington and spoke to officials in the Government of Uruguay to learn from their experiences enacting systems for legal access to cannabis. We also received close to 30,000 responses from experts, organizations and Canadians who took the time to respond to our online questionnaire, including major Canadian associations such as the CMA, the CNA, the Canadian Pharmacists' Association, the Canadian Trucking Association, the Canadian Association of Petroleum Producers and many others.

Nous nous sommes rendus au Colorado et à Washington et avons aussi rencontré des représentants du gouvernement de l'Uruguay, afin de tirer des leçons de la façon dont ils ont légalisé l'accès au cannabis. Nous avons également reçu près de 30 000 réponses de spécialistes, d'organisations et de Canadiens qui ont pris le temps de remplir notre questionnaire en ligne, notamment de grandes associations canadiennes comme l'AMC, l'AIIC, l'Association des pharmaciens du Canada, l'Association canadienne du camionnage, l'Association canadienne des producteurs pétroliers, et j'en passe.

Through your committee hearings, you have undoubtedly heard a diverse variety of perspectives, just as we did. In developing our recommendations, we sought to strike a balance between implementing appropriate restrictions in order to minimize the harms associated with cannabis use and providing adult access to a regulated supply of cannabis while reducing the scope and scale of the illicit market. Our recommendations are grounded in caution that leads to an approach that is more restrictive at the outset of legalization and subject to adjustment over time if evidence supports it.

Au cours des audiences de votre comité, vous avez certainement entendu, comme nous, des points de vue très divers. Pour la rédaction de nos recommandations, nous avons essayé de trouver un juste milieu entre la mise en œuvre de restrictions appropriées, afin de minimiser les dangers liés à la consommation de cannabis, et l'accès des adultes à une chaîne d'approvisionnement réglementée, afin de réduire l'ampleur et le champ d'action du marché illicite. Nos recommandations sont marquées sous le sceau de la prudence et préconisent une approche plus restrictive au début, sous réserve d'ajustements par la suite, si les données le justifient.

This balanced approach has guided where we have landed on some of the areas that have generated debate. I can speak to three of these areas that I understand have been of particular interest to this committee and other committees studying Bill C-45. My co-chair, Dr. Mark Ware, will speak to other issues.

Cette approche équilibrée nous a amenés à proposer certaines recommandations qui ont généré beaucoup de discussions. Je m'attarderai sur les trois enjeux qui ont suscité un intérêt particulier de la part de votre comité et d'autres comités qui ont été saisis du projet de loi C-45. Mon coprésident, le Dr Mark Ware, abordera les autres questions.

We heard disparate views regarding the minimum age limit for the purchase of cannabis. The task force gave serious consideration to the various recommendations, ranging from 18 to 25 years. We recognized the increased risks associated with the use of cannabis at an early age, yet we also recognized these risks also exist for other substances and activities that are legally permitted at the age of 18. In Canadian society, 18 is generally accepted as the age of young adulthood. We believe that with appropriate information, young adults can make informed decisions affecting their lives.

Nous avons entendu des opinions très variées au sujet de l'âge minimum pour acheter du cannabis. Le groupe de travail a longuement examiné les différentes recommandations, qui allaient de 18 à 25 ans. Nous sommes conscients des risques supplémentaires qui sont liés à la consommation de cannabis à un jeune âge, mais nous reconnaissons en même temps que ces risques sont aussi liés à d'autres substances et activités pourtant autorisées par la loi dès l'âge de 18 ans. Dans la société canadienne, 18 ans est généralement considéré comme le début de l'âge adulte. Nous pensons que, en étant bien informés, les jeunes adultes peuvent prendre des décisions éclairées qui ont un impact sur leur vie.

Further, the evidence shows that adults from 18 to 24 are the segment of the population most likely to consume cannabis. Setting the age for legal access too high will lead to a range of negative consequences, such as leading young adults to continue to purchase cannabis on the illicit market. That market has no quality control or other assurances.

Nous avons également tenu compte des études qui indiquent que les adultes de 18 à 24 ans sont le segment démographique qui est le plus susceptible de consommer du cannabis. Le fait de reculer cette borne d'âge risquerait d'avoir toutes sortes de conséquences négatives, notamment d'encourager les jeunes adultes à continuer d'acheter du cannabis sur le marché illicite, un marché qui n'exerce aucun contrôle de la qualité et n'offre aucune autre garantie.

In proposing a federal minimum age of 18 and enabling provinces and territories to set it higher, should they choose, we aim to balance the need to protect minors with the objective of reducing the illicit market.

En proposant une borne d'âge fédérale de 18 ans et en permettant aux provinces et aux territoires de la reculer, s'ils le jugent nécessaire, nous pensons avoir trouvé un juste équilibre entre la nécessité de protéger les mineurs et l'objectif de réduire le commerce illicite.

A second issue that garnered significant interest was home cultivation. We heard concerns about the health and safety risks of home cultivation, enforcement challenges and fears about diversion to the illicit market. However, these concerns generally pertain to larger scale grow operations, particularly in relation to so-called designated growers in the medicinal program. That is why we recommended that the government immediately take up a review of that category.

Le deuxième enjeu qui a suscité beaucoup d'intérêt est celui de la culture à domicile. On nous a parlé des dangers pour la santé et pour la sécurité de la culture à domicile, de la difficulté à faire respecter les dispositions de la loi, et des risques de détournement vers le marché illicite. Nous estimons toutefois que ces préoccupations concernent davantage les installations de culture plus importantes, notamment ceux que l'on appelle les producteurs désignés de cannabis médicinal. C'est la raison pour laquelle nous avons recommandé que le gouvernement fasse immédiatement une étude de cette catégorie de producteurs.

Arguments in favour of allowing home cultivation are premised on the belief that it can be done safely and responsibly, with appropriate limits and safeguards. As in other areas, technology is transforming home cultivation.

Ceux qui sont favorables à la culture à domicile sont convaincus qu'elle peut se faire de façon sécuritaire et responsable, avec les mesures de protection appropriées. Comme c'est le cas dans d'autres domaines, la technologie est en train de transformer la culture à domicile.

Ultimately, the task force concluded that allowing limited home cultivation, along with a prohibition on dangerous manufacturing processes, reasonable security measures and oversight by local authorities, appropriately accounted for health and safety concerns while providing a reasonable framework for enabling small-scale cultivation of cannabis for personal use by law-abiding adults, much like we currently see with home brewing of alcohol.

Au final, le groupe de travail recommande d'autoriser la culture limitée du cannabis à domicile, tout en l'assujettissant à plusieurs conditions : interdiction d'utiliser des procédés de fabrication dangereux, mise en œuvre de mesures de sécurité raisonnables, et surveillance par les autorités locales. De cette façon, nous prenons en compte les risques pour la santé et la sécurité tout en proposant un dispositif raisonnable pour la culture du cannabis à petite échelle, à l'intention d'adultes respectueux de la loi, comme cela se fait déjà pour la production d'alcool à domicile.

A third issue that we examined closely was whether there should be a limit on the amount of cannabis an individual could have in their possession, or on their person, at any given time. Many law enforcement officials argued in favour of personal possession limits. Although quantity alone is not indicative of trafficking, it can be an indicator when examined in conjunction with other factors, for example, carrying large amounts of cash, that could help in determining whether to lay trafficking charges.

Le troisième enjeu que nous avons examiné de près concerne la question de savoir s'il faut limiter la quantité de cannabis qu'une personne peut avoir en sa possession, ou sur elle, à tout moment. Beaucoup de représentants des organismes d'exécution de la loi ont recommandé d'imposer des limites à la possession personnelle. Même si la quantité n'est pas en soi une preuve de trafic, elle peut en être un indicateur en présence d'autres facteurs, par exemple, le transport d'une grande quantité d'argent, ce qui peut alors contribuer à justifier une inculpation de trafic.

The task force also heard from a number of respondents who argued that there is no possession limit on alcohol and tobacco and that a personal possession limit would be impractical to enforce. Based on careful consideration of these views and the experiences of other jurisdictions that have legalized, the task force recommended that the amount of non-medical cannabis that individuals can carry on their person in a public place should be limited to 30 grams. It is our view that this is a reasonable precaution that may also provide some clarity to law enforcement efforts.

Le groupe de travail a également entendu un certain nombre de personnes pour qui il ne devrait pas y avoir de limite de possession personnelle puisqu'il n'y en a pas pour l'alcool et le tabac, et que, de surcroît, il serait quasiment impossible de faire respecter une telle limite. Après un examen attentif de tous ces arguments et de l'expérience d'autres pays qui ont légalisé le cannabis, le groupe de travail a recommandé que, dans un espace public, une personne ait le droit d'avoir sur elle jusqu'à 30 grammes de cannabis non médicinal. Nous estimons que c'est une précaution raisonnable, qui clarifie aussi un peu les choses pour les responsables de l'exécution de la loi.

I would add that, based on the conversations we had with law enforcement officials, experts and other stakeholders, the idea of a possession limit for individuals in their homes would be arbitrary, hard to enforce and, dare I say, paternalistic.

To conclude, I would reiterate one of the observations we made in our final report. No matter how long we wait and how much we prepare, it will not change the fact that the regulation of cannabis is a complex, groundbreaking policy initiative. There is no doubt that we will continue to learn as this initiative unfolds and that flexibility and an open mind will be required in the months and years following implementation.

As we have heard everywhere we went, there will be surprises, regardless of how thoughtful we believe we have been. Our challenge will be to respond with wisdom and with proportionality to those surprises.

Thank you.

The Chair: Thank you.

Dr. Ware.

[*Translation*]

Dr. Mark Ware, Vice-Chair, Task Force on Cannabis Legalization and Regulation: Thank you very much. I'm here today to offer my comments on the legalization of cannabis, based on my professional experience as a physician treating chronic pain, as a clinical researcher exploring the therapeutic potential of cannabinoids, and as Vice-Chair of the Task Force on Cannabis Legalization and Regulation.

I am very proud to be appearing before you today. Thank you for holding these hearings and for giving me a chance to share my thoughts on this pivotal moment in Canadian history.

[*English*]

It's conventional at any public presentation for academics to disclose any financial relationships that could be perceived as conflicts of interest, and in the spirit of full disclosure, I declare that my institution receives funding from licensed producers of cannabis for clinical studies and I currently consult for companies developing cannabinoid therapeutics. I've spent close to 20 years studying the health effects of cannabis, particularly in pain management, with grants from federal and provincial agencies as well as pharmaceutical companies.

J'ajouterai que, suite aux conversations que nous avons eues avec des responsables de l'exécution de la loi, des spécialistes et d'autres parties prenantes, l'idée d'imposer une limite à la possession personnelle à l'intérieur du domicile serait arbitraire, difficile à faire respecter, et je dirais même paternaliste.

En conclusion, je souhaiterais réitérer l'une des observations que nous faisons dans notre rapport final. Nous aurons beau prendre tout le temps qu'il faut et bien nous préparer, cela ne changera pas le fait que la réglementation du cannabis est une initiative politique complexe et avant-gardiste. Il est évident que nous allons continuer de tirer des enseignements au fur et à mesure de la mise en œuvre de cette initiative, et que nous allons devoir faire preuve de souplesse et d'ouverture d'esprit au cours des mois et des années qui suivront.

Comme nous l'avons entendu partout où nous sommes allés, il y aura des surprises, même si nous avons essayé de penser à tout. Il nous appartiendra alors, face à ces surprises, de faire preuve de sagesse et de modération.

Merci.

Le président : Merci.

Docteur Ware.

[*Français*]

Dr Mark Ware, vice-président, Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis : Merci beaucoup. Je suis ici aujourd'hui pour vous présenter mes commentaires sur la légalisation du cannabis, sur la base de mon expérience professionnelle comme médecin qui soulage des douleurs chroniques, comme chercheur clinique qui explore le potentiel thérapeutique des cannabinoïdes, ainsi qu'en tant que vice-président du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis.

Je suis très fier de comparaître devant vous aujourd'hui. Je vous remercie de vos délibérations engagées et de me donner l'occasion de vous faire part de mes réflexions sur cette période déterminante de l'histoire canadienne.

[*Traduction*]

Il est de tradition, lorsqu'un universitaire fait une communication publique, de divulguer toute relation financière qui pourrait être perçue comme un conflit d'intérêts, et c'est dans cet esprit que je déclare que des producteurs de cannabis versent des fonds à mon institution pour des études cliniques, et que je fais actuellement de la consultance pour des entreprises qui sont en train de mettre au point des substances thérapeutiques cannabinoïdes. Pendant près de 20 ans, j'ai étudié les effets du cannabis sur la santé, surtout en ce qui a trait à la gestion de la douleur, grâce à des subventions d'organismes fédéraux et provinciaux et de sociétés pharmaceutiques.

While I fully acknowledge that there is more work to be done, I'm convinced of the potential therapeutic value of cannabis and its constituents. This is not an ideological position but one I base on my understanding of cannabis the plant and its components, our endogenous cannabinoid system and recognizing an unmet need for novel approaches to many disabling conditions, including chronic pain.

Même s'il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine, je suis convaincu du potentiel thérapeutique du cannabis et de ses composantes. Ce n'est pas une posture idéologique de ma part, mais plutôt une conviction basée sur ma connaissance de la plante de cannabis et de ses composantes, sur notre système endocannabinoïde et sur la nécessité de trouver de nouvelles approches pour soigner de nombreuses affections invalidantes, notamment les douleurs chroniques.

Throughout my career, I have recognized and respected the diversity of opinions on cannabis from both medical and non-medical perspectives, and I've come to think of the dichotomy of medical and non-medical use as an artificial distinction. Cannabis use is undertaken for a range of reasons, from purely therapeutic to purely pleasurable. A medical cannabis user might appreciate the sense of well-being that cannabis can cause, while a non-medical user may actually be self-medicating for a number of reasons, such as anxiety or insomnia.

Tout au long de ma carrière, j'ai respecté la diversité des opinions au sujet du cannabis, qu'il soit à usage médical ou non, et j'en suis arrivé à penser que la distinction qu'on fait entre utilisation médicale et utilisation non médicale est une distinction artificielle. On consomme du cannabis pour toutes sortes de raisons, qu'elles soient exclusivement thérapeutiques ou purement hédonistes. Un consommateur de cannabis médicinal peut apprécier le sentiment de bien-être que le cannabis peut provoquer, tout comme un consommateur de cannabis non médicinal peut s'automédicamenter pour des troubles comme l'anxiété ou l'insomnie.

I fully appreciate that cannabis misuse is also a significant concern, for many of the reasons that the Senate has heard, including the potential effects of cannabis on a wide range of physiological systems, including the brain, heart and lungs. Many of these effects are age and dose dependent, but importantly they are also influenced by other social determinants of health, which we cannot ignore.

Je comprends bien que le mésusage du cannabis puisse être un grave sujet de préoccupation, pour toutes les raisons que vous avez entendues, notamment les effets potentiels du cannabis sur un grand nombre de systèmes physiologiques, à commencer par le cerveau, le cœur et les poumons. Bon nombre de ces effets dépendent de l'âge et de la dose, mais ils sont aussi influencés par d'autres déterminants sociaux de la santé, dont nous ne pouvons pas faire fi.

In many areas, there is uncertainty as to the size of the effect, its clinical significance and the direction of causality. The endogenous cannabinoid system is an important regulator of neurological development and activity. This may be illustrated by the fact that cannabis may either relieve anxiety or cause it, may reduce nausea or worsen it. There are many examples of such apparently opposite effects, but they make sense when you understand the underlying cannabinoid neurophysiology. There is enormous variability in the plant, in our ways of consuming it and in our individual responses to its components.

Dans bien des domaines, on n'a pas une idée précise de l'ampleur de l'effet, de son importance clinique et du lien de causalité. Le système endocannabinoïde est un régulateur important du développement et de l'activité neurologiques. Qu'il me suffise de dire que le cannabis peut atténuer l'anxiété ou au contraire la provoquer, qu'il peut réduire la nausée ou au contraire l'aggraver. Il existe de nombreux exemples d'effets qui sont opposés à première vue, mais qu'on comprend mieux quand on étudie la neurophysiologie cannabinoïde sous-jacente. La plante, notre façon de la consommer et nos réactions individuelles à ses composantes varient énormément d'un cas à l'autre.

These observations have regulatory implications. As a researcher, I'm fully aware of ongoing attempts to consider cannabis and cannabinoids as pharmaceutical drugs, as natural health products, even as a potential veterinary therapy. During my tenure on the task force, I became aware of comparisons of cannabis regulations to those of alcohol and tobacco, including the comparative health and economic impacts of these substances in our society.

Les remarques que je viens de faire ont des répercussions sur la réglementation. Je suis chercheur et je suis parfaitement conscient des efforts qu'on déploie pour considérer le cannabis et les cannabinoïdes comme des produits médicinaux, comme des produits de santé naturels, et même comme des thérapies vétérinaires potentielles. Au cours de mon mandat au groupe de travail, j'ai entendu des gens comparer les règlements sur le cannabis à ceux qui existent pour l'alcool et le tabac, ainsi que les impacts de ces substances sur la santé et sur l'économie, dans notre société.

As I'm sure the senators have come to appreciate, cannabis does not fit easily into any existing regulatory framework. This is why the task force recommended the cannabis act be put forward as a stand-alone piece of legislation. It is designed to consider the whole range of cannabis, including the industrial uses of hemp, which should not be forgotten as having economic potential as food, fibre and an important source of bioactive cannabinoids.

I suggest to the Senate that with legalization and regulation of cannabis, we are engaged in a paradigm shift in the way we consider drugs, from drugs of abuse to drugs as pharmaceuticals. Our attempts to borrow from other regulatory frameworks inevitably expose fundamental differences in the way such regulations aim to minimize risk and maximize benefit.

It's important to note that what has led us to this paradigm shift has been unfolding in Canada over many years, beginning in 1998, when the government provided for the creation of an industrial hemp industry in Canada, and continued with the introduction of a national regulatory framework on cannabis for medical purposes in 2001.

It's important to emphasize that the scientific research community has been preparing for this shift. The question of legalization has fostered communities of natural, clinical and social scientists who are actively developing the research and education agenda needed to support and inform this changing policy. Universities are establishing cannabis research centres of excellence. Medical societies are hosting cannabis keynotes and workshops. Networks of practitioners, researchers, policy makers and industry are forming and engaging. There is a recognition that with legalization comes an opportunity for dialogue, for innovative policy-making and for targeted research, from plant to policy, to expand our understanding of cannabis and its effects. Canada has an unprecedented opportunity to be a global leader in this regard.

This work does not come without challenges. Access to funding, materials and analytic capacity are obvious limitations, but the stigma associated with cannabis cannot be ignored. Just the smell of cannabis generates powerful and emotional responses deeply rooted in our social conditioning. Legalization is an opportunity to better inform our understanding of health impacts. It is an opportunity to improve our ways of measuring cannabis use and to calibrate such use against potential risk.

Comme vous avez dû vous en rendre compte au cours de votre étude, le cannabis se prête difficilement à l'un ou l'autre des dispositifs réglementaires déjà en vigueur. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail a recommandé que le cannabis fasse l'objet d'un projet de loi distinct, qui prenne en compte toutes les catégories de cannabis, notamment les utilisations industrielles du chanvre, dont il ne faut pas négliger le potentiel économique, car c'est un aliment, une fibre et une source importante de cannabinoïdes bioactifs.

Je pense que, avec la légalisation et la réglementation du cannabis, nous sommes en train d'opérer un virage fondamental dans notre attitude par rapport à la drogue, qui passe du stade de stupéfiant à celui de produit médicinal. En essayant de nous inspirer d'autres dispositifs de réglementation, nous avons inévitablement constaté des différences fondamentales dans la façon dont les règlements visent à minimiser les risques et à maximiser les avantages.

Il faut bien comprendre que le virage fondamental que nous sommes en train d'opérer s'est amorcé il y a bien longtemps, en 1998 exactement, lorsque le gouvernement a légalisé la production de chanvre industriel, et qu'ensuite, en 2001, il a mis en place un dispositif réglementaire national pour l'utilisation du cannabis à des fins médicinales.

Il faut savoir que la communauté de la recherche scientifique se prépare à ce virage depuis un certain temps. La question de la légalisation a fait apparaître des communautés de chercheurs en sciences naturelles, cliniques et sociales qui s'emploient à élaborer les programmes de recherche et d'éducation nécessaires pour documenter et étayer cette nouvelle politique. Les universités créent des centres d'excellence en recherche sur le cannabis. Les sociétés médicales organisent des communications et des séminaires sur le cannabis. Des réseaux de médecins, de chercheurs, de décideurs et d'industriels se mobilisent. On se rend compte que la légalisation offre l'occasion d'entamer un dialogue, d'élaborer des politiques novatrices, de faire des recherches ciblées, et d'approfondir notre connaissance du cannabis et de ses effets. Le Canada a une occasion en or de devenir un chef de file mondial dans ce domaine.

Mais il y a aussi des défis. L'accès au financement, aux travaux de recherche et aux capacités analytiques est bien sûr limité, mais il y a aussi, et on ne peut pas en faire fi, le stigma qui est associé au cannabis. La simple odeur du cannabis suffit à déclencher de fortes réactions émotives qui sont profondément enracinées dans nos conditionnements sociaux. La légalisation est l'occasion de mieux informer les gens des impacts du cannabis sur la santé. C'est aussi l'occasion d'améliorer nos façons de mesurer la consommation de cannabis et de mieux la doser pour éviter des risques.

In our task force report, we called for flexibility in policy to respond to emerging data and lessons learned. The legalization and regulation of cannabis is not a single point in time but an organic process that must learn and grow.

Dans le rapport de notre groupe de travail, nous recommandons que la politique qui sera élaborée soit suffisamment flexible pour s'adapter aux nouvelles données et aux enseignements que nous tirerons de notre expérience. La légalisation et la réglementation du cannabis ne sont pas une fin en soi, mais un processus qui doit continuer de se développer au fur et à mesure.

I began this testimonial with a declaration of relationships and a clinical perspective. I believe we must all acknowledge and respect the therapeutic potential of cannabis and cannabinoids and preserve a medical perspective on the drug. This will stimulate research and education efforts to benefit patients and health care professionals and will facilitate meaningful and informed decision-making between them. Legalization allows trials of cannabis to come out of the courtroom and into the clinic.

J'ai commencé ma déclaration en divulguant certaines relations et en exprimant un point de vue clinique. Je pense qu'il faut reconnaître et respecter le potentiel thérapeutique du cannabis et des cannabinoïdes, et ne jamais le perdre de vue. Cela stimulera la recherche et l'éducation, dans l'intérêt des malades et des professionnels de la santé, et cela facilitera la prise de décisions éclairées. Avec la légalisation, le cannabis sort du tribunal pour entrer dans le laboratoire.

We must each recognize and respect our own perspectives and core beliefs, acknowledge our potential biases and work to overcome them. We have to think beyond politics. The cannabis act is important, timely and necessary.

Nous devons être lucides face à nos opinions, nos convictions intimes et, peut-être, nos a priori afin de les surmonter. Nous devons penser au-delà de la politique. La Loi sur le cannabis est une mesure importante, opportune et nécessaire.

In closing, I offer this statement as a way of framing the paradigm shift in which we are engaged: Think of cannabis not as a dangerous drug with potential benefits but as a useful plant with potential risks.

En conclusion, je vous propose ceci pour décrire le virage fondamental que nous sommes en train d'opérer : pensez au cannabis non pas comme une drogue dangereuse qui a des bienfaits potentiels, mais comme une plante utile qui présente des risques potentiels.

Thank you.

Merci.

The Chair: Thank you very much to both of you for giving us that information about your work and your report, and thank you very much for all that you've done.

Le président : Merci beaucoup à tous les deux de nous avoir parlé de votre travail et de votre rapport, et merci aussi pour tout ce que vous avez fait.

Colleagues, we will use the usual five minutes, which includes both questions and answers. The shorter the preambles and questions, the more you will get in during those five minutes. We will start the questioning with the deputy chairs.

Chers collègues, vous aurez, comme d'habitude, cinq minutes pour les questions et les réponses. Plus le préambule et la question seront courts, plus vous aurez de temps pour la réponse. Nous allons commencer par les vice-présidentes.

Senator Seidman: Thank you both very much for being with us today, for your presentation and the work you did on your study for the government.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup à tous les deux de comparaître devant notre comité aujourd'hui, et merci aussi de vos déclarations et de tout le travail que vous avez fait pour préparer ce rapport au gouvernement.

I'll start with you, Minister McLellan. We've heard evidence from medical professionals, in particular from experts in jurisdictions where recreational cannabis is already legal, that the THC content in cannabis products available for sale on the legal market continues to rise at an alarming rate. For example, Dr. Beau Kilmer told our committee earlier this week that in Washington state the average THC level for dried cannabis is now over 20 per cent, and some vapour products are as high as 75 per cent. I was concerned to read on page 24 of the task force report that currently, "There is insufficient evidence to identify a safe THC potency limit." Dr. Kilmer suggested to our committee that Canada could impose a potency cap on products until more

Je vais commencer par vous, madame la ministre. Des professionnels de la santé, notamment des spécialistes issus de pays où le cannabis non médicinal a été légalisé, nous ont dit que la teneur en THC des produits de cannabis disponibles sur le marché licite continue d'augmenter à un rythme alarmant. Par exemple, cette semaine, M. Beau Kilmer a dit à notre comité que, dans l'État de Washington, la teneur en THC du cannabis séché est aujourd'hui de plus de 20 p. 100 en moyenne, et que, pour certains produits à inhaler, ce chiffre peut atteindre 75 p. 100. Ce qui me préoccupe, c'est que, au chapitre intitulé « Teneur en THC », vous dites dans votre rapport : « On constate aussi une reconnaissance d'insuffisance de preuves pour

is known about the health effects of high-potency THC products, similar to the approach taken by Uruguay. What are the dangers of proceeding with legalization without any set limit on THC for dried cannabis?

Ms. McLellan: Thank you very much, senator. In fact, we did directly consider the whole question of whether we should put a cap on potency in light of what is happening. Certainly, the plants being grown today are not your grandparent's plants. We looked at a range of factors.

There is a market for high-potency cannabis, certainly with medicinal patients. With a higher potency, they use less of the product, so there is a market for higher potency. If that market is not filled by the legal market, I can assure you that it will be filled by the illegal market, thereby undermining one of the main objectives of this public policy change.

The other thing we believe is that with public education, and if you look at not only the packaging regulations but public education generally, in terms of a higher-potency product and what that means in terms of use and how you should be using it, we believe it is better, on balance, not to provide that cap because all that means is the illegal market will fill that gap.

Senator Seidman: I want to ask you about a recommendation you made. In your advice to ministers, you say the task force recommends that the federal government develop strategies to encourage consumption of less potent cannabis, including a price and tax scheme based on potency to discourage the purchase of high-potency products.

Ms. McLellan: Yes, we did, because we especially don't want young people starting to use higher-potency products. What we suggested, and it was based on a conversation we had with Dr. Kilmer, was that in this country we could do something that the U.S. hadn't done, which is set your differential tax limits on the basis of potency. Therefore your younger consumer, who generally has fewer financial resources, will buy the lower potency product with the lower price point and the lower tax point, and the higher-potency product will be used by those for medicinal purposes or by those who choose to use it recreationally but have greater financial means.

Senator Seidman: Do you think the fact that the government hasn't taken up your recommendation results in a missed opportunity for harm reduction?

Ms. McLellan: I wouldn't say it's a missed opportunity. I would say that in relation to taxation for higher potency, that was a novel approach. Nobody else who has legalized has tried it. We suggested to the government that might be one of the harm

déterminer une limite de la teneur qui soit "sécuritaire" ». M. Kilmer a dit à notre comité que, à l'instar de l'Uruguay, le Canada pourrait limiter cette teneur, jusqu'à ce qu'on en sache plus sur les effets des produits à forte teneur en THC sur la santé. Quels sont les dangers de la légalisation du cannabis si on ne limite pas la teneur en THC du cannabis séché?

Mme McLellan : Merci beaucoup, sénatrice. En fait, nous avons carrément examiné toute la question de savoir si nous devrions fixer une teneur limite, compte tenu de la situation. Les plants qu'on cultive aujourd'hui ne sont pas du tous les mêmes que ceux qu'on cultivait jadis. Nous avons examiné toute une gamme de facteurs.

Il y a un marché pour le cannabis à forte teneur en THC, surtout pour le cannabis médicinal. Avec un cannabis à forte teneur, les malades peuvent utiliser le produit en quantité moindre, donc il y a un marché. Si le marché licite ne répond pas à ce besoin, je peux vous assurer que le marché illicite s'en chargera, ce qui ira à l'encontre de l'un des principaux objectifs de cette nouvelle stratégie.

Nous pensons également que, avec l'éducation du public, et je ne parle pas seulement des règlements sur l'emballage, mais aussi de l'éducation du public en général sur la façon d'utiliser les produits à forte teneur, il vaut mieux, tout compte fait, ne pas fixer de limite parce que, sinon, le marché illicite occupera ce créneau.

La sénatrice Seidman : J'aimerais vous poser une question au sujet d'une de vos recommandations, dans laquelle vous invitez le gouvernement fédéral à « élaborer des stratégies pour encourager la consommation de cannabis moins puissant, y compris un régime de prix et de fiscalité fondé sur la teneur pour décourager l'achat de produits très puissants ».

Mme McLellan : Oui, c'est ce que nous recommandons, notamment parce que nous ne voulons pas que les jeunes commencent à utiliser des produits très puissants. Ce que nous proposons, suite à une conversation que nous avons eue avec M. Kilmer, c'est que notre pays fasse une chose que les États-Unis n'ont pas faite, à savoir taxer le produit en fonction de sa puissance. De cette façon, les jeunes consommateurs, qui ont généralement moins de ressources financières, achèteront un produit moins puissant et, donc, moins cher et moins taxé, de sorte que le produit plus puissant sera davantage utilisé par les patients qui en ont besoin ou par les gens qui ont plus de moyens financiers.

La sénatrice Seidman : Pensez-vous que, en ne donnant pas suite à votre recommandation, le gouvernement manque une occasion de réduire les risques?

Mme McLellan : Je ne dirai pas que c'est une occasion manquée, mais plutôt que c'était une façon novatrice de taxer le cannabis plus puissant. Aucun pays qui l'a légalisé n'en a fait l'expérience. Nous avons simplement proposé cela comme

reduction strategies and one of the incentives for young people not to go to a higher-potency product. But I would be the first to say it's complex to get it right in terms of the actual structure of that tax.

Senator Seidman: Did the government give you a reason for not accepting that recommendation?

Ms. McLellan: No, certainly not as far as I know, no. I think probably simplification of the tax code was why Minister Morneau went with a more traditional excise tax.

Senator Petitclerc: Thank you very much for being here.

My first question is about the plain packaging, which is one of the recommendations in the report. We have seen what should be plain packaging for cannabis. It is called plain packaging, but it is different from what we have for tobacco. Is that what you had in mind when you recommended plain packaging, or should it be closer to what we are doing for tobacco?

Ms. McLellan: Mark, why don't you take that first?

Dr. Ware: There are people far more expert than I, and probably Ms. McLellan, in terms of developing and designing plain packaging. What we think we have seen, and in my consultations subsequently with people who are experts in marketing, is that this appears to be a reasonable approach to informing people of the potential risks, of avoiding the use of potentially promotional gimmicks such as colours and so on, and ensuring that people are aware that these products contain THC.

Also,the quantity of THC — and this gets pack to the earlier question — is something people need to learn, namely, how much 5 milligrams of THC represents in terms of a dose or frequency. That will only be possible when we have a framework where we understand the range of products that are available and they can be clearly and adequately labelled.

Senator Petitclerc: I am curious and concerned about the 18 to 25 age group. A lot of the health experts and professionals have emphasized the developing brain until age 25. The bill calls for 18 as the legal age for consuming. However, there seems to be a specific vulnerability for this age group. Is this something that was discussed? Should it be addressed either in regulations or in an awareness campaign? Should we specifically target and protect that age group? How should it be done?

stratégie pour réduire les dangers et pour encourager les jeunes à ne pas consommer de produits puissants, mais je reconnais aisément qu'il serait difficile de définir la structure de cette taxe.

La sénatrice Seidman : Le gouvernement vous a-t-il dit pourquoi il ne retenait pas cette recommandation?

Mme McLellan : Non, en tout cas pas que je sache. C'est sans doute par souci de ne pas compliquer le régime fiscal que le ministre Morneau a opté pour une taxe d'accise plus traditionnelle.

La sénatrice Petitclerc : Merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui.

Ma première question concerne l'emballage simple dont il est question dans l'une des recommandations du rapport. Nous avons vu en quoi cela allait consister pour le cannabis. On l'appelle emballage simple, mais c'est différent de ce que nous avons pour les produits du tabac. Est-ce ce que vous aviez en tête lorsque vous avez fait cette recommandation, ou bien devrions-nous avoir un emballage qui ressemble davantage à celui du tabac?

Mme McLellan : Mark, je vous laisse la parole.

Dr Ware : Il y a des gens qui s'y connaissent beaucoup mieux que moi, notamment Mme McLellan, en matière de conception d'emballages simples. D'après ce que j'ai vu, et d'après les discussions que j'ai eues par la suite avec des spécialistes du marketing, cela me semble être une approche raisonnable pour bien informer les gens des risques potentiels, car on évite d'utiliser des gadgets promotionnels comme les couleurs, et on s'assure que les gens comprennent bien que ces produits contiennent du THC.

À ce sujet — et cela nous ramène à une question précédente —, il faut que les gens sachent ce que 5 milligrammes, par exemple, de THC représentent, en termes de dose ou de fréquence. Cela ne sera possible que lorsque nous aurons un cadre général dans lequel les différents produits disponibles seront énumérés et dûment étiquetés.

La sénatrice Petitclerc : Je me préoccupe plus particulièrement du groupe des 18 à 25 ans. Un grand nombre de spécialistes et de professionnels de la santé ont insisté sur le fait que le cerveau se développe jusqu'à 25 ans. Or, le projet de loi fixe à 18 ans l'âge légal pour consommer du cannabis, alors que ce groupe d'âge semble être particulièrement vulnérable. Est-ce une question dont vous avez discuté? Devrait-on la régler par voie de règlement ou au moyen d'une campagne de sensibilisation? Devrions-nous cibler et protéger ce groupe d'âge en particulier? De quelle façon devrions-nous le faire?

Ms. McLellan: We spent a great deal of time on age. That was one of the biggest issues with which we dealt. We had thoughtful submissions from a wide range of people, as you can imagine, including the CMA, the Canadian Nurses Association and others. They are all available on the public record.

However, at the end of the day, we had to balance some realities, if you like. What are those realities? One, the biggest age cohort of users in the country is ages 18 to 25. If you jack that age up to 21 or 25, you are completely undermining the purpose of legalization and regulation in the first place, or one of the purposes, which is to try to keep that big age cohort of individuals out of the criminal justice system, out of the legal system generally.

We know they are going to use. We can't be naive. They are users now with a criminal prohibition. They will continue to use. Therefore, let's accept that reality. Let's have a safe supply that they can purchase that isn't cut with things like fentanyl. We have at least one case of that in Ontario, I believe.

Let us understand that, as I said in my opening remarks, in the society in which we live, 18 is the demarcation of young adulthood. We knew that provinces would wish to be symmetrical with their drinking age. In my province, it is 18. In Quebec, it is 18. In other provinces, it is 19. However, 18 is generally the societal marker for young adulthood. It is the age at which we trust people to vote, the age at which we trust people without their parental consent to join the military and die for their country. We actually believe that with the right public information, that young adult at 18 could make the decision as to whether he or she should consume some amount of cannabis in whatever form.

Senator Munson: I've always known you as minister, Anne, so I will keep it with that.

I have a two-fold question. There is a divide in the Senate and there will be amendments. There are different points of view on this sort of thing.

Ms. McLellan: Fair enough.

Senator Munson: We had the Aboriginal Committee recommend up to a one-year delay. We had some senators who felt that provinces should be responsible for the number of plants in each province. Those are two issues that I want to address.

In the Aboriginal Committee, they said that there were no consultations with First Nations. Yet I heard you say in your opening statement that your group consulted 30 Indigenous groups. When that kind of conversation was going on with these

Mme McLellan : Nous avons longuement discuté de cette question, qui était l'une des plus importantes de toutes celles que nous avons eues à examiner. Toutes sortes de gens nous ont soumis leurs points de vue, comme vous pouvez vous en douter, notamment l'AMC, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, et j'en passe. Tous ces mémoires appartiennent au domaine public.

Toutefois, il a bien fallu qu'au bout du compte nous trouvions un juste équilibre entre plusieurs réalités, si je peux m'exprimer ainsi. Quelles sont ces réalités? La première est qu'au Canada le plus gros groupe de consommateurs est celui des 18 à 25 ans. Si vous reculez la borne d'âge à 21 ou 25 ans, vous neutralisez immédiatement l'un des objectifs de la légalisation et de la réglementation, qui est de dépénaliser et, de façon générale, déjudiciariser les individus qui appartiennent à cet important groupe d'âge.

Nous savons qu'ils vont consommer du cannabis. Il ne faut pas être naïf. Ils en consomment déjà maintenant alors que c'est illégal. Et ils vont continuer à en consommer. Il faut donc accepter cette réalité et prévoir l'approvisionnement sécuritaire d'un produit qui ne sera pas mélangé avec des substances comme le fentanyl. Nous en avons au moins un cas en Ontario, je crois.

N'oublions pas, comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, que la société dans laquelle nous vivons fixe à 18 ans le début de l'âge adulte. Nous savions que des provinces souhaitaient fixer le même âge que pour la consommation d'alcool. Dans ma province, c'est 18 ans. Au Québec, c'est 18 ans. Dans d'autres provinces, c'est 19 ans. De façon générale, 18 ans correspond au début de l'âge adulte dans notre société. C'est à partir de cet âge-là qu'on accorde le droit de vote, qu'on enrôle dans l'armée des jeunes prêts à se sacrifier pour leur pays, sans le consentement de leurs parents. Nous pensons donc que, s'il est bien informé, ce jeune adulte de 18 ans est en mesure de décider s'il veut consommer du cannabis et sous quelle forme.

Le sénateur Munson : Je vous ai toujours appelée ministre, Anne, et je vais continuer.

J'ai une question à deux volets. Le Sénat est divisé sur la question, les points de vue divergent, et il y aura des amendements.

Mme McLellan : Certes.

Le sénateur Munson : Le Comité des peuples autochtones a recommandé un report de un an. Certains sénateurs estiment que ce sont les provinces qui devraient fixer le nombre de plants autorisés. Personnellement, j'aimerais aborder deux questions avec vous.

Au Comité des peuples autochtones, ils ont dit qu'il n'y avait pas eu de consultations avec les Premières Nations. Et pourtant, vous avez dit dans votre déclaration liminaire que vous aviez consulté 30 groupes autochtones. Quand vous avez rencontré ces

30 Indigenous groups, which sounds like a good measure of the Indigenous peoples, what did you hear? I am wondering why now, after what the Aboriginal Committee heard, they are looking for a one-year delay.

30 groupes, ce qui me semble assez représentatif de la population autochtone, que vous ont-ils dit? Je me demande pourquoi, après avoir entendu des témoignages, le Comité des peuples autochtones a décidé de demander un report de un an.

And on the issue of four plants, I don't quite understand why that would be there, but just leave it to the provinces. This is Canada.

Pour ce qui est des quatre plants, je ne comprends pas vraiment pourquoi on le prévoit dans la loi, plutôt que d'en laisser la responsabilité aux provinces. Nous sommes quand même au Canada.

Ms. McLellan: Let me say a bit about the Aboriginal consultations that we undertook. Mark might like to comment on the four plants.

Mme McLellan : Je vais vous parler des consultations que nous avons eues avec les Autochtones. Mark pourra vous répondre au sujet des quatre plants.

In terms of our Indigenous consultations, we knew from the beginning that they would be an important voice to be heard. That's why we had a round table specifically on Indigenous issues and viewpoints. We invited a wide range of representatives from national organizations, from local communities, from the Aboriginal health care professions and so on. In fact, at all our round tables we held across the country, we made very sure as a task force that Indigenous individuals were invited. Now, not everyone who was invited from the Indigenous community came to our round tables or our Indigenous round table, but they were absolutely invited because we understood that was an important voice.

S'agissant de nos consultations avec les Autochtones, nous savions dès le départ que nous avions besoin de connaître le point de vue de ce segment important de la population. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé une table ronde exclusivement sur les enjeux et les points de vue autochtones. Nous avons invité un vaste éventail d'organisations nationales, notamment des communautés locales, des services de santé autochtones, et cetera. En fait, dans toutes les tables rondes que nous avons organisées dans le pays, nous nous sommes assurés que des Autochtones avaient été invités. Certes, tous ceux qui ont été invités ne sont pas venus à nos tables rondes ni même à notre table ronde sur les Autochtones, mais je peux vous assurer qu'ils ont été invités parce que nous savions qu'ils représentaient un groupe important que nous devions écouter.

We have heard, as I know the Aboriginal Committee has heard, a diversity of viewpoints. We heard some very articulate chiefs and submissions from provinces, Aboriginal groups in Saskatchewan. Just as one example, they carefully thought out and presented to us a template for what Indigenous involvement in legalized cannabis could look like going forward. There is a group of people who have thought this through, presented us and the government with a template for Aboriginal involvement in this area. Was that every chief? Was that every community? Absolutely not.

À l'instar du Comité des peuples autochtones, nous avons entendu une grande variété de points de vue. Nous avons entendu des chefs très éloquents, des représentants des provinces et des groupes autochtones de la Saskatchewan. Par exemple, ils nous ont présenté une matrice très aboutie de ce que pourrait être le rôle des Autochtones dans la légalisation du cannabis. Le groupe à l'origine de cette matrice sur le rôle des Autochtones y a beaucoup réfléchi avant de la présenter au gouvernement et à notre groupe de travail. Est-ce que tous les chefs en ont fait autant? Est-ce que toutes les communautés en ont fait autant? Absolument pas.

We also heard from elders. Of course, some of the elders from whom we heard expressed the concern around the drug issues that especially their young people face in their communities, the social and economic harm that exists now. This is the thing that we need to focus on. The elders talked to us passionately about the fact that these problems exist in their community now.

Nous avons aussi entendu les points de vue des aînés. Bien sûr, certains d'entre eux sont préoccupés par les problèmes de toxicomanie des jeunes de leur communauté et par leur impact social et économique. Nous devons en faire une priorité. Les aînés nous ont parlé avec beaucoup d'émotion de l'impact de ce problème dans leur communauté.

The issue is: Does it make it worse or do we have a chance with legalization, based on what you heard from Mark, around research and new interventions, to actually make it better for these communities with the right supports? The Government of Canada and most provinces have committed to use some substantial part of their tax revenues for mental health programming, addictions programming, the federal government's programs for support in First Nations and other Indigenous communities.

La question qu'il faut se poser est la suivante : la légalisation aggrave-t-elle le problème ou offre-t-elle au contraire une piste de solution puisque, comme Mark vous l'a dit tout à l'heure à propos des recherches actuelles et des nouvelles interventions, elle permettra de mieux venir en aide aux communautés? Le gouvernement du Canada et la plupart des provinces se sont engagés à réinvestir une bonne partie de leurs recettes fiscales dans des programmes de santé mentale, dans des programmes de lutte contre la toxicomanie, et dans les programmes d'aide que le

gouvernement fédéral offre aux Premières Nations et aux autres communautés autochtones.

We didn't hear from every Indigenous person in this country, and that is not dissimilar from any other group, but we as a task force, from the beginning, were very aware of the economic opportunities. We heard from articulate young chiefs who see this as an opportunity for sustainable economic activity in their community, if done right. We also heard from elders who were concerned about what this might mean for their young people. I think we heard the diversity of opinion you heard, which was why we clearly recommended to the Government of Canada that consultations and collaboration need to be ongoing.

Tous les Autochtones ne sont pas venus témoigner, et cela vaut pour n'importe quel autre segment de notre société, mais notre groupe de travail s'est beaucoup intéressé, dès le départ, aux débouchés économiques que cela présentait. Des jeunes chefs particulièrement éloquents sont venus nous dire qu'à leur avis cela pouvait représenter, à condition de bien faire les choses, une activité économique durable pour leur communauté. En revanche, des aînés se sont dits inquiets des répercussions que cela aurait sur les jeunes de leur communauté. Somme toute, nous avons entendu une aussi grande variété de points de vue que vous, et c'est la raison pour laquelle nous avons recommandé au gouvernement du Canada de poursuivre les consultations et la collaboration.

But to Mark's point, this is a process. It's not a point in time. Those consultations and that level of collaboration can take place before, during and after legalization.

Comme l'a dit Mark, la légalisation n'est pas une fin en soi, c'est un processus qui se poursuit. Les consultations et la collaboration dont je viens de parler peuvent avoir lieu avant, pendant et après la légalisation.

Dr. Ware: There are various levels of readiness for this process in different levels of the country. Some communities are just now beginning to engage, while some began thinking about this a long time ago. However, that does not mean we should delay the implementation of a legalization act, because it will not prevent problems from happening now. This is already going on in communities across the country, including Indigenous communities. Delaying the process simply prohibits us from engaging and dealing with the issues in a more open and transparent manner.

Dr Ware : Le niveau de préparation n'est pas le même partout. Certaines communautés commencent tout juste à se mobiliser, alors que d'autres y réfléchissent déjà depuis longtemps. Cela ne veut pas dire que nous devrions reporter la mise en œuvre de la loi sur la légalisation, car cela n'empêchera pas certains problèmes de surgir. C'est déjà ce qui se passe dans les communautés du pays, y compris les communautés autochtones. Retarder le processus ne servira qu'à nous empêcher de nous mobiliser pour régler les problèmes d'une façon plus ouverte et plus transparente.

Senator Poirier: Thank you both for being here and for your presentations.

La sénatrice Poirier : Merci à tous les deux d'être venus et de nous avoir présenté des exposés intéressants.

My first question is for you, minister. You made a comment a few minutes ago about ensuring we have the right public information out there on the cannabis legislation. The task force recommended the minister provide Canadians with that information to ensure they understood the regulatory system. However, we heard last week, from the Canadian Bar Association and also from other witnesses, that right now what many Canadians are hearing is that cannabis will be completely legal soon. This is not the case, since the bill still maintains a strong criminal regime in many aspects of possession, distribution and cultivation. When your report was done in 2016, the government clearly didn't take the time to properly inform Canadians. To ensure that Canadians are well informed of all the consequences, whether it's health, law or otherwise, should the government, in your opinion, delay the legislation to ensure we have the proper information out there for the people?

C'est à vous que je vais adresser ma première question, madame la ministre. Vous avez dit il y a quelques instants qu'il était important de bien informer la population au sujet de la loi sur la légalisation du cannabis. Le groupe de travail a recommandé que la ministre fournisse aux Canadiens les informations nécessaires pour qu'ils comprennent bien le dispositif réglementaire. Or, l'Association du Barreau canadien et d'autres témoins nous ont dit la semaine dernière que dans l'esprit d'un grand nombre de Canadiens, le cannabis sera bientôt complètement licite. Ce n'est pas le cas, puisque le projet de loi maintient des peines sévères pour de nombreux aspects de la possession, de la distribution et de la culture du cannabis. Depuis que vous avez présenté votre rapport en 2016, le gouvernement ne s'est manifestement pas donné la peine d'informer correctement les Canadiens. Si nous voulons nous assurer que les Canadiens sont bien informés de toutes les conséquences possibles, au niveau de la santé et de la loi, entre autres, le gouvernement devrait-il à votre avis reporter la mise en œuvre du projet de loi pour qu'il ait le temps d'informer correctement la population?

Ms. McLellan: No. You have just heard from my colleague that, for other reasons, he doesn't think it should be delayed.

We noticed as we began our round table discussions across the country that the commitment of the Government of Canada, and the mandate we were given, was to engage people on legalization, regulation and restriction of access. Unfortunately, there was a group of people — and to some extent the media, but not entirely — who focused on legalization, and they forgot about the rest of the mandate. Our report is actually all about regulation and, quite honestly, restricting access, especially to young people who today have very easy access to product and nobody knows the quality of that product. I agree that, for whatever reason, people chose to focus on only one word of the mandate. Our report is embedded in the other two words: restriction and regulation.

Public education will be key. That is why we make that recommendation. Over and over again in the report, we talk about the importance of public education. That public education has begun. There is a working committee of federal and provincial officials who are coordinating public education messaging. If we go to social media, you see more and more of the public education targeted at young people. We learned from the State of Washington not to bother with a piece of paper for a young person. Don't go on television, because that is not where they live. It is all social media. Washington had to tear up, after spending millions of dollars, their youth-focused education campaign because they did it wrong. What did they do next? They went and talked to young people to figure out how you actually reach young people. In today's world, it is through social media. That is why if you go on social media, you will see a lot of that education.

Is it enough? Will it ever be enough? No, because public education is an ongoing process and the government, and all governments in a civil society, need to do more.

Senator Poirier: To follow up on where you are — and Dr. Ware can jump in — we know that, despite the millions of dollars the government announced in the budget, Health Canada has only spent $295,000 on its official cannabis public education campaign. The campaign that was targeted especially to youth only began in March 2018. Last year, they said Canada should boost spending on intensive public education to ensure research on the impact of marijuana and not wait until 2018. What are the consequences of the legalization of cannabis without youth fully understanding the risk? From what we are seeing here, not a lot of the money has come forward, and what has come forward only started in March 2018.

Mme McLellan : Non, mon collègue vient de vous dire que, pour d'autres raisons, ce projet de loi ne devrait pas être reporté.

Lorsque nous avons commencé nos tables rondes dans tout le pays, il était clair que l'engagement pris par le gouvernement du Canada, et le mandat que nous avions reçu, consistait à mobiliser les gens au sujet de la légalisation, de la réglementation et de la restriction d'accès. Malheureusement, un certain groupe de personnes — dont les médias, mais pas seulement — ont focalisé leur attention sur la légalisation et ont négligé le reste du mandat. En fait, notre rapport porte essentiellement sur la réglementation et la restriction d'accès, notamment pour les jeunes qui, aujourd'hui, ont un accès très facile à un produit dont personne ne connaît la qualité. C'est vrai que, pour une raison ou pour une autre, les gens ont choisi de focaliser leur attention sur un seul terme de notre mandat. La réalité, c'est que notre rapport s'arc-boute sur les deux autres termes : restriction et réglementation.

L'information du public sera cruciale. C'est la raison pour laquelle nous en faisons la recommandation. À maintes reprises dans notre rapport, nous soulignons combien il est important de bien informer la population. L'éducation du public a déjà commencé. Un comité de travail a déjà été constitué avec des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, qui est chargé de coordonner les messages de la campagne d'éducation du public. Sur les réseaux sociaux, de plus en plus de messages ciblent les jeunes. Les représentants de l'État de Washington nous ont dit de ne pas communiquer ces messages sur support papier, car les jeunes ne les liront pas, ni à la télévision, car ils ne la regardent pas, ce n'est plus ainsi qu'ils vivent. Ils nous ont conseillé d'utiliser les médias sociaux. Cet État américain a dû ainsi mettre au rebut, après y avoir investi des millions de dollars, une campagne d'éducation qui ciblait les jeunes, mais qui utilisait le mauvais support. Ils ont ensuite décidé de parler à des jeunes pour savoir comment rejoindre les jeunes de ce groupe d'âge. De nos jours, il faut passer par les médias sociaux. Si vous allez sur les médias sociaux, vous verrez qu'on y fait beaucoup d'éducation du public.

Est-ce suffisant? Doit-on faire plus? Bien sûr, car l'éducation du public est un processus évolutif, et tous les gouvernements d'une société civile se doivent de faire plus.

La sénatrice Poirier : Je poursuis dans la même veine, et le Dr Ware pourra intervenir s'il le souhaite. Nous savons que, malgré les millions de dollars que le gouvernement a annoncés dans le budget, Santé Canada n'a dépensé que 295 000 $ de la dotation qu'elle a reçue pour sa campagne d'éducation du public sur la légalisation du cannabis. La campagne qui ciblait particulièrement les jeunes n'a commencé qu'en mars 2018. L'an dernier, ils avaient dit que le Canada devrait augmenter le financement d'une campagne intensive d'éducation du public, afin de stimuler la recherche sur l'impact de la marijuana, plutôt que d'attendre 2018. Quelles sont les conséquences de la légalisation du cannabis, si les jeunes n'en comprennent pas vraiment les risques? D'après ce que nous avons pu voir, peu de

Dr. Ware: First, I don't agree that youth are not understanding what is happening with cannabis. I think they are extremely engaged. They are tracking this, as Ms. McLellan said, through social media. This is a topic that is in the press almost every single day. It is in the news every single day. It is dominating Twitter and social media platforms. The youth are engaged. They are well aware of what the risks have been. I think they were told for decades, and in fact when some of us were youths, about the harms of cannabis and the dangers, and it continued to be widely used illicitly. I think the youth are aware. I think we underestimate their intelligence and awareness of the issues. If they are taught and tuning into the messages, including the dialogues in these chambers and what is being discussed in the public media, there is an opportunity for public education in every single intervention that we do. Everything single word we put out there will be heard by young people.

Teaching them that cannabis use is an adult activity, that the longer they delay using cannabis the safer it is for their brains, teaching them about the potency — these are simple messages. The lower risk cannabis use guidelines, published by CAMH and endorsed by multiple medical associations, all speak to the reality of cannabis use by young people and encourage and teach ways to reduce those. Those documents are out there. They have been disseminated and have been endorsed by the Canadian Medical Association. There is information out there. It is up to all of us, including parents, teachers and professionals, to distribute this information at every opportunity we have.

Senator Lankin: Thank you both for being here today.

I would like to start, Ms. McLellan, by thanking you for the three issues that you went through. They are three of the issues that we hear a lot about. I attended your earlier briefing made available for senators several months ago and heard about that. I was impressed that these issues were explored in depth by the committee and that, for the most part, the government actually heeded — and as a minister I would have done that, too, because on an issue like this, it gives you much more ability to say that there are others involved in looking at this over a longer period of time.

I want to ask you about one issue that you didn't talk about, and that is 12- to 18-year-olds. The Criminal Lawyers' Association was here and the Canadian Bar Association. They both raised issues, the equity issue from youth and how they are treated under the Youth Criminal Justice Act and the treatment

fonds ont été débloqués jusqu'à présent, et ceux qui ont été débloqués ne l'ont été qu'à partir de mars 2018.

Dr Ware : Premièrement, je ne dirai pas que les jeunes ne comprennent pas ce qui se passe au sujet du cannabis. Je crois qu'ils sont très mobilisés. Et comme l'a dit Mme McLellan, cette mobilisation se fait surtout sur les médias sociaux. C'est un sujet dont on parle dans la presse pratiquement tous les jours. Dans les médias, c'est tous les jours. Sur Twitter et sur les autres médias sociaux, c'est ce dont on parle le plus. Les jeunes sont mobilisés. Ils sont parfaitement conscients des risques auxquels ils s'exposent. Depuis des décennies, et déjà quand nous étions jeunes, on leur rebat les oreilles des dangers du cannabis, mais ils continuent quand même de consommer abondamment cette drogue, et ce, de façon illicite. Si nous réussissons à leur faire parvenir nos messages et qu'ils les lisent ou participent à des discussions sur les réseaux sociaux, c'est une façon pour nous de les informer. Tous les messages que nous leur ferons parvenir sur les réseaux sociaux seront lus par les jeunes.

Il faut leur dire que la consommation de cannabis est une activité d'adulte, que plus ils retarderont le moment de commencer, mieux ce sera pour leur cerveau, et que le cannabis peut être plus ou moins puissant. Ce sont là des messages simples. Le CTSM a publié des Directives canadiennes d'usage de cannabis à faible risque qui ont été endossées par un grand nombre d'associations médicales. Ces directives contiennent des recommandations très concrètes sur la consommation de cannabis par les jeunes et leur montrent comment réduire leur consommation. Ces documents ont été publiés et diffusés, et ils ont été endossés par l'Association médicale canadienne. L'information est disponible, c'est à nous, y compris les parents, les enseignants et les professionnels, qu'il appartient de faire connaître cette information chaque fois que l'occasion se présente.

La sénatrice Lankin : Merci à tous les deux de comparaître devant notre comité aujourd'hui.

J'aimerais commencer par vous remercier, madame McLellan, de nous avoir présenté les trois enjeux que votre groupe de travail a étudiés et qui font partie de ceux dont on entend beaucoup parler. J'ai assisté à la séance d'information que vous avez donnée aux sénateurs il y a plusieurs mois. Je suis heureuse que notre comité ait lui-même accordé une grande attention à ces trois enjeux, et je me réjouis que le gouvernement ait donné suite à bon nombre de nos réflexions. Si j'étais ministre, c'est ce que j'aurais fait moi aussi. Car dans un dossier aussi délicat que celui-ci, il vaut mieux pouvoir dire que vous n'êtes pas le seul à avoir examiné la question.

J'aimerais aborder quelque chose dont vous n'avez pas parlé, c'est le groupe d'âge des 12 à 18 ans. La Criminal Lawyers' Association a comparu, ainsi que l'Association du Barreau canadien, et elles ont toutes les deux parlé de l'iniquité dont sont victimes les jeunes dans la façon dont ils sont traités en vertu de

of adults. They proposed that if a person under the age of 18 ends up going through the ticketing process, there can be all sorts of conditions put upon them, and if they violate any of those conditions,they can be brought back before the justice system and can end up facing sanctions that are much stiffer than if an adult was in the same situation. I am probably not explaining that well, but as a former justice minister you will know what the issue is there. Can you help me with your interpretation of whether we have either a constitutional equity charter issue or just a disproportionate effect on young people? Does it vary from other bills? That is what I would like to explore.

Ms. McLellan: Honestly, the reality is that there will not be a disproportionate effect on 12- to 18-year-olds. Going back to the task force report, what we make plain in the report is that we do not believe that the criminal law is the appropriate vehicle to deal with young people who are found with small amounts for personal use. That's why you see in the legislation the 5 gram issue. That spoke to the fact that we don't want anyone under 18 using. That is clear. The report is clear. However, we do know that some in that age cohort will use. We don't think it is appropriate they are caught up in the criminal justice system. We left it open to the provinces and the territories to fill the gap. That was quite deliberate. It wasn't an accident. They have all done so, to the best of my knowledge.

Senator Lankin: You don't see that there is an inequity issue?

Ms. McLellan: No, I don't think so. Practically, in most cases, the policeman, the beat cop, will take whatever the kid has and say, "Go home, this is a warning." They might give the kid a ticket and there is a fine. Yes, that involves a certain issue, but that is much better than having that person tied up in the criminal justice system. It would be the Youth Criminal Justice Act.

Senator Lankin: I think we've heard a lot about not wanting to criminalize young people, and I agree with that. I was more interested in this technical, legal —

Ms. McLellan: I honestly do not see that issue arising practically.

Senator Lankin: I want to move on to another issue. This is about the technical writing of the law and the interaction between the federal government and the provincial governments. You just indicated that on this, it was purposefully written in a cooperative federalism approach to allow for the provinces to do that.

la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Selon ces deux associations, un mineur de moins de 18 ans qui se retrouve assujetti à un mécanisme de contravention peut se voir imposer toutes sortes de conditions, et s'il viole l'une d'entre elles, il est alors ramené devant le tribunal où il risque des sanctions beaucoup plus sévères qu'un adulte dans la même situation. Je ne m'exprime peut-être pas très clairement, mais comme vous êtes une ancienne ministre de la Justice, je suis sûre que vous comprenez ce que je veux dire. Pouvez-vous me dire si, à votre avis, il s'agit d'un manque d'équité au titre de la Charte des droits, ou simplement d'un effet disproportionné sur les jeunes? Est-ce différent dans les autres projets de loi? C'est cela que je voudrais savoir.

Mme McLellan : Très franchement, le projet de loi n'aura pas un effet disproportionné sur le groupe d'âge des 12 à 18 ans. Dans notre rapport, nous indiquons très clairement qu'à notre avis le droit pénal n'est pas l'outil approprié pour sanctionner les jeunes qui sont pris avec de petites quantités de cannabis sur eux, pour leur consommation personnelle. C'est la raison pour laquelle le projet de loi autorise 5 grammes de cannabis. Cela montre que nous ne voulons pas qu'un mineur de moins de 18 ans en consomme. C'est clair. Le rapport est clair, mais nous savons bien que, dans ce groupe d'âge, il y en a qui en consommeront quand même, et nous ne pensons pas pour autant qu'ils devraient être renvoyés dans le système de justice pénale. Ce sera donc aux provinces et aux territoires de prendre une décision pour combler ce vide. C'était donc tout à fait délibéré, ce n'était pas un accident. Et que je sache, c'est ce qu'ils ont tous fait.

La sénatrice Lankin : Vous ne pensez pas qu'il y a là un manque d'équité?

Mme McLellan : Non, je ne crois pas. Dans la plupart des cas, l'agent de police confisquera ce que le jeune a en sa possession et lui dira : « rentre chez toi, c'est un avertissement ». Dans certains cas, il lui donnera peut-être une contravention et une amende. Certes, ce n'est pas rien, mais cela vaut quand même beaucoup mieux que de faire entrer le jeune dans le système de justice pénale. C'est la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents qui s'appliquera.

La sénatrice Lankin : De nombreux témoins nous ont conseillé d'éviter d'infliger une sanction pénale aux adolescents, ce qui est aussi mon avis. Ma question portait plus sur l'aspect technique et juridique…

Mme McLellan : Franchement, je ne crois pas que le problème risque de se poser.

La sénatrice Lankin : Permettez-moi de soulever une autre question. Il s'agit du libellé même de la loi et de l'interaction entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Vous avez dit que la loi a été délibérément rédigée dans un esprit de fédéralisme coopératif, afin de laisser les provinces jouer leur rôle.

On the issue of home grow, it's quite different. The provinces of Quebec and Manitoba have taken a different position and have said, "No plants," and the federal government has said, "We won't take you to court, but if an individual citizen takes you to court, which you know will happen, we will defend the federal record," i.e., this is a law of general application and it's a law of federal paramountcy.

I don't understand the reason for that. I don't know why a patchwork approach to the number of plants is so harmful. I don't know why we can't leave that up to the provinces, who will also have to deal with the issue of multi-unit buildings and other sorts of things. Do you have a reason why it would be wrong for us to pursue clarifying that the provinces do have the ability, like in the treatment of 12- to 18-year-olds, to set a limit lower than four plants, including zero plants, if they wish?

Ms. McLellan: I'm not going to get into a constitutional discussion here. That will be up to, I guess, the Attorneys General of Quebec and Canada.

What I will say is that after hearing all the evidence, we believed that cannabis is going to be legal. The plant is going to be legal. We allow people, for example, to make their own wine. They're allowed to grow tobacco. Right? And if you are actually legalizing, does it make sense to have an absolute prohibition on the growing of what is now a plant that leads to a legal substance?

We took on board the experiences of states that have legalized, and all but the State of Washington have home grow or home cultivation with a certain number of plants. In fact, some of those states, except Oregon, have a higher number of home-grow plants than we have. We thought, on the principle of caution and public health and safety, it is better out of the box to keep this restrained to four plants. We actually don't think many people will grow their own plants. Very few people make their own wine.

Senator Lankin: Come to my part of the province. Honestly, I'm serious. It's regular.

Ms. McLellan: That's because there is not readily available quality assured retail, right? There used to be lots of stills right after the prohibition of alcohol. We went back and looked.

Senator Lankin: Come to my part of the province. There still are.

Ms. McLellan: As the stores and the market regularized, very few people make their own wine or make their own booze anymore.

S'agissant de la culture à domicile, c'est très différent. Le Québec et le Manitoba ont pris une position différente consistant à l'interdire, alors que le gouvernement fédéral a dit : « Nous n'allons pas vous traîner devant les tribunaux, mais, si un citoyen décide de vous poursuivre, ce qui arrivera inévitablement, nous défendrons la position fédérale, à savoir, comme il s'agit ici d'une loi d'application générale, que c'est la règle de la prépondérance fédérale qui s'applique ».

Je ne comprends pas bien la raison de cette position. Je ne vois pas pourquoi l'existence de règlements provinciaux différents en ce qui concerne le nombre de plants devrait poser un problème. Je ne vois pas pourquoi on ne peut pas laisser les provinces décider, puisque ce sont elles qui devront de toute façon régler la question des immeubles en copropriété et des autres situations de ce genre. Y a-t-il une raison valable de ne pas préciser dans la loi que les provinces auront la possibilité, comme pour le traitement des jeunes de 12 à 18 ans, de fixer une limite inférieure à quatre plants, en descendant même à zéro si elles le souhaitent?

Mme McLellan : Je ne veux pas engager un débat sur la Constitution ici. Je dirai que cela relèvera des procureurs généraux du Québec et du Canada.

Tout ce que je peux dire, c'est que, après avoir entendu tous les témoignages, nous avons considéré que, si le cannabis devient légal, la plante le devient aussi. C'est comme pour le vin, par exemple; nous autorisons les gens à produire leur propre vin. Les gens ont le droit de cultiver du tabac, n'est-ce pas? Si on décide de légaliser, serait-il raisonnable d'interdire totalement la culture d'une plante qui produit une substance qui est légale?

Nous avons étudié l'expérience d'États qui ont déjà légalisé le cannabis, et tous, sauf l'État de Washington, autorisent la culture à domicile d'un certain nombre de plants. En fait, certains d'entre eux, comme l'Oregon, autorisent la culture à domicile d'un plus grand nombre de plants que ce qui est prévu chez nous. Nous avons pensé, par souci de précaution et de santé publique, qu'il était préférable de limiter la culture à domicile à quatre plants. En réalité, nous ne croyons pas que beaucoup de gens cultiveront leurs propres plants chez eux. Très peu de gens produisent leur propre vin.

La sénatrice Lankin : Venez voir dans mon coin de province. Je suis sérieuse. Franchement, c'est très répandu.

Mme McLellan : C'est parce que la qualité souhaitée n'était pas assurée dans les magasins de détail, n'est-ce pas? On a trouvé beaucoup d'alambics à la fin de la prohibition. On a vérifié.

La sénatrice Lankin : Venez dans mon coin de province, ils sont encore là.

Mme McLellan : À mesure que le marché s'est rétabli et que les magasins ont rouvert leurs portes, très peu de gens ont continué à produire leur propre vin ou leur propre alcool.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ms. McLellan, as my colleague mentioned, the people of Quebec are caught in a Catch-22. This week, Quebec's National Assembly is passing Bill 157, which will make it illegal to grow the four plants that will be permitted under the federal act. Starting July 1, are we going to see the Sûreté du Québec carrying four plants out of a house and the RCMP carrying them back in? What's going to happen to citizens?

[*English*]

Ms. McLellan: Look, I am not the Minister of Justice. I used to be, but I'm not anymore. And I'm not part of the Government of Canada. We were an independent body. We heard evidence around whether people should be allowed to grow a certain number of this now-legal plant in their homes. We took it all on board and we decided, yes, caution spoke to the fact that four plants was reasonable. Let's not be too paternalistic around this now-legal plant.

But if Quebec chooses zero home grow and the federal government has allowed four plants, I think the federal Minister of Justice has said that she will not challenge that in court, but some member of civil society might, and then the matter will be joined and it will be resolved ultimately, probably, by the Supreme Court of Canada. That is all I can say, because I am not a member of the Government of Canada.

[*Translation*]

Senator Maltais: Dr. Ware, what substances does cannabis contain?

Dr. Ware: Cannabis contains a number of substances, including a variety of chemicals, cannabinoids, THC, CBD, other acids in various other forms, and terpenes, the ingredients that give cannabis its distinctive smell.

Senator Maltais: Can cannabis contain lead or mercury?

Dr. Ware: Maybe?

Senator Maltais: What about arsenic?

Dr. Ware: If the cannabis is grown illegally, other elements could be detected, like pesticides.

Senator Maltais: Tests have been done on medical cannabis. What's in that?

Dr. Ware: What kind of quantities are you talking about, senator? The European limits are for very small quantities.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Madame McLellan, comme l'a souligné ma collègue, les citoyens du Québec seront pris dans un cul-de-sac. L'Assemblée nationale dépose cette semaine le projet de loi n^{o} 157 qui interdira la culture de quatre plants alors que la loi fédérale le permettra. À partir du 1er juillet, est-ce qu'on verra la Sûreté du Québec sortir quatre plants d'un logement, puis la GRC les rentrer à nouveau? Qu'arrivera-t-il aux citoyens?

[*Traduction*]

Mme McLellan : Écoutez, je ne suis pas ministre de la Justice. Je l'ai été, mais je ne le suis plus. Je ne fais pas non plus partie du gouvernement du Canada. Nous étions un groupe de travail indépendant. Nous avons recueilli des témoignages sur le fait de permettre aux gens de cultiver un certain nombre de plants chez eux et, après mûre réflexion, le principe de précaution nous a fait conclure qu'une limite de quatre plants serait raisonnable. Ne soyons pas trop paternalistes à l'égard d'une plante qui est désormais légale.

Si le Québec préfère interdire la culture à domicile et que le gouvernement fédéral accepte qu'on puisse cultiver quatre plants chez soi, je ne pense pas que la ministre de la Justice ira contester cela devant les tribunaux, mais il se pourrait bien qu'un citoyen décide de le faire, et dans ce cas, la question finira par être réglée, probablement par la Cour suprême du Canada. C'est tout ce que je peux vous dire parce que je ne fais pas partie du gouvernement du Canada.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Docteur Ware, qu'est-ce qu'on peut trouver dans le cannabis?

Dr Ware : On peut trouver plusieurs éléments, plusieurs composants chimiques, des cannabinoïdes, le THC, le CBD, des acides sous plusieurs autres formes, les terpènes, qui sont responsables de l'odeur du cannabis.

Le sénateur Maltais : Est-ce qu'on peut trouver du plomb ou du mercure?

Dr Ware : Peut-être?

Le sénateur Maltais : De l'arsenic?

Dr Ware : Si le cannabis est cultivé de façon illégale, on peut détecter d'autres éléments, des pesticides, et cetera.

Le sénateur Maltais : Les tests ont été faits sur le cannabis médical. Qu'est-ce qu'on y retrouve?

Dr Ware : Vous parlez de quelle quantité, sénateur? Ce sont de très petites quantités en fonction des limites européennes.

Senator Maltais: The only laboratory authorized by the Quebec government is called PhytoChemia. It employs university chemists and researchers.

Dr. Ware: I don't know that laboratory.

Senator Maltais: You don't know it. Neither do I.

Dr. Ware: Are the statistics available somewhere?

Senator Maltais: Yes, all you have to do is read the newspaper. There was an article in *La Presse* today.

Dr. Ware: *La Presse* is one thing, but what about in scientific journals?

Senator Maltais: No, it was in an article published in *La Presse* today under the headline "Dans les coulisses d'un labo de pot."

Dr. Ware: There are a lot of things in *La Presse*, but I read scientific articles. Thank you.

Senator Maltais: I thought you knew about this laboratory.

Dr. Ware: A lot of people used to think cannabis contained mercury and other substances.

Senator Maltais: These are your competitors. These people are doctors, chemists and university researchers. They have the same degrees as you do.

Dr. Ware: I understand.

Senator Maltais: They don't get funding from cannabis companies. It's a private laboratory. The Quebec government has hired it to analyze medical cannabis. That's basically what you're doing now. If you're analyzing cannabis produced for non-medical consumption, you're committing a crime. The law hasn't been passed yet. If you're analyzing non-medical cannabis, you're breaking the law. They said they found 96 pesticides in cannabis. Is that true?

Dr. Ware: I don't know. I don't know anything about that study.

Senator Maltais: Have you analyzed cannabis?

Dr. Ware: No, not personally.

Senator Maltais: Oh! Thank you.

Dr. Ware: To be honest, I'm not quite sure what the question is.

Senator Maltais: You've never analyzed cannabis.

Le sénateur Maltais : Le seul laboratoire autorisé par le gouvernement du Québec s'appelle PhytoChemia. Il regroupe des chercheurs et des chimistes universitaires.

Dr Ware : Je ne connais pas le laboratoire.

Le sénateur Maltais : Vous ne le connaissez pas. Moi non plus.

Dr Ware : Les statistiques sont-elles disponibles?

Le sénateur Maltais : Oui, vous n'avez qu'à lire les journaux. Un article est paru dans *La Presse* d'aujourd'hui.

Dr Ware : Dans *La Presse*, c'est une chose. Y en a-t-il dans les journaux scientifiques?

Le sénateur Maltais : Non, c'est dans un article publié dans *La Presse* d'aujourd'hui intitulé « Dans les coulisses d'un labo de pot ».

Dr Ware : Il y a beaucoup de choses dans *La Presse*, mais je lis les articles scientifiques. Merci.

Le sénateur Maltais : Je croyais que vous connaissiez ce laboratoire.

Dr Ware : À une certaine époque, plusieurs personnes croyaient que le cannabis contenait du mercure, et cetera.

Le sénateur Maltais : Ce sont vos compétiteurs. Ce sont des médecins, des chimistes et des chercheurs universitaires. Ce sont des gens qui ont les mêmes diplômes que vous.

Dr Ware : Je comprends.

Le sénateur Maltais : Ils ne reçoivent pas de subventions des compagnies de cannabis. C'est un laboratoire privé. Le gouvernement du Québec lui a confié le mandat d'analyser le cannabis médical. C'est à peu près ce que vous faites en ce moment. Si vous analysez du cannabis produit à des fins de consommation non médicale, vous commettez un acte illégal. La loi n'a pas encore été adoptée. Si vous en analysez, vous êtes hors-la-loi. On dit qu'on trouve 96 pesticides dans le cannabis. Est-ce vrai?

Dr Ware : Je ne sais pas. Je ne suis pas du tout au courant de cette étude.

Le sénateur Maltais : Avez-vous analysé du cannabis?

Dr Ware : Personnellement, non.

Le sénateur Maltais : Ah! Merci.

Dr Ware : Franchement, je ne saisis pas exactement la question moi-même.

Le sénateur Maltais : Vous n'avez pas analysé de cannabis.

[*English*]

Ms. McLellan: Senator, could I clarify? I'm sorry, but if you were suggesting that Dr. Ware was doing something illegal currently, it is quite appropriate to analyze product and has been for a long time at laboratories for research and medicinal purposes, to know whether there are pesticides or other chemicals. Keep in mind, you have to distinguish between the recreational market, which will not be legal until whatever legislation is passed and proclaimed, and medicinal use and research where, in fact, labs across this country are certifying product as pesticide-free or chemical-free or only with these authorized chemicals.

Senator Bernard: Thank you both for being here today. I will try to ask two questions, quickly.

First, I want to pick up on a question that Senator Lankin was asking about age and the age limit. To be honest, it really scares me when I hear that police officers will have discretion and that some young people will be given a warning and sent home. I think most people here know that for some young people that will not be the case. For racialized young people and for Indigenous young people, they will not likely be sent home with a warning. So what recommendations would you have for how we address that? Because I don't think the current plan would work so well.

Ms. McLellan: Certainly in our task force report, the point we made was that we did not want the under 18 user, if not trafficking for profit — in which case, that person probably would be brought into the youth criminal justice system — but was found with a small amount for personal use, that we didn't want them tied up in the criminal justice system, in fact, for maybe some of the reasons you've identified. But we don't want them using. The age is 18, and if you use under that age, that is against the new federal regime.

It was clear from the outset that the federal government wanted the provinces to use what we could call administrative sanctions to deal with the under 18 user who happened to be found by law enforcement; and those provincial laws deal with a warning, ticketing, those kinds of things, and not a criminal charge, not a trial, not a record.

Look, we have talked a lot and we heard a lot about racialized enforcement of the existing prohibitions, which is, again, one of the reasons that legalization, hopefully, will start to make a more equitable situation in terms of law enforcement. I didn't say that very elegantly; I apologize.

[*Traduction*]

Mme McLellan : Permettez-moi d'apporter des précisions. Je regrette, mais si vous voulez dire que le Dr Ware fait actuellement quelque chose d'illégal, je vous réponds qu'il est tout à fait légitime d'analyser le produit, lequel se trouve dans des laboratoires depuis longtemps pour des recherches à des fins médicinales, pour savoir s'il contient des pesticides ou d'autres produits chimiques. N'oubliez pas qu'il faut faire une distinction entre le marché récréatif, qui ne sera pas légal tant que la loi n'aura pas été adoptée et promulguée, et le marché médicinal, pour lequel des recherches se font dans des laboratoires partout au Canada afin de certifier que le produit ne contient pas de pesticides ou d'autres produits chimiques, sauf ceux qui sont autorisés.

La sénatrice Bernard : Merci à vous deux d'être ici aujourd'hui. J'ai deux questions à vous poser.

Premièrement, je voudrais revenir sur une question de la sénatrice Lankin au sujet de la limite d'âge. Très franchement, je ne suis pas rassurée quand j'entends dire que les agents de police auront une certaine latitude et que des jeunes pourront être simplement renvoyés chez eux avec un avertissement, car je pense que la plupart des gens savent que ce ne sera pas le cas de tous les jeunes. Les jeunes racialisés et les jeunes Autochtones ne seront probablement pas simplement renvoyés chez eux avec un avertissement. Que pourriez-vous donc recommander à ce sujet? Je vous demande cela parce que je ne pense pas que le régime actuellement envisagé sera satisfaisant à cet égard.

Mme McLellan : Nous avons clairement dit dans notre rapport que nous ne voulons pas que les jeunes consommateurs de moins de 18 ans, s'ils ne se livrent pas à du trafic pour faire du profit — auquel cas ils seront probablement traduits devant un tribunal pénal pour adolescents — qui sont simplement trouvés en possession d'une petite quantité pour leur usage personnel, soient traduits devant un tribunal pénal, notamment pour les raisons que vous avez mentionnées. Toutefois, nous ne voulons pas qu'ils consomment. L'âge limite est de 18 ans et, si vous consommez et que vous avez moins de 18 ans, vous commettez une infraction au titre du nouveau régime fédéral.

Il était clair dès le départ que le gouvernement fédéral souhaite que les provinces utilisent ce qu'on appelle des sanctions administratives à l'égard des jeunes de moins de 18 ans qui enfreignent le nouveau régime. Et les lois provinciales pertinentes prévoient dans ce cas des avertissements, des contraventions et d'autres mesures de ce genre, mais pas des sanctions pénales, pas des procès ni des casiers judiciaires.

Nous avons beaucoup réfléchi à l'application racialisée des interdictions existantes, et avons recueilli beaucoup de témoignages à ce sujet; c'est en fait l'une des raisons pour lesquelles la légalisation, espérons-nous, produira une situation plus équitable en matière d'application de la loi. Veuillez

m'excuser, je ne me suis pas exprimée de manière très élégante à ce sujet.

All that to say that you have to have some system of sanction for the under 18. We're not legalizing use for that category of people, so there has to be some opportunity for sanction. It may be a warning or it may be a ticket, but it won't be much more than that.

Tout ça pour dire qu'il faut un système de sanction particulier pour les moins de 18 ans. Comme nous n'allons pas légaliser la consommation de cannabis pour cette catégorie de personnes, il faut prévoir un certain type de sanction dans leur cas. Ce sera peut-être une contravention ou un avertissement, mais guère plus.

Senator Bernard: My interest would be in how we guarantee that will be administered fairly and equitably.

La sénatrice Bernard : Ce que je veux savoir, c'est comment nous pouvons garantir que ce régime sera appliqué de manière juste et équitable.

Ms. McLellan: I think it's with public education and training. I'm not naive. I think we are all aware of situations where, at least on the face of it, there appears to be an unfairness or inequity in the application of the law. I think we deal with this through better training of our law enforcement officials; we deal with this through more public education; and we also deal with it through helping families and those who have under 18-year-olds to get the basic message that you shouldn't be using and your kids shouldn't be using; this is not a good thing, and it is against the law.

There's no magic answer here, senator. I wish there were, that we could have an equitable, colour-blind, ethnic-blind, whatever criminal justice system, but we don't. But we are working every day to get there.

Mme McLellan : Selon moi, par l'éducation publique et la formation. Je ne suis pas naïve. Je pense que nous connaissons tous des situations où il a pu y avoir au moins une apparence d'injustice ou d'iniquité dans l'application de la loi. Je pense qu'on fait face à ce problème en améliorant la formation des agents d'exécution de la loi, en faisant plus d'éducation du public et aussi en aidant les familles de ces jeunes de moins de 18 ans à bien saisir le message fondamental qu'elles ne doivent pas laisser ces jeunes consommer du cannabis parce que ce n'est pas une bonne chose et que c'est illégal.

Je n'ai pas de réponse magique, sénatrice, à mon grand regret. J'aimerais bien que nous ayons un système de justice pénale totalement équitable et objectif, eu égard à la couleur de la peau ou à l'origine ethnique, mais ce n'est pas le cas. À nous, par conséquent, de redoubler d'efforts pour atteindre cette objectivité.

Senator Bernard: Good. I've heard from many African Canadians that they have not been consulted or that their voices are not there, not present. We know that the war on drugs in Canada, similar to the U.S., has led to over-incarceration, especially for single-possession use. Four cities in California have created equity programs to help people personally impacted in those communities to get an early stake in the legal cannabis business in those cities. What would you say to something like that happening in Canada?

La sénatrice Bernard : Bien. J'ai entendu beaucoup d'Afro-Canadiens dire qu'ils n'ont pas été consultés et que leur point de vue n'a pas été pris en compte. Nous savons que, comme aux États-Unis, la lutte contre la drogue au Canada a entraîné une incarcération disproportionnée, notamment pour possession d'une petite quantité à usage personnel. Quatre municipalités californiennes ont mis sur pied des programmes d'équité à l'intention des victimes, afin de les aider à s'établir rapidement dans le commerce légal du cannabis. Que diriez-vous d'une initiative semblable au Canada?

Ms. McLellan: We did not deal with that directly. As you know, our task force report did speak to that issue in relation to Indigenous Canadians, and we did make recommendations around ongoing consultation with the government and economic opportunities for Indigenous Canadians. I think that your suggestion is one that should be taken under consideration by the Government of Canada, because there are communities — and African Canadians, I think, are one of those communities, if you look at not only experiential evidence but criminal stats, that have been affected in disproportionate ways by the existing prohibitions. So what I would say to that is that it is something I would encourage the government to look at very seriously.

Mme McLellan : Nous ne nous sommes pas penchés directement sur cette question. Comme vous le savez, dans son rapport, notre groupe de travail a traité cette question du point de vue des Canadiens autochtones, et nous avons recommandé la poursuite des consultations avec le gouvernement ainsi que l'examen des débouchés économiques que cela ouvre aux Canadiens autochtones. Votre suggestion devrait être examinée par le gouvernement du Canada parce qu'il y a des communautés — comme les Afro-Canadiens, si l'on en croit non seulement l'expérience concrète, mais aussi les statistiques pénales — qui sont touchées de manière disproportionnée par les interdictions existantes. Donc, je vous réponds que c'est une idée que j'encouragerais le gouvernement à examiner très sérieusement.

[*Translation*]

Senator Mégie: My question is for Dr. Ware.

One of the arguments in favour of home cultivation is that people who use cannabis for medical purposes will get permission to grow it at home. In the course of your research, has there ever been a survey of patients who are already growing cannabis, and is the number of home growers high enough to support this argument?

Are people who are sick capable of tending plants at home, or would they prefer to buy it at an affordable price, once it's legalized?

Dr. Ware: Besides the option of buying cannabis from a licenced producer, there are two ways that cannabis can be grown, namely by the patient or by a designated person. I don't know the exact figures for each of those groups, but there are 10,000 or more people who have the right to grow cannabis or to designate someone to grow it for them.

As Ms. McLellan said, the biggest problem is with designated individuals, because a person can designate someone for one person, and another person, and so on. So the designated individual can end up with a fairly big grow operation, leading to a risk of diversion.

Personally, I don't know many patients who grow their own cannabis plants, but there are some patients who find growing their own medicinal cannabis therapeutic. That is an important factor for cancer patients on chemotherapy. But I don't know the exact number of people. I think the problem is mainly with individuals who are designated to grow cannabis for patients.

Senator Mégie: The representative of the Canadian Medical Association, or CMA, told this committee that instead of having two separate regulation systems, one medical and one recreational, there should be only one regime. What are your thoughts on that suggestion?

Dr. Ware: We've gone back and forth with the CMA about that. That doesn't surprise me. Right now, out of the 90,000 physicians in the CMA, there are 11,000 who prescribe the possession or use of cannabis for therapeutic purposes for at least one patient.

At least 10 per cent of physicians have accepted the role of prescribing cannabis for their patients. I think the CMA needs to recognize that there are plenty of physicians who are prepared to do this and that it needs to develop a training component for physicians and avoid labelling all cases as "recreational." Doing so fails to recognize patients' right to have a discussion with

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse au Dr Ware.

L'un des arguments favorables est qu'on permettra aux gens qui utilisent le cannabis à des fins médicales d'en faire la culture à domicile. Dans vos recherches, est-ce qu'il y a eu un sondage mené auprès de patients qui le cultivent déjà, et est-ce que le nombre est assez important pour qu'on puisse s'appuyer sur cet argument?

Est-ce que les gens qui sont malades ont la capacité de s'occuper de plants à domicile ou préféreraient-ils les acheter à un prix abordable, quand ce sera légalisé?

Dr Ware : À part la possibilité d'acheter du cannabis d'un producteur licencié, il y a deux façons de cultiver le cannabis : la culture faite par le patient lui-même ou par une personne désignée. Je ne connais pas les chiffres exacts pour chacun de ces groupes, mais il y a 10 000 personnes ou plus qui ont le droit de cultiver ou de désigner quelqu'un pour cultiver le cannabis pour eux.

Comme Mme McLellan l'a dit, la problématique la plus importante concerne les personnes désignées, parce que quelqu'un peut désigner une personne pour une personne, et pour une autre personne, ainsi de suite. Et de cette façon, ils peuvent avoir une culture assez importante, ce qui comporte un risque de détournement.

Personnellement, je ne connais pas beaucoup de patients qui cultivent eux-mêmes leurs plants de cannabis, mais il y a certains patients pour qui cultiver leur propre cannabis médicinal est une approche thérapeutique. C'est une approche importante pour les personnes qui souffrent de cancer et qui suivent des traitements de chimiothérapie. Cependant, je n'ai pas le nombre exact de personnes. Je pense que le problème concerne plutôt les personnes désignées pour cultiver le cannabis pour les patients.

La sénatrice Mégie : Quand on a reçu le représentant de l'Association médicale canadienne, l'AMC, il suggérait que, au lieu d'avoir deux systèmes de réglementation, soit un médical et un récréatif, on n'en ait qu'un seul. Quelle est votre opinion à ce sujet?

Dr Ware : On avait eu une petite discussion avec l'AMC à ce sujet. Ce n'est pas une surprise. Des 90 000 médecins que compte l'AMC, il y a en 11 000, à l'heure actuelle, qui prescrivent à au moins un patient la possession ou l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques.

Au moins 10 p. 100 des médecins ont accepté le rôle de prescrire du cannabis à leurs patients. Je crois que l'AMC doit reconnaître qu'il y a nombre de médecins qui sont prêts à le faire, qu'il faut développer un volet lié à l'éducation pour les médecins, et éviter de regrouper tous les cas sous le vocable « récréatif ». Cela ne reconnaît pas le droit aux patients d'avoir

their doctor, to choose their dose, and to discuss the results of the treatment. In my opinion, this is an opportunity for physicians to discuss available treatment options with their patients.

That's why I think the medical program should be maintained, at least for five years. The management committee recommended keeping the medical program for five years and then making a decision about whether it's still really needed.

[*English*]

Senator Omidvar: I have three questions. If I can get them all in, good; if not, on the second round, please.

My first two questions are for the minister. The first one is about restricting access. The legislation before us provides for harsh penalties, criminalization of up to 14 years, for providing young people with cannabis. We heard in witness testimony about social sharing, of sharing between a young adult and a minor. What did you hear in your consultations about social sharing? Do you think this penalty is appropriate for social sharing, and how do you distinguish it from the criminal elements of sharing?

Ms. McLellan: First of all, social sharing is legal. It will be legal under this legislation. That's the reality that we have in relation to alcohol and other things. It's a legal substance. Somebody buys a bottle of wine and brings it to my house, or I give somebody a bottle of wine. I buy 30 grams of cannabis. Somebody comes over for dinner on Friday night. I share. That's social sharing. In fact, that is not subject to the criminal law.

But what you cannot do is sell for profit, right? If I go to the retailer and buy 30 grams and then sell it to Mark to make a profit, that's trafficking, right? Now, am I going to be charged? Maybe. But am I going to be sentenced by any court to 14 years? No. Unless I am probably part of a criminal organization who, on a regular basis, is earning my living from trafficking in that product. And, yes, for traffickers who are, in my opinion — I'm not even going to describe to you how I view traffickers, whether they're trafficking drugs or human beings or anything else. They are in one business, and that is to abuse the vulnerable and others for a profit motive. And, yes, they could be subject to up to 14 years under this legislation. That would be the maximum. That would be someone who was part of a criminal organization that had been trafficking and exploiting not only the purchaser but mules and other things for a very long period of time.

Most Crown prosecutors will not ask for 14 years. But social sharing is legal. That is legal. It is trafficking that could carry up to 14 years.

une discussion avec les médecins, de choisir les doses et de discuter des résultats de la thérapie. Selon moi, c'est une occasion pour les médecins de discuter avec leurs patients du choix des traitements.

Je préfère donc garder un programme médical, au moins pour cinq ans. Le comité de gestion a recommandé de garder le programme médical pour cinq ans et de voir, à la fin, si c'est vraiment nécessaire de continuer sur cette voie.

[*Traduction*]

La sénatrice Omidvar : J'ai trois questions. Si je peux les poser tout de suite, très bien. Sinon, j'aimerais avoir un deuxième tour.

Les deux premières s'adressent à la ministre. La première concerne la restriction de l'accès. Je vois, dans le projet de loi que j'ai sous les yeux, des peines très sévères pouvant aller jusqu'à 14 ans de prison, à quiconque fournit du cannabis à un jeune. Nous avons entendu des témoignages sur le partage dans un contexte social, le partage entre un jeune adulte et un mineur. Qu'avez-vous entendu dans vos consultations au sujet du partage dans un contexte social? Croyez-vous que cette sanction soit adéquate dans ce genre de situation, et comment la distingue-t-on des aspects criminels du partage?

Mme McLellan : Tout d'abord, le partage en contexte social est légal, et continuera de l'être en vertu de ce projet de loi. C'est d'ailleurs ce qui prévaut aujourd'hui dans le cas de l'alcool, entre autres. C'est une substance légale. Quelqu'un peut acheter une bouteille de vin et l'apporter chez moi ou je peux en acheter une pour l'offrir à quelqu'un d'autre. C'est la même chose si j'achète 30 grammes de cannabis. Si quelqu'un vient chez moi pour souper un vendredi, je partage. C'est du partage en contexte social et ce n'est pas une infraction au Code criminel.

En revanche, vous ne pouvez pas revendre pour faire un profit, on s'entend? Si je vais acheter 30 grammes chez le détaillant et que je les revends ensuite à Mark pour faire un profit, c'est ce qu'on appelle du trafic. Vais-je être poursuivie pour autant? Peut-être. Mais est-ce que le tribunal me condamnera à 14 ans de prison? Non. À moins qu'on me soupçonne de faire partie d'une organisation criminelle et de gagner régulièrement ma vie en faisant ce trafic. Je ne vais pas commencer à vous dire ce que je pense des trafiquants, qu'il s'agisse de trafiquants de drogue, d'êtres humains ou de n'importe quoi d'autre. Ils n'ont qu'un seul objectif, exploiter les personnes vulnérables pour en tirer profit. Eux, oui, ils pourraient être passibles de 14 ans de prison en vertu de ce projet de loi. Ce serait le maximum applicable à quelqu'un qui fait partie d'une organisation criminelle, qui fait du trafic et qui exploite non seulement les consommateurs, mais aussi des mules et des passeurs pendant très longtemps.

La plupart des procureurs de la couronne ne réclameront pas 14 ans. Le partage en contexte social est légal. C'est le trafic qui est passible de 14 ans de prison.

Senator Omidvar: Thank you. I find that interesting. It's not what we had heard as an interpretation, but that's useful.

Ms. McLellan: We heard a lot about social sharing, right, Mark? It's like social sharing of wine or whatever. As long as you're not doing it for a profit motive, reselling it, it's part of civil society as long as you're social sharing a legal substance, which my 30 grams will be after this legislation is proclaimed in force.

Senator Omidvar: Let me stay with restricting access to young people. The legislation before us proposes that young people who carry more than 5 grams will be criminalized.

Ms. McLellan: Not criminalized. Not under 18, no. The criminal law will not apply to people under the age of 18 if they have 5 grams, in and around 5 grams.

Senator Omidvar: I'm saying over 5 grams. What do you think about this 5 gram limit? Is it too low, too high, or just right?

Ms. McLellan: Mark probably has views on this, as a physician. We talked to a lot of experts about the gram limits. Now, we did not talk specifically about the 5 grams. We talked about 30 grams and whether that was enough and what that meant and so on. Five grams, depending on how it is used, would be more than sufficient. But I don't even want to talk about the under 18 person using, because that is against the law. We know some young people under 18 will use. We don't want them criminalized and potentially having long-term effects on their lives. The government chose this 5 grams. It is sufficient for any young person under the age of 18 to be using.

Mark, do you want to add to that?

The Chair: Sorry. I'll put you down for the second round.

Senator Housakos: I've had a lot of concern regarding this legislation and, after what I've heard from the testimony so far this afternoon, I have even more concern, quite frankly.

In regard to your point, Ms. McLellan, that traffickers are people that we don't encourage and we certainly have no time for, we share that view. But if we go back to prohibition, when prohibition ended, the people who were the happiest were the bootleggers. They're the ones that had the big bonanza that came out of it. It went from being illegal to legal. Most of these traffickers right now have prepared themselves very well for the

La sénatrice Omidvar : Merci. Je trouve cela intéressant. Ce n'est pas une interprétation que nous avons entendue, et votre opinion est utile.

Mme McLellan : On nous a beaucoup parlé de partage en contexte social, n'est-ce pas, Mark? C'est comme pour une bouteille de vin ou n'importe quoi d'autre. Tant que vous ne faites pas ça pour faire un profit en la revendant, ça fait partie de la vie sociale, et tant qu'il s'agit d'une substance légale, ce qui sera le cas de mes 30 grammes, une fois que ce projet de loi aura été promulgué.

La sénatrice Omidvar : Je voudrais revenir sur la restriction de l'accès aux jeunes. On dit dans le projet de loi que les jeunes en possession de plus de 5 grammes seront traduits devant un tribunal pénal.

Mme McLellan : Non, pas les moins de 18 ans, non. On n'appliquera pas le Code criminel aux jeunes de moins de 18 ans s'ils n'ont que 5 grammes sur eux.

La sénatrice Omidvar : Je parle de plus de 5 grammes. Que pensez-vous de cette limite de 5 grammes? Est-ce trop bas, trop élevé ou juste bien?

Mme McLellan : Mark, qui est médecin, a probablement un avis sur la question. Nous avons parlé à beaucoup de spécialistes au sujet d'une limite, mais pas précisément de 5 grammes. Nous avons réfléchi à une limite d'une trentaine de grammes en nous demandant si ce serait suffisant et ce que ça signifierait. Cinq grammes, selon la manière dont c'est utilisé, c'est plus que suffisant. Toutefois, je ne veux même pas parler des jeunes de moins de 18 ans qui consomment du cannabis, puisque c'est illégal. Nous savons que certains jeunes de moins de 18 ans en consommeront quand même, mais nous ne voulons pas qu'ils soient traduits devant un tribunal pénal et qu'ils en subissent les conséquences pendant toute leur vie. Le gouvernement a choisi 5 grammes et c'est suffisant pour n'importe quel jeune de moins de 18 ans qui veut en consommer.

Mark, voulez-vous ajouter quelque chose?

Le président : Je dois vous interrompre, mais je vous inscris pour le second tour.

Le sénateur Housakos : J'avais déjà beaucoup de réserves au sujet de ce projet de loi, mais, après ce que j'ai entendu cet après-midi, très franchement, j'en ai encore plus.

Quand vous dites, madame McLellan, que les trafiquants sont des gens que nous ne voulons pas encourager, je suis parfaitement d'accord avec vous. Cependant, si je reprends l'exemple de la prohibition, les gens les plus heureux, lorsqu'elle s'est terminée, furent les trafiquants d'alcool. Ce sont eux qui récoltèrent la manne à la fin de la prohibition. L'alcool, qui était illégal, devenait d'un seul coup légal. Aujourd'hui, la plupart des trafiquants de drogue se sont très bien préparés en vue de

inevitable passing of this bill and are quite prepared to go from illegal to legal. That's a whole other story.

The concern I have, addressed partly by my colleague Senator Petitclerc and Senator Bernard, is the minimum age use of 18. It's a huge concern, regardless if it's legal or not legal. Despite the testimony today by Dr. Ware, if you listen to the Canadian Medical Association, if you listen to the association of nurses across this country, if you listen to the association of pediatricians across this country, if you listen to the administrators of post-secondary and secondary education in my province — and I've met most of them, they've written to me, I've read their studies and reports on it — not a single one of these people who deal with teenage kids and people between the age of 18 and 21, CEGEPs in Quebec, think this is a good idea.

I find it incredible that at bare minimum we don't recognize that every person in the medical field — and let's stop mixing medical use of marijuana with recreational use of marijuana, because a number of questions in testimony today were addressed to medicinal use of marijuana, which has been legal in this country for a very long time. Recreational use on the part of teenagers up to the age of 24 is undoubtedly recognized by every medical expert in this country to have a harmful effect on their mental development. So I find it very difficult to accept as a parliamentarian that I will encourage that age group to use marijuana, knowing full well this is completely at their detriment.

With all due respect, if a police officer stops my 17-year-old at a park with a joint, I don't find it acceptable for that police officer to say, "Put it in your drawer and you can smoke it when you turn 18." It's harmful for him at 17, harmful for him at 18 and harmful for him at 20. I think we as the government and legislators should do the reasonable thing at bare minimum. I understand all the other objectives of this piece of legislation, if we can go back and forth, but I can't understand for the life of me why we think 18 is an appropriate age to start, and to compare it to tobacco or alcohol or somebody signing up to fight for the country in the military, no. This is a psychotropic narcotic.

Ms. McLellan: So are alcohol and tobacco.

Senator Housakos: No, they're not psychotropic medications. They're not. Doctors who have come before this Parliament to address various committees have said this. Of course, minor exceptions are the case.

The Chair: Can we hear the answer, please?

Dr. Ware: I'm not sure I heard a question. It was a powerful statement.

l'adoption de ce projet de loi et ils sont tout à fait prêts à tirer profit d'un marché légal, mais c'est une autre histoire.

Mon inquiétude, qui a été évoquée en partie par les sénatrices Petitclerc et Bernard, concerne l'âge minimum de 18 ans. Et c'est une énorme inquiétude, que le produit soit légal ou non. Malgré ce que nous a dit le Dr Ware, si j'écoute l'Association médicale canadienne, si j'écoute l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, si j'écoute l'Association canadienne des pédiatres, si j'écoute les administrateurs d'établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire de ma province — je les ai presque tous rencontrés, ils m'ont écrit et j'ai lu leurs études et leurs rapports —, aucune des personnes qui s'occupent d'adolescents ayant entre 18 et 21 ans, dans les cégeps du Québec, ne pense que c'est une bonne idée.

Je trouve incroyable qu'on ne tienne pas compte au minimum de ce que disent toutes les personnes qui travaillent dans le domaine — et cessons l'amalgame entre la consommation médicale de marijuana et la consommation récréative, parce que plusieurs des questions posées aujourd'hui concernaient la consommation médicale, qui est légale depuis longtemps au Canada. Les spécialistes médicaux du pays savent parfaitement bien que la consommation récréative par des jeunes de moins de 24 ans nuit à leur développement mental. J'ai donc beaucoup de mal, en tant que parlementaire, à accepter l'idée que je vais encourager les jeunes de ce groupe d'âge à consommer de la marijuana, en sachant très bien que ce sera complètement à leur détriment.

Malgré tout le respect que je vous dois, si un agent de police arrêtait mon fils de 17 ans dans un parc avec un joint, je ne trouverais pas acceptable qu'il lui dise : « Range ça dans ta chambre, tu pourras le fumer quand tu auras 18 ans. » Si cela lui nuit à 17 ans, cela lui nuira à 18 ans et lui nuira aussi à 20 ans. J'estime que, en tant que législateurs et en tant que gouvernement, le moins que nous puissions faire, c'est ce qui est raisonnable. Je comprends bien tous les autres objectifs visés par ce projet de loi, et on pourrait en discuter longtemps, mais je trouve complètement aberrant qu'on puisse penser que 18 ans est un âge acceptable pour commencer, et qu'on puisse comparer cela au tabac et à l'alcool ou au fait de s'enrôler dans l'armée pour aller défendre le pays. Il s'agit ici d'un stupéfiant psychotrope.

Mme McLellan : Ce que sont aussi l'alcool et le tabac.

Le sénateur Housakos : Non, ce ne sont pas des psychotropes. Pas du tout. Les médecins qui ont témoigné devant les comités parlementaires sur cette question l'ont clairement expliqué. Évidemment, il y a des exceptions mineures.

Le président : Veuillez laisser le témoin répondre, s'il vous plaît.

Dr Ware : Je ne suis pas sûr d'avoir entendu une question, mais plutôt une diatribe.

Senator Housakos: The question is regarding the age group of 18.

Dr. Ware: Why it should be allowed at 18? A couple of things. Setting an age of 18 does not encourage people over 18 to use cannabis. That is not the purpose, certainly in no language. It sets at age at which an informed individual can make a decision to do something, which is entirely in their right to do so.

We're also concerned about the statements that you made about the detrimental effects. Yes, there are young people who will be affected by the early use of cannabis, especially those who are 12 to 15 years old. It is quite clear that the risks to the brain are much higher the younger you are. Those risks start to drop as you get older, and there's a certain point at which the risks start to become less and less significant. Whether you choose 18, 19, 21 or 25, you're already on the downslope of that risk curve. The maximum risk is at that very sensitive age of 12 to 16, and that is well protected within this legislation.

Senator Housakos: Why not lift it to 24?

Dr. Ware: As Ms. McLellan has pointed out, there's a competing priority, which is avoiding the criminal prosecution of people who use cannabis at that age.

Ms. McLellan: Which is the largest use cohort, and we know they will use anyway. They will be subject to the criminal law and their lives dealt with in a series of unfortunate ways. They will continue to purchase product that is cut with gosh knows what. They will feed the black market.

If we lived in a perfect world, I guess we would all strive for that, but that's not the reality. You have to balance, as legislators, competing public policy objectives and come to a conclusion as to where the balance is best struck to achieve the public policy objectives that you decide are paramount. And that's what we did in this report.

But to Mark's point, nobody is encouraging use. Look, if you ask me personally, I would prefer nobody ever used, right? I would probably prefer that nobody drank or smoked tobacco. But that is not the world in which we live. Therefore, how do we fairly deal with this particular substance in light of the social, economic and criminal realities that we face as a country?

Senator Patterson: I'd like to pursue the Aboriginal consultations that Senator Munson mentioned. You said they were an important voice to be heard. There were articulate First Nation groups talking about Aboriginal involvement and revenues.

Le sénateur Housakos : Ma question concerne les jeunes de 18 ans.

Dr Ware : Pourquoi cela devrait-il être autorisé à partir de 18 ans? Pour plusieurs raisons. Fixer la limite à 18 ans n'encourage pas les gens de plus de 18 ans à consommer du cannabis. Ce n'est certainement pas l'objectif. C'est parce que c'est un âge auquel un individu informé peut prendre la décision de faire ce qu'il veut, ce qui est parfaitement son droit.

Nous sommes nous aussi préoccupés par ce que vous avez dit au sujet des effets nocifs. Oui, il y a des jeunes qui seront affectés par une consommation précoce de cannabis, surtout ceux qui ont entre 12 et 15 ans. Il est parfaitement clair que, plus on est jeune, plus les risques pour le cerveau sont élevés. Ces risques commencent à s'atténuer avec l'âge, et à partir d'un certain point, ils deviennent de moins en moins sérieux. Que l'on choisisse 18, 19, 21 ou 25 ans, on est déjà sur la courbe descendante en matière de risques. C'est à l'âge très délicat de 12 à 16 ans que le risque est maximum, et ce groupe sera bien protégé avec ce projet de loi.

Le sénateur Housakos : Pourquoi ne pas porter la limite à 24 ans?

Dr Ware : Comme l'a dit Mme McLellan, nous avons une autre priorité qui est d'éviter de poursuivre pénalement ceux qui consomment du cannabis à cet âge.

Mme McLellan : Et qui constituent le plus gros groupe de consommateurs. Or, nous savons qu'ils en consommeront de toute façon. Ils seront alors passibles de sanctions pénales et verront leur vie affectée par toute une série de situations regrettables. Ils continueront à acheter du produit coupé avec on ne sait quoi. Ils entretiendront le marché noir.

Si nous vivions dans un monde idéal, nous nous efforcerions de l'éviter, mais ce n'est pas le cas. En qualité de législateurs, il nous incombe de trouver un juste équilibre entre les divers objectifs des politiques publiques et de trouver la solution qui permettra d'atteindre les objectifs que nous estimons primordiaux. C'est ce que nous avons fait dans ce rapport.

Pour revenir à ce que disait Mark, personne n'encourage la consommation. Si vous voulez mon avis personnel, je préférerais que personne n'en consomme jamais. Je préférerais probablement aussi que personne ne boive jamais d'alcool ou ne fume de tabac, mais ce n'est pas le monde dans lequel nous vivons. Nous devons donc agir équitablement à l'égard de cette substance, à la lumière des réalités sociales, économiques et pénales auxquelles nous sommes confrontés comme société.

Le sénateur Patterson : J'aimerais revenir sur les consultations avec les Autochtones dont a parlé le sénateur Munson. Vous avez dit que les Autochtones étaient des groupes importants à entendre sur ce sujet et que certains s'étaient

exprimés avec éloquence sur le rôle qu'ils pouvaient jouer et les revenus qu'ils pouvaient tirer de ce nouveau contexte.

We heard the First Nations Tax Commission say at our Aboriginal Peoples Committee that First Nations are governments like provinces and territories. They will deal with the impacts of mental health and educational and recreational needs. They are being courted to establish production facilities on reserves and, as you said, they need involvement and revenues. Yet, they are left out of the excise tax regime. Provinces and territories in Canada have divided that up.

Au Comité des peuples autochtones, nous avons entendu la Commission de la fiscalité des premières nations dire que ces dernières sont des gouvernements comme les provinces et les territoires. Qu'elles devront faire face aux répercussions sur la santé mentale et sur les besoins éducatifs et récréatifs. On les sollicite pour créer des installations de production dans les réserves et, comme vous dites, elles ont besoin d'être impliquées et d'en tirer des revenus. Pourtant, elles sont laissées en dehors du régime de la taxe d'accise. Les provinces et territoires se sont partagé ce secteur.

Given your concern and your comments, what do you think about the scheme recommended by the Aboriginal Peoples Committee that 20 per cent of production licences be allocated to First Nation governments and that First Nations be given a share of the excise tax revenue?

Compte tenu de vos préoccupations et de vos commentaires, que pensez-vous de la recommandation de la Commission de la fiscalité des premières nations selon laquelle 20 p. 100 des permis de production devraient être attribués aux gouvernements des Premières Nations et celles-ci devraient recevoir une part des recettes de la taxe d'accise?

Ms. McLellan: As a task force, we did not make specific recommendations. We heard that this was both a potential economic opportunity for Indigenous communities and also a potential risk in terms of addiction and other kinds of issues for young people. That's why we said to the Government of Canada — and, quite honestly, other governments — that what you need to do is consult more broadly with Aboriginal Canadians and through tax authorities like the Aboriginal tax commission and figure out what actually makes sense, taking into account the diversity of Aboriginal voices that we heard. Nobody should think that the Aboriginal community speaks with one voice. They don't. They are as diverse as any other community in this great country. That's why, when we heard that diversity of voices, we recommend — and it's clear in our report — that the Government of Canada and provincial governments, quite honestly, need to do further consultation with Aboriginal communities to determine what involvement they will have. Whether the Aboriginal tax commission will be involved, those things, quite honestly senator, were above our pay grade as members of the task force. However, what we did identify was that these were key issues of opportunity and of possibly risk for Aboriginal communities and governments at all levels needed to take that on board.

Mme McLellan : Notre groupe de travail n'a pas fait de recommandations particulières à ce sujet. On nous a dit qu'il y avait là un potentiel économique pour les communautés autochtones et aussi des risques, en termes d'assuétude et autres, pour les jeunes. C'est pourquoi nous avons dit au gouvernement du Canada — et, très franchement, aux autres gouvernements aussi — qu'il importe de consulter plus largement les Canadiens autochtones et, après consultation d'autorités fiscales comme la Commission de la fiscalité des premières nations, de trouver un système qui tienne debout, eu égard à la diversité des voix autochtones que nous avons entendues. Il ne faudrait pas croire qu'il n'y a qu'une seule opinion dans le monde autochtone. C'est un monde aussi divers que tous les autres qui existent dans notre beau pays. Voilà pourquoi, après avoir recueilli ces multiples opinions, nous recommandons — et c'est clairement dit dans notre rapport — que le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux aient d'autres consultations avec les communautés autochtones afin de déterminer quel sera leur rôle. Quant à savoir si la Commission de la fiscalité des premières nations sera impliquée, cela, très franchement, sénateur, ne relevait pas de notre mandat. Par contre, nous avons bien constaté qu'il y a dans cette affaire d'importantes questions de débouchés potentiels et peut-être de risques que les communautés autochtones et tous les ordres de gouvernement se doivent de prendre en considération.

Senator Patterson: But the First Nations Tax Commission said that the horse will be out of the barn if the legislation is passed without these issues being addressed. Manny Jules said, "You will have the same issue as we have with tobacco on reserves, illegal operations and foregone tax revenues."Would you not agree that if we are to respectfully engage with Indigenous governments, we should take the time before proclaiming this legislation that the Aboriginal committee recommended to do those proper consultations rather than

Le sénateur Patterson : Mais la Commission de la fiscalité des premières nations craint que, en adoptant ce projet de loi dès maintenant, toutes les décisions soient prises sans qu'on ait examiné ces questions. Manny Jules a dit : « Vous allez rencontrer le même problème que celui que nous avons dans les réserves avec le tabac, c'est-à-dire de la contrebande et des pertes de recettes fiscales. » Si nous voulons traiter les gouvernements autochtones avec respect, ne devrions-nous pas, avant d'adopter ce projet de loi, prendre le temps de réflexion

present them with a fait accompli when we are doing consultations?

recommandé par le Comité des peuples autochtones pour éviter de placer ces communautés devant un fait accompli quand on entamera les consultations?

Ms. McLellan: No, I wouldn't because I don't think you are presenting them with a fait accompli. I would say that legalization and regulation move forward on whatever appropriate time frame is determined, but that those discussions continue, just as they will continue with the Department of Indigenous Affairs and the economic programs they have in place to work with Indigenous communities in terms of joint venture opportunities and other opportunities.

Mme McLellan : Non, car je ne crois pas qu'on va leur présenter un fait accompli. Je pense que la légalisation et la réglementation doivent avancer selon l'échéancier approprié établi, mais que ces discussions doivent continuer, et qu'elles continueront avec le ministère des Affaires autochtones au sujet des programmes économiques mis en place pour aider les communautés autochtones au moyen de coentreprises et autres initiatives.

To my colleague Mark Ware's point, this is not a point in time. This is a process. This is something we will be working on together for years. I agree with you in this: The work must be done. It must continue. But it will not and does not need to be done finally before proclamation.

Pour revenir sur ce que disait mon collègue, Mark Ware, tout ne va pas s'arrêter à un point donné. C'est un processus. C'est une question dont on va continuer de s'occuper pendant des années. Je suis d'accord avec vous sur une chose : ce travail doit se faire. Il doit continuer. Toutefois, il n'est pas obligatoire qu'il soit totalement achevé, et il ne le sera pas, avant la promulgation de la loi.

Senator Patterson: You have engaged with Inuit Tapiriit Kanatami, according to your consultations.

Le sénateur Patterson : Selon le rapport de vos consultations, vous avez rencontré l'Inuit Tapiriit Kanatami.

Ms. McLellan: They were invited to submit.

Mme McLellan : Ils ont été invités à témoigner.

Senator Patterson: The president told our committee that consultation with the ITK, which is basically a national lobbying organization, is not consultation with Inuit. Did you get any other input from Inuit as required under their land claim agreements in the regions?

Le sénateur Patterson : Le président a dit à notre comité que consulter l'ITK, qui est essentiellement une organisation nationale de lobbying, ce n'est pas consulter les Inuits. Avez-vous entendu d'autres points de vue des Inuits, comme l'exigent leurs ententes sur les revendications territoriales?

Ms. McLellan: I do not remember specifically. Do you, Mark? I remember the submissions from some of the Inuit organizations. If you look at the appendices — I won't take time to do so now — you will see everyone from whom we heard, except for individuals from all over the country. We did have a small number of individuals from Nunavut, for example, who did submit, but a very small number of individuals.

Mme McLellan : Je ne m'en souviens pas précisément. Et vous, Mark? Je me souviens que nous avons reçu des mémoires de certaines organisations inuites. Si vous regardez les annexes — je n'ai pas le temps de le faire maintenant —, vous trouverez la liste de toutes les personnes que nous avons entendues, à l'exception de celles qui venaient de tous les coins du pays. Il y a eu un petit nombre de personnes du Nunavut, par exemple, qui ont envoyé des mémoires, mais c'est un très petit nombre.

Senator Patterson: Thank you.

Le sénateur Patterson : Merci.

The Chair: Before I go to round two, I will insert the chair's opportunity to ask questions here. I will time myself at five minutes, of course.

Le président : Avant d'entamer le deuxième tour, le président va se prévaloir de son droit de poser quelques questions. Je me limiterai, bien sûr, à cinq minutes.

Last week, we heard from three law associations, the Canadian Bar Association, the Canadian Criminal Lawyers' Association and the Barreau du Québec. The testimony from them indicated some concern about too much criminalization still in this whole process as it comes out in Bill C-45. A couple of my colleagues have mentioned social sharing, for example.

La semaine dernière, nous avons accueilli des représentants de trois associations juridiques, l'Association du Barreau canadien, la Canadian Criminal Lawyers' Association et le Barreau du Québec. Ils nous ont dit qu'à leur avis le projet de loi C-45 est encore trop axé sur des sanctions pénales. Certains de mes collègues ont mentionné le partage en contexte social, par exemple.

There is also this question of being close in age. That is, an 18-year-old gives to a 17-year-old and the 18-year-old could be subject to criminalization. That person is still a young person. We don't want to criminalize our young people, is what we were hearing from them. Young people aren't just the ones under the age but over the age, in their 20s as well. We also heard that a young person, say a 15-year-old, with 15 grams instead of 5 grams could be subject to prosecution under the Youth Criminal Justice Act.

Il y a aussi la question des jeunes proches de l'âge limite. Autrement dit, si un jeune de 18 ans donne du produit à un jeune de 17 ans, il pourrait être passible d'une sanction pénale. Pourtant, il est encore jeune. Ce que nous ont dit ces témoins, c'est qu'il ne faut pas faire tomber nos jeunes dans le champ des sanctions pénales. Les jeunes, ce ne sont pas seulement les personnes de moins de 18 ans, mais aussi les personnes au-dessus de cet âge, même jusque dans la vingtaine. On nous a dit aussi qu'un jeune de 15 ans trouvé en possession de 15 grammes au lieu de 5 pourrait être poursuivi au titre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

We also heard from them that, while this 14-year sentence may not be handed out in many cases, if somebody is charged under it, even if they are only given a much smaller sentence, this could affect them in another way if they happened to be a landed immigrant or a refugee. If they happened not to have citizenship status, they could be removed from the country, which is an additional penalty — a horrendous penalty to be deported from the country — not for getting 14 years but just being charged under the same criminal act provision. Those are one set of issues.

Ces témoins nous ont dit que, certes, la peine de 14 ans ne sera probablement pas infligée dans beaucoup de cas, mais si un jeune qui se trouve être immigrant reçu ou réfugié se voit imposer une peine même beaucoup moins lourde, cela risque de lui causer beaucoup de difficultés. Si c'est une personne qui n'a pas encore obtenu la citoyenneté, elle risque d'être expulsée du pays, ce qui serait une peine supplémentaire — une peine terrible — même sans avoir reçu une peine de 14 ans, mais en ayant été accusée d'avoir commis un acte criminel. Voilà pour ma première question.

We talked about trafficking as well. I think we all agree that we want to get the big criminal organizations. We want to throw the book at them. But there are some smaller players in all of this who, for one reason or another, poverty or whatever, get involved in these things or corralled into these things and perhaps don't deserve to have a major criminal record. If you start to make comparisons to alcohol and tobacco about these kinds of things, the penalties aren't nearly as severe. What do you think about that situation?

Nous avons aussi parlé du trafic. Je pense que nous convenons tous qu'il faut s'attaquer aux grandes organisations criminelles. Nous voulons sérieusement lutter contre elles, mais il y a aussi dans ce secteur de plus petits acteurs qui, pour une raison ou une autre — la pauvreté, par exemple —, se font embringuer dans ce genre d'activité, mais ne méritent peut-être pas d'avoir un lourd casier judiciaire. Si l'on commence à faire des comparaisons avec l'alcool et le tabac, on voit que les peines sont loin d'être aussi sévères pour ces produits-là. Qu'en pensez-vous?

Ms. McLellan: Keep in mind, first, we did not recommend in our task force report what the various sentences' maximums might be.

Mme McLellan : Je précise que notre groupe de travail n'a fait aucune recommandation sur d'éventuelles peines maximums.

Having said that, I think what the government wanted to do was send a message to illegal criminal organizations that if you are trafficking in cannabis, especially to young people, and taking advantage of the youngest, the poorest, the vulnerable of whatever kind, there is potential for you not only to be charged but also to have a criminal record and get significant time.

Cela dit, je pense que ce que voulait faire le gouvernement, c'était faire comprendre aux organisations criminelles que, en se livrant au trafic de cannabis, spécialement auprès des jeunes, et en profitant des plus jeunes, des plus pauvres et des plus vulnérables, pour quelque raison que ce soit, elles risquaient non seulement d'être inculpées, mais aussi d'avoir un casier judiciaire et de purger une longue peine de prison.

Regarding that significant time, senator, as I said earlier, can I guarantee that it will only be attached to those who are members of well-known criminal organizations that every cop knows in this country and knows exactly what they are doing and the misery they are bringing to people in their communities? No. I can't guarantee you that. But that's true of our justice system now.

S'agissant des longues peines de prison, sénateur, me demandez-vous de garantir, comme je le disais tout à l'heure, qu'elles ne seront infligées qu'à ceux qui sont membres d'organisations criminelles dont les agissements sont parfaitement connus de tous les agents de police du pays, sans parler de la misère qu'elles causent dans leurs communautés? Non, je ne peux pas le garantir, mais c'est déjà le cas avec notre système de justice actuel.

I realize, as I said to Senator Bernard, that it is not a perfect system. What you have identified are issues for our system right now. You have to count on prosecutorial common sense and

Je sais bien, comme je le disais à la sénatrice Bernard, que notre système n'est pas parfait, et les situations que vous venez d'évoquer le montrent bien. Nous devons compter sur le bon

discretion and on law enforcement, as we do now in relation to these matters. This is why you see the number of charges for possession for personal use of small amounts going down, down, down, because the police have said to themselves, "You know what? This isn't worth our time. We have bigger issues to deal with."

sens des procureurs de la Couronne et des responsables de l'application des lois, comme nous le faisons déjà aujourd'hui. On constate d'ailleurs une baisse constante et continue du nombre de poursuites pour possession d'une petite quantité pour usage personnel, parce que la police se dit : « Très franchement, ça n'en vaut pas la peine, nous avons d'autres chats à fouetter, bien plus importants ».

The Chair: Shouldn't we just put more into fines or community service or education, restorative justice kinds of things, for young people who get caught? We want to get the big fish but maybe not the little ones.

Le président : Ne devrions-nous pas plutôt envisager des amendes, des peines de service communautaire ou des mesures de justice réparatrice pour les jeunes qui se feront prendre? Ce sont les gros poissons que nous voulons attraper, pas le menu fretin.

Ms. McLellan: I agree. I understand that, probably, it is asking a lot for some people in this country — and I get that — that you have to have faith that your system of criminal justice works for most people in the way it should.

Mme McLellan : Je suis d'accord. Je sais que ce serait trop demander à certaines personnes d'admettre que le système de justice pénale fonctionne bien pour la plupart des gens.

To your point around diversion out of the criminal justice system, in fact, that's exactly what the Youth Criminal Justice Act does. I enacted that legislation. You and I were part of the government that brought in the new Youth Criminal Justice Act, where we put an emphasis on diversion out of the criminal courts for young people who were found to have minor violations of whatever law it might be. Indeed, that's what we would hope for the under-18 who was caught selling to a 16-year-old, that in fact that person is not dealt with in the court system, in most cases, but is dealt with under the Youth Criminal Justice Act and is dealt with a way that makes more sense for him, her, their family, and so on.

S'agissant de la déjudiciarisation dont vous venez de parler, c'est exactement la raison d'être de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. C'est moi qui l'ai fait adopter. Vous et moi faisions partie du gouvernement qui a fait adopter la nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents parce que nous voulions mettre l'accent sur la déjudiciarisation et éviter que les jeunes soient traînés devant les tribunaux pénaux pour avoir commis une infraction mineure à une loi quelconque. C'est en fait ce que nous espérons pour un moins de 18 ans qui se fait prendre en train de vendre du cannabis à un jeune de 16 ans, c'est-à-dire que, dans la plupart des cas, il ne sera pas traîné devant les tribunaux pénaux, mais sera sanctionné en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, ce qui sera beaucoup mieux pour lui et pour sa famille.

Am I asking you to believe that the system generally — not always — acts in a common sense, reasonable, proportionate way? Yes, I am.

Suis-je en train de vous demander de croire que le système fonctionne généralement — pas toujours — de façon sensée, raisonnable et proportionnée? Oui, absolument.

The Chair: Thank you. My time is up. I will go on to round 2, but, first of all, I'll tell you that you can see the flashing lights. That tells us that there's going to be a vote at 5:09 on Bill C-49, the transportation bill. Remember, we also have a vote at 5:30 on Bill S-219. We're at the end, so we can't get into this second round.

Le président : Merci, mon temps de parole est écoulé. Nous allons maintenant entamer le deuxième tour, mais, tout d'abord, je vous signale que les lumières clignotent, ce qui signifie que nous allons être appelés à aller voter à 17 h 9 sur le projet de loi C-49, modifiant la Loi sur les transports. Je vous rappelle que nous devrons aussi aller voter à 17 h 30 sur le projet de loi S-219. Autrement dit, nous sommes arrivés à la fin de cette première partie de la séance et nous ne pouvons pas avoir de deuxième tour.

It is time to change panels because we have the Minister of Health from the province of New Brunswick here. We don't have a lot of time. We can probably do a half an hour, and then we can come back.

Le moment est venu de passer aux témoins suivants et d'accueillir la délégation du ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick. Il ne nous reste pas beaucoup de temps. Nous aurons probablement une demi-heure, mais nous pourrons revenir après les votes.

Thank you very much to the Honourable Anne McLellan and Dr. Mark Ware. Thank you for all of your work.

Je remercie beaucoup l'honorable Anne McLellan et le Dr Mark Ware. Merci beaucoup de tout ce que vous avez fait.

I'm very pleased to now welcome a delegation from the Province of New Brunswick, led by the Honourable Benoît Bourque, who is the Minister of Health; Dr. Jennifer Russell, Chief Medical Officer of Health; Neill McKay, Senior Policy Advisor on Health; and Patricia Steeves, Chief Operating Officer, Finance. Everything is covered. Welcome.

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à la délégation du Nouveau-Brunswick, menée par l'honorable Benoît Bourque, ministre de la Santé. Il est accompagné de la Dre Jennifer Russell, médecin-hygiéniste en chef, de Neill McKay, conseiller principal en matière de politiques de la santé, et de Patricia Steeves, chef des opérations, Finances. Voilà, j'ai présenté tout le monde et je vous souhaite à tous la bienvenue devant le comité.

I must say, for your benefit and for the benefit of my colleagues, first of all, that we appreciate that you have come a little early because we have a vote at 5:30, but, as we found out just a few minutes ago, we have another vote that has come up at 5:09. So we will have to adjourn about five minutes to 5:00. Is that good enough, everybody, 14 minutes to get across the street?

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'être arrivés un peu plus tôt, parce que nous avons un vote à 17 h 30 et que, comme nous venons juste de l'apprendre il y a quelques minutes, nous en aurons un autre à 17 h 9. Nous devrons donc suspendre la séance cinq minutes avant 17 heures. Est-ce que cela suffira à tout le monde d'avoir 14 minutes pour traverser la rue?

Hon. Senators: Agreed.

Des voix : Absolument.

The Chair: Tight, but we'll get there.

Le président : Ce sera juste, mais ça ira.

If, in that period of time, we can complete our dialogue with our guests, then fine, but, if we can't, we can come back after the votes. That would mean coming back about 10 to 6:00, until about 6:15

Si, en attendant, nous pouvons terminer notre dialogue avec nos invités, très bien, mais si ce n'est pas possible, nous pourrons revenir après les votes. Cela veut dire que nous pourrions revenir environ 10 minutes avant 18 heures, pour siéger jusqu'à 18 h 15.

First of all, I want to know whether that's possible.

D'abord, j'aimerais savoir si cela vous convient.

Hon. Benoît Bourque, MLA, Minister of Health, Government of New Brunswick: Yes.

L'honorable Benoît Bourque, député, ministre de la Santé, gouvernement du Nouveau-Brunswick : Oui.

The Chair: Yes, it is? Okay. What about the rest of you? Do you think you could come back? On the other hand, if we get all of the questioning in by five to, then we're done for the day. We're done until tomorrow morning.

Le président : Très bien. Qu'en dites-vous, sénateurs? Pensez-vous pouvoir revenir? En revanche, si vous pouvez poser toutes vos questions d'ici 16 h 55, nous en aurons fini pour la journée et nous nous reverrons demain matin.

How about if we try three minutes instead of the usual five? You'll have to talk a little faster. Quick questions, quick answers, and we might get done by five to. With that, I'm going to keep quiet and start by asking the minister to say a few introductory comments, please.

Je vous propose de nous limiter à trois minutes au lieu des cinq habituelles, qu'en dites-vous? Il vous suffira de parler un peu plus vite que d'habitude. De courtes questions et de courtes réponses nous permettront de finir à 16 h 55. Cela dit, je me tais et j'invite le ministre à faire sa déclaration liminaire.

Mr. Bourque: Thank you very much, Mr. Chair, and thank you to all of you. We really appreciate being able to come before this fine committee and to give our opinions and our experiences regarding this important topic.

M. Bourque : Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous tous. Nous vous remercions de nous avoir invités à vous exposer notre point de vue et à vous faire part de notre expérience sur cette importante question.

As you know, I'm Benoît Bourque. I am the Minister of Health for New Brunswick. I do have Dr. Jennifer Russell, Mr. Neill McKay and Ms. Patricia Steeves with me.

Comme vous le savez, je m'appelle Benoît Bourque. Je suis ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick. Je suis accompagné de la Dre Jennifer Russell, de M. Neill McKay et de Mme Patricia Steeves.

I just have a prepared statement that I will share with you.

J'ai préparé un bref exposé que je vais maintenant vous présenter.

The Government of New Brunswick is committed to ensuring a seamless approach to legalizing the adult use of cannabis, an approach that will prioritize public health and safety concerns

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est résolu à mettre en œuvre une politique homogène pour faire en sorte que la légalisation de la consommation de cannabis par les adultes soit

while also allowing our province to maximize the economic opportunities presented by this emerging economic sector.

axée en priorité sur la santé publique et la sécurité, tout en permettant à la province d'exploiter au maximum les débouchés économiques qu'offre ce secteur émergent.

In the summer of 2017, I had the pleasure of serving as chair of the New Brunswick Select Committee on Cannabis. In September of that same year, our committee released a report, which is entitled *Consulting New Brunswickers: The Legalization of Recreational Cannabis in New Brunswick*.

J'ai eu le plaisir, à l'été 2017, de présider le comité spécial du Nouveau-Brunswick sur le cannabis. En septembre de cette année-là, le comité a publié un rapport intitulé *Consultations auprès des gens du Nouveau-Brunswick : la légalisation du cannabis à des fins récréatives au Nouveau-Brunswick*.

[*Translation*]

[*Français*]

These consultations produced several areas of consensus: ensuring an appropriate model is implemented, as there is only one opportunity to do so; keeping cannabis out of the hands of youth; shutting out organized crime; investing in targeted education and awareness programs; addressing health concerns; and ensuring public safety.

Ces consultations ont permis de dégager plusieurs points qui font consensus : assurer la mise en œuvre d'un modèle adéquat, car n'y aura qu'une seule occasion de le faire; tenir le cannabis hors de portée des jeunes; faire obstacle au crime organisé; investir dans des programmes ciblés d'information et de sensibilisation; répondre aux préoccupations liées à la santé et assurer la sécurité du public.

Thanks to the briefs and comments received during the public consultations, we were able to put together a true reflection of the thoughts and feelings of New Brunswickers on this important issue.

Grâce aux mémoires et aux commentaires recueillis lors des consultations publiques, nous avons pu dresser un portrait fidèle des opinions et des sentiments des Néo-Brunswickois concernant cette importante question.

[*English*]

[*Traduction*]

As a result, the New Brunswick legislative assembly has introduced and passed a comprehensive package of bills to prepare for the legalization of adult-use cannabis in New Brunswick. This includes the Cannabis Control Act, which governs the purchase, use and cultivation of cannabis in the province; the Cannabis Management Corporation Act, which governs the new Crown corporation that will be responsible for the retail sale of adult-use cannabis in New Brunswick; and the Cannabis Education and Awareness Fund Act, which will ensure revenue from the sale of cannabis is used responsibly to prevent addictions and promote the responsible use of cannabis.

Ensuite, l'assemblée législative a examiné et adopté un dispositif législatif exhaustif en vue de la légalisation de la consommation de cannabis par les adultes dans la province. Ce dispositif comprend la Loi sur la réglementation du cannabis, qui régit l'achat, la consommation et la culture de cannabis dans la province, la Loi constituant la Société de gestion du cannabis, qui régit la nouvelle société d'État chargée de la vente au détail de cannabis aux adultes dans la province, et la Loi sur le Fonds d'éducation et de sensibilisation en matière de cannabis, qui garantit que les recettes issues de la vente de cannabis seront employées de manière responsable pour prévenir l'assuétude et promouvoir la consommation responsable du produit.

Mr. Chair, New Brunswick is prepared to meet the original target date of July 2018. As I mentioned earlier, we have the legislative framework in place to ensure public health and safety is respected and provide for the purchase of cannabis at Crown-owned stores.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est prêt pour la date butoir initiale de juillet 2018. Comme je l'ai dit, nous avons mis en place le dispositif législatif nécessaire pour protéger la santé et la sécurité de la population et pour organiser la vente de cannabis dans des magasins de la société d'État.

[*Translation*]

[*Français*]

Generating revenue from the sale of cannabis has never been our primary objective. However, postponing the effective date, which is currently scheduled for July 2018, will have negative financial repercussions for the province of New Brunswick.

Réaliser des recettes grâce à la vente du cannabis n'a jamais été notre premier objectif; néanmoins, le fait de reporter la date d'entrée en vigueur, prévue pour juillet 2018, aura des conséquences financières négatives sur la province du Nouveau-Brunswick.

With the bill's effective date fast approaching there are two things that would help the province. We need to establish an implementation date, so we can continue our planning work, hire

Deux éléments aideraient la province alors que la date d'entrée en vigueur du projet de loi sur le cannabis arrive à grands pas. D'abord, nous devons établir une date de mise en œuvre, de manière à pouvoir continuer notre travail de planification, à

the necessary staff for our retail stores, and give our employees the required training.

[*English*]

We have also expressed the need for the federal legislative framework to provide for a transitional period so that product can be legally transported from suppliers to the retail environment so that we are ready for sales to the public.

The Government of New Brunswick also has concerns with respect to the commercial production of cannabis outdoors, including increased potential for diversion of cannabis to the illicit market; increased potential disruption to adjoining communities, including odours emitted by cannabis during the flowering phase of plant growth; potential increased exposure to airborne pathogens, such as fecal matter, pesticides and herbicides used in large-scale outdoor agricultural activities; and diversion of significant expanses of agriculture land to cannabis, away from agri-food production.

[*Translation*]

The Government of New Brunswick believes that limiting cannabis production to indoor facilities, meaning greenhouses and buildings, will optimize both the regulatory efficiency of Bill C-45 and the potential economic benefits of legalization. We think that indoor cultivation will allow all regions of Canada, including New Brunswick, to benefit from investments in cannabis production facilities. That way, the benefits will not be limited to regions with a climate that makes outdoor production viable.

[*English*]

I want to thank you for your time. We would be happy to answer any questions that you may have.

The Chair: Thank you very much.

We will do three minutes this time, but I can put people down for a second round if need be. We will start with the deputy chairs.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you so much for being here.

[*English*]

I find the model of the fund is interesting. The revenue from the sales is going to a fund. Can you expand on that and quantify the percentage? How structured it is at this point, and what you will do with that fund?

procéder à l'embauche du personnel requis dans nos magasins de vente au détail, et à offrir la formation nécessaire aux employés.

[*Traduction*]

Nous avons aussi exprimé la nécessité que le dispositif législatif fédéral prévoie une période de transition, afin que le produit puisse être transporté légalement des producteurs jusqu'aux magasins de détail avant d'être vendu au public.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se pose également des questions au sujet de la production commerciale de cannabis en plein air, car cela risque de provoquer le détournement d'une partie de cette production vers le marché illicite; de perturber les collectivités voisines, notamment en raison de l'odeur dégagée par la plante en période de floraison; d'accroître l'exposition à des pathogènes aéroportés, comme des matières fécales, des pesticides et des herbicides provenant de grandes exploitations de culture du cannabis; et de provoquer le remplacement de la production alimentaire par la production de cannabis sur de vastes superficies agricoles.

[*Français*]

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est d'avis que le fait de limiter la culture du cannabis aux installations intérieures, c'est-à-dire les serres et les bâtiments, optimisera à la fois l'efficacité réglementaire du projet de loi C-45 et les avantages économiques potentiels de cette légalisation. Nous croyons que la culture à l'intérieur permettra à toutes les régions du Canada, y compris le Nouveau-Brunswick, de bénéficier des investissements dans les installations de culture de cannabis, et non seulement à celles situées dans les régions du pays qui jouissent d'un climat favorable pour obtenir une bonne récolte à l'extérieur.

[*Traduction*]

Je vous remercie de votre attention. Nous répondrons maintenant avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

Je vais donner trois minutes à chacun, et je prendrai les noms pour un deuxième tour si c'est nécessaire. Nous commençons par les vice-présidentes.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Merci beaucoup de votre présence.

[*Traduction*]

Je trouve l'idée du fonds très intéressante. Les recettes de la vente seront versées dans un fonds. Pouvez-vous nous donner des détails et préciser le pourcentage? Comment est-il structuré pour le moment et qu'avez-vous l'intention de faire de cet argent?

Mr. Bourque: Yes. We will have a fund that is dedicated for awareness and education. It will come from a portion of the sales. I will also pass the microphone to my colleagues who have a better detailed understanding of how that fund will work and in terms of how the money will be collected.

The Cannabis Education and Awareness Fund will help the province deliver on its responsible use and corporate social responsibility policies through financial support for research and program development in numerous areas, including programs for schools, consumer information and harm prevention measures. The fund will be used to support education and awareness programs on the responsible use of cannabis, including the development and implementation of policies and programs regarding harm reduction; research projects; cannabis and its use; responsible use of cannabis; and prevention of cannabis abuse.

The Cannabis Education and Awareness Fund will flow from the licensed producers who have committed 2 per cent of the value of their gross sales to support the objectives of the fund. Basically, 2 per cent of their gross sales is what will be collected by government within this fund. In addition, for this current fiscal year, 2018-19, the government has committed to providing $250,000 as an initial investment to ensure programs can begin prior to July 2018. We will only be able to collect once this becomes legal, so before that, we have committed $250,000 within this fund so we can do what I outlined previously.

Those funds will be available through a broad range of applicants, including researchers, nongovernmental organizations, departments and agencies. Once legislation is in place, the Minister of Finance will appoint an advisory committee to recommend projects to be funded each year. In total, there will be seven committee members. I can give the list if you want. The advisory committee will help establish eligibility guidelines and criteria to make the recommendation regarding allocation of funds to applicants.

This gives us an opportunity, at its inception, to ground the culture of this new regulated industry with a focus on corporate social responsibility. We feel that it is important. Fortunately, we have had a good collaboration with the licensed producers that will be within our province, because those are the first ones we have been dealing with. There will be licensed producers from other provinces eventually, but we are confident we should be able to strike that same deal.

The Chair: Sorry, I need to move on.

M. Bourque : Oui, nous aurons un fonds consacré à la sensibilisation et à l'éducation. L'argent viendra d'une partie des ventes. Je vais laisser la parole à mes collègues, qui savent mieux que moi comment le fonds fonctionnera et comment l'argent sera perçu.

Le Fonds d'éducation et de sensibilisation en matière de cannabis permettra à la province de mettre en œuvre des politiques sur l'utilisation responsable du cannabis et la responsabilité sociale des entreprises, en l'aidant à financer des travaux de recherche et le développement de programmes destinés notamment aux écoles et à l'information des consommateurs, ainsi que des mesures de prévention et d'atténuation des risques. Le fonds servira à financer des programmes d'éducation et de sensibilisation favorisant une utilisation responsable du cannabis, y compris le développement et la mise en œuvre de politiques et de programmes d'atténuation des risques, de projets de recherche sur le cannabis et son utilisation responsable afin de prévenir l'usage abusif qui peut en être fait.

Le fonds sera alimenté par les producteurs autorisés, qui, pour contribuer aux objectifs du fonds, se sont engagés à verser 2 p. 100 du montant brut de leurs ventes. J'ajoute que pour l'année financière 2018-2019, le gouvernement a prévu un crédit de 250 000 $ comme mise de fonds initiale afin d'assurer que les programmes pourront débuter avant le mois de juillet 2018. Étant donné que la contribution des producteurs ne sera versée qu'après la date de légalisation, nous nous sommes pour notre part engagés à verser ces 250 000 $ au fonds afin de pouvoir prendre sans attendre les mesures que j'évoquais il y a un instant.

Les fonds en question seront attribués à des destinataires très divers, y compris des chercheurs, des organisations non gouvernementales, des ministères et autres organismes officiels. Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le ministre des Finances nommera un comité consultatif qui, chaque année, recommandera les projets pouvant bénéficier d'un financement. Ce comité comprendra sept personnes et, si vous le souhaitez, je peux dès maintenant vous en fournir la liste. Le comité aidera à définir les critères d'admissibilité, et formulera des recommandations touchant l'attribution des crédits aux divers candidats.

Ce sera l'occasion de mettre dès le départ l'accent sur l'importance du rôle de la responsabilité sociale des entreprises dans la culture de ce nouveau secteur réglementé. Les producteurs autorisés de notre province ont, heureusement, exprimé la volonté de collaborer avec les autorités. C'est avec eux que nous nous sommes entendus en premier, mais nous avons bon espoir de pouvoir parvenir à un même type d'accord avec les producteurs autorisés d'autres provinces.

Le président : Nous allons maintenant passer la parole à la sénatrice Seidman.

Senator Seidman: Thank you very much for agreeing to be with us today. I really appreciate it.

Minister, I would like to ask you a question about your province's approach to home growing. While some provinces will allow home growing as per Bill C-45, New Brunswick has proposed additional restrictions, requiring that plants be grown in a separate locked space if they are indoors and in a separate locked enclosure at least 1.52 metres high if they are outdoors. Why did New Brunswick feel it had to take these additional precautions when it comes to the homegrown provisions in Bill C-45?

Mr. Bourque: Thank you for the question.

As you know, there are some provinces that want to be even more restrictive and not have any home growth. We feel that we are at ease, for now, with the federal proposed legislation and having up to four plants. We can live with that. However, we added a few extra restrictions.

I guess the idea here is to show that this is a restricted, controlled product. We can make an analogy when it comes to firearms, for example, where they should also be stocked and locked in a specific area. We can make that same parallel. We don't want it to be accessible to children, for example, to minors. I think this is a way for us to show that this will help to do that.

It allows the owner, or the one living in that space, yes, to grow, but at the same time we are sending a clear message that you can't do it willy-nilly. You have to do it in a very controlled atmosphere, to show that this is not any kind of product.

Senator Seidman: You did mention that other provinces, like Quebec and Manitoba, for example, have chosen an even more restrictive approach and that is not to have home grow at all.

Mr. Bourque: Right.

Senator Seidman: And I presume that you think that provinces should have the right to make these decisions based on what's right for their communities.

Mr. Bourque: It's difficult for me to comment on what the other provinces feel they should do. I certainly feel that, at least in New Brunswick, we are at ease with the way Bill C-45 explains that part of the bill in terms of home growing. But we

La sénatrice Seidman : Je vous remercie, monsieur le ministre, d'avoir accepté notre invitation.

J'aurais une question à vous poser au sujet de la culture à domicile. Certaines provinces entendent en effet autoriser la culture à domicile, aux conditions prévues dans le projet de loi C-45, mais le Nouveau-Brunswick se propose d'imposer des restrictions supplémentaires, en exigeant notamment que les plantes cultivées à l'intérieur le soient dans un espace à part qui devra être fermé à clé, et que les plantes cultivées à l'extérieur le soient dans un bout de terrain entouré d'une clôture d'au moins 1,52 mètre de haut pouvant être fermée à clé. Pourquoi le Nouveau-Brunswick a-t-il estimé devoir prendre ces précautions supplémentaires au regard des dispositions du projet de loi C-45 touchant la culture à domicile?

M. Bourque : Je suis heureux que vous me posiez la question.

Vous n'ignorez pas que certaines provinces entendent imposer des restrictions encore plus sévères et interdire toute culture à domicile. Or, pour l'instant, nous sommes à l'aise avec les dispositions fédérales qui interdisent simplement de cultiver plus de quatre plantes. Cela nous paraît acceptable, même si nous avons souhaité ajouter quelques restrictions supplémentaires.

L'idée, je pense, était de souligner qu'il s'agit néanmoins d'un produit réglementé et contrôlé. Tirons une parallèle avec les armes à feu, par exemple, qui, elles aussi, doivent être conservées sous clé dans un endroit désigné. La situation est analogue. Nous ne voulons pas, par exemple, que les enfants, ou les mineurs y aient accès. Les mesures que nous envisageons devraient aider en cela.

Ainsi, le propriétaire ou l'occupant d'un local pourra effectivement faire pousser du cannabis, mais nous voulons que chacun sache qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. Nous voulons que chacun comprenne qu'il ne s'agit pas d'un produit comme les autres, et que sa culture doit être soumise à des contrôles.

La sénatrice Seidman : Vous venez de nous dire que d'autres provinces, telles que le Québec et le Manitoba, ont opté pour une approche encore plus restrictive, car elles entendent interdire purement et simplement la culture à domicile.

M. Bourque : En effet.

La sénatrice Seidman : Vous estimez, j'imagine, que les provinces devraient avoir le droit de prendre ce genre de décisions selon ce que semble appeler leur situation particulière.

M. Bourque : Je ne peux guère me prononcer sur les mesures que les autres provinces estiment devoir prendre. Je peux dire, cependant, qu'au Nouveau-Brunswick nous n'avons rien à redire aux dispositions du projet de loi C-45 touchant la culture à domicile, mais nous estimons être en droit d'apporter les

do agree that we have that opportunity and possibility to restrict it even more, which I feel is right for us to have.

Senator Seidman: So each province should have the right to make decisions for themselves?

Mr. Bourque: Like I said, I think provinces should have flexibility in terms of how you apply, yes.

[*Translation*]

Senator Poirier: Welcome, minister.

Several of the witnesses we've heard from have expressed concerns about home growing. The RCMP is worried about having enough officers. Municipalities wonder if they'll have enough financial resources. Health experts fear this policy is inconsistent with the bill's public health objectives. Real estate agents are concerned about safety and cleanliness in homes. What's more, we know that some provinces have decided to ban home growing altogether.

What data did your government use when it decided to allow not only indoor growing, but outdoor growing as well? I think that New Brunswick is the only province so far that plans to allow outdoor growing.

Mr. Bourque: I don't know what the other provinces have or haven't done in this area. What you say is perfectly possible, senator. Speaking for ourselves, we, as a government, feel at ease applying the home growing measures proposed in Bill C-45.

That being said, we have added some fairly strict regulations. As I said in my earlier answer, we are implementing much stricter regulations that go beyond what the bill proposes, to make it clear that this is a controlled product that needs to be handled very carefully. We think that, with these measures, we are sending a clear message that we can in fact control this product.

Another important thing, which I believe is part of our regulations, is that any cultivation needs to be approved by the homeowner. In the case of an apartment building or any kind of rental housing, the owner's approval is required. Without that approval, it's illegal to grow the plants.

Senator Poirier: Your government was the quickest in Canada to table a bill to regulate cannabis. However, since your bill was tabled, several committees have heard from many

quelques restrictions supplémentaires qui nous paraissent indiquées.

La sénatrice Seidman : Vous estimez donc que les provinces devraient être en droit de décider pour elles-mêmes?

M. Bourque : Je pense, en effet, que les provinces devraient avoir une certaine latitude quant à la manière d'appliquer les dispositions du projet de loi.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Bienvenue, monsieur le ministre.

Plusieurs des témoins que nous avons entendus nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant la culture à domicile. La GRC s'inquiète de ne pas avoir une main-d'œuvre suffisante. Les municipalités se demandent si elles auront les ressources financières nécessaires. Les experts en santé craignent que cette politique ne soit pas conforme aux objectifs de santé publique du projet de loi. Les agents immobiliers sont inquiets pour la sécurité et la salubrité des logements. De plus, on sait que des provinces ont décidé tout simplement de ne pas autoriser la culture des plants à domicile.

Sur quelles données votre gouvernement s'est-il appuyé afin de permettre la culture non seulement à l'intérieur, mais également à l'extérieur? Je pense que le Nouveau-Brunswick est, à ce jour, la seule province qui prévoit d'autoriser la culture à l'extérieur.

M. Bourque : Je ne suis pas au courant de ce que les autres provinces ont fait ou pas par rapport à cette question. Ce que vous dites est tout à fait possible, sénatrice. En ce qui nous concerne, nous sommes à l'aise, en tant que gouvernement, d'appliquer ce qui a été proposé dans le cadre du projet de loi C-45 pour ce qui est de la culture à domicile.

Cela dit, nous avons ajouté des réglementations assez strictes. Je vais répéter un peu ce que j'ai dit dans ma réponse précédente : nous mettons en place des réglementations beaucoup plus strictes, qui vont au-delà de ce qui est présenté dans le projet de loi, pour démontrer clairement que c'est un produit qui est réglementé et avec lequel on doit procéder d'une façon plutôt sensible. C'est pour cette raison que nous pensons que, grâce à ces mesures, nous donnerons un signal clair, soit que nous pouvons quand même exercer un contrôle.

Une chose importante également, et je pense que cela fait partie de nos règlements, c'est que toute culture doit être approuvée par le propriétaire. Le propriétaire d'un immeuble à logements ou le propriétaire de n'importe quel logement locatif doit donner son approbation. S'il ne la donne pas, il sera interdit de cultiver ces plants.

La sénatrice Poirier : Votre gouvernement est celui qui a été le plus prompt au Canada à présenter un projet de loi pour réglementer le cannabis. Or, depuis que vous l'avez fait, nombre

witnesses who have been full of concerns. We're wondering if you might have been a little too quick off the mark. Were you as quick to allocate money to a possible educational campaign, in schools, for parents and youth?

Mr. Bourque: I would say yes. We quickly created a fund with an initial budget of $250,000.

Senator Poirier: Wasn't that only just announced?

Mr. Bourque: We're showing leadership. That $250,000 is a commitment that was made as part of the current budget, which started April 1.

I think we're handling this issue responsibly.

[*English*]

Senator Munson: Thank you for being here. From another perspective, it's nice to hear a government say that they're at ease — you used that terminology — and are comfortable with this particular timetable despite the concerns we've heard about.

Minister, I'd like to ask Dr. Russell, from a medical officer's point of view, your perceptions of how New Brunswick can deal with this and what statistical work you have done in the past to gauge the population's, or some members of the population's, use of marijuana.

Dr. Jennifer Russell, Chief Medical Officer, Health, Government of New Brunswick: The fact that public health has been at the table for all the discussions leading up to the legalization and actual writing of the legislation has been a key component of a lot of the aspects of what we've been able to accomplish.

All the things that contributed to that included speaking to our partners in Colorado in terms of their lessons learned, working with CCSA, working with our partners across the country and having many discussions with the FPT Task Force on Cannabis Legalization and Regulation. All of these things contributed to a lot of evidence-based information around what we should be putting, first and foremost, as the important aspects of this from a public health perspective, protecting vulnerable populations such as youth and harm reduction.

So those are the types of things that we've been able to do to contribute to the type of legislation that we have right now.

de comités ont entendu beaucoup de témoins qui ont exprimé de nombreuses inquiétudes. Aussi, on se demande si vous n'avez pas été peut-être un peu trop rapides. Avez-vous été aussi prompts pour accorder des budgets à une possible campagne d'éducation, dans les écoles, pour les parents et les jeunes?

M. Bourque : Je dirais que oui. Nous avons rapidement créé un fonds en y mettant une somme initiale de 250 000 $.

La sénatrice Poirier : Cela a été annoncé seulement récemment, n'est-ce pas?

M. Bourque : Nous faisons preuve de leadership. C'est quand même un engagement prévu au budget actuel, cette somme de 250 000 $, donc à compter du 1er avril.

Je pense que nous nous y prenons de façon responsable.

[*Traduction*]

Le sénateur Munson : Je tiens à vous remercier de votre présence ici. Je suis heureux d'entendre qu'un gouvernement est à l'aise — c'est le mot que vous avez employé — avec le calendrier prévu, malgré les préoccupations exprimées à cet égard.

Je voudrais, monsieur le ministre, demander à la Dre Russell de nous dire comment, dans l'optique d'un médecin-hygiéniste, le Nouveau-Brunswick entend approcher la question, et si vous avez, par le passé, recueilli des statistiques sur la consommation de marijuana dans la population de votre province ou chez une certaine partie de la population.

Dre Jennifer Russell, médecin-hygiéniste en chef, Santé, gouvernement du Nouveau-Brunswick : Le fait que des considérations de santé publique aient été prises en compte tout au long des discussions aboutissant à la légalisation du cannabis, et à la rédaction du projet de loi a beaucoup facilité nos efforts en ce domaine. Nous avons, ainsi, pris contact avec nos partenaires au Colorado afin de nous inspirer des enseignements qu'ils ont tirés de la situation dans leur État.

Nous avons œuvré de concert avec le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, ainsi qu'avec nos partenaires canadiens, et nous nous sommes à maintes reprises entretenus avec les membres du Groupe de travail FPT sur la légalisation et la réglementation du cannabis. Nous avons ainsi pu recueillir des renseignements fondés sur des données probantes quant aux questions qui devraient être prioritaires du point de vue de la santé publique. Il s'agit de protéger les secteurs vulnérables de la population, la jeunesse notamment, et d'atténuer les risques.

Voilà, donc, certains des efforts que nous avons menés dans l'optique des dispositions actuellement envisagées.

Senator Munson: The whole issue that we're dealing with is we have to move on this in the Senate in the next couple of weeks, by June 7, and yet there are people who have felt that this should be delayed. But that's not your perspective. You're ready, minister?

Mr. Bourque: We feel that we are ready. Actually, we would prefer that we would start on July 1. We are ready. I was talking to staff, and it takes approximately 10 weeks before the start date so we can get ready, for example, to hire staff. We are already starting next month to pay rent on certain buildings. So if we delay a month or two, it might not make a big difference, but if we delay a lot longer, that is all expenses that we are incurring that will become costly for us as a government. We feel that we've gone about it in a responsible manner that ensures — again, I'm speaking as Minister of Health as well — that we have done it in a way that we are ensuring public safety and ensuring public health. So to answer your question bluntly, yes, we feel that we are ready and we want to proceed as soon as possible, starting on July 1.

Senator Raine: Like many people, I'm concerned about the impact on the developing brain. The research we've been hearing at this Senate committee is quite equivocal that the age should be somewhere between 21 and 25. I'm wondering what kind of debate your province had before you set the minimum age to 19, which is significantly lower than that. Could you say a bit about that?

Mr. Bourque: I'll try to be brief, because we debated this at length last summer while I was chairing the special committee.

Yes, we are quite familiar with the data that I'm sure you have heard as well regarding the development of the brain, often until the age of 25, depending on each person. It is striking a balance between the health risks and the reality of the usage of the product. The reality of the usage of the product is that they start a whole lot younger than the age of 25. If you prohibit it, as we have done for I don't know how long — are we talking decades and maybe a century or two? — obviously, the effects have not been all that conclusive.

Regarding the idea of striking a balance at 19, for us — we feel that college age is an important one. That's why we want to make sure that, at least when they're minors, it's completely prohibited, and we can focus more on that. That's why the whole thing about public education, awareness campaigns will be more efficient than setting an age to say, "This is prohibited under that age." That's why we want to focus more on that.

Le sénateur Munson : Le problème est que nous allons devoir, au Sénat, nous prononcer sur la question d'ici le 7 juin, alors que, aux yeux de certains, l'adoption du projet de loi devrait être retardée. Or, monsieur le ministre, cela n'est pas votre avis. Estimez-vous être prêts?

M. Bourque : Oui, j'estime que nous sommes prêts. En fait, nous préférerions que les nouvelles dispositions entrent en vigueur le 1^{er} juillet. Nous avons pris les mesures nécessaires. J'en discutais avec les membres de notre équipe, et il nous faudra environ 10 semaines pour nous préparer et, par exemple, recruter le personnel nécessaire afin que tout soit en place à la date prévue. Nous allons, dès le mois prochain, louer des locaux et, si un retard d'un mois ou deux ne faisait pas une grande différence, un retard plus long occasionnerait au gouvernement des dépenses considérables. Nous estimons avoir pris des mesures raisonnables — et là c'est le ministre de la Santé qui parle — afin de garantir la sécurité et la santé publiques. Donc, je peux vous répondre que oui, nous estimons être prêts et nous souhaiterions pouvoir, après le 1^{er} juillet, commencer le plus tôt possible.

La sénatrice Raine : Comme beaucoup d'autres, je m'inquiète des effets que la consommation de cannabis peut avoir sur le processus de développement cérébral. D'après les travaux de recherche portés à l'attention de notre comité, en matière de consommation, l'âge minimum devrait se situer entre 21 et 25 ans. Quelles sont, dans votre province, les discussions qui vous ont portés à opter pour un âge minimum sensiblement plus bas, en l'occurrence 19 ans. Pourriez-vous nous dire un peu comment cela s'est fait?

M. Bourque : Je tenterai d'être bref, car l'été dernier, alors que je présidais le comité spécial chargé de la question, nous en avons longuement débattu.

Nous sommes au courant, comme vous l'êtes sans doute vous-mêmes, des données touchant le développement cérébral, qui peut, selon l'individu, se prolonger jusqu'à 25 ans. Il s'agit donc de chercher à équilibrer les risques que la consommation de cannabis peut poser pour la santé, et ce qui se passe effectivement sur le terrain. C'est un fait que la consommation commence bien avant l'âge de 25 ans. Cela fait une éternité que nous interdisons la consommation, depuis des décennies au moins, et peut-être même depuis un siècle ou deux. Or, les résultats de cette interdiction ne sont guère concluants.

Nous avons, dans un souci d'équilibre, opté pour l'âge de 19 ans, car l'âge auquel on accède normalement aux études supérieures nous a paru marquer une étape importante. Nous voulions au moins interdire la consommation aux mineurs, et nous avons surtout insisté sur cela. Cela dit, la limite d'âge nous paraît moins importante que la pédagogie et les campagnes de sensibilisation. Nous avons donc mis l'accent sur ces types de mesures, plutôt que sur l'interdiction aux personnes n'ayant pas l'âge voulu.

Senator Raine: Do you think it should be the same age all across Canada?

Mr. Bourque: That's a good question. I don't know how to answer that. I think it's important that it is relatively close.

Senator Raine: I don't understand why the provincial governments couldn't get together, especially the health departments that are talking to each other.

I'm sure you've heard of amotivational syndrome, which is a defined syndrome in the States. If you google it, you'll understand: "amotivational syndrome." Everybody should google that.

On the public health side, I know you're going to do the education and that's great. However, we are normalizing the use of a product that is quite harmful. Certainly we've heard a lot of things here. From the public health point of view, I want you to tell me: Are you ready for the mental health issues that seem to come with this kind of use of this substance?

Dr. Russell: With respect to normalization, unfortunately, in the eastern part of the country, including New Brunswick, we do have some of the highest rates of usage among youth in this country. In terms of normalization, we're already there, which is unfortunate.

We would like to take advantage of using the messaging, the $250,000 that has already been dedicated. We have educational campaigns coming out in two phases for social media to address those concerns with the general population and with those populations at risk. The way that messaging has to happen is in a way that doesn't actually increase people's desire to use. At the very best, we would like to see our rates not increase in those populations and we would love to see them go down. Again, with that revenue, we have that opportunity to put that money to that use.

Of course we're very concerned. The other issue around normalization is that if more people will be using cannabis, they will be using tobacco products. We've made such great gains in smoking cessation and smoking rates that we would not want to see those rates increase. We want to do everything to decrease normalization and to minimize normalization. We really want to be as aggressive as we possibly can, for those reasons.

La sénatrice Raine : D'après vous, la limite d'âge devrait-elle être la même dans tout le Canada?

M. Bourque : On peut en effet se poser la question, mais je ne peux pas, pour ma part, vous répondre sur ce point. Selon moi, il faudrait toutefois éviter un écart trop important.

La sénatrice Raine : Je ne comprends pas pourquoi les gouvernements provinciaux ne se concertent pas sur ce point, en particulier au niveau des ministères de la Santé qui sont déjà en contact les uns avec les autres.

Vous avez tous sans doute entendu parler du syndrome amotivationnel, un syndrome clinique reconnu aux États-Unis. Pour comprendre de quoi il s'agit, il n'y a qu'à taper « Syndrome amotivationnel » sur Google. Tout le monde devrait voir de quoi il s'agit au juste.

Je sais que les responsables de la santé publique vont faire un gros effort de pédagogie, et cela me paraît en effet essentiel. Cela dit, nous sommes sur le point de normaliser la consommation d'un produit qui est nocif. Cet aspect de la question a été largement évoqué ici. Pourriez-vous me dire, dans l'optique de la santé publique, si vous êtes prêts à faire face aux problèmes de santé mentale qui semblent accompagner l'usage de cette substance?

Dre Russell : Pour ce qui est de la normalisation, je dois dire que, hélas, le taux d'utilisation du cannabis chez les jeunes est, dans l'Est du pays, y compris au Nouveau-Brunswick, un des plus élevés du pays. C'est regrettable, mais l'on peut dire que la normalisation a donc déjà eu lieu.

Nous souhaiterions employer les 250 000 $ qui ont été dégagés, pour lancer une campagne d'information. Nous allons bientôt lancer, dans les médias sociaux, des initiatives pédagogiques comportant deux volets, un à l'intention de la population en général, et l'autre visant plus particulièrement les populations à risque. Or, il faut que l'information diffusée n'ait pas pour effet d'accroître chez les gens le désir de s'adonner au cannabis. Nous espérons que le taux d'utilisation n'augmentera pas parmi les gens de ces deux catégories, et nous voudrions même le voir baisser. Les revenus tirés de la vente vont nous permettre de financer ces campagnes d'information et de sensibilisation.

Nous sommes préoccupés, cependant, mais la normalisation va créer un autre problème, car les personnes qui vont commencer à fumer du cannabis risquent également de se mettre à fumer du tabac. Nos efforts en vue de décourager l'usage du tabac ont permis d'abaisser le taux de consommation et nous ne voudrions pas voir ce taux à nouveau augmenter. C'est pourquoi nous allons, par des mesures énergiques, nous efforcer d'atténuer l'effet de normalisation.

Senator Omidvar: Thank you all for being here. I notice you're not just ready, you seem to be a bit über-ready.

I want to ask you about whether your First Nations communities are also ready and what their involvement and their feedback to you have been. We have heard from the Aboriginal Affairs Committee that implementation of this legislation should be delayed for up to one year. What is your response to that?

Mr. Bourque: When I look at my experience as chair of the committee that we had last summer, we had a First Nation community. We actually had the chief come up and say, "We are ready. We want to work with government and we want to implement this with you." They were actually quite eager, if I can use that terminology, to get started with that. Now, this community is involved with a licensed producer in the northern part of the province, and they already have arrangements to hire people from that First Nations community to work at that licensed producer's facility. I can say that I've heard differently, at least in New Brunswick, regarding their willingness to get involved. We haven't heard from all the communities, and there are many communities in New Brunswick, but I clearly recall that example.

Senator Omidvar: What was their point of view on the social harms and mental health harms associated with cannabis, in particular for a community that is so overrepresented in the criminalization?

Mr. Bourque: They didn't raise that issue very well. We've heard more, actually, about absent economic opportunities for those communities. So if there is economic opportunity, that means they have jobs and better self-esteem. Once you have that, you are more apt to being less involved in criminal activities. I would counter-argue that.

Senator Bernard: Senator Omidvar and I are on the same wavelength. I was wondering about the Indigenous as well. In briefing notes I've seen about your work, one Mi'kmaq First Nation is involved in economic activity. Are there others? You have Mi'kmaq and Maliseet, a number of communities.

Mr. Bourque: Yes, you are correct. There is one Mi'kmaq community that is heavily involved. I am not familiar and I cannot comment, simply because I don't know. There weren't any more that came in front of our committee regarding this. Neither positive nor negative, I can't speak to that.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie de votre présence parmi nous. Je constate que non seulement vous êtes prêts, mais vous me semblez être archi-prêts.

Je voudrais cependant vous demander si les collectivités des Premières Nations sont prêtes, elles aussi. Pourriez-vous nous dire en outre, le rôle qu'elles jouent dans tout cela et la manière dont elles réagissent à vos initiatives. Selon le Comité des peuples autochtones, la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions devrait être retardée, peut-être d'un an. Quel est votre avis à cet égard?

M. Bourque : Le comité que je présidais l'été dernier a accueilli les représentants d'une communauté autochtone. Son chef a déclaré qu'ils étaient prêts et qu'ils souhaitaient œuvrer aux côtés du gouvernement et contribuer à la mise en œuvre des nouvelles dispositions. Ils avaient même hâte de s'y mettre. Cette Première Nation a conclu un accord avec un producteur autorisé du Nord de la province, qui s'est engagé à recruter pour travailler dans son installation des membres de cette Première Nation. Cela dit, il semblerait que, du moins au Nouveau-Brunswick, toutes les communautés autochtones ne soient pas ainsi disposées. Il en existe, au Nouveau-Brunswick, un grand nombre, et si toutes ne nous ont pas encore contactés à cet égard, l'exemple que je vous ai cité m'est resté en mémoire.

La sénatrice Omidvar : Quel est leur point de vue au sujet des incidences sociales et des problèmes de santé mentale liés à l'usage du cannabis, en particulier parmi les membres d'une communauté qui, au niveau des démêlés avec la justice, est surreprésentée?

M. Bourque : Ce n'est pas un aspect de la question qu'ils ont vraiment choisi d'évoquer. Ils ont surtout parlé du manque de perspectives économiques au sein de leur communauté. Ils estiment que de nouvelles possibilités économiques vont permettre de créer des emplois, et renforcer, au sein de la population, le sentiment d'estime de soi. Cela devrait peser sur les chiffres de la criminalité. Ce n'est toutefois pas mon avis.

La sénatrice Bernard : Je suis sur la même longueur d'onde que la sénatrice Omidvar. Je me demandais, moi aussi, ce qu'il en est des populations autochtones. Dans une note d'information sur les efforts que vous avez engagés en ce domaine, je remarque qu'une Première Nation micmaque a monté une entreprise. Y en a-t-il d'autres? Il y a en effet, au Nouveau-Brunswick, de nombreuses communautés micmaques et malécites.

M. Bourque : En effet. Une des communautés micmaques semble s'être engagée à fond dans cette voie. Je ne sais pas vraiment ce qu'il en est, donc je ne peux pas vous en dire plus à cet égard. Ce sont les seuls représentants d'une Première Nation qui aient comparu devant notre comité. Je ne peux pas vous en dire davantage, d'un côté comme de l'autre.

Senator Bernard: You're saying they didn't come in, but did your group go out to those communities?

Mr. Bourque: We presented in seven different locations across the province, and yes, we were close to many Indigenous communities. I also know that a number of them have expressed interest in Opportunities New Brunswick, which is our economic development branch within government. They have reached out to them because they also want to be a part of this economic opportunity, and not just that one in particular.

Senator Bernard: Is this seen as a bit of an economic boon for New Brunswick?

Mr. Bourque: I wouldn't say a boon, but I would say opportunity, for sure.

The Chair: That exhausts my list. We've moved along very quickly here, so we will not need to come back at 10 to 6:00. We now have almost 20 minutes to get across to the chamber for the vote.

I want to thank you, minister, and your officials for being with us. We've appreciated it. We've appreciated getting a provincial perspective from you.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Bernard : Vous venez de dire que les autres communautés n'ont pas comparu devant votre comité, mais êtes-vous, de votre côté, allés à leur rencontre?

M. Bourque : Nous avons fait une présentation dans sept collectivités de la province, et nous avons pris contact avec de nombreuses communautés autochtones. Je sais également que plusieurs d'entre elles se sont dites intéressées par Opportunités Nouveau-Brunswick, l'agence de développement économique de notre gouvernement. Elles ont pris contact avec cet organisme, car elles veulent, elles aussi, pouvoir profiter des possibilités économiques que cela représente, ainsi que des autres occasions qui leur seront offertes.

La sénatrice Bernard : Au Nouveau-Brunswick, y voit-on en quelque sorte un boum économique?

M. Bourque : Pas vraiment un boum, mais il est clair que cela présente de nouvelles possibilités économiques.

Le président : Je suis arrivé au bout de ma liste. Nous avons mené bon train, et nous n'aurons donc pas à nous réunir à nouveau demain à 18 heures. Il nous reste maintenant presque 20 minutes pour nous rendre à la Chambre et voter.

Je tiens à vous remercier, monsieur le ministre, et les collaborateurs qui vous accompagnent. Nous vous savons gré de nous avoir exposé le point de vue des autorités provinciales.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 10, 2018

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, met this day at 10:31 a.m., in public, to continue its study of this bill, and in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

I'm Art Eggleton, a senator from Toronto and chair of the committee. I will ask the committee members who are here at the moment to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Deacon: Marty Deacon, Ontario.

[*Translation*]

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

[*English*]

Senator Patterson: Dennis Patterson from Nunavut.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick. Welcome.

[*English*]

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

The Chair: Today we continue with Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, en séance publique, afin de poursuivre son étude de ce projet de loi, et à huis clos, afin d'étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Je m'appelle Art Eggleton, sénateur de Toronto et président du comité. Je demanderais aux membres du comité ici présents de se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

[*Traduction*]

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le président : Nous poursuivons aujourd'hui notre examen du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

We have three components to our meeting today, and all three are important. Panel 1 deals with the edibles and vaping aspects of cannabis. I will introduce the three participants in that panel in a moment. I want to point out that at twelve o'clock or maybe just before that, if we can do it, the steering committee membership of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade will be coming in for the second panel.

I want to draw your attention to what is noted as an in camera consideration of draft agenda. That will be important because I want to get your agreement on the process we will go through in terms of amendments or observations to the bill, which we will be doing on May 28. I recognize there is a timing problem and that people need to get over to the chamber for the Senate session at 1:30. There is also a big demonstration on the Hill today, apparently, and there is rain as well for those trying to get up there. I will attempt to finish this meeting by one o'clock and get all of the components in. However, that means I will have to tighten up a bit on the questions and answers. We need to keep them clear and succinct.

That is the outline of the meeting, so let us proceed.

Panel 1 is on the edibles and vaping aspect of cannabis control. We have, as an individual, here with us, Margie Skeer, Associate Professor, Department of Public Health and Community Medicine, Tufts University; on the vaping end of things, from dosist, a Canadian company, we have Josh Campbell, President; and via video conference from Johns Hopkins University, we have Dr. Ryan Vandrey, Associate Professor of Psychiatry and Behavioral Sciences.

Let me start with our video participant, Dr. Vandrey. I ask that all opening remarks by our panel members be no more than seven minutes. Those presentations will be followed by questions from the committee.

Ryan Vandrey, Associate Professor of Psychiatry and Behavioral Sciences, Johns Hopkins University, as an individual: By way of background, I'm an experimental psychologist. I do acute laboratory research with cannabis and acute dosing studies. We have done edibles and vapourization in our laboratory, looking at different dose effects, pharmaco-kinetics and things of that nature. We've also done product evaluation testing. We've also evaluated in our research cannabis use disorder, cannabis withdrawal as well as the health impacts of medicinal cannabis use.

La séance d'aujourd'hui comporte trois volets, qui sont tous importants. Le premier groupe de témoins traitera des produits comestibles et de vapotage contenant du cannabis. Je vous présenterai ces trois témoins dans un instant. Je tiens à préciser qu'à midi ou peut-être un peu avant, si possible, les membres du comité directeur du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international s'adresseront à nous pour le deuxième volet de la séance.

Je veux attirer votre attention sur le volet prévu à huis clos dans l'ébauche d'ordre du jour. Ce sera important, car je veux obtenir votre assentiment quant au processus que nous utiliserons concernant les amendements ou les observations relatifs au projet de loi, que nous examinerons le 28 mai. J'admets qu'il y a un problème d'horaire, car les membres doivent se rendre à la Chambre pour la séance du Sénat à 13 h 30. De plus, la Colline est apparemment le théâtre d'une importante manifestation. En outre, ceux qui doivent se rendre à la Chambre devront affronter la pluie. Je tenterai donc de lever la séance d'aujourd'hui à 13 heures en essayant de traiter de tous les sujets au programme aujourd'hui. Cela signifie toutefois que je devrai me montrer un peu plus strict quant aux questions et aux réponses, que nous devrons garder claires et succinctes.

Voilà comment devrait se dérouler la séance. Et maintenant, procédons.

Le premier groupe traitera du contrôle des produits comestibles et de vapotage contenant du cannabis. Nous recevons Margie Skeer, professeure agrégée du Département de santé publique et de médecine communautaire de la Tufts University, qui témoigne à titre personnel afin de traiter du vapotage; Josh Campbell, président de dosist, une entreprise canadienne; et, enfin, que M. Ryan Vandrey, professeur agrégé de psychiatrie et de science du comportement à la Johns Hopkins University, qui témoigne à titre personnel par vidéoconférence.

Nous entendrons d'abord le témoin qui comparaît par vidéoconférence : M. Vandrey. Je demanderai à nos témoins de limiter leur exposé à sept minutes. Le comité leur posera ensuite des questions.

Ryan Vandrey, professeur agrégé de psychiatrie et de science du comportement, Johns Hopkins University, à titre personnel : Sachez que je suis psychologue expérimental de profession. Je réalise des recherches approfondies en laboratoire sur le cannabis et le dosage. Nous avons étudié les produits comestibles et de vapotage en laboratoire, examinant les divers effets et les propriétés pharmacocinétiques des différentes doses. Nous avons également analysé et testé les produits, évaluant les troubles liés à la consommation du cannabis, le sevrage du cannabis, ainsi que les répercussions que la consommation de cannabis à des fins médicales a sur la santé.

I am here mostly to answer questions the panel might have of me about edibles and concentrates, but in reading through the law, I had some comments I wanted to make.

With respect to edibles, it will be important to consider a number of facets, including dosage, packaging and the food matrix you are allowing to be sold in retail stores, testing and quality control standards, as well as labelling.

To expand on those a bit, it will be important to have an informed establishment of a unit dose. How do you package, label and describe the dosage of a cannabis edible product? Is it by THC, is it by CBD, and does it include other constituent components of the cannabis plant?

The State of Colorado has led that area in the United States by establishing a 10-milligram THC unit dose for their edible products. That seems to have worked fairly well in Colorado. In my laboratory, a 10-milligram dose has been associated with a discriminable drug effect but not impairment on cognitive performance and functioning. However, if you have more than one dose and you get up to 20 or 25 milligrams, we do see some significant impairment and some adverse events.

With cannabis, there is a fairly narrow therapeutic window from where you are in a good place versus being in a bad place, from a subjective point of view — where you will potentially run into issues. I think that dose characterization will be very important. While 10 milligrams might be good, if you have a situation where people want to ingest multiple doses, you might want to consider something smaller.

Packaging will be important, not only in defining a dose within a package but also with respect to childproofing so you don't have accidental ingestion of the products. That has become an issue in the United States.

The matrix is important. There are multiple examples in the U.S. of how that is achieved. In some cases, cannabis edibles are limited to gel caps, pills or capsules; in other states, you can have cannabis infused into popcorn, soda, chips, cookies, brownies, candy and anything else you can put in your mouth and eat. The question becomes: What do you do there? Do you constrain it, and if so, how?

The other thing related to that is whether it will be limited to prepackaged retail products or if you will allow things like restaurants to infuse dinners with cannabis. If so, how do you

Je témoigne principalement pour répondre aux questions que le comité pourrait avoir sur les produits comestibles et les concentrés, mais après avoir lu le projet de loi, je voudrais formuler quelques remarques.

En ce qui concerne les produits comestibles, il importera de tenir compte d'un certain nombre de facettes, notamment le dosage, l'emballage, la matrice alimentaire dont vous autoriserez la vente dans les commerces de détail, les normes de test et de contrôle de la quantité, ainsi que l'étiquetage.

À cet égard, il sera crucial d'établir la dose unitaire en se fondant sur des renseignements probants. Comment emballera-t-on et étiquettera-t-on le produit comestible contenant du cannabis, et comment en décrira-t-on le dosage? Indiquera-t-on la concentration en THC ou en cannabidiol? Mentionnera-t-on d'autres composantes du plant de cannabis?

L'État du Colorado est un pionnier du domaine aux États-Unis, fixant à 10 milligrammes la dose unitaire de THC pour les produits comestibles. Cela semble avoir assez bien fonctionné au Colorado. Dans mon laboratoire, nous avons déterminé qu'une dose de 10 milligrammes a un effet discernable, sans toutefois affaiblir le rendement et le fonctionnement cognitifs. Cependant, si le consommateur prend plus d'une dose et atteint 20 ou 25 milligrammes, on observe un affaiblissement notable des facultés accompagné d'effets indésirables.

Avec le cannabis, il existe une marge thérapeutique assez étroite entre le moment où on est dans un état euphorique et celui où on ressent les effets indésirables, d'un point de vue subjectif, et où on pourrait éprouver des problèmes. Je pense qu'il sera très important de soigneusement établir la dose. Même si la dose de 10 milligrammes pourrait être adéquate, vous pourriez envisager de choisir une dose moindre, puisque certains voudront ingérer des doses multiples.

L'emballage sera également important, pas seulement parce qu'il précisera la dose qu'il contient, mais aussi parce qu'il devra être à l'épreuve des enfants pour éviter l'ingestion accidentelle des produits, une situation qui est devenue un problème aux États-Unis.

La matrice est importante. On trouve aux États-Unis bien des exemples de la manière dont on peut procéder. Dans certains cas, les produits comestibles se limitent aux gélules, aux pilules ou aux capsules, alors que dans certains États, on intègre du cannabis au maïs soufflé, aux boissons gazeuses, aux biscuits, aux carrés au chocolat, aux bonbons et à tout ce qu'on peut se mettre dans la bouche et manger. Il faut donc se demander ce qu'il convient de faire : limite-t-on l'éventail de produits et, si c'est le cas, comment le fait-on?

Il faudra également déterminer si la vente se limitera aux produits de détail préemballés ou si vous autoriserez les restaurants à servir des plats contenant du cannabis. Dans l'affirmative, comment réglementerez-vous cette pratique et

regulate that and establish what a dose is? How do you inform the patron what they are getting?

Those are all challenging questions from a regulatory perspective, and they beg the question that maybe we need to wait a bit longer than a month for all edible products to be put out onto the market. My challenge to this committee is what you will do to ensure that one year from now, when it is mandated that edibles get rolled into Schedule 4, you are more informed to make those regulatory decisions than you are now.

One of the big issues in the interest in this legislation from my perspective is that you are trying to eliminate a black market. If you don't allow edibles and concentrates into this process now, you are not eliminating the black market. When I testified to a House of Commons panel in the fall, one of the panellists was a gentleman from British Columbia. He said that if edibles are not included, he will not stop selling them. He has a big client base and he was unapologetic about that.

You have to balance the intent of the law with your ability and capabilities to gather more information, preferably through funding cannabis regulatory science efforts in Health Canada or elsewhere. You have to think about whether you will be in a better position a year from now to make these regulatory decisions.

With respect to quality control and testing, each individual edible type, whether it be a brownie, a lollipop or a piece of gum, will have to have standards for testing and quality control. There will have to be a defined allowable variance for whatever it is that you think is important to test, whether that, again, be only THC or other cannabinoids. It can quickly get complicated. You will have to make decisions on what that is and whether that allowable variance is feasible within the matrix and big scale production, and also not artificially inflate dosing. If it is easier to fall within a 10 per cent variance if your dose is high rather than low and if you artificially inflate doses, then you run into problems with adverse consequences and adverse health events.

With respect to the concentrates, you see a similar kind of issue where you will have to be cognizant of the concentration, similar to alcohol. The higher the alcohol concentration in a liquid, the more difficult it is for the user to control their dose and use. You want to consider that the higher the concentration, the harder it is to titrate dose and, potentially, more risk of harm comes about. Again, I think you might want to be concerned with residual solvents and having quality control and all of the important things that are evident to regulate to minimize public health burden.

établirez-vous la dose permise? Comment informera-t-on le client de la dose qu'il consomme?

Ce sont toutes des questions difficiles du point de vue de la réglementation, et elles nous poussent à nous demander s'il ne faudrait peut-être pas attendre plus d'un mois pour que tous les produits comestibles soient vendus sur le marché. Ce que je vous demande, c'est ce que vous ferez pour vous assurer que dans un an, quand les produits comestibles seront ajoutés à l'annexe 4, vous soyez mieux informés que vous ne l'êtes maintenant pour prendre ces décisions en matière de réglementation.

Un des points qui m'intéressent au sujet de ce projet de loi, c'est que vous tentez d'éliminer le marché noir. Or, si vous n'intégrez pas maintenant les produits comestibles et les concentrés dans le processus, vous n'éliminez pas ce marché. Quand j'ai témoigné devant un comité de la Chambre des communes à l'automne, un homme de la Colombie-Britannique qui comparaissait a indiqué que si les produits comestibles ne sont pas autorisés, il ne cessera pas d'en vendre. Fort d'une vaste clientèle, il a fait cette déclaration sans la moindre gêne.

Vous devez concilier l'intention du projet de loi et votre capacité de réunir plus de renseignements, préférablement en finançant les efforts scientifiques que déploient Santé Canada et d'autres organismes sur le plan de la réglementation du cannabis. Vous devez vous demander si vous serez mieux en mesure que vous ne l'êtes maintenant de prendre ces décisions en matière de réglementation.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité et les tests, il faudra établir une norme à cet égard pour chaque produit comestible, qu'il s'agisse d'un carré au chocolat, d'une sucette ou d'une gomme. Il faudra établir l'écart admissible précis pour les éléments que vous jugerez importants à tester, que ce soit le THC ou d'autres cannabinoïdes. Les choses peuvent rapidement devenir complexes. Vous devrez décider quel sera cet écart et s'il convient à la matrice et à la production à grande échelle, tout en évitant les augmentations artificielles de la dose. Il est plus facile de respecter un écart de 10 p. 100 si la dose est élevée plutôt que faible, et si les gens augmentent artificiellement les doses, ils éprouvent des problèmes avec des conséquences indésirables et des effets néfastes sur la santé.

Pour ce qui est des concentrés, vous rencontrez le même genre de questions. Les gens devront connaître la concentration, comme c'est le cas pour l'alcool. Plus la concentration d'alcool dans un liquide est élevée, plus le consommateur éprouve de la difficulté à contrôler sa dose et sa consommation. Vous devez tenir compte du fait que plus la concentration est élevée, plus il est difficile d'évaluer la dose, ce qui pourrait potentiellement faire augmenter les risques de problèmes. Ici encore, vous devriez vous préoccuper des solvants résiduels, du contrôle de la qualité et de toutes les facettes importantes qu'il faut évidemment réglementer pour réduire le fardeau sur le plan de la santé publique.

That concludes my opening statement.

The Chair: Thank you very much.

Margie Skeer, Associate Professor, Department of Public Health and Community Medicine, Tufts University, as an individual: Good morning, Mr. Chair and honourable members of the committee. I appreciate the opportunity to speak here today on the cannabis act.

By way of background, I am a social and behavioural scientist and I study adolescent substance use initiation. I also design interventions to prevent substance use initiation among adolescents and teach courses on substance use and addiction to public health graduate students and medical students at Tufts University School of Medicine in Boston.

Given that Massachusetts in 2016 voted to legalize recreational marijuana, I have been thinking a lot about this new policy that is coming down. I have been spending a fair amount of time trying to understand the public health implications of infused cannabis food products in particular as it relates to youth initiation and continued use. Right now in Massachusetts, it is legal to use marijuana and grow it, but not to buy it, so we will see an uptick in purchasing starting in July when dispensaries start to proliferate.

I realize there are several issues related to edible marijuana and, having reviewed some of the prior hearings, I want to focus on two key issues that are more specific to my areas of study. The first is accidental ingestion by children, as Dr. Vandrey mentioned, and the second is the intentional consumption by adolescents, even among those who will be of legal age to consume marijuana at 18, if that winds up being the legal age.

With respect to accidental ingestion, a recent study out of the State of Colorado demonstrated that there was a five-fold increase in calls to poison control centres and emergency department visits between 2009 and 2015, when recreational marijuana became legal. This is among children under 10 and was related to accidental ingestion of marijuana. Edible marijuana was implicated in over half of these calls and visits, the most common sources being baked goods, candy and popcorn.

Even with plain, tamper-proof packaging with pronounced symbols displayed on the packaging, children will still find these products and ingest them, particularly because they look like food they are familiar with and know. Cannabis-infused food products that are indistinguishable from regular food products outside of the packaging create a significant risk for children.

Voilà qui conclut mon exposé.

Le président : Merci.

Margie Skeer, professeure agrégée, Département de santé publique et de médecine communautaire, Tufts University, à titre personnel : Bonjour, monsieur le président et distingués membres du comité. Je vous remercie de m'offrir l'occasion de traiter aujourd'hui du projet de loi sur le cannabis.

Sachez tout d'abord que je me spécialise en sciences sociales et comportementales, étudiant notamment le début de la consommation de substances chez les adolescents. J'élabore aussi des interventions pour prévenir le début de la consommation de substances chez les adolescents et je donne des cours sur la consommation de substances et la dépendance aux étudiants de cycle supérieur dans les domaines de la santé publique et de la médecine à l'école de médecine de la Tufts University, à Boston.

Le Massachusetts ayant voté en faveur de la légalisation de la marijuana récréative en 2016, j'ai longuement réfléchi à la nouvelle politique qui sera instaurée. J'ai passé beaucoup de temps à tenter de comprendre les conséquences des produits alimentaires à base de cannabis sur le plan de la santé publique, en ce qui concerne particulièrement le début et la continuation de la consommation chez les jeunes. À l'heure actuelle, on peut légalement consommer et cultiver de la marijuana au Massachusetts, mais pas en acheter. Nous assisterons donc à une augmentation de l'achat en juillet quand les dispensaires commenceront à proliférer.

Je me rends compte que la marijuana comestible soulève plusieurs questions et, en en ayant examiné quelques-unes avant la séance, je veux mettre l'accent sur deux points primordiaux qui concernent davantage mon domaine d'étude : l'ingestion accidentelle par des enfants, comme M. Vandrey l'a indiqué, et la consommation intentionnelle par des adolescents, même parmi ceux qui auront l'âge légal de consommer de la marijuana à 18 ans, si c'est l'âge légal qui est retenu.

En ce qui concerne l'ingestion accidentelle, une étude publiée récemment dans l'État du Colorado montre que le nombre d'appels aux centres antipoison et de visites à l'urgence a quintuplé entre 2009 et 2015, quand la marijuana récréative est devenue légale. Cela concerne des enfants de moins de 10 ans qui avaient ingéré accidentellement de la marijuana. Dans plus de la moitié des incidents, la marijuana comestible, que l'on trouve le plus couramment dans les pâtisseries, les bonbons et le maïs soufflé, était en cause.

Même avec des emballages neutres à l'épreuve des enfants arborant des symboles évidents, les enfants trouvent quand même les produits et les ingèrent, d'autant plus qu'ils ressemblent à des aliments qu'ils connaissent. Le fait qu'en dehors de leur emballage, les produits alimentaires à base de cannabis ressemblent à s'y méprendre aux aliments ordinaires

You take them out of the packaging and it looks like popcorn, a brownie or a lollipop. Children won't know the difference unless it is regulated. Even requiring that products such as gummy candy not be in shapes that appeal to children, it will still appeal to children because it is candy. To reduce this risk, the onus will be on caregivers to properly secure edible marijuana in their homes.

With respect to intentional consumption by youth, I know this has been mentioned before but I want to reiterate that there is robust scientific evidence about the relationship between marijuana use and adolescent brain development. The earlier teens start using, the greater the impact on their brain and their risk for developing substance abuse disorders later in life. We know that 9 out of 10 people with substance-related problems started using before the age of 18 — 90 per cent — and each year, research has shown, we can delay initiation of substance use. It has a long-term influence on the risk of developing substance use disorders over time for young people. This is a critical juncture we are in with respect to long-term disordered use of substances, including marijuana.

How does this relate to edibles? We know that research has shown that risk perception of edible use among teens is lower. Teens and adolescents who use marijuana perceive edible products to be of lower risk. Part of this is because there is a familiarity with these products. Many of them have used and consumed products that look, taste and smell like them since they were toddlers: brownies, lollipops, cookies. This is something they are familiar with, and that familiarity increases the risk of them being less inclined to think they are problematic. It is a much shorter leap between smoking a joint for the first time and eating a food product to get high. The perceived threat of products that people are comfortable with will be lower, even among adults as well.

We know from research that edibles are appealing to young people for many reasons. First, they say, "We don't smell like pot, so we will reduce the risk that we will get caught from using marijuana." They can be used covertly in schools and movie theatres and anywhere that food products are allowed. Even with regulation, people can covertly use edible marijuana products.

In addition, teens have admitted that they like using edibles — and girls in particular — because they feel less like drug users when they are eating a drug with a food product rather than smoking the drug.

expose les enfants à un risque substantiel. Une fois sortis de leur emballage, ils ressemblent à du maïs soufflé, à un carré au chocolat ou à une sucette. Les enfants ne feront pas la différence à moins que ces produits ne soient réglementés. Même si le règlement stipule que les bonbons en gélatine ne doivent pas avoir une forme qui attire les enfants, ces produits les intéresseront quand même, car ce sont des bonbons. Pour réduire le risque, il incombera au responsable de l'enfant de garder la marijuana comestible en lieu sûr.

Pour ce qui est de la consommation intentionnelle par les jeunes, je sais que cela a déjà été dit, mais je tiens à répéter qu'il existe des preuves scientifiques solides qui établissent un lien entre la consommation de marijuana et le développement du cerveau des adolescents. Plus jeunes les adolescents commencent à consommer, plus grands seront les effets sur leur cerveau et le risque qu'ils développent ultérieurement des troubles liés à la toxicomanie. Nous avons que 9 personnes sur 10 — 90 p. 100 — ayant des troubles liés à la toxicomanie ont commencé à consommer avant l'âge de 18 ans, et les recherches ont montré que chaque année où nous pouvons retarder le début de la consommation a une incidence à long terme sur le risque qu'ont les jeunes de développer un trouble lié à la toxicomanie au fil du temps. L'adolescence est une période déterminante sur le plan de la consommation problématique de substances, y compris la marijuana.

Quel lien existe-t-il avec les produits comestibles? Nous savons que les recherches ont montré que la perception du risque que pose la consommation des produits comestibles est moins élevée chez les adolescents. Les jeunes qui consomment de la marijuana considèrent que ces produits posent un risque moins élevé, notamment parce qu'ils leur sont familiers. De nombreux jeunes consomment depuis l'enfance des produits ayant une apparence, un goût et une senteur identiques, comme des carrés au chocolat, des sucettes et des biscuits. Ce sont des produits qu'ils connaissent bien, et cette habitude fait qu'ils risquent davantage de ne pas les considérer comme problématiques. Il est bien plus facile de consommer un produit alimentaire que de fumer son premier joint pour éprouver un effet euphorisant. On associe aux produits que l'on connaît un risque moins élevé, et c'est le cas même chez les adultes.

Les recherches nous ont montré que les produits comestibles attirent les jeunes pour bien des raisons. Ils se disent d'abord que l'absence d'odeur réduira le risque qu'ils se fassent prendre à consommer de la marijuana. Ils peuvent consommer secrètement ces produits à l'école, au cinéma et partout où les produits alimentaires sont autorisés. Même avec la réglementation, les gens peuvent consommer secrètement des produits contenant de la marijuana.

En outre, les adolescents — les filles en particulier — admettent qu'ils aiment consommer des produits comestibles, car ils ont moins l'impression de se droguer quand ils consomment

la substance en mangeant un produit alimentaire plutôt qu'en fumant.

My biggest concern about edible marijuana products is the sheer variety that is available even without elaborate packaging. Even if we are taking away any pictures, even if it is just plain packaging, the sheer variety of products available on the market, at least in the United States, is staggering. This reduces risk perception even further. With more products out there, it normalizes the drug even further.

Ce qui me préoccupe le plus au sujet des produits comestibles contenant de la marijuana, c'est l'immense variété de produits offerts sans emballages élaborés. Même si nous interdisons les images et que l'emballage est neutre, l'éventail de produits proposés sur le marché est renversant, aux États-Unis, du moins. La perception de risque n'en est que moindre. La multiplication des produits normalise encore davantage la drogue.

When I was in Denver right before the 2016 election in the United States, I went to a dispensary, realizing that this was coming down for Massachusetts. The dispensary looked like a concession stand at a movie theatre. That was just the candy and baked goods; it doesn't even come close to scratching the surface of what is available out there if you do even a quick Internet search of what food products are available on the market.

Quand j'ai été à Denver juste avant les élections de 2016 aux États-Unis, je me suis rendue dans un dispensaire, car je me rendais compte que la marijuana allait être légalisée au Massachusetts. Ce dispensaire ressemblait à un comptoir alimentaire de cinéma, et il ne proposait que des bonbons et des pâtisseries. Ce n'est rien en comparaison de tous les produits alimentaires qu'on peut trouver en effectuant une brève recherche sur Internet.

I absolutely understand the need to offer multiple routes of administration of marijuana, particularly in smokeless forms for people who do not want to smoke the drug. However, I believe that edible marijuana, especially in forms that are appealing to young people, even if they are not specifically designed to be appealing to young people, is extremely problematic.

Je comprends parfaitement qu'il faille offrir de nombreuses avenues sur le plan de la consommation de marijuana, particulièrement sous une forme sans fumée pour ceux qui ne veulent pas fumer de drogue. Je considère toutefois que la marijuana comestible est extrêmement problématique, particulièrement sous les formes qui attirent les jeunes même si elles ne sont pas conçues expressément à cette fin.

For recommendations, outside of regulation, I believe that for public health efforts, prevention campaigns must target parents and other caregivers to properly secure their marijuana with a special emphasis on edible products with respect to accidental ingestion among young people and children. This is vital because risk perception among adults may also be reduced with marijuana-infused foods that they are familiar and comfortable with.

Pour ce qui est des recommandations, outre la réglementation, je pense qu'au chapitre des efforts en matière de santé publique, il faut que les campagnes de prévention ciblent les parents et les autres gardiens pour qu'ils conservent leur marijuana en lieu sûr, en mettant particulièrement l'accent sur les produits comestibles qui risquent d'être ingérés accidentellement par les jeunes et les enfants. C'est essentiel, car la perception de risque parmi les adultes peut aussi être moindre à l'égard des aliments contenant de la marijuana ayant une forme qu'ils connaissent bien.

To reduce the risk of youth initiating and using edible marijuana products, I believe that we have to limit the types of products that are available, as Dr. Vandrey mentioned. If people wish to obtain oils or butters and make the products themselves, that is a different situation that policy-makers have slightly less control over. However, in my professional opinion, there is no reason that a recreational drug should be sold in the countless forms of enticing foods that young people are already familiar and comfortable with. As Dr. Vandrey said, potato chips, crackers, granola bars, pasta sauce, beef jerky, anything and everything — it is unbelievable the variety of products out there on the market that are available for purchase. There are contests to make the most delicious-tasting coconut cream pies, ice cream and, again, anything and everything. I believe that in order to control the distribution, the more we can do to limit the variety available for sale, the more control we will have over this over time.

Pour réduire le risque que des jeunes commencent et continuent de consommer des produits comestibles contenant de la marijuana, je pense qu'il faut limiter le genre de produits offerts, comme l'a indiqué M. Vandrey. Si les gens veulent obtenir des huiles ou des beurres afin de concocter les produits eux-mêmes, il s'agit d'une situation légèrement différente sur laquelle les décideurs ont légèrement moins de contrôle. Cependant, selon mon point de vue professionnel, il n'existe aucune raison pour laquelle les drogues récréatives devraient être vendues dans une gamme infinie d'aliments alléchants que les jeunes connaissent déjà. Comme M. Vandrey l'a déjà souligné, on peut acheter des croustilles, des craquelins, des barres tendres, des sauces pour pâtes, du charqui de bœuf et un éventail incroyable de produits. Il existe des concours pour savoir qui concoctera la tarte à la noix de coco, la crème glacée ou le mets le plus délicieux. Selon moi, pour contrôler la distribution, plus nous limiterons la variété de produits offerts sur le marché, mieux nous contrôlerons la situation au fil du temps.

Thank you very much. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much. Now for our third speaker — and this will deal with the vaping aspect — from dosist, we have Josh Campbell, President.

[*Translation*]

Josh Campbell, President, dosist: Mr. Chair, honourable senators and members of the committee, thank you for this opportunity to speak to you today. My name is Josh Campbell and I am the president of dosist.

[*English*]

On behalf of dosist, I want to thank the standing committee for the invitation to appear before you today as we continue this important conversation with respect to Bill C-45.

If you are not familiar with our company, we have been successfully operating in California since 2016. We use science and dose control to provide a consistent, repeatable, safe and positive experience around cannabis. California is the largest, most competitive and maybe the most complex regulatory environment for cannabis in the world. We have been in the market there for a year and a half, and that puts us in a unique position as we approach the passing of Bill C-45.

As you have been studying this, I am sure you realize there are perceptions and stigmas around cannabis that we as an industry have been working hard to end. We have been successfully navigating the space because of our innovative experience and our evidence-based approach. We are helping people and we are changing perceptions.

Our approach is simple: We focus on the customer while providing a safe and effective experience, and we focus on dose. Since our launch, we have been able to help hundreds of thousands of people in California, and our efforts have been recognized. *Time Magazine* named us one of the best inventions of 2016, referring to our efforts as "cannabis that could replace pills." And this year we were named by Fast Company as one of the most innovative health companies in the world.

We are on the way to passing one of the most progressive and transformative pieces of legislation in our country's history. We are excited and confident we will have a positive effect on Canadians, but there are certain measures designed with the right intent that are, in fact, preventing a company like dosist from

Merci beaucoup. Je répondrai à vos questions avec grand plaisir.

Le président : Merci beaucoup. Nous entendrons maintenant notre troisième témoin, Josh Campbell, président de dosist, qui traitera du vapotage.

[*Français*]

Josh Campbell, président, dosist : Monsieur le président, honorables sénateurs, membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Josh Campbell et je suis président de dosist.

[*Traduction*]

Au nom de dosist, je tiens à remercier le comité permanent de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui alors que nous poursuivons l'important débat sur le projet de loi C-45.

Si vous ne connaissez pas notre entreprise, sachez qu'elle fonctionne avec succès en Californie depuis 2016. Nous nous appuyons sur les données scientifiques et le contrôle de la dose pour offrir une expérience uniforme, reproductible, sécuritaire et agréable aux consommateurs de cannabis. On trouve en Californie le contexte de réglementation de la marijuana le plus vaste, le plus concurrentiel et peut-être le plus complexe du monde. Étant sur le marché depuis un an et demi, nous sommes dans une position unique à l'approche de l'adoption du projet de loi C-45.

Dans le cadre de votre étude, je suis certain que vous constatez qu'il y a des perceptions et des préjugés entourant le cannabis que nous, en tant qu'industrie, travaillons très fort à faire disparaître. Nos démarches sont fructueuses en raison de notre expérience novatrice et de notre approche fondée sur des données probantes. Nous aidons les gens et nous changeons les perceptions.

Notre approche est simple : nous nous concentrons sur le client tout en offrant une expérience sécuritaire et efficace, et nous mettons l'accent sur la dose. Depuis notre lancement, nous avons été en mesure d'aider des centaines de milliers de personnes en Californie, et nos efforts ont été reconnus. Le magazine *Time* a nommé notre initiative l'une des meilleures inventions de 2016 et a déclaré que le « cannabis pourrait remplacer les comprimés ». Et cette année, Fast Company nous a désignés comme étant l'une des entreprises de santé les plus novatrices au monde.

Nous sommes en voie d'adopter l'une des mesures législatives les plus progressistes et porteuses de changements de l'histoire du pays. Nous sommes emballés, et nous avons confiance que nous aurons une incidence positive sur les Canadiens, mais il y a certaines mesures conçues avec la meilleure intention qui empêchent une entreprise comme dosist de faire son entrée sur le

coming to market and denying Canadian citizens access to important tools to manage their experience around cannabis.

marché et qui privent les citoyens canadiens d'accéder à des outils importants pour gérer leur expérience à l'égard du cannabis.

In its current form, the most critical tool — dose — will possibly not be available until a year after the regulations go into effect because vapourizers and concentrates aren't included from the outset.

Dans sa forme actuelle, l'outil le plus important — la dose — ne sera probablement disponible qu'un an après l'entrée en vigueur de la réglementation, car les vaporisateurs et les concentrés ne sont pas inclus d'entrée de jeu.

At dosist, we have created the first and only scientifically designed dose-controlled cannabis vapourizer. When the law goes into effect, dose control devices like this will not be allowed. The dose pen is designed to specifically deliver a precise dose of our formula each and every time, guaranteed through three key features: optimized temperature control, controlled air flow and time control.

Chez dosist, nous avons créé le premier vaporisateur de cannabis à dosage contrôlé scientifiquement conçu. Lorsque la loi entrera en vigueur, les dispositifs de contrôle des doses comme celui-ci ne seront pas autorisés. Le vaporisateur à dosage contrôlé est conçu pour émettre une dose précise de notre formule à chaque utilisation, ce qui est garanti grâce à trois fonctions clés : contrôle de la température optimisé, débit d'air contrôlé et contrôle de temps.

With our pen's technology, customers know when they have consumed a precise 2.25 milligram dose of our formula. When using the pen, you inhale for three seconds and the pen shuts off. A user is alerted to the completion of a dose by a small vibration, similar to a toothbrush. No matter how hard you inhale or for how long, you will experience exactly the same results. You can only get this type of control through a vapourizer.

Grâce à notre technologie, les clients savent qu'ils ont consommé une dose précise de 2,25 milligrammes de notre formule. Lorsqu'on utilise le vaporisateur, on inhale le produit pendant trois secondes, puis le dispositif s'éteint. L'utilisateur est informé qu'une dose a été administrée au moyen d'une petite vibration, comme celle d'une brosse à dents. Peu importe l'ardeur avec laquelle on inhale ou la durée de l'inhalation, on obtiendra les mêmes résultats. On peut seulement obtenir ce type de contrôle avec un vaporisateur.

Cannabis concentrates have their own stigma, but concentrating cannabis is not simply or exclusively about "making it stronger." It is a critical part of providing a controlled and consistent experience around the plant.

Il y a des préjugés entourant les concentrés de cannabis, mais on n'utilise pas les concentrés uniquement pour rendre le produit plus puissant. C'est un élément essentiel pour offrir une dose contrôlée du produit.

Let me say this another way: You cannot control the dose if you can't control the ingredients in the plant. The chemical makeup of plants is volatile. It can change based on many factors, including growing conditions, harvesting methods and curing. When I'm seeking a therapeutic tool, I prefer consistency, and that requires processing. It requires concentrating the active compounds in the plant so we can recombine them to ensure the chemical profile is always the same, and in many cases reduce its potency.

Permettez-moi de vous expliquer d'une autre façon : on ne peut pas contrôler la dose si on ne peut pas contrôler les ingrédients du plant. La composition chimique des plants est volatile. Elle peut changer en fonction de nombreux facteurs, y compris les conditions de croissance, les méthodes de récolte et le traitement. Lorsque je cherche un outil thérapeutique, je préfère la consistance, ce qui requiert un traitement. Il faut concentrer les composés actifs dans le plant pour pouvoir les regrouper afin de veiller à ce que le profil chimique soit toujours le même ce qui, dans bien des cas, réduit la puissance.

Our product and science teams have determined the right balance of cannabis derived to create the necessary targeted formulas that deliver a consistent response while controlling the sometimes overwhelming psychoactive effects commonly associated with cannabis consumption. This is the first complete solution in cannabis, delivering a precise dose, regulating the volume and delivering a consistent formulation each and every time.

Nos équipes chargées des produits et des travaux scientifiques ont établi la bonne quantité de cannabis dérivé pour créer les formules ciblées nécessaires qui donnent une réponse constante tout en contrôlant les effets psychoactifs parfois démesurés associés à la consommation de cannabis. C'est la première solution complète de cannabis où une dose précise est émise, le volume est régulé et la formule est constante à chaque utilisation.

When the bill comes into effect and regulations come into force, this option should be available on the first day. Every day we wait is another day that people will turn to less safe methods or remain with the illicit market. We believe it would be

Lorsque le projet de loi et la réglementation entreront en vigueur, cette option devrait être disponible dès le premier jour. Plus nous attendons, plus les gens se tourneront vers des méthodes moins sécuritaires ou continueront d'acheter sur le

beneficial for Canadians and the future of cannabis legalization to include regulations for concentrates and vapourizers as this legislation is passed and brought into force, not in some future round of amendments. If we wait a year for the appropriate regulation of vapourizers and concentrates to be enforced, we risk the illicit market proving and providing their own solution.

Members of Parliament at the Health Committee recognized this when they amended the bill to say that before the first anniversary of the day on which Royal Assent is achieved for the cannabis act, Health Canada must enact section 193.1 of the act or it automatically comes into force. They ensured this was added to the original version.

While we understand the government is grappling with a number of important issues around the legalization of cannabis, the current approach leaves a gap. Products like ours take a responsible approach to protecting public health, and companies like dosist are seeking to work collaboratively with government from the outset. Through immediate regulation, these types of products can ensure that the government is able to truly combat the sophisticated illicit market.

Dosist exists to empower people to manage their own health; to provide sustainable, plant-based tools that help people live healthier and happier lives. Dosage is the justification for everything we do and every product we create. As I said, we have been operating in California for over a year. We can safely say our products help people, and it is important that a product like ours exists on the legal market when increasing access to cannabis.

We are here to help make Bill C-45 the best possible bill designed to keep Canadians safe as we move closer to the legalization of cannabis. Right now, Canadians may need to wait a year after the regulations go into effect before a product like dosist's is available. It is simply too long. We propose you ensure we have the tools available to combat the illicit market and help Canadians better manage their cannabis consumption from day one.

Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Senators, I have a note here indicating that the Conservatives are having a caucus meeting at one o'clock, so we will have to tighten things up even more and finish by about ten to one. At this point, though, we will keep it to the usual five minutes, which includes both question and answers. The quicker the question and the quicker the answer, the more you will be able to

marché illicite. Nous croyons qu'il serait avantageux pour les Canadiens et l'avenir de la légalisation du cannabis d'inclure une réglementation pour les concentrés et les vaporisateurs pendant que ce projet de loi est adopté et mis en vigueur, plutôt que de le faire ultérieurement dans une série de modifications. Si nous attendons un an pour qu'un règlement approprié sur les vaporisateurs et les concentrés soit appliqué, nous courons le risque que le marché illicite finisse par offrir sa propre solution.

Les parlementaires au Comité de la santé ont reconnu cette situation lorsqu'ils ont apporté des amendements au projet de loi pour préciser qu'avant le premier anniversaire de la sanction royale de la Loi sur le cannabis, Santé Canada doit promulguer l'article 193.1 de la loi ou il entrera automatiquement en vigueur. Ils se sont assurés d'apporter cet ajout à la version initiale.

Même si nous comprenons que le gouvernement est aux prises avec de nombreuses questions importantes concernant la légalisation du cannabis, l'approche actuelle laisse un vide. Des produits comme les nôtres adoptent une approche responsable pour protéger la santé publique, et des entreprises comme dosist cherchent à collaborer avec le gouvernement d'entrée de jeu. Par l'entremise d'une réglementation immédiate, ces types de produits peuvent veiller à ce que le gouvernement soit en mesure de lutter véritablement contre le marché illicite sophistiqué.

La raison d'être de dosist est de donner aux gens les outils nécessaires pour gérer leur santé et d'offrir des solutions à base végétale durables qui aident les gens à vivre plus en santé et plus heureux. Le dosage est ce qui justifie tout ce que nous faisons et chaque produit que nous créons. Comme je l'ai dit, nous sommes en activité en Californie depuis plus d'un an. Nous pouvons dire sans nous tromper que nos produits aident les gens, et il est important qu'un produit comme le nôtre existe sur le marché légal lorsqu'on accroît l'accès au cannabis.

Nous sommes ici pour contribuer à faire du projet de loi C-45 le meilleur projet de loi possible pour assurer la sécurité des Canadiens à l'approche de la légalisation du cannabis. À l'heure actuelle, les Canadiens risquent de devoir attendre un an après que la réglementation entre en vigueur pour qu'un produit comme celui de dosist soit disponible. C'est tout simplement trop long. Nous vous proposons d'avoir les outils disponibles pour lutter contre le marché illicite et aider les Canadiens à mieux gérer leur consommation de cannabis dès le premier jour.

Merci.

Le président : Merci beaucoup.

Sénateurs, j'ai une note ici dans laquelle on indique que les conservateurs ont une réunion de caucus à 13 heures, alors nous devrons être encore plus succincts et terminer la séance vers 12 h 50. Pour l'instant, nous allons maintenir la série d'interventions habituelle de cinq minutes, ce qui inclut la question et les réponses. Plus vite vous posez la question, plus vite vous obtiendrez une réponse, et plus vous pourrez poser de questions

get in during those five minutes. We will start the questioning with the deputy chairs.

Senator Petitclerc: I have some general questions. My first question is for Dr. Vandrey. I have two questions in one. First, how prevalent are edibles? How big is the market? I know you touched on this, but how popular is it in, your experience, or will it be?

Depending on the diversity of edible products, the complexity of labelling and having proper information on dosage but also how long it takes for the specific edible to take effect, it seems there is a lot of information that could be on each of these products. How complex are we talking about when it comes to providing proper information, depending on each of these edible products? Or is it simple but I am making it complicated?

Mr. Vandrey: No, you're absolutely right, it is complicated.

To address your first question, the edible market is big. It's not as big is inhalation, but I think, and I'm ballparking here, that roughly a quarter of cannabis users will ingest edibles. That estimated percentage is increasing over time. It's not an inconsequential market in the U.S., and it depends on where you look to see what numbers you see. Edible use is normative now. The more you have access, the more people are going to use it.

In terms of the different types of products, I think that, without constraints, you'll see hundreds of different food types and liquids being produced because, again, this is a capitalist market and companies are going to create something novel and new to try to corner market share. So you're going to see variety just because you can.

What we don't know very well is how important that matrix is in delivery of the dose. Hypothetically, we can say that if you take a pill and you swallow it and the drug goes directly into your stomach, you might have less and slower absorption than if you have a lollipop that you suck on where you get buccal absorption in addition to gastrointestinal absorption. But we have not done that research study to understand what the differences are there. That's again an example where we need more research and regulatory science to inform these decisions.

The more variety you have, the more complicated the regulations become with respect to not only dosing and absorption but also with regard to quality control and test methods. You'd need to establish a standard procedure for manufacturing, testing and labelling a brownie versus a lollipop

durant ces cinq minutes. Nous allons commencer la série d'interventions avec les vice-présidents.

La sénatrice Petitclerc : J'ai quelques questions générales. Ma première question s'adresse à M. Vandrey. Premièrement, les produits du cannabis comestibles sont-ils répandus? Quelle est la taille du marché? Je sais que vous avez abordé ces sujets, mais sont-ils populaires, d'après votre expérience, ou le seront-ils?

Selon la diversité des produits du cannabis comestibles, la complexité de l'étiquetage et l'information appropriée sur le dosage, mais aussi la durée qu'il faut pour que le produit comestible fasse effet, il semble y avoir de nombreux renseignements qui pourraient être affichés sur chacun de ces produits. Quelle est la complexité pour ce qui est de fournir les renseignements appropriés sur chacun de ces produits comestibles? Où est-ce simple et je complique les choses?

M. Vandrey : Non, vous avez tout à fait raison, c'est compliqué.

Pour répondre à votre première question, le marché des produits comestibles est énorme. Il n'est pas aussi grand que celui des produits inhalables, mais je pense, et je vais vous donner une estimation, qu'environ le quart des consommateurs de cannabis ingéreront des produits comestibles. Ce pourcentage approximatif augmente avec le temps. Ce n'est pas un marché négligeable aux États-Unis, et c'est selon ce qu'on cherche à savoir et les données que l'on obtient. La consommation de produits comestibles est maintenant la norme. Plus on a accès à ces produits, plus les gens les utiliseront.

En ce qui concerne les différents types de produits, je pense que, sans contrainte, vous verrez des centaines d'aliments et de liquides différents qui seront produits, car, là encore, c'est un marché capitaliste et les entreprises vont créer de nouveaux produits pour essayer d'accaparer une part du marché. Vous verrez donc une variété de produits, car ce sera tout simplement possible.

Ce que nous ne savons pas très bien, c'est à quel point la matrice est importante dans l'administration de la dose. Hypothétiquement, nous pouvons dire que si vous avalez un comprimé et que le médicament va directement dans votre estomac, l'absorption risque d'être plus faible et plus lente que si vous avez un suçon dans la bouche, où il y a l'absorption par la bouche en plus de l'absorption gastro-intestinale. Toutefois, nous n'avons pas effectué cette étude de recherche pour comprendre les différences. C'est encore là un exemple où nous avons besoin de plus de recherches et d'activités scientifiques en matière de réglementation pour éclairer ces décisions.

Plus la variété de produits est vaste, plus la réglementation sera compliquée concernant non seulement le dosage et l'absorption mais aussi le contrôle de la qualité et les méthodes d'essai. Il faudrait établir une procédure normalisée pour la fabrication, les mises à l'essai et l'étiquetage d'un carré au

versus a soda versus popcorn versus a pill. The bigger it is, the more complicated it becomes.

chocolat par rapport à un suçon, une boisson gazeuse, du maïs soufflé et un comprimé. Plus le produit est gros, plus c'est compliqué.

The other issue that has to be considered, and this is something that came from a meeting I had with Health Canada last fall, is if it's in a food product, do you label all of the food contents, ingredients and dietary information? Do you put the number of calories? Do you put how much sodium is in it? If you do that, do you then come into a situation where people are incorporating cannabis-infused products into their daily diet and taking them for dietary content versus just as a drug? I don't know the answer to that question, but it's something you have to think about.

L'autre question qu'il faut examiner, et elle a été soulevée dans une rencontre que j'ai eue avec des représentants de Santé Canada à l'automne dernier, c'est si le cannabis est dans un produit alimentaire, étiquetez-vous tous les ingrédients qu'il contient et les renseignements alimentaires? Indiquez-vous le nombre de calories? Précisez-vous la quantité de sodium qu'il renferme? Le cas échéant, vous retrouvez-vous dans une situation où les gens qui incorporent des produits infusés de cannabis dans leur alimentation quotidienne consomment ces produits pour leur contenu alimentaire plutôt que comme une drogue? Je ne connais pas la réponse à cette question, mais c'est un élément auquel il faudra réfléchir.

The Chair: Very quickly, Ms. Skeer.

Le président : Très rapidement, madame Skeer.

Ms. Skeer: With respect to your question about how popular it is, in the first quarter of 2014 in Colorado, which is the first year that recreational sales were allowed, edibles made up 30 per cent of the legal sales. By the third quarter of 2016, that grew to 45 per cent. So this is quite a large market.

Mme Skeer : En ce qui concerne votre question sur la popularité, durant le premier trimestre de 2014 au Colorado, qui est la première année où les ventes de cannabis à des fins récréatives ont été autorisées, les produits comestibles représentaient 30 p. 100 des ventes légales. Au troisième trimestre de 2016, elles avaient augmenté à 45 p. 100. C'est donc un marché assez important.

In addition, a recent study with over 5,000 high school students in northern California saw that 72 per cent of lifetime marijuana users and 82 per cent of past month marijuana users reported having used edibles. So this is a big market and a growing market, which is what is so alarming to me.

En outre, une étude récente menée avec plus de 5 000 élèves de l'école secondaire dans le Nord de la Californie a recensé que 72 p. 100 des gens qui ont consommé de la marijuana toute leur vie et 82 p. 100 des gens qui ont consommé de la marijuana au cours du mois précédent ont déclaré avoir utilisé des produits comestibles. C'est donc un gros marché et un marché en pleine croissance, ce que je trouve très inquiétant.

Senator Seidman: Thank you all for much for your presentations.

La sénatrice Seidman : Merci à vous tous des exposés que vous avez faits.

I'd like to address my question to you, Dr. Vandrey, because I must admit that I became a little concerned listening to your presentation about quality control and THC levels. You've done some research on THC labelling of marijuana edible products. In fact, you published in the *Journal of the American Medical Association*. One of your findings is that more than 75 per cent of product labels misrepresent the amount of THC. First of all, that's very disconcerting if people can't count on a product label to give them accurate information. If there's mislabeling on edibles, what is the likelihood of the same kind of mislabeling of product THC contents that we're going to propose to have on dry marijuana products? My question around that is what can governments do to ensure that the labels accurately reflect the THC content? Would it be advisable to set a maximum THC potency limit for edible cannabis products, for example?

J'aimerais adresser ma question à vous, monsieur Vandrey, car je dois admettre que je suis devenue un peu inquiète lorsque j'ai entendu ce que vous avez dit dans votre exposé sur le contrôle de la qualité et les teneurs en THC. Vous avez réalisé des recherches sur l'étiquetage des teneurs en THC dans les produits comestibles de marijuana. En fait, vous avez publié un article dans le *Journal of the American Medical Association*. L'une de vos constatations est que plus de 75 p. 100 des étiquettes de produits font des déclarations trompeuses sur la quantité de THC. Premièrement, c'est très inquiétant si les gens ne peuvent pas se fier à l'étiquette d'un produit pour leur fournir des renseignements exacts. S'il y a des erreurs d'étiquetage avec les produits comestibles, quels sont les risques qu'il y ait des erreurs d'étiquetage de ce genre pour les teneurs en THC contenues, des erreurs sur les étiquettes que nous allons proposer sur les produits de marijuana séchée? Ma question est la suivante : que peuvent faire les gouvernements pour s'assurer que l'information sur les teneurs en THC est exacte sur les

étiquettes? Serait-il bon de fixer une limite maximale de THC pour les produits comestibles du cannabis, par exemple?

Mr. Vandrey: I think they are very valid points. The paper we published in JAMA was based on product samples obtained in medical cannabis markets in California and Washington. Again, those markets didn't have really tight regulations about dosing, testing and things like that. That highlights the importance of having good standards for quality control.

M. Vandrey : Je pense que vous soulevez des arguments très valables. L'article que nous avons publié dans le JAMA était basé sur des échantillons de produits obtenus dans les marchés de cannabis à des fins médicales en Californie et à Washington. Là encore, ces marchés n'avaient pas vraiment une réglementation rigoureuse concernant les doses, les mises à l'essai, entre autres. Cela fait ressortir l'importance d'avoir de bonnes normes pour le contrôle de la qualité.

Just because we found that most products were not labelled accurately doesn't mean that they can't be. I think what's important is that the manufacturing process be fine-tuned to ensure, for example, that you know the exact potency with regard to THC of the source material that goes into baking a batch of brownies. There's quality control processing to make sure that material is evenly distributed or that individual products are dosed specifically. For example, in my laboratory, we make each pot brownie separately so that we have a fixed amount of cannabis in it and we know the concentration of THC in that plant material we're putting in each brownie. So we can get precision in our doses that way.

Le fait que nous ayons relevé que la majorité des produits n'étaient pas étiquetés correctement ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas l'être. Je pense que l'important, c'est que le processus de fabrication soit ajusté pour veiller, par exemple, à ce que vous sachiez la teneur exacte en THC de la matière utilisée pour faire des carrés au chocolat. Il y a un processus de contrôle de la qualité pour veiller à ce que la matière soit répartie également et que les doses contenues dans les produits soient les mêmes. Par exemple, dans mon laboratoire, nous faisons chaque carré de chocolat au cannabis séparément pour nous assurer d'avoir une quantité de cannabis fixe et de connaître la concentration de THC dans la matière végétale que nous incorporons dans chaque carré de chocolat. Nous pouvons obtenir des doses précises de cette manière.

Again, this is a challenge that goes out to the manufacturer, but there have to be standards for ensuring that they do this, and there has to be oversight to make sure that when a product goes out and hits retail shelves and says it contains 10 milligrams of THC, that someone is validating that from batch to batch, the same way you would validate the labelling of any other drug, would be my guess.

Là encore, c'est un problème que le fabricant doit gérer, mais il doit y avoir des normes pour nous assurer qu'il le fait, et il faut exercer une surveillance pour veiller à ce que lorsqu'un produit est commercialisé et se retrouve sur les tablettes, il est indiqué qu'il contient 10 milligrammes de THC, que quelqu'un valide, de la même façon qu'on validerait l'étiquetage de n'importe quel autre médicament, j'imagine.

Senator Seidman: Thank you. My question, then, is there something that government can do in the regulations down the road, which will come in a year if the plan is to make edibles legal in a year? Is there something that governments should watch out for to ensure this kind of manufacturing quality control and ensure it in the regulations? Should there be a maximum THC potency limit for edible cannabis products? I might address that to Dr. Skeer.

La sénatrice Seidman : Merci. Je veux savoir s'il y a des mesures que le gouvernement peut prendre ultérieurement dans la réglementation, ce qui sera dans un an si le plan est de légaliser les produits comestibles dans un an. Y a-t-il quelque chose que les gouvernements devraient surveiller pour veiller à ce qu'il y ait ce type de contrôle de la qualité dans la fabrication et que ce soit prévu dans la réglementation? Devrait-il y avoir une limite maximale de THC pour les produits comestibles de cannabis? Je vais adresser mes questions à Mme Skeer.

Ms. Skeer: With respect to being able to regulate how much is in each product, the government absolutely should have regulations around that. In the States, there are different states that have legalized recreational marijuana that have different levels of potency that they are allowing in products. I don't remember exactly, but some require a maximum of 10 milligrams and some have a maximum of 5 milligrams. Part of that is because this is a pretty recent regulation. We are trying to figure out what those doses should be. The more we learn about the problems related to edibles, the more the regulations are becoming stricter, so we are seeing up to 5 milligrams. I think

Mme Skeer : Pour ce qui est de pouvoir régir les quantités dans chaque produit, le gouvernement devrait absolument avoir une réglementation en place. Aux États-Unis, il y a différents États qui ont légalisé la marijuana à des fins récréatives qui ont différents niveaux de puissance autorisés dans les produits. Je ne me rappelle pas exactement, mais certains exigent un niveau maximal de 10 milligrammes et d'autres, un niveau maximal de 5 milligrammes. C'est en partie attribuable au fait que la réglementation est assez récente. Nous essayons de déterminer quelles devraient être ces doses. Plus nous connaissons les problèmes liés aux produits comestibles, plus la réglementation

the Canadian government really does need to put a cap on what's allowable in a product.

devient stricte, et nous voyons un niveau maximal de 5 milligrammes. Je pense que le gouvernement du Canada doit vraiment imposer une limite sur les quantités autorisées dans un produit.

I do also believe, as Dr. Vandrey was saying, the problem with having higher concentrations even within one product is extremely problematic. So making sure that the manufacturers are held to task on that will be really important.

Je crois également, comme M. Vandrey l'a dit, que le problème qui se pose lorsqu'on a des concentrations plus élevées dans un produit est extrêmement grave. Il sera donc très important de nous assurer que les fabricants rendent des comptes.

The Chair: Thank you. I must move on.

Le président : Merci. Je dois passer à autre chose.

If any of the other panelists want to make a point on something, please show your hand, and if it works within the five minutes of the senator, I'd be happy to try to accommodate it.

Si d'autres témoins veulent faire valoir un argument, veuillez lever la main, et s'ils peuvent le faire dans les cinq minutes accordées au sénateur, je me ferai un plaisir de leur céder la parole.

[*Translation*]

[*Français*]

Senator Mégie: My question is for Dr. Vandrey. In your presentation, you talked about an upper limit of 10 milligrams as the maximum dose that does not cause harm. Within that standard, harm would be controlled. In the documentation provided to us, there are standards in percentages and standards in milligrams. I would like you to clarify this. The percentage in 10 milligrams of one product might be higher than in 10 milligrams of another product. Could you explain that to us?

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse au Dr Vandrey. Dans votre présentation, vous avez parlé du dosage supérieur qui serait à la limite des méfaits, c'est-à-dire si on ne dépasse pas 10 milligrammes, on serait dans une norme qui peut permettre de contrôler les méfaits. Dans la documentation mise à notre disposition, on voit des normes en pourcentage et des normes en milligramme. Donc, j'aimerais que vous nous apportiez des précisions à ce sujet. Disons que 10 milligrammes dans un produit pourraient avoir un pourcentage plus élevé que dans un autre produit de 10 milligrammes. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet?

[*English*]

[*Traduction*]

Mr. Vandrey:Mr. Vandrey Sure. With respect to the difference between a percentage and a milligram dose, percentage is just the concentration of the drug in a matrix. When you're talking about dried plant material, you're talking about how much THC per mass is in that plant. When you're eating a drug, the concentration isn't really as important because you can control how much you eat.

M. Vandrey : D'accord. En ce qui concerne la différence entre un pourcentage et une dose en milligrammes, le pourcentage est simplement la concentration de la drogue dans une matrice. Lorsqu'on parle de matière végétale sèche, on parle de la quantité de THC par masse que l'on retrouve dans le plant. Quand on ingère une drogue, la concentration n'est pas aussi importante car on peut contrôler la quantité qu'on ingère.

When you're talking about drug effects, milligrams is the more important thing, and THC is the predominant driving factor in intoxication and impairment in cannabis. So milligrams of THC is the most important thing to measure, label and control. There are arguments that other constituent components of the cannabis plant can mitigate some of those effects, but I think controlling THC dosage is very important.

Lorsqu'on parle des effets de la drogue, les milligrammes sont ce qui compte, et le THC est le principal facteur dans l'intoxication et les facultés affaiblies par le cannabis. Donc, les milligrammes de THC constituent l'élément le plus important à mesurer, à étiqueter et à contrôler. Il y a des arguments selon lesquels d'autres composants du plant de cannabis peuvent atténuer certains de ces effets, mais je pense qu'il est très important de réguler les doses de THC.

With respect to how much THC you have and what kind of effects it has, there is a lot of individual variability there. When we did our research studies, we predominantly tried to study individuals who infrequently used cannabis so that we're modelling the effects in a novice user. Individuals who use more frequently can develop tolerance to those effects and not have as

En ce qui concerne les quantités de THC que vous avez et les effets, c'est très variable. Lorsque nous avons effectué nos recherches, nous avons principalement essayé d'étudier les gens qui consommaient rarement du cannabis pour que nous puissions modéliser les effets chez un utilisateur novice. Les gens qui consomment du cannabis plus fréquemment peuvent développer

many adverse effects or strong effects, very similar to alcohol or any other drugs. It's important to craft your regulations to protect the infrequent, novice user but allow for more tolerant users to reasonably be able to get a functional dose, if that makes sense.

une tolérance et ne ressentiront pas autant les effets néfastes, comme c'est le cas avec l'alcool ou n'importe quelle autre drogue. Il est important de rédiger la réglementation de manière à protéger les utilisateurs novices qui consomment du cannabis peu fréquemment, mais aussi de manière à permettre aux utilisateurs plus tolérants d'obtenir une dose fonctionnelle, si vous voyez ce que je veux dire.

In our studies, a 10-milligram dose or less usually protects most people from having severe adverse effects, but if we jump up to a 25-milligram dose, we've had examples of people vomiting, having paranoia, anxiety-provoking experiences and other negative consequences. That gets even more frequent when we jumped up to 50 milligrams.

Dans le cadre de nos recherches, une dose de 10 milligrammes ou moins protège la majorité des gens contre les effets nocifs graves, mais si nous augmentons la dose à 25 milligrammes, nous avons enregistré des exemples où des gens ont vomi, ont connu des épisodes de paranoïa et des expériences qui provoquent de l'anxiété et ont subi d'autres conséquences négatives. Ces effets sont encore plus fréquents avec une dose de 50 milligrammes.

[*Translation*]

Senator Mégie: You said earlier that individuals who smoke regularly can develop a certain resistance. Are there people who consume a lot of marijuana and who do not react the same way as others because there might be an enzyme missing in their metabolism? Have you ever seen that?

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Vous avez mentionné plus tôt que des personnes qui fument régulièrement peuvent avoir un certain degré de résistance. Est-ce qu'on a déjà vu des gens qui ont pris beaucoup de marijuana et qui n'ont pas eu les mêmes réactions que d'autres, parce qu'il manque peut-être un enzyme dans leur métabolisme? Avez-vous déjà vu cela?

[*English*]

Mr. Vandrey: Yes. Tolerance to cannabis and THC effects has very clearly been established. The more frequently you use the drug, the higher the tolerance and dose you can use to get a desired effect. This is just basic pharmacology. The more often you use a drug, there are neurobiological adaptations that occur such that a higher dose has less of an effect, and you have fewer side effects and adverse consequences.

[*Traduction*]

M. Vandrey : Oui. La tolérance aux effets du cannabis et du THC a été très clairement démontrée. Plus une personne utilise une drogue fréquemment, plus sa tolérance est élevée et plus elle peut utiliser une dose élevée pour obtenir l'effet souhaité. C'est une notion fondamentale de pharmacologie. Une personne qui utilise une drogue souvent développe des adaptations sur le plan neurobiologique, ce qui signifie qu'une dose plus élevée a moins d'effet, et que la personne a moins d'effets secondaires et de conséquences négatives.

There's also just natural variability from one individual to the next, and there are genetic predispositions that can contribute to that variation, both with respect to neurobiology of the cannabinoid receptor system and with regard to drug metabolism. There are also sex differences, where females tend to be a little more sensitive to cannabis effects than males in several research studies.

Il existe également des différences naturelles d'une personne à l'autre, ainsi que des prédispositions génétiques qui peuvent contribuer à ces différences, que ce soit sur le plan des récepteurs neurobiologiques de cannabinoïdes ou de la façon dont la drogue est métabolisée. Il y a également des différences entre les sexes, c'est-à-dire que selon plusieurs études, les femmes ont tendance à ressentir un peu plus les effets du cannabis que les hommes.

With regard to dosing, again from a public health perspective, you want to be more conservative on the unit dose to protect unwanted consequences in individuals who might be trying it for the first time or might be more prone to adverse effects. That would be my recommendation.

En ce qui concerne les doses, encore une fois, sur le plan de la santé publique, il faudrait faire preuve de prudence lorsqu'on détermine la valeur d'une unité, afin d'éviter les conséquences imprévues pour les personnes qui l'essaient pour la première fois ou qui pourraient être plus susceptibles de souffrir d'effets négatifs. C'est ma recommandation.

Senator Raine: Thank you to all of you. My question is for all three panellists. Basically, if there is a desire — and in Canada it appears we have a desire — to provide legally regulated cannabis for medicinal and recreational use that does

La sénatrice Raine : J'aimerais remercier tous les témoins. Ma question s'adresse aux trois témoins. Essentiellement, si on souhaite — et il semble qu'on le souhaite au Canada — offrir du cannabis réglementé et légal à des fins d'utilisation médicale et

not require smoking because of the adverse effects of smoking, do you think our laws should be written to, one, limit cannabis use to non-food items; and two, require clear dosage with a cap?

Mr. Campbell: Thank you for the question. I'll answer the second part of your question first, if that's all right.

Absolutely, there needs to be caps. Obviously, we have a vested interest around dosage. We find the single biggest challenge around the medical community actually prescribing cannabis is there are currently no dose standards. There's no unit of measure for it. That's the most critical piece.

As it relates to your first question regarding the non-food aspect of it, we would agree that that requires further study. As Dr. Vandrey has alluded, it is a much more complicated issue as it relates to where that absorption happens, whether in the mouth or the stomach. The effects of it can be quite different, which we would agree needs more work.

Senator Raine: Why would we allow food, which sort of normalizes it and has all these problems? Why not, at this point, say not food?

Mr. Campbell: The challenge with that is a more policy-related one as it relates to the black market.

Senator Raine: We're talking about the legal market.

Mr. Campbell: It's a fair point, but if we look at the government's mandate to stamp out the black market, it becomes challenging when the black market can provide a solution that consumers want. My perspective would be to allow for it and heavily regulate it so that food manufacturing standards are spelled out very clearly and then enforced after the fact.

Ms. Skeer: It's a complicated question. I agree, to an extent, about needing to be careful about black market products that will come about if it is not regulated at the federal level. That said, as a preventionist, I have extreme concerns about edible products for many of the reasons that I stated before. I think if it is at all possible to very tightly restrict the types that are available — for example, if you said that you would be able to provide brownies, cookies and maybe one other thing, that opens it up to interpretation potentially, but it doesn't allow for the variety. I think that would be very helpful, because then you can closely monitor and control the products that are on the market.

récréative de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire de le fumer, en raison des effets négatifs associés à cette activité, à votre avis, nos lois devraient-elles être rédigées en vue de limiter l'utilisation de cannabis aux produits non alimentaires et d'exiger une dose limite clairement établie?

M. Campbell : Je vous remercie d'avoir posé la question. Je vais d'abord répondre à la deuxième partie de votre question, si vous êtes d'accord.

On doit certainement établir des limites. Manifestement, les doses nous intéressent particulièrement. À notre avis, le plus gros défi lié au fait que les intervenants du milieu médical pourront prescrire le cannabis, c'est qu'il n'existe aucune norme pour les doses. Il n'y a aucune unité pour mesurer les doses. C'est l'élément le plus important.

En ce qui concerne votre première question liée aux produits non alimentaires du cannabis, nous convenons qu'il faut mener davantage d'études à cet égard. Comme M. Vandrey l'a laissé entendre, c'est un enjeu beaucoup plus complexe, car cela change si le processus d'absorption se produit dans la bouche ou dans l'estomac. Les effets peuvent être très différents, et nous convenons qu'il faut mener d'autres études à cet égard.

La sénatrice Raine : Pourquoi permettrions-nous les produits alimentaires, qui en quelque sorte normalisent le produit et présentent tous ces problèmes? Pourquoi, à ce moment-ci, n'interdisons-nous pas les produits alimentaires?

M. Campbell : Le défi, dans ce cas, est davantage lié à la politique, car cela concerne le marché noir.

La sénatrice Raine : Nous parlons du marché légal.

M. Campbell : C'est un bon point, mais si le mandat du gouvernement vise à éliminer le marché noir, cela devient un défi lorsque le marché noir peut offrir une solution que les consommateurs souhaitent se procurer. À mon avis, il faudrait permettre ces produits et les soumettre à des règlements stricts, afin que les normes en matière de fabrication des aliments soient établies très clairement et appliquées après les faits.

Mme Skeer : C'est une question complexe. Je conviens, dans une certaine mesure, qu'il faut faire attention aux produits qui émergeront sur le marché noir si cet aspect n'est pas réglementé à l'échelon fédéral. Cela dit, comme j'ai tendance à essayer de tout prévoir, je suis extrêmement préoccupée à l'idée d'autoriser les produits alimentaires pour les nombreuses raisons que j'ai déjà énumérées. Je crois que s'il est possible de restreindre grandement les types offerts — par exemple, si vous disiez qu'on peut proposer des brownies, des biscuits et peut-être un autre produit, cela peut ouvrir la porte à l'interprétation, mais pas à la variété. Je crois que ce serait très utile, car dans ce cas, on pourrait surveiller étroitement les produits qui sont sur le marché et les contrôler.

Mr. Vandrey: Just from a public health perspective, having alternatives to smoking a drug is important. Smoking things is just not good for you.

Again, with regards to the variety, I think the two other panellists have laid it out for you. From a medical use perspective, it's much easier to say you can only have a capsule or pill. That makes sense because that's how we deliver all other medicines. When we're talking about non-medicinal use, recreational use, there's no mandate that beer not taste good. These products in brownies, cookies and candy have been established. They're on the market already, even though it's the black market. There's going to be a regulatory challenge in where you draw the line. If you can constrain them, I think it would be better, but there needs to be some research to evaluate this and to actually understand the market push and whether, if you offer a legal gel cap alternative, will that eliminate the need or desire for a brownie? Can you eat your pill and eat a brownie after? That might be acceptable to people if it's legal and that's what the law says. Again, there needs to be some kind of investigation into that to some degree.

The Chair: To follow up on that, if in fact we limited edibles to things that are pills, gels or whatever that don't have the attractiveness of cookies or things like that, would there not still be a black market for these other kinds of products? Are people not going to want to look for those kinds of attractive edibles out there?

Mr. Vandrey: We don't know the answer to that yet, so that's the question. Pharmacologically, from a drug effects perspective, there should be no difference in the drug effects you get whether you swallow a pill or eat a brownie — but the brownie is going to taste a lot better and it's more appealing. So if you had to choose between one or the other, you would eat the brownie every time, but if the brownie were illegal and you could go to 7-11 and buy the pill, you might do that.

Ms. Skeer: May I add something? In addition to what Dr. Vandrey just said, the more products that are available, the more it normalizes it. When we tell children as their parents, for example, it's okay to drink alcohol, the children are going to do so because the parents are saying it's okay. It's available.

If we say here, have any kind of edible product that's available to you, people will use it. If regulation says we are going to actually restrict this, it will send a message in terms of normalization. So yes, there may be products available, but we don't believe they're good for you and we don't believe, from a public health perspective, that this is what our country needs.

M. Vandrey : Sur le plan de la santé publique, il est important d'offrir de solutions qui permettent d'absorber la drogue sans la fumer. En effet, l'acte de fumer a des effets nocifs sur la santé.

Encore une fois, en ce qui concerne la variété, je crois que les deux autres témoins vous ont bien expliqué la situation. Dans le cas d'une utilisation thérapeutique, il est beaucoup plus facile de dire qu'on peut seulement utiliser une capsule ou une pilule. C'est logique, car tous les autres médicaments sont offerts sous cette forme. Dans le cas d'une utilisation non thérapeutique, d'une utilisation récréative, on n'exige pas, par exemple, que la bière ait mauvais goût. Les brownies, les biscuits et les bonbons contenant cette substance sont des produits établis. Ils sont déjà sur le marché, même si c'est sur le marché noir. Il sera difficile, sur le plan réglementaire, de fixer une limite. Je crois qu'il serait préférable de restreindre ces produits, mais on doit mener des recherches pour évaluer la situation et pour comprendre la poussée du marché. On doit également déterminer si l'existence d'une solution de remplacement comme un gel légal éliminera la nécessité ou le désir de manger un brownie. Peut-on prendre une pilule et manger un brownie ensuite? Les gens pourraient trouver cela acceptable si c'est légal et que c'est dans la loi. Encore une fois, on doit mener des recherches sur cette question.

Le président : Afin d'assurer un suivi sur cette question, si nous limitions les produits alimentaires à des formats comme des pilules, des gels ou n'importe quel produit qui n'est pas aussi attirant qu'un biscuit ou un autre produit, n'existerait-il pas toujours un marché noir pour ces autres types de produits? Les gens ne souhaiteront-ils pas chercher ailleurs ces types de produits alimentaires qui les attirent?

M. Vandrey : Nous ne connaissons pas encore la réponse à cette question, et il faut donc se la poser. Sur le plan pharmacologique, il ne devrait y avoir aucune différence entre les effets produits par la prise d'une pilule ou ceux produits par la consommation d'un brownie — mais le brownie aura bien meilleur goût et il est plus attirant. Donc, si on devait choisir entre l'un ou l'autre, on mangerait le brownie chaque fois, mais si le brownie était illégal et qu'on pouvait acheter une pilule dans un magasin, on le ferait peut-être.

Mme Skeer : Puis-je ajouter un commentaire? En plus de ce que vient de dire M. Vandrey, plus il y a de produits offerts, plus ils sont normalisés. Lorsque des parents disent à leurs enfants, par exemple, que l'alcool est permis, les enfants le feront, car les parents disent que c'est acceptable. Ce produit est accessible.

Si nous offrons n'importe quel type de produit alimentaire, les gens les consommeront. Si la réglementation impose une restriction sur ces produits, cela enverra un message lié à la normalisation qui dira que certains produits sont offerts, mais que cela ne signifie pas qu'ils sont bons pour les consommateurs et que notre pays en a besoin sur le plan de la santé publique.

Senator Omidvar: My question is for Dr. Vandrey. Thank you very much, all of you, for being here. Maybe you've already talked about this, but I need to hear it again. Have you talked about THC limits on cannabis oil and capsules? We already know that Health Canada proposes to impose a regulatory limit of 30 milligrams of THC per millilitre of oil, or 3 per cent; and cannabis oil sold in single units, such as capsules, will not contain more than 10 milligrams of THC per unit. In your opinion, is this a safe and reasonable limit, or should it be lower?

Mr. Vandrey: Given the data that I have and that I've seen and the experience from talking to folks in Colorado where they have the same limit in terms of 10 milligrams per unit, I think it seems to work. It produces a drug effect in most individuals. If someone is a frequent cannabis user and needs a higher dose, they can take more than one dose reasonably and get the drug effect that they're desiring, so I think that would work. Maybe a little bit less would be okay, but I have not seen anything where 10 milligrams in an edible is going to be a really bad idea.

Now, I have not done work with oils, so I can't speak to the 30 milligrams per millilitre in oil.

Senator Omidvar: Mr. Campbell, I was curious, you say you've been operating in California since 2016. What is your share of the market?

Mr. Campbell: It depends on how you define "share of the market." We're typically within the top three products in the market.

Senator Omidvar: In Canada, CAMH, which is our leading mental health institution, has suggested that ingesting cannabis through edibles or vaping devices is safer than smoking because it mitigates the risk to your lungs and to those around you. I wonder if both of you could comment on that.

Mr. Campbell: I can start on that. Smoking is a very inefficient vapourizer. Most of the vapourization devices on the market today are built on an e-cigarette platform. We're suggesting there are dose limits and temperature limits within that to make sure you're not burning oil. It's actually a low-temperature way to ingest. In the work that we've seen and the research we've done, it's significantly safer than combusting or smoking cannabis.

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse à M. Vandrey. J'aimerais également remercier tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Vous avez peut-être déjà abordé ce sujet, mais je dois l'entendre à nouveau. Avez-vous parlé des limites liées au taux de THC dans l'huile de cannabis ou dans les capsules? Nous savons déjà que Santé Canada propose d'imposer une limite réglementaire de 30 milligrammes de THC par millilitre d'huile, ou 3 p. 100. De plus, l'huile de cannabis vendue en unités simples, par exemple en capsules, ne contiendra pas plus de 10 milligrammes de THC par unité. À votre avis, cette limite est-elle sécuritaire et raisonnable ou devrait-elle être moins élevée?

M. Vandrey : Selon les données à ma disposition et celles que j'ai consultées, et après avoir parlé à des gens du Colorado, où on a établi la même limite de 10 milligrammes par unité, je pense que cela semble fonctionner. Ces produits ont un effet sur la plupart des individus. Si une personne utilise fréquemment du cannabis et a besoin d'une dose plus élevée, elle peut prendre plus d'une dose de façon raisonnable et obtenir l'effet de la drogue souhaité, et je crois donc que cela pourrait fonctionner. Il serait peut-être préférable de fixer une limite un peu moins élevée, mais je n'ai jamais eu de raison de croire qu'une limite de 10 milligrammes dans les produits alimentaires représente une très mauvaise idée.

Toutefois, je n'ai pas mené de travaux sur les huiles, et je ne peux donc pas parler de la limite de 30 milligrammes par millilitre d'huile.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Campbell, vous avez piqué ma curiosité lorsque vous avez dit que vous meniez vos activités en Californie depuis 2016. Quelle est votre part de marché?

M. Campbell : Cela dépend de votre définition de « part de marché ». Nos produits font habituellement partie des trois principaux produits sur le marché.

La sénatrice Omidvar : Au Canada, le Centre de toxicomanie et de santé mentale, l'un de nos organismes de premier plan en matière de santé mentale, a laissé entendre que l'ingestion du cannabis par l'entremise de produits alimentaires ou de dispositifs de vapotage était plus sécuritaire que de fumer ce produit, car cela limite les risques liés aux poumons et aux personnes de l'entourage. J'aimerais entendre vos commentaires à cet égard.

M. Campbell : Je peux commencer. Fumer est une façon peu efficace de vapoter. En effet, la plupart des dispositifs de vapotage qu'on trouve sur le marché aujourd'hui sont construits sur une plateforme de cigarette électronique. Nous suggérons d'établir des limites pour les doses et les températures, afin de veiller à ne pas brûler l'huile. C'est donc une façon d'ingérer le produit à basse température. Dans les travaux que j'ai consultés et dans les recherches que j'ai menées, cette méthode est beaucoup plus sécuritaire que brûler ou fumer le cannabis.

Ms. Skeer: I would agree from a public health perspective that ingesting marijuana rather than smoking it would be safer for many reasons — the lungs, the mouth and the environment. We also know that from other substances, the route of administration matters with respect to dependence, so the quicker the drug can get to the brain — and inhalation, smoking, is the quickest way — that has links to faster routes to dependence rather than ingesting or having a pill or a food.

Senator Omidvar: Thank you.

The Chair: I have a follow-up question for Mr. Campbell. I thought you said in your opening remarks that the kind of vaping device that you have would not be covered by the regulations that are forthcoming to deal with edibles and vaping. Is that what you said? Why is that? Is that because of the design of your product?

Mr. Campbell: It's an interesting situation we find ourselves in. There's the Tobacco Act, which has been amended recently to allow for vapourization devices. Our challenge is a couple-fold. There are half a million vape pens sold in Canada every year on the black market. We know the market is there. Our challenge with it is most of those are refillable devices. Ours is a single use, tamper-proof device, so we fall between the cracks of the legislation right now. In order for this to come to the market, we need to allow for concentrates. Within this device particularly, there are 200 2.25 milligram doses. In order to achieve that, we need to have a higher concentration of product. That's where we need the ability to sell a self-contained, recyclable device that doesn't require reloading.

The Chair: So right now, that falls between the cracks?

Mr. Campbell: Absolutely, yes.

Senator Poirier: Thank you all for being here and for your presentations. I think my question is going to be to Ms. Skeer.

In your presentation, you highlighted that edible marijuana is extremely problematic in many different areas, and you were extremely clear in your presentation about what it is. We've heard from all the witnesses we've had about the risk to youth from 18 to 25, about the development of the brain if they're smoking marijuana. In your presentation, you also talked about a five-fold increase in calls to the poison control centre and talked a lot about that the children were under 10 years old, which was very alarming.

Mme Skeer : Je suis d'accord; sur le plan de la santé publique, il est plus sécuritaire d'ingérer la marijuana que de la fumer, et ce, pour de nombreuses raisons — les poumons, la bouche et l'environnement. Nous savons également que la façon de consommer certaines substances peut avoir une incidence sur la dépendance, car certains types de consommation permettent à la drogue d'atteindre le cerveau plus rapidement — comme l'inhalation, c'est-à-dire l'acte de fumer — et cela entraîne une dépendance plus rapidement que lorsque le produit est ingéré ou consommé sous forme de pilule ou d'aliment.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le président : J'ai une question de suivi pour M. Campbell. Je crois que dans votre exposé, vous avez dit que votre type de dispositif de vapotage ne serait pas visé par les règlements qui seront bientôt pris pour les produits alimentaires et le vapotage. Est-ce bien ce que vous avez dit? Pourquoi? Est-ce en raison de la conception de votre produit?

M. Campbell : Nous nous trouvons dans une situation intéressante. On a récemment modifié la Loi sur le tabac pour autoriser les dispositifs de vapotage. Notre défi se divise donc en deux volets. En effet, au Canada, un demi-million de dispositifs de vapotage sont vendus chaque année sur le marché noir. Nous savons que ce marché existe. Notre problème, c'est que la plupart de ces dispositifs sont rechargeables. Toutefois, notre dispositif est à usage unique et on ne peut pas le modifier, ce qui signifie que nous ne sommes pas visés par la loi en ce moment. Pour que nous puissions l'offrir sur le marché, il faut autoriser les concentrés. Chaque dispositif contient 200 doses de 2,25 milligrammes. Pour obtenir cela, nous devons utiliser une concentration de produits plus élevée. Nous devons donc pouvoir vendre un dispositif autonome et recyclable qui n'a pas besoin d'être rechargé.

Le président : Donc, en ce moment, aucun règlement ne vise cela?

M. Campbell : Exactement.

La sénatrice Poirier : J'aimerais remercier les témoins d'être ici et d'avoir livré leur exposé. Je pense que ma question s'adresse à Mme Skeer.

Dans votre exposé, vous avez souligné le fait que les produits alimentaires de marijuana représentaient un problème extrêmement grave et vous avez très clairement expliqué ces problèmes. Tous les témoins nous ont parlé des risques liés au développement du cerveau des jeunes de 18 à 25 ans qui fument de la marijuana. Dans votre exposé, vous avez également indiqué que les centres antipoison recevaient maintenant cinq fois plus d'appels et vous avez beaucoup parlé du fait que ces enfants étaient âgés de moins de 10 ans, ce qui est extrêmement inquiétant.

We understand and it's very clear that an edible would be of higher risk for a child to have access to than smoking. Comparing the brain development of a younger child — they're saying even under 18, the younger you are, the higher the risk. Is the risk as high for a child to be having edible marijuana than they would have if it would have been smoking? Is there a comparison? Other than all the other health issues involved with smoking — just the marijuana part itself.

Nous comprenons — et c'est très clair — qu'un produit alimentaire pose un risque plus élevé pour les enfants, car ces derniers sont plus susceptibles de manger un produit que de le fumer. Si on compare le développement du cerveau d'un jeune enfant — on dit que même chez les enfants âgés de moins de 18 ans, plus l'enfant est jeune, plus le risque est élevé. Le risque couru par un enfant est-il aussi élevé dans le cas d'un produit alimentaire de marijuana que dans le cas d'un produit qu'on doit fumer? A-t-on établi une telle comparaison? Je ne parle pas de tous les autres problèmes de santé causés par l'acte de fumer une substance; je parle seulement de la marijuana.

Ms. Skeer: Are you referring to adolescents or younger children?

Mme Skeer : Parlez-vous des adolescents ou des jeunes enfants?

Senator Poirier: Children.

La sénatrice Poirier : Des enfants.

Ms. Skeer: With children, if this is a one-off situation where they get a hold of an edible and they eat it, under 10, we're more worried about accidental ingestion through food. It's less of a worry that a child under the age of 10 will find parents' marijuana and smoke it. If it's a one-off situation, we're less concerned about the long-term brain development than we are about youth using regularly. We know that, even with alcohol, if the percentage of people who start drinking alcohol — and there are many comparisons with marijuana — before the age of 13, close to 50 per cent of them will use illegal drugs in their lifetime compared to those who start when they're 21. Around puberty, the brain starts going through a massive restructuring, where it's making changes and solidifying pathways, and marijuana interferes with that. So the earlier they're using, the more that marijuana is interfering with those pathways being solidified and the brain's restructuring to allow for information processing as they get older.

Mme Skeer : S'il s'agit d'un incident isolé dans lequel un enfant a accès à un produit alimentaire et le mange, l'ingestion accidentelle par l'entremise d'un aliment nous inquiète davantage chez les enfants de moins de 10 ans. Nous craignons moins qu'un enfant de moins de 10 ans trouve la marijuana de ses parents et la fume. Et lorsque qu'il s'agit d'un incident isolé, nous sommes moins inquiets au sujet du développement du cerveau à long terme que nous le sommes lorsque des jeunes consomment régulièrement ce produit. Nous savons qu'en ce qui concerne l'âge auquel les jeunes commencent à boire de l'alcool — et il y a de nombreuses comparaisons avec la marijuana —, 50 p. 100 des jeunes qui commencent à boire avant l'âge de 13 ans consommeront des drogues illégales au cours de leur vie, ce qui est plus élevé que ceux qui commencent à boire de l'alcool à 21 ans. En effet, à la puberté, le cerveau entreprend une énorme restructuration pendant laquelle il effectue des changements et renforce des circuits, et la marijuana interfère avec ce processus. Donc, plus la marijuana est consommée à un jeune âge, plus elle nuit au renforcement des circuits et à la restructuration du cerveau qui permettent de traiter l'information.

Senator Poirier: Whether it's edible or smoking?

La sénatrice Poirier : Dans le cas d'un produit de marijuana qui se mange ou qui se fume?

Ms. Skeer: Whether it's edible or smoking. The primary difference is how quickly it gets to the brain; but if it's getting to the brain, it's getting to the brain. With consistent use over time, my belief is that it will have the same effect over time.

Mme Skeer : Dans les deux cas. La différence dépend de la rapidité avec laquelle la substance atteint le cerveau, mais si elle atteint le cerveau, elle atteint le cerveau. Lorsqu'une personne consomme régulièrement, je crois que cela aura le même effet au fil du temps.

Senator Poirier: Dr. Vandrey, do you have anything to add to that?

La sénatrice Poirier : Monsieur Vandrey, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mr. Vandrey: Yes, I do. The difference in the route of administration kind of comes into the time course and the likelihood of over-ingestion. With smoking, the drug effects are immediate. Once you go too far, you stop right away. With oral ingestion, it takes about an hour for effects to start kicking in. Peak effects don't happen until one to three hours later. What ends up happening, if somebody either accidentally ingests or

M. Vandrey : Oui. La différence dans la façon d'absorber le produit dépend du temps et de la probabilité d'ingérer une trop grande quantité. Lorsqu'on fume cette drogue, les effets sont immédiats, et si on va trop loin, on cesse immédiatement. Par contre, dans le cas de l'ingestion orale, il faut environ une heure pour que les effets commencent à se manifester. Le point culminant n'est pas atteint avant une ou trois heures. Ce qui se

doesn't know what they are doing, if a six-year-old finds a pile of brownies, they're probably not going to eat just one. You can have this overdose happen, and it can be much more severe and longer lasting. That is one consideration. In terms of brain development, if you give 10 milligrams orally or 10 milligrams smoked, I don't see any reason why there would be any difference in brain development from that perspective.

produit lorsqu'une personne ingère accidentellement la substance ou ne sait pas ce qu'elle fait — par exemple, un enfant de six ans qui trouve une pile de brownies ne mangera probablement pas qu'un seul brownie. Ce type de surdose peut donc se produire, et il peut être beaucoup plus grave et avoir des effets plus durables. Il faut donc tenir compte de cela. Par contre, je ne vois pas comment l'ingestion orale de 10 milligrammes aura une incidence plus importante sur le développement du cerveau que l'acte de fumer 10 milligrammes.

The other thing that I want to just comment on is that accidental ingestion is not just important for kids. It can also be very important for adults, and that hasn't been raised yet. I have been an expert witness on a bunch of criminal cases where people have accidentally ingested or been reported to have accidentally ingested a cannabis product, and they are adults. It can impact not only their health, with regard to cardiovascular effects, but you can have acute episodes of psychosis that can result in crime. Also, it can impact people's job performance, just to throw that out there as well.

L'autre commentaire que j'aimerais formuler concerne le fait que l'ingestion accidentelle n'est pas seulement importante chez les enfants. Cela peut également être très important chez les adultes, et on n'a pas encore soulevé ce point. J'ai été témoin expert dans une série d'affaires criminelles où les gens avaient accidentellement ingéré ou on avait signalé qu'ils avaient accidentellement ingéré un produit du cannabis, et il s'agissait d'adultes. Cela peut avoir des répercussions non seulement sur leur santé cardiovasculaire, mais ces personnes peuvent également avoir de graves manifestations de psychose qui peuvent déboucher sur des actes criminels. De plus, j'aimerais préciser que cela peut avoir des répercussions sur le rendement de ces personnes au travail.

Senator Poirier: When you are eating something edible that has marijuana in it, does a brownie taste any different than a regular brownie? Does the candy taste any different? Can you tell that there is something in it that's different?

La sénatrice Poirier : Si on consomme, par exemple, un brownie qui contient de la marijuana, le goût de ce dernier diffère-t-il de celui d'un brownie ordinaire? Un bonbon aura-t-il un goût différent? Peut-on détecter la différence dans un aliment?

Mr. Vandrey: In some cases, yes. In other cases, no. It all depends on how it is prepared. If you put a highly concentrated resinous substance in there, it doesn't taste good, but if you have finely ground the plant material and mixed it in with a really rich brownie, you might not taste it at all.

M. Vandrey : Dans certains cas, oui, mais dans d'autres cas, non. Cela dépend de la façon dont le produit est préparé. Si on ajoute une substance résineuse à concentration élevée dans le produit, il n'aura pas bon goût, mais si on utilise une plante réduite en poudre qu'on mélange dans un brownie très riche, il se peut que la personne qui le mange ne goûte pas du tout la drogue.

Ms. Skeer: I would add that manufacturers are doing a great job of making it taste as delicious as possible. That's their job right now.

Mme Skeer : J'aimerais ajouter que les fabricants s'assurent que le produit a le meilleur goût possible. C'est ce qu'ils font en ce moment.

Senator Poirier: Thank you.

La sénatrice Poirier : Merci.

Senator Patterson: Thank you, witnesses. This is very informative.

Le sénateur Patterson : J'aimerais remercier les témoins. Cette discussion est très informative.

Dr. Vandrey, you've talked about the 10-milligram-THC-unit dose as kind of okay. It doesn't produce impairment. Could you tell us what dose would produce impairment, and what are the adverse effects as that dose increases? Can it even lead to death? What are the adverse effects as the dosage increases?

Monsieur Vandrey, vous avez qualifié de relativement inoffensive la dose unitaire de THC de 10 milligrammes. Elle n'affaiblit pas les capacités. Pourriez-vous dire quelle dose le ferait et quels effets négatifs se manifestent quand on augmente cette dose? Est-ce que ça peut même conduire à la mort?

Mr. Vandrey: When I say 10 milligrams seems to be a good dose, it has been tolerated well in Colorado, and it has been tolerated by the handful of healthy adults in my lab who have been administered it. Ten milligrams is also an acceptable dose,

M. Vandrey : La dose de 10 milligrammes semble inoffensive puisqu'elle a été bien tolérée au Colorado et par le petit nombre d'adultes en bonne santé à qui on l'a administrée dans mon laboratoire. Elle est acceptable aussi, puisque c'est la

and a therapeutically recommended dose, for Dronabinol in the U.S. So 10 milligrams is tolerated, but it doesn't mean it's tolerated by everybody. There are a lot of individual differences and variability in response to cannabis and THC. For example, individuals with a family history of psychosis or with psychosis have a much more exaggerated response and are more likely to experience adverse consequences than a healthy adult without that history.

With respect to the types of adverse consequences that can occur with cannabis or THC ingestion, most commonly, it includes, at higher doses, nausea, anxiety, paranoia, vomiting, hallucinations, dry mouth, red, irritated eyes and, in some cases, an actual acute psychotic state where people kind of dissociate and act in very unusual ways. Those are all time limited. They typically resolve within a couple of hours, sometimes faster. Again, it depends on the route of administration. For inhalation of the drug, the duration of effects doesn't last as long as if you eat it.

But I can't say with any certainty — you can't say that about any drug — that one particular dose is going to be okay for everybody because people have allergic reactions. People can have greater sensitivities for a variety of reasons.

Senator Patterson: Is there research on the susceptibility of certain types of people to THC? This is maybe a bit of a sensitive question, but is there any research on whether certain races or ethnic groups have a different rate of susceptibility?

Mr. Vandrey: The data right now will tell us that females tend to be more sensitive than males. I am not aware of any research that indicates that there are any racial or ethnic predispositions that are reliable. There are hereditary differences. We see, very reliably, that people with a family history of psychosis, be that bipolar disorder or schizophrenia, things like that, tend to have exaggerated responses to cannabis and THC. There may be other genetic heritability factors related to expression of the endocannabinoid system or drug metabolism that can also contribute to that, but they haven't yet been identified.

Senator Patterson: Mr. Campbell, smoking is very inefficient vapourizer, you said. The device you have is very efficient. What is the percentage of THC ingestion that results from the vapourizer you described? You say you've controlled the one dose very carefully, but is there not a danger, especially with a high percentage of ingestion or impact of THC, that people will just keep ingesting? They could ingest up to 200 milligrams with one of those devices at one sitting?

dose thérapeutique recommandée pour le dronabinol, aux États-Unis. Les 10 milligrammes sont donc tolérés, mais ça ne signifie pas qu'ils le sont par tous. On observe beaucoup de différences et de variabilité individuelles dans les réactions au cannabis et au THC. Par exemple, la personne psychotique ou dont les antécédents familiaux comptent des cas de psychose réagit de façon beaucoup plus exagérée et elle est plus susceptible d'éprouver des conséquences négatives que l'adulte en bonne santé qui ne possède pas les mêmes antécédents.

Le plus souvent, les conséquences négatives possibles de l'ingestion de fortes doses de cannabis ou de THC comprennent nausée, anxiété, paranoïa, vomissements, hallucinations, sécheresse de la bouche, rougeur et irritation des yeux et, dans certains cas, un état réel de psychose aiguë se traduisant par une dissociation et un comportement très inhabituels. Ces effets tous temporaires se résorbent habituellement en quelques heures, parfois plus rapidement. Encore une fois, tout dépend de la voie d'administration. Les effets après inhalation durent moins longtemps qu'après ingestion.

On ne peut cependant pas affirmer avec certitude — pour aucune drogue — que telle dose sera inoffensive pour tous, parce que certains ont des réactions allergiques. Certains peuvent être plus sensibles, pour diverses raisons.

Le sénateur Patterson : Se fait-il de la recherche sur la sensibilité de certains types de personnes au THC. La question est peut-être un peu délicate, mais s'en fait-il sur la sensibilité différente de certaines races ou groupes ethniques?

M. Vandrey : Les données, actuellement, révèlent que la sensibilité des femmes a tendance à être supérieure à celle des hommes. À ma connaissance, aucune recherche ne montre de manière fiable une prédisposition raciale ou ethnique. On observe des différences héréditaires. Nous constatons, de manière très fiable, que les personnes ayant des antécédents familiaux de psychose, que ce soit un trouble bipolaire ou la schizophrénie, ce genre de choses, ont tendance à réagir de façon exagérée au cannabis et au THC. D'autres facteurs d'héritabilité génétique sont peut-être reliés à l'expression du système endocannabinoïde ou au métabolisme de la drogue qui peut aussi y contribuer, mais on ne les a pas encore identifiés.

Le sénateur Patterson : Monsieur Campbell, vous avez dit que fumer le cannabis provoque une vaporisation très inefficace. Votre dispositif est très efficace. Quel pourcentage d'ingestion de THC le vaporisateur que vous avez décrit permet-il? Vous dites que vous avez très soigneusement maîtrisé la dose unique, mais n'y a-t-il pas un danger, particulièrement à un taux élevé d'ingestion ou d'impact du THC, que les gens continuent simplement d'en ingérer? Ils pourraient en ingérer jusqu'à 200 milligrammes de suite avec l'un de ces dispositifs?

Mr. Campbell: Yes. They could consume up to 200 doses, but I would use an analogy from alcohol. You could buy a case of 24 beers and consume all 24 if you chose to. I probably wouldn't recommend that course of action.

To the first part of your question regarding the percentage of THC, that varies highly, depending on which formulation. If you look to our high CBD formulation, there is very little THC in that product versus some of our higher THC products. You could be in the 70 per cent range. The important distinction to make is per cent concentrations versus milligrams of THC, as Dr. Vandrey pointed out.

Currently, the legislation is limiting the per cent concentration within oil. We're suggesting we move that to milligrams per dose to make it more effective and more accurate to protect Canadians.

Senator Omidvar: I just have a curiosity. I'm looking at the device that you're holding up, and I recognize it from somewhere else now. Is your device like an Epipen or a pill dispenser? I am trying to get my head around what it actually is.

Mr. Campbell: I am happy to pass one over to you. It's unloaded. It is very similar to an asthma inhaler. That's a close analogy. There are no buttons. There's nothing to push on it. All you do is simply inhale, and the microprocessor within the device controls the flow.

Senator Omidvar: Is it childproof?

Mr. Campbell: In California, we do have child-resistant packaging that we require there. The device itself is not child proof, but the container in which we store it is child proof.

Senator Bernard: My apologies for being late.

The Chair: People can have a look at the unloaded pen, if you want.

Senator Bernard: I have two quick questions. The first is for Ms. Skeer. Edibles are sold in Amsterdam, but only in coffee shops, the public point of sale for cannabis. What are your thoughts about that system of only selling edibles in certain spaces? Could that work?

Ms. Skeer: I think that the more we restrict places and variety of types of products, the better it will be.

We are currently formulating the policies in Massachusetts, and things were on the table such as being able to sell edibles and marijuana products in yoga studios and lots of other places. The more we open the availability, I believe the worse it will be. Any time we can restrict it, whether it's just in coffee shops or just in dispensaries or just in specific places, the better. The problem is how much those spaces are proliferating as well. If

M. Campbell : C'est vrai. On pourrait consommer jusqu'à 200 doses, mais, si je fais une analogie avec l'alcool, on pourrait acheter une caisse de 24 bouteilles de bière et toutes les consommer, si on voulait, comportement que je déconseillerais.

Pour revenir à la première partie de votre question, le pourcentage de THC varie beaucoup selon la formulation. Notre préparation à forte teneur en cannabidiol renferme beaucoup moins de THC que certains produits à forte teneur en THC. Vous pourriez être dans la fourchette des 70 p. 100. Il importe de distinguer les concentrations en pourcentage du nombre de milligrammes de THC, comme l'a fait remarquer M. Vandrey.

La loi en vigueur limite le pourcentage dans l'huile. Nous proposons de l'exprimer en milligrammes par dose, dans un souci d'efficacité et de précision, pour protéger les Canadiens.

La sénatrice Omidvar : Je suis curieuse de savoir. Je pense avoir déjà vu, ailleurs, ce que vous tenez à la main. Votre dispositif est-il comme un injecteur d'épinéphrine ou un distributeur de pilules? J'essaie de le reconnaître.

M. Campbell : Je suis heureux de vous en acheminer un, qui n'est pas chargé. Il ressemble beaucoup à un inhalateur contre l'asthme, les boutons en moins, qui seraient inutiles. Il suffit d'inhaler, et le microprocesseur interne contrôle le débit.

La sénatrice Omidvar : Est-ce sans danger pour les enfants?

M. Campbell : La Californie a rendu obligatoire un emballage inviolable par les enfants. En soi, le dispositif n'est pas sans danger pour les enfants, mais l'emballage est inviolable par les enfants.

La sénatrice Bernard : Toutes mes excuses pour mon retard.

Le président : Les curieux peuvent l'examiner.

La sénatrice Bernard : Deux petites questions. La première, pour Mme Skeer : à Amsterdam, on vend des produits comestibles, mais seulement dans les cafés-restaurants, lieux publics autorisés pour la vente du cannabis. Que pensez-vous de ce système qui n'autorise la vente de produits comestibles qu'à certains endroits? Est-ce que ça pourrait fonctionner?

Mme Skeer : Plus nous limiterons les endroits et la variété des produits, le mieux ce sera.

Actuellement, nous élaborons les politiques du Massachusetts. Il était proposé de vendre des produits comestibles et des produits de la marijuana dans les studios de yoga et beaucoup d'autres endroits. Plus les produits seront accessibles, pire ce sera, d'après moi. Plus nous pouvons limiter la vente, comme dans des cafés-restaurants ou des dispensaires ou des endroits précis, seulement, le mieux c'est. Le problème est aussi le

you have dispensaries on every corner, that's a problem. It's the type of places that will sell them as well as the proliferation of those places.

Senator Bernard: My second question is a follow up to Senator Patterson's question to Dr. Vandrey with respect to research. It seems that you are doing analysis of the research by gender but not by race or ethnicity. Should there be such research conducted?

Mr. Vandrey: Absolutely. It's not that we aren't doing it, it's just that we haven't seen any differences of note by race or ethnicity yet. We also are not conducting studies explicitly to look for that. It's more a convenience of evaluation. When we look at cannabis use disorder, we see it in all races and ethnicities. Where we have seen differences emerge, it has been in sex differences. However, we have not developed and conducted research carefully with the sole purpose of evaluating that.

Again, I will go back to one of the points I made at the beginning of this. My recommendation to this group is to empower Health Canada and CAMH to conduct these types of studies. Put funding forth to answer these questions with empirical data rather than just thinking about what might be the case. Make sure that a year from you will be better positioned to do that than you are now if the end decision will be to delay a rollout of these types of products.

Ms. Skeer: One last thought: Something was also mentioned by Senator Seidman earlier about how many milligrams. I want to point out that if we are talking about a portion size of 10 milligrams, if we say a brownie this big has four serving sizes, we have to be careful. Will people measure out exactly four serving sizes? Or, with a cookie, how do you break a cookie into the right portion size? That has to be part of the regulation as well, how much dose is in a portion size and how many portions are in each product.

The Chair: Let me say thank you to our panellists who have spoken on edibles and vaping. As you may know, and as my colleagues know, it is proposed by the government not to proceed with the regulations at this time. They are still in development of the regulations on both of these issues, and they are planning to put it into effect and publish the regulations in about a year's time.

I might note, members of the committee, that the regulations are not scheduled to come to either a committee of the house or of the Senate. You might want to consider, when we get down to amendments or observations to this bill, whether we want to request that the regulations come here so we can go into the edibles and vaping issue in more depth. We have only had this one small session on it, considering that we are not proceeding with these products in the bill at this point in time. But, as Dr. Vandrey points out, meanwhile, the black market moves on

nombre de ces établissements. Un dispensaire à tous les coins de rue, c'est un problème. Il faut tenir compte de la nature des établissements et de leur nombre.

La sénatrice Bernard : Ma deuxième question fait suite à la question du sénateur Patterson à M. Vandrey, sur la recherche. Elle semble s'intéresser à la différence entre les sexes, mais non entre les races et les ethnies. Ce genre de recherche est-il indiqué?

M. Vandrey : Absolument. Ce n'est pas que nous ne la fassions pas. C'est simplement que nous n'avons pas constaté encore de différences dignes de mention entre les races ou les ethnies. Nous ne faisons pas non plus explicitement d'études en ce sens. C'est plus une question d'opportunisme. Quand nous examinons un trouble découlant de la consommation de cannabis, nous l'observons dans toutes les races et ethnies. Nous avons cependant constaté des différences entre les sexes. Cependant, nous n'avons pas élaboré et mené de recherche méthodique dans ce seul but.

Je reviens encore à l'une de mes recommandations du début : que vous accordiez à Santé Canada et au Centre de toxicomanie et de santé mentale le pouvoir d'effectuer ce type d'études. Débloquez le financement pour répondre à ces questions avec des données empiriques plutôt que par des hypothèses. Assurez-vous, d'ici un an, d'être mieux en mesure d'agir en ce sens que maintenant, si la décision finale sera de retarder le lancement de ce type de produits.

Mme Skeer : J'allais oublier... La sénatrice Seidman a dit quelque chose, aussi, sur le nombre de milligrammes. Je tiens à préciser que, pour une dose de 10 milligrammes, un brownie de cette grosseur représente quatre portions. La prudence s'impose. Est-ce qu'on mesurera exactement quatre portions? Comment se partager un biscuit pour obtenir la bonne dose? Il faut aussi que le règlement précise combien de doses ou de fractions de dose se trouvent dans une portion et à combien de portions équivaut le produit.

Le président : Permettez-moi de remercier les témoins qui ont parlé de produits comestibles et de vapotage. Vous savez peut-être, comme mes collègues, que le gouvernement propose de différer la réglementation. Il est toujours en train d'élaborer les règlements sur ces deux questions et il prévoit de les mettre en vigueur et de les publier dans environ un an.

Sachez aussi, chers collègues, qu'on ne prévoit pas de les faire étudier par un comité de la Chambre ou du Sénat. Vous pourriez envisager, quand nous viendrons aux amendements ou aux observations concernant le projet de loi, de demander d'être saisis de l'étude des règlements, pour approfondir la question des produits comestibles et du vapotage. Nous n'y avons consacré que cette petite séance, vu que nous ne nous occupons pas de ces produits dans le projet de loi actuel. Toutefois, comme M. Vandrey l'a fait remarquer, le marché noir, entre-temps,

in this area. We have said that we want to deal with that as effectively as we can.

With that, I will again thank the panelists.

I am now pleased to welcome our colleagues from the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade who have done a report, which we have in front of us. They will talk about that report for a few minutes. Please take 10 minutes in total. That is three of you into 10 minutes, please. That is what we have asked for everyone else. Let me welcome the Honourable Raynell Andreychuk, chair of the committee; the Honourable Anne Cools, deputy chair; and the Honourable Dennis Dawson, member of the steering committee.

Hon. A. Raynell Andreychuk, Chair, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade: I will try to be extremely brief. I can do the overview, and my colleagues will add as to what the committee dealt with, et cetera.

On behalf of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, I welcome the opportunity to appear before you and present the summary of our committee report. Our committee was authorized by the Senate to study the subject matter of Bill C-45 insofar as it related to Canada's international obligations.

The committee held eight meetings and heard from 23 witnesses, including the Minister of Foreign Affairs as well as officials from Global Affairs Canada, Health Canada and Canada Border Services Agency. Other witnesses included legal and academic scholars as well as representatives from nongovernmental organizations. The International Narcotics Control Board, the body tasked with monitoring and promoting the implementation of the UN drug control conventions, submitted a written brief. The committee heard varying opinions, and this report is a result of the consensus that could be reached by members.

The committee was informed by witnesses, including the Minister of Foreign Affairs, that the passage of Bill C-45 will contravene the provisions of three international drug control treaties. In her appearance before the committee, Minister Freeland confirmed:

> . . . our government recognizes that this proposed approach of legalizing, restricting and strictly restricting cannabis will result in Canada contravening certain obligations related to Canada under the three UN drug conventions.

I will not list the three; they're in our report.

étend ses tentacules. Nous avons dit que nous voulions nous en occuper aussi efficacement que nous le pouvions.

Sur ce, je réitère mes remerciements aux témoins.

J'ai maintenant le plaisir de souhaiter la bienvenue à nos collègues du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, qui a produit un rapport que nous avons sous les yeux. Ils viennent en parler quelques minutes. Prenez-en dix en tout pour vous trois, comme vos prédécesseurs. Accueillons les honorables Raynell Andreychuk et Anne Cools, respectivement présidente et vice-présidente de ce comité et Dennis Dawson, membre de son comité directeur.

L'honorable A. Raynell Andreychuk, présidente, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : J'essaierai d'être très brève. Après mon survol, mes collègues ajouteront des précisions sur le travail de notre comité, et cetera.

Au nom du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, je suis heureuse d'avoir l'occasion de comparaître devant vous et de présenter le résumé de notre rapport. Le Sénat a autorisé notre comité à examiner la teneur du projet de loi C-45 dans la mesure où il concernait les obligations internationales du Canada.

Notre comité a tenu 8 réunions et entendu 23 témoins, notamment la ministre des Affaires étrangères et des fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada, de Santé Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Il a aussi entendu des juristes et des universitaires ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales. L'Organe international de contrôle des stupéfiants, chargé de la surveillance et de la promotion de la mise en œuvre des conventions des Nations Unies sur le contrôle des stupéfiants, a soumis un mémoire. Après avoir entendu diverses opinions, notre comité produit ce rapport, fruit du consensus de ses membres.

Des témoins, notamment la ministre des Affaires étrangères, ont informé notre comité que l'adoption du projet de loi C-45 contreviendrait aux dispositions de trois traités internationaux de lutte contre les stupéfiants. Pendant sa comparution, Mme la ministre Freeland a confirmé que le gouvernement reconnaissait que :

> [...] la démarche proposée pour légaliser, [réglementer] et restreindre strictement le cannabis entraînera le non-respect, de la part du Canada, de certaines obligations [...] prévues dans les trois conventions des Nations Unies sur le contrôle des stupéfiants.

Je n'énumérerai pas ces trois conventions, qui le sont dans notre rapport.

Witnesses then, in addition to the minister, expressed their views on the potential political and legal consequences of these contraventions. Most agreed that withdrawal from the conventions could not be accomplished at this time as this would have had to have been done well in advance of the bill. However, there was no consensus by the witnesses on a single preferred approach forward. Some suggested approaches to work towards decriminalization with like-minded countries. Others canvassed options towards compliance of the existing conventions. Still others felt strict compliance is necessary.

The minister again stated:

> We do believe that our approach is consistent with the overarching goal of the conventions, which is to protect the health and welfare of society.

Overall, all witnesses, including the minister, agreed that the Government of Canada must address the contravention of the international drug control treaties.

You will also note in our report that the minister informed the committee that discussions are ongoing with international partners regarding Canada's intention to legalize recreational cannabis.

In light of this evidence, the committee recommended, and I quote from our report:

> . . . that the Government of Canada take such action that mitigates Canada's violation of the three UN drug control treaties. The action to be taken should be communicated in a clear and transparent manner to Canadians, the Parliament of Canada and the international community.

Testimony surfaced on a number of other issues. One of them was the examination of Canada's commitment to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, in particular, Canada's duty to consult with Indigenous peoples, as indicated under article 19 of the declaration.

Testimony also surfaced regarding Canada's obligations under the United Nations Convention on the Rights of the Child and the threshold for triggering criminal sanctions for youth possession versus adult possession.

The committee also heard testimony related to the impacts of Bill C-45 on Canada's relationship with the United States, particularly related to cross-border issues. I'm not going to go in further detail there. However, education and information are crucial to addressing the cross-border issues. The minister stated that the federal U.S. position is not the same as the Canadian position.

I will turn to my colleagues.

D'autres témoins ont ensuite exprimé leurs opinions sur les éventuelles conséquences politiques et juridiques de ces contraventions. La plupart s'accordaient à dire qu'il était alors trop tard pour se retirer des conventions, ce qui aurait dû se faire bien avant le dépôt du projet de loi. Cependant, la marche à suivre ne faisait pas le consensus. Certains témoins préconisaient le dialogue avec des pays aux vues similaires pour le déclassement du cannabis. D'autres examinaient des options pour le respect des conventions en vigueur. D'autres, encore, estimaient nécessaire le respect rigide des conventions.

La ministre a encore déclaré :

> Nous croyons que notre démarche est compatible avec l'objectif ultime des conventions, qui est de protéger la santé et le bien-être de la société.

En général, tous les témoins, y compris la ministre, ont convenu que le gouvernement du Canada devait se pencher sur les manquements à l'égard des traités internationaux de contrôle des stupéfiants.

Vous remarquerez aussi, dans notre rapport, que la ministre a informé notre comité que des discussions avaient lieu avec des partenaires internationaux concernant l'intention du Canada de légaliser l'usage du cannabis à des fins récréatives.

Compte tenu de ces témoignages, notre comité a recommandé, et je cite le rapport :

> [...] que le gouvernement du Canada prenne les mesures nécessaires pour atténuer les contraventions par le Canada aux trois traités sur le contrôle des stupéfiants. Les mesures choisies devraient être communiquées de façon claire et transparente aux Canadiens, au Parlement du Canada et à la communauté internationale.

Des témoignages ont touché un certain nombre d'autres questions. L'une d'elles était l'examen de l'engagement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en particulier l'obligation du Canada de consulter ces peuples, comme il est précisé à l'article 19 de la déclaration.

D'autres ont aussi touché les obligations du Canada, sous le régime de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, et la criminalisation de la possession par un jeune relativement à la possession par un adulte.

Des témoignages ont également porté sur les conséquences du projet de loi C-45 sur les relations du Canada avec les États-Unis, notamment sur les questions transfrontalières. Je n'entrerai pas dans les détails. Cependant, la sensibilisation et l'information sont indispensables au règlement de ces questions. La ministre a déclaré que la position fédérale des États-Unis différait de celle du Canada.

Je cède la parole à mes collègues.

Hon. Anne C. Cools, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade: Very creative. Thank you, chair and colleagues for hearing us.

We heard some excellent testimony from very qualified witnesses, many of whom shared the same concerns. Our chairman has already addressed the essential questions: relations with the U.S. and the impact Bill C-45 is having on our treaty obligations with them.

Another group of witnesses raised concerns about children, in particular the whole question of the United Nations Convention on the Rights of the Child. Some of their testimony was quite compelling, and I will cite one or two of them for you.

A lawyer, Gwendolyn Landolt, testified that by Bill C-45 not criminalizing youth between the ages of 12 and 17 to possess, distribute or share up to 5 grams of cannabis completely convenes article 33 of the UN Convention on the Rights of the Child. I was impressed by the number of witnesses who kept raising the question of Canada's contravention of the UN convention.

Another witness, Grant Wilson, President of the Canadian Children's Rights Council, noted that the United Nations Convention on the Rights of the Child dictates that, because the Government of Canada is ultimately the guardian of all Canadian children, it should analyze, explain and monitor its own goals respecting laws that touch and affect children.

There was a lot of deep concern and a lot of appeal to our committee to act with more caution and also to move more slowly than the government has had us moving.

I don't have anything further to say, but I am prepared to answer questions in general.

Hon. Dennis Dawson, member, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade: You have about 80 years of parliamentary experience in front of you. This is probably the best experience I have had in disagreeing with some of my colleagues, but we did arrive at, I think, a reasonably balanced report.

We did not interpret everything that was being said the same way. I think, clearly, yes the minister and many, many witnesses accepted the fact that we are contravening international agreements, but that's it. Some of these agreements were written in 1940 and 1950 and agreed upon in 1961. There was some thought, some request, that the bill be not applied until we renegotiated these agreements. This won't happen. These

L'honorable Anne C. Cools, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : Très original. Merci, monsieur le président, merci chers collègues de votre invitation.

Nous avons entendu d'excellents témoignages de personnes très compétentes, et beaucoup exprimaient les mêmes inquiétudes. Notre présidente a déjà répondu aux questions essentielles : les relations avec les États-Unis et l'impact du projet de loi C-45 sur nos obligations découlant de nos traités avec ce pays.

Un autre groupe de témoins a soulevé des motifs de préoccupations pour les enfants, notamment en ce qui concerne toute la question de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Certains témoignages nous ont particulièrement interpellés, et j'en citerai un ou deux.

Selon l'avocate Gwendolyn Landolt, le projet de loi C-45, en ne criminalisant pas les jeunes de 12 à 17 ans pour la possession, la distribution ou le partage de jusqu'à 5 grammes de cannabis, contrevenait absolument à l'article 33 de la convention susmentionnée. J'ai été impressionnée par le nombre de témoins qui sont revenus sur la question de la contravention, par le Canada, à la convention des Nations Unies.

Un autre témoin, Grant Wilson, président du Conseil canadien des droits des enfants, a fait observer que la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies commandait que le gouvernement du Canada analyse, explique et contrôle certains objectifs au regard des lois qui ont des retombées sur les enfants, car, au bout du compte, il est le tuteur de tous les enfants du pays.

Beaucoup de témoins étaient profondément inquiets et plusieurs ont enjoint à notre comité d'agir avec plus de prudence et de ralentir la cadence imposée par le gouvernement.

Je n'ai rien d'autre à dire, mais je suis prête à répondre à vos questions en général.

L'honorable Dennis Dawson, membre, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : Vous contemplez devant vous environ 80 années d'expérience parlementaire. C'est peut-être la plus belle expérience que j'aie vécue en n'étant pas d'accord avec certains de mes collègues, mais nous sommes parvenus à rédiger un rapport qui me semble assez bien équilibré.

Nous n'avons pas interprété tous les témoignages de la même façon. Visiblement, la ministre et un très grand nombre de témoins ont accepté le fait que nous contrevenons à des accords internationaux, mais ça s'arrête là. Certains de ces accords ont été rédigés en 1940 et 1950, puis conclus en 1961. Certains ont songé ou d'autres ont demandé de ne pas appliquer le projet de loi tant que nous n'aurions pas renégocié ces accords. Cela ne se

agreements have been in a stalemate for 40 or 50 years and they are not going to change.

I participated at the UN IPU conference on this subject, and people have agreed to disagree. The minister clearly indicated that, in the national interest, we are going to accept the fact that some people will not be happy with what we do.

As far as the border situation, the witnesses that know what they are talking about told us there is not going to be any effect. This legislation will not affect how Canadians will be treated when they cross the border. Nothing in this changes.

What happens is we do have — and all the ministers have — a responsibility to educate Canadians on the consequences. Obviously they have to understand that they can't cross the border, whether or not it is legalized, with marijuana. They have to recognize that if they are asked questions about their consumption, they have to tell the truth. This is not something we have necessarily educated them on in the past, and it has created problems for Canadians, not only in the U.S. but in other countries where they continue their habit of consumption even though they are not supposed to.

It was a very tough experience but we just agreed to disagree, and I am ready to answer some of your questions, too.

Senator Andreychuk: I have the scars to prove that, too, as chair.

I would add just one thing. The education on the border was very important, because if you are going to legalize it in Canada, as we know on passport controls, Canadians often think they are leaving the border with Canadian rights, and then they get into trouble in another state and find out that that law applies to them. The urgency of the education at the border is very important both ways. Thank you.

The Chair: Thank you very much. Right on 10 minutes.

Senator Cools: We also heard a lot of interesting testimony to the effect that cannabis is not a simple or harmless drug. It is, in fact, a very, very dangerous drug. We heard testimony to the effect — and I am sure that you have heard some of it yourselves — that it is a psychoactive drug, which means it has a terrific effect on the workings of the brain. Many people present cannabis as a reasonable drug that is not dangerous. They would have us believe that cocaine is the bad drug or that others are the bad ones.

produira pas. Ces accords sont au point mort depuis 40 ou 50 ans. Ils ne changeront pas.

J'ai participé à la conférence ONU-UIP à ce sujet, et les gens ont accepté d'être en désaccord. La ministre a clairement indiqué que, dans l'intérêt national, nous allons accepter que des gens ne soient pas heureux de ce que nous faisons.

Quant à la situation à la frontière, les témoins qui savent de quoi ils parlent nous ont dit qu'il n'y aurait aucun effet. Ce texte de loi ne va pas avoir d'effet sur la façon dont les Canadiens sont traités au moment de franchir la frontière. Rien de cela ne change.

Ce qui se produit, c'est que nous avons, comme c'est le cas de tous les ministres, la responsabilité d'éduquer les Canadiens sur les conséquences. De toute évidence, il faut qu'ils comprennent qu'ils ne peuvent franchir la frontière avec du cannabis, qu'il ait été légalisé ou pas. Ils doivent reconnaître que, si on leur pose des questions au sujet de leur consommation, ils doivent dire la vérité. Ce n'est pas une chose à laquelle nous les avons nécessairement sensibilisés par le passé, et cela a causé des problèmes à des Canadiens, non seulement aux États-Unis, mais ailleurs, s'ils conservent leurs habitudes de consommation même en n'étant pas censés le faire.

L'expérience a été très difficile, mais nous avons tout simplement convenu de ne pas être d'accord, et je suis également prêt à répondre à certaines de vos questions.

La sénatrice Andreychuk : J'ai des cicatrices pour le prouver aussi, en tant que présidente.

Je n'ajouterais qu'une chose. La sensibilisation relative à la frontière est un aspect très important, car si vous légalisez le cannabis au Canada, comme nous le savons concernant le contrôle des passeports, les Canadiens pensent souvent qu'ils préservent leurs droits en tant que Canadiens après avoir franchi la frontière, puis ils se mettent dans le pétrin dans un autre État et constatent que la loi de cet État s'applique à eux. Il est très urgent de sensibiliser les gens concernant le passage à la frontière, dans les deux sens. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Ce sont 10 minutes pile.

La sénatrice Cools : Nous avons aussi entendu beaucoup de témoignages intéressants selon lesquels le cannabis n'est pas une drogue simple ou inoffensive. Il s'agit, en fait, d'une drogue très dangereuse. Des témoins nous ont dit — et je suis sûre que vous avez entendu la même chose — que c'est une drogue psychoactive, ce qui fait qu'elle produit un effet terrible sur le fonctionnement du cerveau. Bien des gens présentent le cannabis comme étant une drogue raisonnable et sans danger. Ils veulent nous faire croire que ce sont les autres drogues qui sont mauvaises, comme la cocaïne.

The Chair: Our discussion today is on the international obligations.

Senator Dawson: One of the problems we had at the committee was getting witnesses to understand that we were dealing with the international aspects of the bill.

The Chair: It is time to go on to our committee for questions and answers, starting with the deputy chairs. We will try the five minute provision. At this point, it looks like it will work. It may not. Anyway, we will try the five minute provision. We need to finish in half an hour so we can go into the in camera session, so get your names down here.

Senator Seidman: Thank you very much to all three of you and to your committee for the work you have done on this. We appreciate it.

If I read your first observation and recommendation, you do say that the minister agreed at committee that three treaties were being contravened and that Canada needs to address this. My question is around that and Canada's international reputation. What did the minister say about her concerns about Canada's international reputation? Can we pick and choose which treaties are more important than others? What happens to Canada's respect for the rule of law? Let's start with that, please.

Senator Andreychuk: Perhaps I can start with that.

The officials, when they first came, said that the violations of the conventions were technical and that there was no plan to deal with them. The minister, however, said that it was significant and that she intended to address it. What she was not able to tell us — she'll have to explain herself — was that she is now talking to some like-minded individuals, et cetera. Therefore, you can imply our first recommendation as saying it needs to be addressed, but we're not quite sure how the minister is going to address it. We could not come to an agreement on how it should be addressed, so what we've said is it is a violation, the minister agrees and it must be addressed. That's as far as I go with it.

Senator Seidman: I'm aware of my time. There's something important you say in that first recommendation. You say the committee notes various remedial options available to the Government of Canada that were identified by witnesses. Could you just put on the record for us what kinds of actions were recommended by your witnesses?

Senator Andreychuk: There was no consensus from the witnesses. We had academics and constitutional experts and international law experts. Of course, they said there is the

Le président : Notre discussion d'aujourd'hui porte sur nos obligations internationales.

Le sénateur Dawson : L'un des problèmes que nous avons rencontrés, au comité, a été de faire comprendre aux témoins que nous parlions des aspects internationaux du projet de loi.

Le président : Il est temps de passer aux questions et réponses, à commencer par les vice-présidentes. Nous allons essayer de faire un tour de cinq minutes. Cela pourrait fonctionner, mais peut-être pas. De toute façon, essayons de le faire en cinq minutes. Nous devons terminer dans une demi-heure pour pouvoir tenir notre portion de la séance à huis clos, alors donnez votre nom si vous voulez poser des questions.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie beaucoup tous les trois, ainsi que votre comité, pour le travail que vous avez accompli dans ce dossier. Nous vous en savons gré.

Selon votre première observation et votre première recommandation, la ministre a convenu devant le comité que le Canada contrevient à trois traités et qu'il faut régler cela. Ma question porte là-dessus ainsi que sur la réputation du Canada à l'échelle internationale. Qu'est-ce que la ministre a dit au sujet de ses préoccupations relatives à la réputation du Canada à l'échelle internationale? Est-ce que nous pouvons choisir les traités qui sont plus importants que d'autres? Qu'en est-il du respect par le Canada de la primauté du droit? Commençons par cela, je vous prie.

La sénatrice Andreychuk : Je pourrais commencer par cela.

Les fonctionnaires, quand ils sont venus la première fois, ont dit que les violations des conventions étaient d'ordre technique et que rien n'était prévu pour régler cela. La ministre a cependant dit que c'était important et qu'elle avait l'intention de s'en occuper. Ce qu'elle n'a pas pu nous dire — et elle devra s'expliquer —, c'est qu'elle parle maintenant à certaines personnes qui partagent le même point de vue, et cetera. Vous pouvez donc présumer que notre première recommandation est de dire qu'il faut régler cela, mais nous ne savons pas vraiment comment la ministre compte le faire. Nous n'avons pas pu nous entendre sur la façon de le faire, et nous avons donc dit que c'est une violation, que la ministre est d'accord et qu'il faut régler cela. C'est tout ce que je vais vous dire à ce sujet.

La sénatrice Seidman : Je suis consciente du temps que j'ai. Vous dites quelque chose d'important dans cette première recommandation. Vous dites que le comité souligne diverses mesures correctives qui s'offrent au gouvernement du Canada et que des témoins ont relevées. Pouvez-vous simplement nous dire, pour le compte rendu, les types de mesures que les témoins ont recommandées?

La sénatrice Andreychuk : Il n'y a pas eu de consensus parmi les témoins. Nous avons entendu des universitaires, des experts en droit constitutionnel et des experts en droit

possibility of withdrawing from some of these treaties and then re-entering with a reservation. However, you have to be bound by what's inside the convention. Therefore, if you have to give one year's notice to withdraw, then there has to be a time to re-enter, and all of that goes on. Most of them said if in fact the government is moving with this bill, that one wasn't going to work.

The rest were really debating on how you go about dealing with a contravention. Some said Uruguay legalized and there have been no penalties, yet the Narcotics Control Board continues to say that Uruguay is in violation of the conventions. So there was no consensus.

There were other models, like the inter se model, which has been used but in a negative, not a positive way. Basically what that is is you find those who are like-minded and start building a consensus in a negative way about the treaty. This would be in a positive way in the treaty. So the point is, would it work? Is it acceptable in international law? And there are many variations of how to do it.

That's where I think the greatest disagreement is, because some of the witnesses said that Canada should just admit that we've violated them and start working on bringing the international community to that point, that they're outdated and not valuable. Others said, no, that's not how you go about it. There wasn't consensus among the witnesses and there wasn't consensus among the senators. So that's why we're in the middle.

Senator Cools: We actually produced a recommendation respecting some of this. Page 22 of the report states:

> Your committee recommends that the Government of Canada take such action that mitigates Canada's violation of the three drug control treaties. The action to be taken should be communicated in a clear and transparent manner to Canadians, to the Parliament of Canada and the international community.

But I want to impress upon colleagues that there was a lot of concern that Canada was going to lose a lot of its moral standing in the international community.

The Chair: Senator Dawson, do you have a quick comment?

Senator Dawson: That's where we don't hear the same things coming from the same witnesses. For us, first of all, there are witnesses who have international stature and credibility and those we just want to hear because they have an opinion.

international. Bien entendu, ils ont indiqué qu'il est possible de nous retirer de certains traités, puis d'y adhérer de nouveau moyennant des réserves. Cependant, il faut être lié par la teneur de la convention. Donc, si vous devez donner un avis d'un an pour vous en soustraire, il doit y avoir un moment pour y adhérer de nouveau, et ainsi de suite. La plupart d'entre eux ont dit que si, en fait, le gouvernement adopte ce projet de loi, cela ne fonctionnera pas dans ce cas particulier.

Les autres témoins ont en réalité discuté de la façon de traiter une convention. Certains ont dit que l'Uruguay avait légalisé le cannabis sans qu'il y ait des pénalités, mais l'Organe international de contrôle des stupéfiants continue de dire que l'Uruguay viole les conventions. Il n'y avait donc pas de consensus.

Il y a eu d'autres modèles, comme le principe *inter se* qui a été utilisé d'une manière négative, et non positive. Ce que cela signifie en gros, c'est que vous trouvez ceux qui ont des vues similaires et vous vous mettez à créer un consensus négatif au sujet du traité. Ce serait présenté positivement dans le traité. Donc, la question est de savoir si cela fonctionnerait. Il y a en plus diverses façons de procéder.

C'est sur ce point, je crois, qu'on s'entend le moins, parce que certains témoins ont dit que le Canada devrait simplement admettre qu'il viole les conventions et travailler à amener la communauté internationale jusqu'à ce point, sous prétexte qu'elles sont dépassées et qu'elles n'ont pas de valeur. D'autres ont dit que non, ce n'est pas la façon de procéder. Il n'y avait pas de consensus entre les témoins, et il n'y en avait pas non plus entre les sénateurs. C'est la raison pour laquelle nous nous situons en plein milieu.

La sénatrice Cools : Nous avons, en fait, présenté une recommandation concernant certains des éléments de cela. On dit à la page 24 du rapport :

> Votre comité recommande que le gouvernement du Canada prenne les mesures nécessaires pour atténuer les contraventions par le Canada aux trois traités sur le contrôle des stupéfiants. Les mesures choisies devraient être communiquées de façon claire et transparente aux Canadiens, au Parlement du Canada et à la communauté internationale.

Je tiens cependant à ce que vous compreniez tous bien qu'on se préoccupe énormément que le Canada perde une partie de son autorité morale à l'échelle internationale.

Le président : Sénateur Dawson, avez-vous une brève question?

Le sénateur Dawson : C'est là où nous n'entendons pas les mêmes choses de la part des mêmes témoins. Pour nous, premièrement, il y a les témoins qui ont une stature

Clearly, if it creates damage, we would not be reporting that the government go ahead and we're going to contravene and educate people on that fact that we have to be careful.

internationale et de la crédibilité, puis il y a les témoins que nous souhaitons simplement entendre parce qu'ils ont une opinion.

Manifestement, si cela causait du dommage, nous ne dirions pas au gouvernement qu'il devrait aller de l'avant, que nous allons nous trouver en contravention et qu'il faut éduquer les gens et les préparer à la prudence.

That being said, the World Health Organization says we should be going forward with decriminalization. I would rather respect what the World Health Organization says on this issue than many organizations.

Cela étant dit, l'Organisation mondiale de la Santé dit que nous devrions procéder à la décriminalisation. Je préférerais me conformer à ce que l'Organisation mondiale de la Santé dit à ce sujet qu'à ce que bien d'autres organisations disent.

On the whole issue of the decriminalization of drugs, they said they're not up to date. International agreements do not reflect the realities of 2017-18.

En ce qui concerne la question de la décriminalisation des drogues, ils ont dit que les conventions internationales ne sont pas à jour. Elles ne sont pas le reflet de la réalité en 2017-2018.

Senator Andreychuk: That is the crux of the matter.

La sénatrice Andreychuk : C'est le nœud du problème.

The Chair: Sorry, we're out of time. We're trying to get everybody in here.

Le président : Je suis désolé, mais le temps est écoulé. Nous essayons de donner la parole à tout le monde.

[*Translation*]

[*Français*]

Senator Petitclerc: I would like to continue with a question about recommendation 40, which concerns me a great deal.

La sénatrice Petitclerc : J'aimerais poursuivre avec une question concernant la recommandation n^o^ 40, qui m'interpelle beaucoup.

It pertains to the United Nations Convention on the Rights of the Child and the group of children aged 12 to 18. I would like to know what happened in the committee in this regard. You recommend the adoption of all appropriate measures to protect the child against all forms of discrimination and punishment. I am not sure if you are suggesting there should be an amendment or at least a comment to that effect.

Il s'agit de la Convention relative aux droits de l'enfant et du groupe d'enfants âgés de 12 à 18 ans. J'aimerais savoir ce qui s'est passé au sein du comité à ce sujet. Vous recommandez l'adoption de toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit protégé contre toute forme de discrimination ou de sanction. Je ne sais pas si vous insinuez qu'il devrait y avoir un amendement ou, du moins, une observation quant à cela.

Senator Dawson: We are not proposing an amendment. Obviously, there is no consensus on this particular issue. Once again, we have to separate out the international aspect as regards children. Our mandate was to review the international conventions involved. We pointed out that this convention is affected. The 12 to 18 age group was not discussed. Other committees such as yours will study that.

Le sénateur Dawson : On n'a pas d'amendement à proposer. Visiblement, il n'y a pas eu de consensus sur cette question en particulier. Il faut diviser encore une fois l'aspect international par rapport aux jeunes. Notre mandat était d'examiner les conventions internationales qui sont touchées. On a mis en relief le fait que celle-là était touchée. On n'a pas discuté du groupe de jeunes âgés de 12 à 18 ans. D'autres comités comme le vôtre étudieront cette question-là.

[*English*]

[*Traduction*]

Senator Andreychuk: The technical point was by Kathy Vandergrift, who has been working for years on the Convention on the Rights of the Child very closely with Landon Pearson. The fact is there will be a harsher penalty for young people than adults, and that contravenes a particular article in the convention. We were mindful of the fact that the Legal Committee is looking at the legal aspects, but we wanted it noted because they're looking at Canadian law and the Young Offenders Act and all of that. She pointed out that the Convention on the Rights of the Child has implications when we start going there.

La sénatrice Andreychuk : Le point technique a été soulevé par Kathy Vandergrift, qui travaille depuis des années à la Convention relative aux droits de l'enfant en très étroite collaboration avec Landon Pearson. En fait, la peine sera plus lourde pour les jeunes que pour les adultes, et cela contrevient à un article particulier de la convention. Nous étions conscients du fait que le Comité des affaires juridiques se penche sur les aspects juridiques, mais nous voulions que ce soit consigné, car nous regardons le droit canadien, la Loi sur les jeunes contrevenants et ainsi de suite. Elle a signalé qu'en application

I would say just one other thing. The conventions are highly technical, and they are very difficult. Each one is unique. It is an exhaustive exercise to try and deal with them, so we noted that issue and drew attention to the importance of the Convention on the Rights of the Child.

Senator Omidvar: Thank you. I'd like to ask Senator Andreychuk to please read back the last sentence because I didn't hear it. It was the last sentence in your presentation about the U.S.

Senator Andreychuk: The minister came before us and there was a lot of discussion about nine states, and she put on the record that the United States federally has not changed its position on marijuana yet. It may. We hear different things every day from the U.S., and Canada's position will be different.

Therefore, I think she was drawing attention to this because we want to know what this will mean for Canadians going over the border. The issues with the Canadian border were the result of the minister saying: This is the U.S. federal position so far; this is our position at this time, should the bill pass. And Canada Border Services Agency has engaged each other in discussions. Because if you say you've smoked marijuana or used marijuana and you answer the question truthfully, you could be put in a second line, which is what happens now. So we wanted to know whether this was going to change. There are discussions that they're going to try to keep the border efficient, so those are ongoing discussions.

But we are concerned, and we don't want people coming to the border being asked a question and not knowing the consequences. It is both ways, because you're talking about Americans coming here and Canadians going there. We need that education.

Now I'm going to go off script. One of our witnesses said, "Do we put the signs about the consequences on both sides of the sign," those coming this way and those coming that way?

When the question was put to, I think, a very professional border services agent, the question was put by one of our members, "If we admit we used it, they could stop us. So what should we say?" She took a deep breath and said, "Tell the truth." That's why education is so important.

de la Convention relative aux droits de l'enfant, il y a des répercussions si nous allons dans ce sens.

Je dirais une seule autre chose. Les conventions sont extrêmement techniques et très difficiles. Chacune est unique. Essayer d'en traiter est un exercice intense, alors nous avons noté cet enjeu et attiré l'attention sur l'importance de la Convention relative aux droits de l'enfant.

La sénatrice Omidvar : Merci. J'aimerais demander à la sénatrice Andreychuk de bien vouloir relire la dernière phrase, car je ne l'ai pas entendue. C'était la dernière phrase de votre exposé au sujet des États-Unis.

La sénatrice Andreychuk : La ministre a comparu devant nous et il y a eu beaucoup de discussion à propos de neuf États, et elle a déclaré que les États-Unis, à l'échelle fédérale, n'ont toujours pas modifié leur position concernant le cannabis. Ils pourraient la modifier. Nous entendons chaque jour des choses différentes venant des États-Unis, et la position du Canada sera différente.

Par conséquent, je pense qu'elle attirait l'attention là-dessus parce que nous voulons savoir ce que cela signifiera pour les Canadiens qui franchissent la frontière. Les problèmes relatifs à la frontière canadienne viennent de ce que la ministre a dit qu'il y a la position du gouvernement fédéral américain à ce jour, et il y a notre position à ce jour, si le projet de loi est adopté. De plus, l'Agence des services frontaliers du Canada a mis les deux en présence pour discuter. Car si vous répondez honnêtement à la question et que vous dites que vous avez fumé du cannabis ou consommé du cannabis, vous pourriez être placé dans une autre file, et c'est ce qui se produit en ce moment. Nous voulions donc savoir si cela allait changer. Il y a des discussions sur les efforts pour assurer l'efficacité à la frontière, alors ce sont les discussions en ce moment.

Cela nous préoccupe, cependant, et nous ne voulons pas que des gens se présentent à la frontière et se fassent poser une question sans connaître les conséquences de leur réponse. Cela va dans les deux sens, car vous parlez des Américains qui viennent ici et des Canadiens qui vont là-bas. Il nous faut cette éducation du public.

Je vais maintenant délaisser mes notes. Un de nos témoins a dit : « Est-ce qu'il faut placer des affiches décrivant les conséquences des deux côtés de l'affiche? » Préciser les conséquences pour ceux qui vont dans cette direction, et ceux qui vont dans l'autre direction?

Un des membres de notre comité a posé la question à une agente des services frontaliers très professionnelle, d'après moi : « Si nous admettons en avoir consommé, ils pourraient nous arrêter. Qu'est-ce que je dois dire, alors? » Elle a pris une profonde respiration et a dit : « Dites la vérité. » C'est pour cela que l'éducation est si importante.

The Chair: If you have a further question, you have time.

Senator Omidvar: I have a follow-up and I hope this is a quick answer. I'm curious about your list of witnesses. They all have experience in foreign relations; they're experts. I don't understand the expertise of REAL Women of Canada in terms of this report. Senator Dawson, could you answer that?

Senator Dawson: There's one example where we certainly have to compare REAL Women — one of my colleagues would always point out that they are R-E-A-L Women because they are not more real than other women I know. The reality is that their expertise on some things they don't know much about was evaluated as being the equivalent of international specialists on different issues. We accepted all kinds of witnesses because we were in the spirit of compromise and cooperation, and we wanted to be nice to as many people as possible. I certainly take that example as being an unbalanced type of — we tried to balance them out with other kinds of witnesses.

Senator Andreychuk: May I say they were called not because of any knowledge or work in Canada; they have recognized observer status at the UN. We got witnesses from our committee, we got witnesses from the Leader of the Government and witnesses who asked to appear. We had witnesses who couldn't accommodate us in the time frame we had. We had a long list.

Senator Omidvar: Did you speak to the counterparts of the CBSA in the U.S.? I noticed you spoke to international law experts and institutions, but you didn't really speak to the official government in the U.S., and I wonder why not.

Senator Andreychuk: That may be a good question. It's time frame.

Senator Omidvar: Fair enough.

Senator Andreychuk: What we, first of all, wanted to ascertain was the position of the federal government, and we got it through our minister.

Senator Omidvar: Fair enough. Thank you very much.

Senator Poirier: I have one question, and it's concerning the last recommendation regarding the Minister of Foreign Affairs to report to your committee on the actions taken by the Government of Canada to comply with the international convention. Could you elaborate what action the minister should take, in your opinion? And should the current government have done more

Le président : Vous avez encore du temps, si vous voulez poser une autre question.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question de suivi, et j'espère que la réponse sera brève. Je suis curieuse au sujet de votre liste de témoins. Ils ont tous de l'expérience en relations étrangères; ce sont des experts. Je ne comprends pas l'expertise de REAL Women of Canada, concernant ce rapport. Sénateur Dawson, pouvez-vous répondre à cela?

Le sénateur Dawson : C'est un cas où nous devons certainement comparer REAL Women — un de mes collègues me signale toujours que de sont de vraies femmes, car elles ne sont pas plus vraies que les autres femmes que je connais. En réalité, leur expertise au sujet de certaines choses qu'elles ne connaissent pas tellement a été évaluée comme étant équivalente à celle de spécialistes internationaux sur diverses questions. Nous avons accepté d'entendre toutes sortes de témoins dans un esprit de compromis et de collaboration, et nous voulions être gentils pour le plus grand nombre de personnes possible. C'est assurément, d'après moi, un exemple de déséquilibre... Nous avons essayé d'équilibrer ces types de témoins avec d'autres types.

La sénatrice Andreychuk : Puis-je dire qu'elles n'ont pas été invitées en raison de leurs connaissances ou de leur travail au Canada? Elles ont un statut d'observateur à l'ONU. Nous avons entendu des témoins choisis par notre comité, des témoins proposés par le leader du gouvernement et des témoins qui ont demandé de comparaître. Certains témoins n'ont pas pu comparaître à l'intérieur de la période que nous avions. Nous avions une longue liste.

La sénatrice Omidvar : Avez-vous parlé aux homologues de l'ASFC aux États-Unis? J'ai remarqué que vous aviez parlé à des experts en droit international et à des institutions étrangères, mais vous n'avez pas vraiment parlé au gouvernement officiel des États-Unis, et je me demande pourquoi vous ne l'avez pas fait.

La sénatrice Andreychuk : C'est peut-être une bonne question. C'est une question de temps.

La sénatrice Omidvar : Je comprends.

La sénatrice Andreychuk : Ce que nous voulions vérifier, pour commencer, c'était la position du gouvernement fédéral, et nous en avons été informés par notre ministre.

La sénatrice Omidvar : C'est bon. Merci beaucoup.

La sénatrice Poirier : J'ai une question, concernant la dernière recommandation voulant que la ministre des Affaires étrangères fasse rapport à votre comité des mesures prises par le gouvernement du Canada pour se conformer à la convention internationale. Pourriez-vous nous parler des mesures que la ministre devrait prendre, à votre avis? Trouvez-vous que le

prior to the legislation with regard to the international convention?

Senator Andreychuk: Well, we're not the government, and we were very aware of that. The witnesses were not united at all, and therefore, what we want to know is that the minister is taking it seriously and is following through. She gave us the indication that she's in early discussions. I think it's incumbent on the minister to develop her strategy and come back to us, and we'll see where that leads us both on a foreign policy aspect and a compliance aspect.

I think our committee was united in this. People have a right to know where we're going on this, but not necessarily tell the minister what to do. It is a government option, and the government will stand and fall on their own options. This is where I think we backed off and said it should be done and come back and tell us what you've done.

Senator Poirier: Thank you.

The Chair: I've got a bit of a quandary here. We have six more people on the list. Six fives are 30 and we have 15 minutes, so I would suggest we go to three minutes. We do have the report in front of us, and there's a lot of information provided in that report. So three minutes, colleagues. Is it agreed?

Senator Patterson: I have two questions, first of all, about the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, which I believe our government has totally endorsed. The Aboriginal Peoples Committee heard that consultation with Aboriginal people was inadequate, although there was some consultation. The problem was that it mostly took place after the bill was finalized. Does that fit in with the free, prior and informed consent in UNDRIP? Would that omission justify taking more time before the bill is proclaimed coming into force?

Senator Andreychuk: We were mindful that the Aboriginal Committee was studying this. We were mindful that we were looking at the international conventions. It was noted to us from the witness base that there is this obligation under the declaration, so it is noted that there should be free, prior and informed consent. We noted it because it goes to this committee to take everything from all the committees and sort it out. Beyond that, time wasn't on our side. And secondly, we were hoping that the Aboriginal Committee, by noting it here at this committee, would simply note there's an international declaration that impacts Aboriginal people.

gouvernement actuel aurait dû en faire plus avant le projet de loi, concernant la convention internationale?

La sénatrice Andreychuk : Eh bien, nous ne sommes pas le gouvernement, et nous en sommes bien conscients. Les témoins n'étaient absolument pas tous du même avis, et par conséquent, ce que nous voulons savoir, c'est si la ministre parle sérieusement et est passée de la parole aux actes. Elle nous a donné à croire qu'elle a entrepris des discussions. Je pense qu'il incombe à la ministre de concevoir sa stratégie et de revenir nous voir. Nous verrons alors où tout cela nous mène, aussi bien sur le plan de la politique étrangère que sur celui de la conformité.

Je crois que notre comité était de cet avis. Les gens ont le droit de savoir où nous allons avec cela, sans nécessairement dire à la ministre ce qu'elle doit faire. C'est l'option du gouvernement, et c'est le gouvernement qui va en décider au bout du compte. C'est à ce point, je pense, que nous avons pris du recul et que nous avons dit qu'il fallait qu'elle s'occupe de cela et qu'elle revienne nous dire ce qu'elle a fait.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le président : J'ai un dilemme en ce moment. Nous avons encore six personnes sur la liste. À cinq minutes chacune, il faudra 30 minutes en tout et il ne nous en reste que 15. Je suggère donc que nous réduisions le temps à trois minutes. Nous avons le rapport sous les yeux, et il contient beaucoup d'information. Ce sera donc trois minutes. D'accord?

Le sénateur Patterson : J'ai deux questions. La première porte sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, que notre gouvernement a pleinement appuyée, je crois. Le Comité des peuples autochtones a entendu qu'il y a eu une consultation avec les peuples autochtones, mais qu'elle avait été inadéquate. Le problème, c'est qu'elle s'est essentiellement déroulée après qu'on a mis la dernière main au projet de loi. Est-ce que cela correspond au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause comme le prévoit la DNUDPA? Compte tenu de cette omission, est-ce qu'il serait justifié de prendre plus de temps avant la proclamation de la loi?

La sénatrice Andreychuk : Nous savions que le Comité des peuples autochtones était en train d'étudier cela. Nous savions que c'était sur les conventions internationales que nous nous penchions. Des témoins nous ont signalé que cette obligation existait en vertu de la déclaration, et il est donc indiqué qu'il faut un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Nous avons noté cela, car le comité doit prendre tout ce qui vient de tous les comités et y mettre de l'ordre. Cependant, le temps ne jouait pas en notre faveur. Deuxièmement, en notant cela ici, nous espérions que le Comité des peuples autochtones préciserait qu'il existe une déclaration internationale qui touche les peuples autochtones.

Senator Patterson: Very quickly, secondly, you mentioned that Global Affairs Canada will launch a multifaceted education campaign about the risks of border crossing. Did they tell you how they are planning to communicate this type of messaging? And if not, should we slow this implementation down in order to put the required advertising and multifaceted education campaign in place before it becomes law?

Senator Andreychuk: I think there was enough disparity on the committee on the philosophy of why we're doing this bill that I could not answer that question. I can answer it personally, but not as a committee.

What I would say is that we were universally in agreement: Education, education. Please do not not address this. It's a security issue. It could be a terrorism issue. It could be just a vacation issue. It's imperative that Canadians not be misled by thinking they can go now because if it's legalized in Canada, I'm a Canadian and I can cross the border.

Senator Cools: Some will think they can cross the U.S. border with the drugs. That's going to be hard for us to correct.

Senator Andreychuk: It's a massive education program, as I think it was noted. We know in the Senate that education is a long-term issue.

Senator Bernard: I just have one quick question. I'm wondering, under the section around relations with the United States, was there any discussion about the reality that many Canadians are oversurveilled at the borders already and how this law might differentially impact them?

Senator Andreychuk: This is the conundrum. We don't know what the reaction of the Americans will be. The government has said they're engaging with border security. I think those are the kinds of issues that have to go into those discussions. We don't know how this bill is going to roll out. We don't know how Canadians are going to respond to it. We don't know about the border issues. That's why we're on alert to say it's important to deal with this.

Personally, I have dealt with so many Canadians who would take their Canadian passports and leave the country and think Canadian law would apply. Or their parents would call me when I was an ambassador, saying, "I know my rights. I want my child to get A, B and C." And I would say, "Sorry, A, B and C doesn't apply because you're now in this country and they do X, Y and Z."

Le sénateur Patterson : Très rapidement, deuxièmement, vous avez mentionné qu'Affaires mondiales Canada lancera une campagne d'éducation à volets multiples sur les risques à la frontière. Vous ont-ils dit comment ils comptent communiquer ce type de message? Sinon, devrions-nous ralentir le processus de mise en œuvre afin de mettre en place la campagne de publicité et d'éducation à volets multiples avant l'adoption de la loi?

La sénatrice Andreychuk : Je crois que la disparité était telle, au comité, concernant la philosophie derrière ce projet de loi, que je ne pourrais pas répondre à cette question. Je peux donner une réponse personnelle, mais je ne peux pas répondre pour le comité.

Ce que je dirais, c'est que nous étions tous d'accord pour affirmer que c'est une question de sensibilisation. Je vous prie de ne pas vous pencher là-dessus. C'est une question de sécurité, voire de terrorisme. C'est peut-être juste une question de vacances. Il est impératif que les Canadiens ne soient pas induits en erreur en pensant qu'ils peuvent maintenant traverser la frontière parce que c'est légal au Canada.

La sénatrice Cools : Certaines personnes croiront qu'elles peuvent traverser la frontière américaine avec la substance. Ce sera difficile pour nous de remédier à la situation.

La sénatrice Andreychuk : C'est une énorme campagne de sensibilisation, comme on l'a fait remarquer, je crois. Au Sénat, nous savons que la sensibilisation se fait sur une longue période.

La sénatrice Bernard : J'ai juste une petite question. Je me demande, à propos de l'article concernant les relations avec les États-Unis, si on a discuté du fait que de nombreux Canadiens font déjà l'objet d'une surveillance exagérée à la frontière ainsi que de l'incidence différente que cette loi pourrait avoir sur eux.

La sénatrice Andreychuk : Voilà le problème. Nous ne savons pas comment les Américains vont réagir. Le gouvernement a dit qu'il consulte les responsables de la sécurité à la frontière. Je pense que c'est le genre de questions sur lesquelles ces discussions doivent porter. Nous ne savons pas comment ce projet de loi sera appliqué. Nous ne savons pas comment les Canadiens vont réagir. Nous n'avons pas la réponse aux questions concernant la frontière. C'est pourquoi nous sommes sur le qui-vive et que nous disons qu'il est important de se pencher là-dessus.

En ce qui me concerne, j'ai rencontré de nombreux Canadiens qui sortiraient du pays, passeport en main, en pensant que les lois canadiennes s'appliquent. D'ailleurs, lorsque j'étais ambassadrice, des parents m'ont appelée pour me dire qu'ils connaissent leurs droits et qu'ils veulent telle ou telle chose pour leur enfant. Je leur répondais que c'était malheureusement impossible parce que les règles étaient différentes dans le pays où il se trouvait.

Education and education again. We're not sure where the government is going. These are questions that need to be put to the government.

Senator Bernard: Did any of the witnesses mention this at all?

Senator Andreychuk: I think it was raised, and if I go beyond that, we're then into the differences.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Mockler: I'm here substituting for Senator Manning.

With that said, I used to be a customs officer and I live a thousand feet from the State of Maine. Even when I crossed there as late as last week, both sides of the border customs officers asked me what will happen with the law and how will they treat it. I said to them, "Stay tuned." I just wanted to bring to your attention that yes, there are some concerns and confusion.

I've also gone to other committees on Bill C-45. There is a dilemma and a problem, and I think this is where I can ask this question. We have hundreds of thousands of Canadians from the East Coast to the West Coast who have had a criminal charge in the past for one cigarette or multiple. I'm not talking here about the ones who are selling on the black market. I'm talking about people who the U.S. has charged them on a criminal charge and, as we speak today, they cannot go to the U.S. or to Europe because of that criminal charge.

With your experience and the people that you have met and the witnesses that I've looked at, has anyone touched during your study on how we could pardon those Canadians so the criminal charge by the U.S. would be eliminated and they then can then go to the U.S. and Europe as any ordinary Canadian not charged?

Senator Andreychuk: To answer that, it's very complex, and whether a pardon in Canada will in fact be effective in another country, that's one issue. No, we did not touch that. We knew that the Security and Defence Committee did. Again, we come back to there being a lot of questions that need to be addressed so Canadians can get the information, and that is as far as our committee went.

Senator Cools: On your question, Senator Mockler, there's a statute called the Criminal Records Act that allows the administration of pardons once the subject has been crime-free for I think it's a period of 10 years or something like that. So there are many entrances to pardons.

I was on the Parole Board so I know a lot about this sort of thing. Many people don't know these legal possibilities exist until somebody tells them. It is not a hard thing for young

C'est, encore une fois, une question de sensibilisation. Nous ne savons pas trop où le gouvernement s'en va. Il faut lui poser ces questions.

La sénatrice Bernard : Des témoins ont-ils même abordé la question?

La sénatrice Andreychuk : Je pense qu'elle a été soulevée, et si je vais au-delà de cela, nous sommes confrontés aux différences.

La sénatrice Bernard : Merci.

Le sénateur Mockler : Je remplace le sénateur Manning.

J'ai déjà été agent des douanes et j'habite à mille pieds du Maine. Pas plus tard que la semaine dernière lorsque j'ai traversé la frontière, des agents des douanes m'ont demandé ce qui se produira avec la loi et comment ils devront l'appliquer. Je leur ai dit de rester à l'écoute. Je veux juste vous signaler qu'il y a effectivement des préoccupations et de la confusion.

J'ai également témoigné au sujet du projet de loi C-45 devant d'autres comités. Il y a un dilemme et un problème, et je pense que c'est ici que je peux poser la question. Des centaines de milliers de Canadiens de la côte Est à la côte Ouest ont fait l'objet d'une accusation au criminel à cause d'une ou de plusieurs cigarettes. Je ne parle pas de ceux qui en vendent sur le marché noir. Je parle de personnes accusées aux États-Unis et qui, au moment où je vous parle, ne peuvent pas se rendre au sud de la frontière ni en Europe à cause de cette accusation au criminel.

D'après votre expérience, les gens que vous avez rencontrés et les témoins que vous avez entendus dans le cadre de votre étude ont-ils parlé de la façon dont ces Canadiens pourraient obtenir un pardon grâce à l'élimination de l'accusation au criminel aux États-Unis afin qu'ils puissent de nouveau s'y rendre, ou en Europe, comme un Canadien ordinaire n'ayant pas été accusé?

La sénatrice Andreychuk : C'est une question très complexe, et quant à savoir si un pardon au Canada sera effectivement applicable dans un autre pays, c'est un autre sujet. Non, nous n'en avons pas discuté. Nous savions que le Comité de la sécurité et de la défense s'en chargeait. Une fois de plus, il faut répondre à de nombreuses questions pour que les Canadiens sachent à quoi s'en tenir, et notre comité n'est pas allé plus loin.

La sénatrice Cools : Pour répondre à votre question, sénateur Mockler, il y a la Loi sur le casier judiciaire qui autorise l'octroi d'un pardon lorsqu'aucun crime n'a été commis pendant une période de, je crois, 10 ans ou quelque chose du genre. Il existe donc de nombreux moyens d'obtenir un pardon.

J'ai siégé à la Commission des libérations conditionnelles et je m'y connais donc beaucoup à ce sujet. Beaucoup de personnes ne savent pas que ces possibilités juridiques existent avant que

people. The ones we must keep top of mind are the young kids, the younger people who have already had a bad experience and were charged. Unfortunately, this happens. Our government must tell these young people that that statute is available and allows them to apply to the National Parole Board for a pardon. Pardons are administered by the National Parole Board. I served on it and I recommended many pardons to the minister.

quelqu'un leur dise. Ce n'est pas difficile pour les jeunes. Nous devons d'abord penser aux jeunes enfants, aux jeunes qui ont déjà eu une mauvaise expérience et qui ont été accusés. C'est malheureusement une réalité. Le gouvernement doit dire à ces jeunes qu'une loi existe pour leur permettre de demander un pardon à la Commission nationale des libérations conditionnelles. C'est la commission qui s'en occupe. J'en ai fait partie et j'ai recommandé de nombreux pardons au ministre.

Senator Deacon: Thank you to all three of you for being here. You mentioned earlier that we do have an outdated legal treaty framework, so that may not be the best place to put energy at this moment, but I do wonder from an international perspective, knowing that Canada is the first G7 country to legalize cannabis, since there has been a shift around the world in cannabis policy, do you think this provides an opportunity for Canada to lead this community in this area of policy and reform policy? At this moment, have you had any discussion, thoughts or feedback through your witnesses that indicate Canada from this international effort is in a positive light, a negative light or no light? Could you help me out?

La sénatrice Deacon : Merci à vous trois d'être ici. Vous avez dit plus tôt que nous avons un cadre juridique désuet pour ce qui est des traités, ce qui signifie que ce n'est peut-être pas le meilleur endroit où déployer des efforts en ce moment, mais je me demande, d'un point de vue international, puisque le pays est le premier du G7 à légaliser le cannabis et comme il y a une transition politique partout dans le monde à cet égard, si le Canada a ainsi l'occasion de diriger cette communauté en matière de politiques réformistes? À l'heure actuelle, avez-vous des discussions, des réflexions ou des commentaires de vos témoins qui présentent le Canada, dans le cadre de cet effort international, d'une façon positive, négative ou neutre? Pouvez-vous m'aider à me faire une idée?

Senator Andreychuk: Again, you're right into the difficulty the committee had. You commented that the conventions are outdated. That was the opinion of some of them. The rest said a convention is a convention and there's a way to change a convention from inside. So there was no consensus on that issue with the witnesses nor the members. Therefore, should Canada be leading is a public policy question that we didn't deal with because we couldn't come to a consensus on it. There is also the issue of consequences, et cetera.

La sénatrice Andreychuk : Une fois de plus, vous touchez directement la difficulté à laquelle le comité s'est heurté. Vous avez dit que les conventions sont désuètes. C'est l'opinion de certaines des personnes consultées. Le reste a dit qu'une convention est une convention et qu'il est impossible de la modifier à l'interne. Cette question ne fait donc pas l'objet d'un consensus parmi les témoins ou les membres. Par conséquent, la question de savoir si le Canada devrait être un chef de file est une question stratégique que nous n'avons pas réglée à défaut d'être parvenus à un consensus. Il y a aussi la question des conséquences, et ainsi de suite.

The somewhat longer answer than I intended is that it's for the government to put in place the direction so that Canadians know. It's in the backdrop of our committee that said in trade negotiations, in convention issues, more and more transparency and accountability is necessary. We've filed reports in the past on this. Therefore, our report simply says we're not going to tell the government which way to go because we have different opinions, and we will, I suppose, express them on the floor of the chamber about what we should do, but the government must put something forward.

La réponse un peu plus longue que j'avais prévue est que le gouvernement doit indiquer la voie à suivre pour que les Canadiens sachent à quoi s'en tenir. Cela fait partie de la toile de fond de notre comité qui a dit qu'il faut accroître la transparence et la reddition de comptes dans les négociations commerciales et les dossiers liés aux conventions. Nous avons déjà déposé des rapports à ce sujet. Par conséquent, notre rapport dit tout simplement que nous n'allons pas indiquer au gouvernement dans quelle voie s'engager étant donné que nos opinions diffèrent, et je suppose que nous allons les exprimer au Sénat, mais le gouvernement doit proposer quelque chose.

Senator Cools: It's the government's role as well. We are just a committee.

La sénatrice Cools : C'est également le rôle du gouvernement. Nous ne sommes qu'un comité.

Senator Andreychuk: It is a diverse committee, as the Senate is a diverse community, so stay tuned.

La sénatrice Andreychuk : C'est un comité diversifié, tout comme le Sénat est une communauté diversifiée, alors restons à l'écoute.

[*Translation*]

Senator Mégie: My question pertains to the import and export of cannabis. Some witnesses said that nothing will change, especially as regards medical marijuana. With regard to recreational marijuana, however, I understood that transporting cannabis across an international border without permission will still be a serious criminal offence. What are the consequences for people who buy cannabis online and then have their order delivered by a delivery service? How will that work?

[*English*]

Senator Andreychuk: We called Health Canada just because of this issue. It arose indirectly. The officials came and stated very succinctly that you can only export and import according to a certain system that has been in place and will continue. It only covers medicinal marijuana and scientific. Their statement was that nothing will change. The other thing they said is that the definition of scientific probably not so much but on medicinal is within the purview of the country that defines it.

We talked about anything coming in. We were told, by whatever means, coming in for recreational purposes is not allowed and will not be allowed if Bill C-45 comes. The question is implementation.

Senator Cools: That's the question on the minds of many people right now: Just how will it be implemented? We're all eager to find out.

Senator Raine: I think my question was partially answered, but I'm more interested in the exports, because when you look at media coverage you see Canada poised to be the greatest exporting nation in the world of cannabis, yet we're saying that's only if the other countries allow it to be imported. This is medical.

Senator Andreychuk: Apparently there is some transborder medicinal marijuana coming in and going out and for scientific purposes. We did not get into the details. We did not have time. But we've heard a lot in the press — and that's why we called them — about oversupply and undersupply. The question I posed is: Are we changing any of the rules? Health Canada says they're in charge. There's a directorate that looks after it. They said nothing will change. That's what they say. They're not at this time changing regulations or methodology.

Senator Raine: Thank you. It opens the question. To date, the lines have become very blurred inside Canada as to how you get a prescription for medical marijuana. Nobody is enforcing it and it's a mess. Thank you. I guess it will be —

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Ma question porte sur l'importation et l'exportation du cannabis. Des témoins vous ont dit que cela ne change rien, surtout en ce qui concerne le cannabis à des fins médicales. Cependant, maintenant qu'il s'agit de cannabis récréatif, j'ai cru comprendre que le mouvement transfrontalier international non autorisé du cannabis demeurera une infraction criminelle grave. Quelles seront les conséquences pour les gens qui achèteront en ligne et qui, par la force des choses, utiliseront un service de livraison pour recevoir leur commande? Comment cela va-t-il se passer?

[*Traduction*]

La sénatrice Andreychuk : Nous avons appelé Santé Canada juste à cause de cette question, qui a été soulevée indirectement. Les fonctionnaires sont venus nous expliquer très brièvement qu'on ne peut exporter et importer qu'en fonction d'un certain système qui est en place et qui continuera de l'être. Cela ne s'applique qu'à la marijuana médicinale et à la recherche scientifique. Ils ont déclaré que rien ne changerait. Ils ont également dit que c'est le pays concerné qui définit le sens de « médicinale », mais pas tant celui de « scientifique ».

Nous avons parlé de ce qui entrerait au pays. On nous a dit qu'il est interdit d'en faire venir, par n'importe quel moyen, à des fins récréatives et que le projet de loi C-45 ne l'autoriserait pas davantage. C'est une question d'application.

La sénatrice Cools : C'est la question que beaucoup de personnes se posent actuellement : comment sera-t-il appliqué? Nous avons tous hâte de le savoir.

La sénatrice Raine : Je pense qu'on a répondu en partie à ma question, mais je m'intéresse davantage aux exportations, car si l'on se fie à la couverture médiatique, le Canada s'apprête à devenir le premier exportateur de cannabis au monde, mais c'est seulement si les autres pays autorisent son importation. On parle de cannabis médicinal.

La sénatrice Andreychuk : De la marijuana médicinale semble franchir la frontière dans les deux sens à des fins scientifiques. Nous ne sommes pas entrés dans les détails à défaut d'avoir le temps, mais nous avons beaucoup entendu parler d'offre excédentaire ou insuffisante dans la presse — c'est pour cette raison que nous avons appelé les gens de Santé Canada. Je leur ai demandé si nous allions changer les règles, et ils nous ont dit que ce sont eux qui en sont responsables. Une direction s'en charge. Ils ont dit que rien n'allait changer. C'est ce qu'ils ont dit. Ils ne modifieront pas pour l'instant la réglementation ou la méthodologie.

La sénatrice Raine : Merci. Cela élargit la portée de la question. À l'heure actuelle, il n'est vraiment pas évident de savoir comment obtenir au Canada une ordonnance pour se procurer de la marijuana médicinale. Personne n'assure le

respect des règles, et c'est chaotique. Merci. Je suppose que ce sera…

Senator Andreychuk: A work in progress.

Senator Cools: The government is obviously only in the first stages, the primary, almost primeval stages where all these major decisions and actions are awaiting government action, and we are just in a state of waiting to find out. I don't think we can do very much about that fact.

The Chair: Thank you very much. It's appropriate that the last question was asked by Senator Nancy Greene Raine. This will be her last meeting of this committee.

Hon. Senators: Hear, hear!

The Chair: I just want to recognize, as I'm sure I do on behalf of all of you, her contribution to this committee. It really came to the forefront when we did our study on obesity. As one of our issues, we tackled advertising of food and beverages to children. She followed that up with Bill S-228, which is now winding its way through the system. It's getting some changes and amendments here and there, but the substance of that bill that she put forward is intact and I hope will remain intact and be enforced some time soon.

Nancy, for that and for all of your contributions to this committee, thank you very much.

Hon. Senators: Hear, hear!

The Chair: With that, I will thank our colleague guests today for their presentations and their report. We have read the report. We have it in front of us. Thank you for your contribution to this endeavour.

With that, I will adjourn the public portion but colleagues, you need to stay because we need to determine out how this will go from here on until the end, including the amendments and observations. Aside from staff, if all could leave the room, I would appreciate it.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Andreychuk : En constante évolution.

La sénatrice Cools : Le gouvernement n'en est évidemment qu'aux premières étapes, presque au stade des balbutiements, car il ne s'est pas prononcé sur toutes ces décisions et mesures importantes. Nous nous contentons d'attendre. Je ne pense pas que nous puissions en faire beaucoup plus à cet égard.

Le président : Merci beaucoup. Il est approprié que la dernière question ait été posée par la sénatrice Nancy Greene Raine, puisque c'est sa dernière réunion à notre comité.

Des voix : Bravo!

Le président : Je tiens à saluer — je suis certain de le faire au nom de vous tous — sa contribution au comité. Elle est devenue particulièrement manifeste dans le cadre de notre étude sur l'obésité. Parmi les questions abordées se trouvait la publicité sur les aliments et les boissons destinée aux enfants. Elle y a donné suite au moyen du projet de loi S-228, qui suit actuellement son cours. On y apporte des amendements ici et là, mais la teneur de la mesure législative qu'elle a présentée est intacte, et j'espère qu'elle le demeurera et que le projet de loi entrera en vigueur bientôt.

Nancy, merci beaucoup de votre travail dans ce dossier et de tous les autres efforts que vous avez déployés au comité.

Des voix : Bravo!

Le président : Sur ce, je remercie nos collègues invités de leurs exposés et de leur rapport. Nous l'avons lu. Nous l'avons sous les yeux. Merci de votre contribution à ce dossier.

Voilà qui conclut la partie publique de la réunion. Je demande à mes collègues de rester puisque nous devons déterminer comment nous allons procéder jusqu'à ce que le dossier soit mené à terme, notamment en ce qui a trait aux amendements et aux observations. Mis à part le personnel, je vous serais reconnaissant de quitter la salle.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Monday, May 7, 2018

The Honourable Senator Gwen Boniface, Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

The Honourable Senator Jean-Guy Dagenais, Deputy Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence.

As individuals:

Andrew Freedman, Former Director, Colorado Marijuana Coordination;

Dr. Bertha Madras, Professor of Psychobiology, Department of Psychiatry, Harvard Medical School.

RAND Drug Policy Research Center:

Beau Kilmer, Co-Director.

Oregon Cannabis Association:

Amy Margolis, Executive Director.

Wednesday, May 9, 2018

Task Force on Cannabis Legalization and Regulation:

The Honourable Anne McLellan, P.C., Chair;

Dr. Mark Ware, Vice-Chair.

Government of New Brunswick:

The Honourable Benoît Bourque, MLA, Minister of Health;

Dr. Jennifer Russell, Chief Medical Officer, Health;

Neill McKay, Senior Policy Advisor, Health;

Patricia Steeves, Chief Operating Officer, Finance.

Thursday, May 10, 2018

The Honourable Senator A. Raynell Andreychuk, Chair, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade;

The Honourable Senator Anne C. Cools, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade;

The Honourable Senator Dennis Dawson, Member, Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

As individuals:

Margie Skeer, Associate Professor, Department of Public Health and Community Medicine, Tufts University;

Ryan Vandrey, Associate Professor of Psychiatry and Behavioral Sciences, Johns Hopkins University (by video conference).

dosist:

Josh Campbell, President.

TÉMOINS

Le lundi 7 mai 2018

L'honorable sénatrice Gwen Boniface, présidente, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

L'honorable sénateur Jean-Guy Dagenais, vice-président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

À titre personnel :

Andrew Freedman, ancien directeur, Colorado Marijuana Coordination;

Dre Bertha Madras, professeure de psychobiologie, Département de psychiatrie, faculté de médecine de Harvard.

RAND Drug Policy Research Center :

Beau Kilmer, codirecteur.

Oregon Cannabis Association :

Amy Margolis, directrice générale.

Le mercredi 9 mai 2018

Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis :

L'honorable Anne McLellan, C.P., présidente;

Dr Mark Ware, vice-président.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick :

L'honorable Benoît Bourque, député, ministre de la Santé;

Dre Jennifer Russell, médecin-hygiéniste en chef, Santé;

Neill McKay, conseiller principal en matière de politiques, Santé;

Patricia Steeves, chef des opérations, Finances.

Le jeudi 10 mai 2018

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk, présidente, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international;

L'honorable sénatrice Anne C. Cools, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international;

L'honorable sénateur Dennis Dawson, membre, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

À titre personnel :

Margie Skeer, professeure agrégée, Département de santé publique et de médecine communautaire, Tufts University;

Ryan Vandrey, professeur agrégé de psychiatrie et de science du comportement, Johns Hopkins University (par vidéoconférence).

dosist :

Josh Campbell, président.

Available on the Internet: http://sencanada.ca

Disponible sur internet : http://sencanada.ca